This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

ard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

Digitized by Google

Digitized by Google

...ard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Cinquante-cinquième Volume.

ANNÉE 1873-1874. — Nos 1 — 2.

Chaque année, 4 numéros trimestriels.

PRIX D'ABONNEMENT : HUIT FRANCS.

REIMS

A L'IMPRIMERIE DE L'ACADÉMIE,

Rue Pluche, 24,

ET CHEZ PAUL GIRET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE,

Rue du Cadran-Saint-Pierre, 5.

MDCCCLXXV.

Digitized by Google

Fr 44.21

Harvard College Library
AUG 28 1912
Gift of
Prof. A. C. Coolidge

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Séance publique du Jeudi 30 Juillet 1874

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

Par M. PIÉTON, Président.

Messieurs,

Notre première parole, en ouvrant cette séance, ne peut être que l'expression de notre commune douleur. La mort a fait un grand vide parmi nous. Il y a cinq ans, Mgr Landriot était à cette place que j'ose à peine occuper, ajoutant, par sa parole, à l'éclat que répandaient sur notre compagnie sa haute autorité personnelle et la valeur incontestée de ses écrits. Le 13 juin, nous lui rendions ici les derniers devoirs : je n'ai pas à redire les tristesses et les regrets qui ont retenti dans ce palais même ; et que pourrait-on ajouter à l'éloquent éloge que vous entendiez ces

Digitized by Google

jours derniers? Je répète seulement, en notre nom à tous, que notre deuil est de ceux qui durent, et que nous devons suivre à travers le temps, d'un pieux et reconnaissant souvenir, le nom, la mémoire et les œuvres de notre ancien président d'honneur.

L'Académie a continué activement sa tâche habituelle : le consciencieux rapport de M. le secrétaire-général en fera foi tout à l'heure; et nous croyons qu'il est permis de dire que nos travaux, pour ceux qui y prennent part ou qui s'y intéressent, ne sont ni sans plaisir, ni sans profit.

Cependant, un dictionnaire fantaisiste, publié récemment, contient la définition suivante des Académies de province : « Lieux d'asile où des malades se mettent volontairement en quarantaine. »

Le mot est dur. Si nous sommes malades, la présence fidèle d'un auditoire bienveillant témoigne, du moins, que notre mal n'inspire ni crainte ni répugnance.

Notre paisible assemblée, exclusivement appliquée à l'amour désintéressé des lettres, de la science et de l'art, est en effet une de ces réunions, si rares à notre époque, où l'on ne parle ni d'argent, ni de politique.

Non qu'il faille mépriser l'un, pas plus que se désintéresser de l'autre.

L'argent n'est guère attaqué que par ceux qui le connaissent de loin et souhaiteraient le voir se rapprocher d'eux. Parmi les plus modestes, parmi ceux même qui sont ou se disent le mieux disposés à se contenter d'une chaumière, combien ajouteraient volontiers, avec un personnage de M. Sardou : une chaumière dans un beau quartier.

Digitized by Google

Quant à la politique, bien que bannie de nos séances, elle nous enveloppe, elle s'impose à nous ; les convictions et les espérances peuvent varier, la préoccupation est la même dans tous les esprits, résumée par ces quelques mots de M. Thiers : « La France, tantôt inclinant vers le pouvoir, quand elle venait de souffrir des agitations de la liberté, tantôt inclinant vers la liberté, quand elle venait de souffrir des excès du pouvoir, est allée, flottant, depuis près d'un demi-siècle, entre bien des régimes divers, comme un pendule, déplorablement agité, sans se fixer, et sans qu'on puisse dire à quelle forme elle s'arrêtera. »

Pour nous, ici, un seul vœu est possible : vienne le jour où la raison du plus fort cessera d'être la meilleure, où se réalisera la véritable harmonie sociale : la paix, sous le respect de la loi.

Ce jour, nul ne le marquera d'une assez blanche craie.

Et si, en ce temps difficile, on ne peut ouvrir un livre nouveau, feuilleter une brochure, parcourir un journal, sans lire, à tout instant, ces formules un peu vagues : relevons-nous, réformons-nous, régénérons-nous ; il est bon de dire et de répéter que ce serait, pour tous, une simple et noble devise que celle-ci : respecter la loi.

Il est vrai que peu la connaissent, et que nul ne saurait même se flatter de la posséder entièrement.

Quand M. Jules Sandeau, en sa comédie charmante, *Mlle de La Seiglière*, fait dire à un officier, s'adressant à un avocat : « Vous pratiquez la loi depuis quarante ans, Monsieur, la connaissez-vous? »

Digitized by Google

le public rit aussitôt ; et, quand l'avocat répond fermement : « Je le crois, » c'est aux légistes à sourire.

Et la scène se passe en 1816 !

Que de lois depuis lors ont grossi les recueils, et quelle moisson nouvelle l'avenir ne promet-il pas !

Aussi, ne s'agit-il nullement de réunir des textes, de les scruter, de les comparer, c'est là l'œuvre des jurisconsultes, mais simplement de se fier à la loi, par un sentiment élevé du devoir, et de s'en faire comme la religion de la vie civile.

Si l'on était contraint de l'étudier, il faudrait trop d'efforts, et, à vrai dire, chacun a bien assez, pour champ de travail, de la spécialité, volontaire ou forcée, à laquelle il s'attache ; c'est une partie de la sagesse que de respecter ce qu'on ignore, et ne serait-ce pas la sagesse même que de parler uniquement de ce qu'on sait ?

Mais il est bien certain que, dans cette mesure, on parlerait peu.

M. V. Hugo se demande, au cours d'une des plus belles odes des *Feuilles d'automne*, ce que deviendrait le bruit du monde, le jour où Paris se tairait.

Que deviendrait le bruit de la parole humaine le jour où elle ne servirait qu'à l'expression du véritable savoir ?

Il est si difficile de caresser un travail choisi, de poursuivre une recherche, surtout à l'heure présente ; quand tant de mouvement se fait au dehors, l'homme n'est plus à lui-même : l'isolement et la méditation emblent des biens désormais impossibles ; aussi de quelle surprise, de quelle admiration n'est-on pas pénétré quand on lit que le plus grand citoyen de cette ville, le créateur de notre marine, l'orga-

Digitized by Google

nisateur de nos finances, Colbert, apprenait le latin à cinquante ans, au moment de sa plus haute fortune, quand les travaux de trois ministères pesaient sur lui Et pourtant, il n'est pas de jour qu'on n'entende dire : il y a temps pour tout ! quand il est si rare, au contraire, qu'on ait la joie de s'appartenir !

Au sortir du collége, qui n'a fait, pour peu qu'il eût le goût de l'étude, ce rêve adorable ? S'enfermer dans une retraite aimée, comme dans cette tourelle où Montaigne s'était construit un inviolable asile, interdit même aux plus intimes, et là, seul, sans souci de la vie bruyante, lire, lire sans cesse, pour apprendre, pour rêver, et surtout pour lire en soi-même !

S'entourer de ces maîtres dont la plume, a dit Prévost-Paradol, a su exprimer les sentiments universels et éternels de l'humanité avec tant de perfection, qu'ils semblent avoir parlé pour tout le monde, et que chacun de ceux qu'une pensée semblable anime reconnaît, dans leurs écrits, la claire et forte manifestation de ce qui s'agite confusément en son âme.

Quelle fête de se laisser bercer par le charme des lettres et les enchantements de la science ! de se tenir en perpétuel commerce avec les beaux génies de tous les temps, de varier ses entretiens au milieu d'eux, donnant l'hiver aux longues études, aux philosophes, aux historiens, et, vers le temps plus doux, lisant les poètes en pleine lumière, comme dans leur milieu naturel !

Car les livres, même les meilleurs, pour dégager toute leur puissance ou toute leur grâce, ont parfois besoin d'une heure propice. Combien le froid et la

Digitized by Google

brume favorisent l'attention du lecteur penché, en sa maison bien close, sur les pages sévères d'un moraliste ! comme on suit avec une ardeur passionnée, devant le foyer brillant, les récits d'un conteur, quand les mouvements si variés de la flamme et le fourmillement bizarre des étincelles mêlent leurs caprices aux visions attachantes du récit ! Et quel rayonnement le soleil n'ajoute-t-il pas au mirage des beaux vers !

Nous devons beaucoup aux grands écrivains ; nous leur empruntons sans cesse ; ils sont pour nous des révélateurs ; ils nous font en partie ce que nous sommes.

Et, dans les heures mauvaises, au milieu des tristesses auxquelles nul n'échappe, quel secours ne nous apportent-ils pas en nous livrant le trésor de tant de chef-d'œuvres amoncelés d'âge en âge !

Avec eux, grâce à la vie intérieure qu'ils créent et développent en nous, et aux perspectives infinies qu'ils nous ouvrent, l'ennui est impossible et le souci moins durable. « Je n'ai connu de chagrin, écrivait Montesquieu, dont une heure de lecture ne m'ait consolé. » Et c'est dans le même sens que Chateaubriand a pu dire, sous le coup de bien des déceptions : « Le monde des chimères est le seul digne d'être habité ! »

Mais ce monde n'est accessible qu'à un petit nombre d'heureux, aux élus du loisir et de l'indépendance, à ceux qui peuvent, ermites lettrés, goûter la captivité volontaire et si douce d'une bibliothèque composée de leurs mains, et dont chaque livre est pour eux un ami !

Pour la plupart, les hautes sphères sont fermées ;

Digitized by Google

force est de descendre, de demeurer, suivant une expression dont on use beaucoup aujourd'hui, un homme pratique, d'écarter toute fantaisie, d'équilibrer sagement les facultés par une gymnastique égale pour l'esprit et pour le corps, suivant le respectable adage : *mens sana in corpore sano ;* d'accepter les exigences de la vie, de se ployer aux devoirs positifs, au travail obligatoire et très-souvent gratuit des professions militantes qui vous laissent trop rarement une heure furtive pour de nobles délassements.

Que de gens n'ont d'autre récréation intellectuelle que le *Petit Journal* et l'opérette, et, — chose plus grave, — à la longue, ne s'en plaignent pas trop ! Et c'est parce qu'il faut échapper à cet abîme, ou, du moins, résister à cette pente; c'est parce que chacun, réduit à ses propres forces, est peu de chose, et que la vie individuelle, sans cesse absorbée par mille misères, suffit à peine à la connaissance des productions d'élite, qu'il est bon de se grouper, et que les Académies ont leur raison d'être pour la mise en commun des recherches et du travail de plusieurs.

Et puis, réunis, nous sommes plus forts, moins disposés à désespérer du temps présent.

Il est si dur d'entendre dire, à satiété, chaque jour : La France est perdue, ou, du moins, elle est depuis longtemps atteinte d'une si profonde anémie, que sa constitution tout entière est minée, et que, pour parler seulement de ce qui ressort du domaine académique, la littérature et l'art semblent s'apauvrir jusqu'à l'épuisement. Sans doute, continue-t-on, l'esprit court bien encore un peu les rues, quel-

Digitized by Google

que talent se voit, répandu çà et là ; il se fait de patientes recherches d'archéologie, d'histoire, de linguistique ; la science, si elle n'aspire plus guère aux hauts travaux spéculatifs, s'attache du moins à des applications pratiques, incontestablement fécondes. Mais, somme toute, la société actuelle n'a plus que deux mobiles : l'intérêt sans frein et le plaisir sans choix ; les esprits et les cœurs se rapetissent à l'égal de nos appartements ; on fait plus de cas de ceux qui dépensent que de ceux qui pensent ; la poésie est bien morte, et si quelque rimeur attardé exerce encore sa veine, c'est par originalité ou par distraction personnelle ; il s'amuse à la muse et la muse l'amuse, comme disait Boursault ; quant au grand art, il demande trop de labeur ; la musique, la peinture et la statuaire de notre temps témoignent d'une perfection singulière dans les procédés, mais l'inspiration pure fait défaut, ce qui plaît, en toutes choses, c'est la verve facile, la gaité insouciante, le scandale spirituellement conté ; le succès de la *Fille de M^me^ Ango* est sans égal, et *Figaro*, au cœur de Paris, a un hôtel !

Et ces phrases se débitent aussi aisément que celles-ci : Il n'y a plus d'hommes, il n'y a plus de principes, plus de patriotisme, plus d'armée ; nous sommes en plein Bas-Empire !

Combien on serait heureux après tant de critiques, après toutes les prophéties de malheur que prodiguent lamentablement les sœurs Anne de l'avenir, d'entendre une voix sincère affirmer la vie et soutenir l'espoir ! Et ne semble-t-il pas que si tous ceux qui blâment et reculent agissaient et donnaient l'exemple, le pays serait facilement sauvé ? C'est le

Digitized by Google

mot, si fin, de Mme Swetchine : « Que les bons soient encore meilleurs, il y aura moins de méchants ! »

Certes, il faut bien reconnaître que l'activité industrielle, décuplée par la science, est le grand œuvre de notre époque ; elle ne s'arrête jamais, et le présent profite des leçons du passé, par une chaîne continue de progrès sans fin. C'est à l'industrie que pourrait s'appliquer cette parole de Pascal : « Toute la suite des hommes, dans le cours des siècles, doit être considerée comme un même homme qui subsiste toujours et apprend sans cesse. »

Pour les lettres et l'art, le succès ne se produit pas par l'accumulation de l'expérience humaine : chaque chef-d'œuvre accuse une personnalité dont il semble qu'il jaillit tout armé !

Les créations supérieures sont rares de tous temps ; nous traversons, après de douloureuses épreuves, une période d'affaissement. Mais qui peut oser désespérer d'un réveil ?

Sous l'orage qui passe, il renaît tant de choses ! Les talents ne manquent pas, ils abondent même en chaque genre, et il faut que le découragement s'attaque aux plus fermes esprits, pour qu'un éminent critique, M. Schérer, soit allé récemment jusqu'à redouter que la diffusion croissante de l'instruction amène, par une sorte de nivellement intellectuel, une médiocrité uniforme, une sorte d'élévation factice, incomplète, qui ferme la route à la grandeur véritable et soit un obstacle à la venue de ces hommes « qui faisaient les beaux siècles, dont les noms » étaient dans toutes les bouches, les œuvres dans » toutes les mémoires, et dont l'influence finissait » par pénétrer insensiblement jusqu'aux dernières

Digitized by Google

» couches de la société, par modifier à leur insu jus-
» qu'aux générations reculées. »

Espérons mieux : le génie a su et saura toujours se faire sa place, comme par droit de conquête.

Ce qu'il faut souhaiter, c'est que son éclat rayonne sur un fond chaque jour plus étendu de bon sens et de bon goût.

Bon goût, bon sens ! voilà une épigraphe dont se contenterait plus d'une Académie : notre effort doit tendre à la réaliser toujours, aidés des œuvres de quelques-uns et de la sympathie de tous.

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ANNEE 1873-1874

PAR M. LORIQUET, *Secrétaire-général.*

Messieurs,

Une fois ou deux il m'est arrivé, au début de ce compte-rendu annuel, de vous parler du déluge, et quoique ce point de départ pût effrayer l'auditeur le mieux disposé, vous avez mis de côté ce sentiment et consenti à me suivre dans le chemin que nous devions parcourir ensemble. Obligé de me reporter encore aux origines du monde, je ne m'y attarderai pas plus que je ne l'ai fait d'autres fois, quelque plaisir que nous trouvions dans la compagnie de M. Gainet.

L'œuvre des six jours a été passée en revue par lui dans une savante conférence intitulée : *Accord de la Bible avec les faits de la Géologie*, et de cet examen résulte la conviction que Dieu a livré le monde, non pas aux disputes des hommes, comme on traduit généralement, mais à leur étude, à leur discussion (1), afin que du monde mieux compris

(1) *Tradidit mundum disputationi eorum.*

Digitized by Google

jaillisse pour eux la lumière. Sérieusement interrogé par la géologie, le globe que nous habitons porte en lui la preuve de la vérité du récit biblique ; à tous les degrés, dit M. Gainet, apparaît manifestement la concordance entre les produits des couches terrestres et les affirmations de Moïse racontant l'œuvre divine de la création. Si quelques savants ont pensé mettre en défaut la chronologie traditionnelle, en faisant remonter l'avènement de l'homme sur la terre à une époque antérieure à celle que lui assigne Moïse, leur erreur est désormais démontrée. On ne parle plus que le sourire aux lèvres de faits semblables à celui de Moulin-Quignon, dont un de nos confrères examinait à cette place, il y a quelques années, la découverte encore fraîche ; et, à part un petit nombre de voix discordantes et sans autorité, il est avéré que l'homme n'a paru sur le globe qu'après les animaux les plus modernes dont on trouve les ossements fossiles.

Dans un autre travail, M. Gainet, décrivant, d'après M. Le Mire, la station lacustre découverte en 1870 à Clairvaux du Jura, vous y a montré les restes fossiles de l'homme mêlés à ceux des animaux qui servirent à sa nourriture, et aux premiers instruments à la fabrication desquels s'essayèrent son intelligence et ses mains encore novices.

Au milieu des haches, des flèches, des couteaux en silex qui, la plupart du temps, composent cet arsenal primitif, se trouvent des fragments de vases : car la poterie a été l'une des premières et des plus constantes industries de l'homme ; partout où il a séjourné, vous en trouverez des traces.

Mais les débris de la céramique dans son enfance

Digitized by Google

sont tels, vous a dit M. Duquenelle, en raison de leur exiguité et de la friabilité de la matière qui les compose, qu'il a été impossible jusqu'ici de reconstituer des vases entiers et de juger, en connaissance de cause, de l'habileté des ouvriers qui les ont produits.

Après cette époque préhistorique, arrive la période gauloise ou celtique, grossière encore dans le choix des terres et dont l'ornementation est limitée à quelques motifs des plus simples; puis une troisième, la période gallo-romaine, qui tient, des civilisation plus avancées de la Grèce et de Rome, des formes plus élégantes, des décorations plus variées et d'une exécution plus parfaite. Quelle part doit-on assigner dans cette série à l'art gaulois proprement dit, quelle part à l'art romain? C'est ce qu'apprendra l'étude comparée des vases de cette éqoque, c'est ce qu'ont essayé de déterminer quelques collectionneurs, et après eux notre confrère, en prenant pour exemple des échantillons de chaque genre tirés de ses propres vitrines. Quelques lampes ont été aussi l'objet de son examen. Il le continuera, nous l'espérons, de manière à tirer de cette étude des déductions profitables à la science.

Puisque nous sommes entré dans le monde de la curiosité, nous n'en sortirons pas sans rappeler le portrait que M. Diancourt vous a fait du bibliophile, du bibliomane et de toutes les variétés de l'amateur de livres.

Vous avez eu à cette place, il y a quelque vingt ans, la physiologie de l'antiquaire; M. Diancourt s'est chargé de lui donner un pendant dans son étude sur la passion des livres. Je ne m'y arrêterai pas plus

Digitized by Google

longtemps, pour ne pas retarder le plaisir que vous aurez à l'entendre ; je craindrais d'ailleurs d'en faire un éloge que vous pourriez, dans quelques instants, trouver trop peu digne de l'œuvre.

Les livres ont leur destin : il serait difficile de dire où s'arrêtera leur prix, tant la finance est devenue friande de ce genre de curiosité. Je ne m'éloignerai donc pas sensiblement du droit chemin, en mentionnant au passage, en terrain économique et financier, un mémoire de M. Alf. Neymarck, dont M. Mennesson doit vous rendre compte, intitulé : *De la nécessité d'un conseil supérieur des finances.*

Je vous rappellerai également un opuscule de M. Ern. Bertrand, *sur la réforme judiciaire en Angleterre*, et sur les emprunts que la France pourrait lui faire, particulièrement dans l'organisation des cours de comté.

Dans une statistique très-bien faite sur la *Moralité comparée des classes ouvrières*, le même auteur démontre que les professions exercent une influence réelle et considérable sur la moralité des classes ouvrières, que cette influence n'est jamais un résultat direct de la nature du travail en lui-même, et qu'elle ne peut être attribuée qu'aux circonstances particulières et variables dans lesquelles chaque profession place les travailleurs, circonstances qui peuvent favoriser ou prévenir le développement de certains vices. De ce que, sur vingt-six millions d'ouvriers agricoles, manufacturiers ou des arts et métiers, les quatre cinquièmes au moins sont à l'abri de tout reproche, il ne faudrait pas conclure que cet état n'est pas redoutable.

Digitized by Google

Il suffit d'un petit nombre de membres gangrenés pour porter le trouble et l'inquiétude dans le corps social tout entier et pour vicier sa constitution. Si l'humanité ne nous imposait pas le devoir de moraliser les classes ouvrières et de chercher les moyens de prévenir des désordres qui vouent à la honte et à la misère un trop grand nombre de nos semblables, l'intérêt social nous en ferait une obligation impérieuse.

Après les misères morales, viennent naturellement celles du corps, qui ne sont, hélas! ni moins lourdes, ni moins variées. Quelques-unes peuvent être soulagées au moyen d'une méthode dont M. le docteur Luton vous a entretenus plus d'une fois et dont il a relaté les succès dans un mémoire intitulé : *Coup d'œil historique sur la méthode des injections sous-cutanées à effet local.*

Le même membre vous a communiqué diverses observations faites par lui-même à la Société Médicale de cette ville sur des cas d'absorption de corps étrangers dans l'œsophage sans qu'il en soit résulté de graves inconvénients ; sur le choléra considéré à divers degrés, et le succès obtenu par le traitement spécial à chacun d'eux.

Dans un but analogue et suivant une habitude qui date de quelques années, M. le docteur Lecadre a publié une *Etude sur le mouvement de la population et sur les affections épidémiques qui ont régné au Havre durant les années 1871 et 1872.*

En lisant à l'extrémité de l'une de nos rues principales le nom de Talleyrand, il est peu d'étrangers et presque aussi peu de Rémois qui se rappellent que ce nom est celui d'un de nos plus éminents ar-

Digitized by Google

chevêques ; que la rue en question remplaça par ses soins une ruelle informe et obscure ; qu'à ce service, le bienfaisant prélat en joignit beaucoup d'autres ; qu'il introduisit dans ce pays les premiers moutons mérinos ; qu'à son initiative et à ses généreux sacrifices sont dues plusieurs de nos institutions charitables : le Mont-de-Piété, la Caisse des incendiés notamment, institutions dont la Révolution suspendit la marche progressive, et qui ont été reconstituées depuis sous une forme différente. La dernière surtout, dont je vous ai retracé l'histoire, fut une des préoccupations les plus chères de M. de Talleyrand. Il ne lui suffit pas d'en surveiller lui-même l'administration et d'exciter chaque année le zèle des populations, dans de chaleureuses lettres pastorales, non-seulement à coopérer à l'œuvre par d'abondantes cotisations, mais à se prémunir contre le fléau de l'incendie par tous les moyens imaginables, en se procurant les instruments nécessaires pour le combattre, en remplaçant les toitures de chaume, encore si nombreuses alors, et en organisant une surveillance mutuelle pour diminuer les risques. L'institution ne répondra véritablement à ses désirs que quand les malheureux pourront y trouver comme une assurance générale contre toutes les calamités soudaines et indépendantes de leur volonté, telles que la grêle et l'inondation. Je vous ai montré, de plus, que cette œuvre, tant affectionnée par le digne prélat, n'était qu'une des formes sous lesquelles se traduisait son zèle pastoral, et qu'indissolublement attaché à la ville et à l'Eglise de Reims, il regarda toujours la renonciation à son siége comme incompatible avec l'indestructible affection qu'il nous avait

Digitized by Google

vouée; qu'appelé enfin, en 1817, à préparer les bases d'un nouveau concordat, il n'accepta le siége de Paris qu'à la condition que celui de Reims serait relevé, et que lui-même y serait remplacé par son ancien grand-vicaire, M. de Coucy.

Parmi les bienfaiteurs de l'humanité comptent assurément les saints personnages qui vivants travaillèrent à l'amélioration des populations, et qu'elles invoquent après leur mort. De ce nombre est saint Walfroi, dont M. l'abbé Tourneur vous a offert la *Vie*. Sous un titre modeste, vous y trouverez, avec le récit des vertus du grand stylite du VI^e^ siècle, avec l'histoire du pèlerinage qui s'est établi sur son tombeau, celle de toute la contrée environnante à l'époque où il vivait et des relations d'amitié qui unirent longtemps les diocèses de Trèves et de Reims.

Après la bienfaisance qui a l'homme pour objet, il n'est pas de sentiment plus noble que celui qui se traduit par une sorte de respect envers les animaux que le Créateur a mis à notre service et comme à notre discrétion. Je dirai donc, à l'honneur de l'Académie, que la cause des petits oiseaux, cette gracieuse partie de la création, qui semblent autant de messagers entre le ciel et la terre, dont l'existence tient en quelque sorte le milieu entre l'un et l'autre, a trouvé parmi nous de zélés défenseurs.

Tous les oiseaux sont utiles, écrivait il y a peu de temps M. Emile Lefèvre, en tête d'une brochure qui visait les chasseurs et les règles posées par diverses associations de chasseurs.

Bientôt après, M. Lescuyer publiait un intéressant traité pour démontrer la part qu'ont *Les Oiseaux dans les harmonies de la nature*. Partant de ce prin-

Digitized by Google

cipe, que le travail accompli par les oiseaux en pourvoyant à leur nourriture est la mesure de la protection que nous devons leur accorder ou de la destruction que nous pouvons en faire, M. Lescuyer les range en différentes catégories : il indique ceux d'entre eux que l'on doit respecter, ceux dont la destruction doit être autorisée jusqu'à une certaine limite.

Dans un mémoire de date plus récente, intitulé *Des Tendues*, notre correspondant envisage un des côtés particuliers de son sujet, l'un des plus importants si l'on en juge par les résultats.

Après quelques mots sur le droit de chasse en général, il fait la statistique des *Tendues*, puis il en discute les avantages et les conséquences désastreuses. Sa conclusion est que, dans nos régions, il n'y a plus assez d'oiseaux et surtout de petits insectivores, partant qu'il est nécessaire d'empêcher, non-seulement de tendre, mais de prendre, de tuer au fusil, de vendre, de transporter ou de colporter les oiseaux de cette sorte.

L'analyse sèche et sommaire des travaux de M. Lescuyer m'oblige à négliger des pages descriptives qui dénotent l'observateur et le moraliste. Par contre, c'est le caractère que je dois signaler exclusivement dans une brochure de M. Bourguin sur le même objet et qui a pour titre : *Protection aux oiseaux*. Je recommanderai particulièrement aux lecteurs les traits de mœurs par lesquels notre correspondant cherche à exciter en faveur de ses protégés l'intérêt qu'ils méritent.

Quelque pensée que l'on ait sur la durée probable des gisements de houille et les besoins toujours

Digitized by Google

croissants de l'industrie, on reconnaîtra qu'un véritable service lui sera rendu, et plus encore aux classes peu aisées, le jour où l'on pourra joindre comme combustible la craie à la houille, ainsi que l'a proposé M. Luton. Or, les avantages du mélange pour le chauffage domestique ne sont pas contestables. L'expérience a confirmé que l'économie de houille pouvait aller jusqu'à 50 pour 100, avec la même quantité de calorique rayonnant et la même durée de combustion.

Essayé pour le chauffage des générateurs, le mélange a eu des résultats également avantageux ; mais la nécessité de modifier la forme des appareils de chauffage a été démontrée, tant pour faciliter l'alimentation des fourneaux, que pour donner à l'air un accès continu dans la masse en combustion.

Depuis, M. Luton s'est appliqué à donner aux matières une agglomération qui en rendît l'emploi plus commode et dont les proportions répondissent à la destination particulière que le consommateur aurait en vue ; il vous a fait part de ses essais et des résultats qu'il a obtenus.

Les travaux géodésiques exposés à la Société de géographie par M. le capitaine Perrier ont été l'objet d'un rapport de M. Elambert. Vous y avez suivi avec un vif intérêt les opérations qui se sont succédé pour déterminer la méridienne de France, c'est-à-dire la portion de l'arc du méridien de Paris comprise entre les limites nord et sud du territoire français, servant de base aux levées et aux nivellements topographiques dont l'ensemble constitue la carte de France. Après les premiers essais du mé-

Digitized by Google

decin Fernel en 1550, ceux de l'abbé Picard en 1669, et ceux de Cassini en 1683, d'après lesquels fut tracée la carte qui porte son nom, vinrent les travaux exécutés en France par les astronomes Méchain et Delambre, au Pérou par Bourguet et La Condamine, qui permirent de fixer la longueur du mètre comme prototype des mesures de toute espèce.

La méridienne, ainsi déterminée, a servi de base à toutes les opérations d'où est née la carte de France dite de l'état-major, qui, avec ses imperfections, est l'œuvre topographique la plus remarquable qui ait encore été exécutée.

Je ne suivrai pas le rapporteur dans l'énumération des progrès réalisés par la géodésie depuis le commencement de ce siècle ; je me borne à constater avec lui que la plupart sont dus à notre armée et particulièrement au corps du génie. A peine sortis de captivité, plusieurs officiers de ce corps ont repris les opérations que la guerre avait interrompues.

La méridienne-géodésique demeure l'opération principale de la mission du capitaine Perrier ; la science lui devra encore des observations d'un autre genre, telles que celles qui doivent déterminer la déclinaison, l'inclinaison et la composante horizontale de l'intensité magnétique du globe terrestre.

M. Bouty a résumé devant vous les recherches qu'il poursuit depuis deux ans sur la rupture des aimants, et les circonstances accessoires de l'aimantation par les courants. A l'aide d'une méthode spéciale, il parvient à mesurer la puissance de très-petites aiguilles aimantées, comparables dans leurs dimensions à des grains de limaille, ce qui lui per-

Digitized by Google

met d'étudier la puissance magnétique des plus petits fragments détachés d'un aimant, et de comparer les résultats obtenus avec les formules fournies par la théorie.

Ces recherches ont fait l'objet de plusieurs communications à l'Académie des sciences, et ont été accueillies par elle avec un grand intérêt.

Passim : tel est le titre sous lequel M. Etienne Gallois, l'un de vos plus anciens et plus fidèles correspondants, a groupé différentes pièces produites, lui-même le dit, au hasard de ses loisirs, de ses émotions, de ses études, et prises dans le présent, dans le passé, çà et là. Ce caractère primesautier et fantaisiste est naturellement celui de la première partie, où l'auteur, sous le titre particulier de *Lettres champenoises*, paraît avoir réuni une suite d'articles sur le programme d'études aussitôt retiré qu'essayé de M. Jules Simon. La seconde partie, à l'occasion du docteur Eugène Valentin de Vitry-le-François, donne l'histoire de cette ville depuis quarante ans. La troisième traite de la langue et de la littérature du royaume Thai ou de Siam.

Parmi les mélanges, je rangerai encore de nouvelles *Tablettes* de M. d'Otreppe de Bouvette — dont la plume octogénaire ne connaît pas la fatigue — consacrées à l'histoire de la Société d'émulation de Liége ; un rapport consciencieux et non moins littéraire de M. Ch. Remy sur les *Annales de la Société académique de Nantes*, année 1873, et en particulier sur l'histoire de l'Hôtel-Dieu de cette ville ; enfin ceux de M. Soullié sur le recueil intitulé *Romania* et sur le *Bulletin de la Société d'agriculture de la Sarthe*. Dans le premier, M. Soullié a

Digitized by Google

signalé particulièrement à votre curiosité des chants populaires relatifs à la captivité de François Ier, à la disgrâce de Biron et aux maîtresses de Henri IV. Dans le second, il vous a fait connaître une relation de la dernière invasion dans la Sarthe qui se recommande par la précision des faits et la modération des jugements.

Ces qualités ont été remarquées également par vous dans un travail analogue de M. l'abbé Cerf, relatant les souffrances endurées dans la même circonstance par un certain nombre de prêtres du diocèse de Reims.

Il existe une catégorie de fonctionnaires occultes, nécessaires peut-être dans l'administration de la police, mais dont le nom porte en lui-même une signification telle, qu'on le regarde comme une injure. Je veux parler du *mouchard*. D'où vient ce nom ? Le mot *mouche* s'offre naturellement à l'esprit pour répondre à cette question, avec le souvenir des habitudes de l'insecte qui porte ce nom : il se glisse curieusement partout, revient quand on le chasse, se rend odieusement importun à tous ceux qu'il approche, et quand il se retire, il semble aller raconter ailleurs en bourdonnant ce qu'il a vu et entendu.

Mezerai, Voltaire et tous les dictionnaires rédigés après eux, depuis le premier en date jusqu'au dernier, n'en jugent pas ainsi ; ils disent et répètent que mouchard vient du nom d'Antoine de Mouchy, plus généralement appelé Démocharès, qui vivait au XVIe siècle, et qui, aux qualités de chanoine de Noyon, de docteur de Sorbonne, etc., avait le tort, si c'en est un, de joindre celle d'inquisiteur.

Digitized by Google

Il y a à cette explication quelques difficultés, et à la vérité elles sont graves ; c'est que, comme le prouve M. Corblet dans une piquante notice (1), son nom était de Monchy et non de Mouchy, et que le mot *mouchard* n'est entré dans la langue qu'un siècle après lui. C'est donc à tort que ceux qui ont rattaché l'expression *mouchard* au nom du théologien se sont laissé séduire par la ressemblance des deux vocables : leur supposition s'évanouit, même au point de vue de la simple vraisemblance.

S'il fut un persécuté de la politique, une victime des puissants qui se trouvèrent sur son passage, c'est Linguet, à l'entendre du moins, et je crois qu'il était de bonne foi.

C'est encore du ministre Vergennes qu'il se plaint dans une lettre datant de son séjour à Londres, que j'ai eu la bonne fortune de rencontrer, pour l'ajouter à celles que la bibliothèque de la ville doit à la générosité d'un de vos lauréats, et que je vous proposerai de publier un jour. Mais l'intérêt principal de cette lettre est la part que prit le publiciste dans la querelle relative à l'ouverture de l'Escaut, querelle d'une gravité médiocre en apparence, qui, pourtant, faillit mettre en feu toute l'Europe occidentale, déjà engagée, sur l'autre continent, dans la grande lutte de l'Indépendance. Cette lettre apporte ainsi de nouvelles lumières sur la politique de l'Autriche, au moment où se publient les mémoires de son ambassadeur, le comte de Mercy-Argenteau, à qui elle est adressée.

(1) Démocharès ou une fausse étymologie du mot *mouchard*.

Digitized by Google

Longtemps on a regardé comme un fait isolé l'exécution de tapisseries à Reims au XVII^e siècle par un artiste précédemment établi à Charleville, Daniel Pepersack. L'existence de la peinture textile à Reims depuis le XIII^e siècle jusqu'à cette époque était regardée comme problématique. L'examen de cette question m'a fourni l'occasion d'ajouter un chapitre à l'histoire de la tapisserie dans cette ville. J'ai pu vous apporter des documents qui prouvent que les tapis de Reims figuraient avec honneur dans les foires du Moyen-Age ; au XIII^e siècle, ils étaient sans rivaux non-seulement en France, mais en Europe; au XV^e siècle, ils produisaient à Reims, avec les serges et les étamines, une partie du revenu des aydes royaux. A cette même époque, un abbé de Saint-Remy, Jehan Canart, faisait exécuter sous ses yeux des tapisseries qu'il destinait à l'église de son monastère. Au XV^e et au XVI^e siècles appartiennent une partie de ces toiles peintes de l'Hôtel-Dieu qui, pour la plupart, ne sont autre chose que des cartons de tapisseries vraisemblement fabriquées sur place, et dont l'ensemble constituerait le plus curieux des musées, si l'on avait mis à exécution des projets et des promesses qui datent de quarante ans.

Pendant près d'un siècle, c'est-à-dire pendant cette période où les arts de luxe semblent avoir émigré dans les Flandres, on ne trouve rien sur cette industrie, et il n'y a pas à s'en étonner ; mais le XVII^e siècle est pour elle l'époque d'une sorte de renaissance. Dès 1609, une rue lui doit son nom ; dès 1616, la Communauté des Tapissiers a ses statuts ; et quand commence l'exécution des tapisseries comman-

Digitized by Google

dées pour la cathédrale par l'archevêque Henry de Lorraine, en 1633, c'est dans cette ville que Pepersack prend ses auxiliaires.

Bientôt la tapisserie de Reims a reconquis sa vieille renommée, de tous côtés lui arrivent les demandes. Les ouvrages de Pepersack, de Pierre Damour, de Pierre De Son, sont recherchés dans toute la France ; le premier en exécute même pour le Chapitre de Notre-Dame de Paris. Je fais grâce à mes auditeurs des péripéties qu'eurent à subir les tapisseries d'Henry de Lorraine : sans la saisie opérée par ordre du roy sur les biens du prélat révolté, il est probable que le Chapitre en eût été frustré.

« De l'art passer à la poésie, c'est à peine changer de sujet », lisais-je tout à l'heure dans l'une des pages de M. Remy ; la transition est heureuse ; notre confrère souffrira que je m'en empare.

M. Soullié vous a lu une étude sur le *Mithridate* de Racine, et montré comment Monime, sacrifiant sa vie et son amour à son devoir, puis repoussant la main de ce prince qui

L'a fait rougir d'un feu qui n'était pas pour lui,

s'élève par la grandeur morale au-dessus même de ce monarque si grand par sa résistance héroïque contre les Romains ; comment c'est le plus parfait caractère de femme que Racine ait tracé.

Après Isaïe, traduit en son entier par M. Soullié avec autant d'élévation que de fidélité, et précédé d'une étude sur la nature et le sens de l'œuvre du prophète ; après le psaume de David : *Dixit insipiens in corde suo*, interprété par M. Clicquot avec

Digitized by Google

la simplicité et l'onction qui lui sont habituelles, vous parlerai-je d'une fable du même auteur : le *Sanglier ?* La conclusion en est trop désolante :

De tous les animaux, l'homme est le plus méchant.

Dans la bouche de l'innocent qui le prononce, qui n'est autre que

Notre ancien ami Jean Lapin,

ce vers a malheureusement l'accent de la vérité.

Je ne vous parlerai pas non plus de la *Comédie ignoble*, épître en vers à un célèbre avocat, sur ses grandeurs et nos malheurs, par M. Barse ; satire impitoyable du régime qui prit fin avec la guerre, et dont les torts n'excusent pas l'auteur de remuer le fer dans nos plaies, alors qu'elles saignent encore.

J'aime mieux me reporter avec vous vers les douces espérances que M. Soullié a noblement exprimées dans la pièce intitulée : *le But de la Vie*, et répondant à cette question :

L'homme aspire au bonheur : il doit donc l'obtenir.
Mais quel chemin au but le fera parvenir ?
Du gouffre de son cœur comment combler le vide ?

Ou dans deux autres pièces de manières différentes, toutes deux sur ce sujet : *L'Homme comparé au Papillon*, dont notre confrère me permettra de vous lire la première en date :

Voyez-vous dans les airs ce papillon volage
Porter à chaque fleur son inconstant hommage ?
D'abord vif et rampant, dans la fange oublié,
Il traînait tristement son corps humilié ;

Digitized by Google

Ensuite, dans sa tombe, informe chrysalide,
Il a dormi longtemps. Mais cette tombe est vide :
Sur une aile brillante, il reparaît au jour
Et ne respire plus que la gloire et l'amour.
Ainsi l'homme ici-bas, par une loi sévère,
Traîne péniblement une vie éphémère,
Et dans le froid tombeau descendant à regret,
Il subit de la mort l'immuable décret.
Mais bientôt, affranchi de ce tribut funeste,
Il reprendra son vol vers la voûte céleste,
Et dans le sein de Dieu, vainqueur et glorieux,
Ne craindra plus du sort l'arrêt injurieux.

Cette espérance, Messieurs, tempère heureusement l'amertume des séparations auxquelles trop souvent nous sommes condamnés. Ce palais en deuil le proclame assez haut pour que je n'aie pas besoin de le rappeler. Que pourrais-je d'ailleurs ajouter aux paroles éloquentes de M. le président, digne interprète des regrets de l'Académie et de sa reconnaissance pour la gracieuse hospitalité qu'elle trouvait auprès de Mgr Landriot ?

A cette perte si sensible pour l'Académie, la mort n'en a pas ajouté d'autre cette année. Toutefois deux membres, des plus assidus et des plus utiles, MM. Vanier et Mallet, nous ont quittés pour habiter une autre résidence. Deux nouveaux membres les ont remplacés : M. l'abbé Butot, désigné à votre choix par sa haute position dans le clergé diocésain et par ses études scientifiques ; M. Alfred Werlé, par ses connaissances en œnologie et par ses recherches archéologiques. Vous vous êtes attaché en même temps plusieurs correspondants nouveaux, M. le docteur Bougard, de Bourbonne, et M. l'abbé Dessailly, de Witry-lès-Reims, pour leurs travaux historiques ;

Digitized by Google

M. Lescuyer, de Saint-Dizier, pour ses observations en ornithologie ; M. Eugène Deullin, d'Epernay, bibliophile curieux de tout ce qui fit honneur à la Champagne ; M. Louis Guibert, plusieurs fois lauréat du concours de poésie ; M. Grosjean, médecin à Montmirail ; enfin M. Alfred Neymarck, auteur de plusieurs ouvrages sur les finances.

Les nouveaux membres continueront dans l'Académie les bonnes traditions que nous tenons de nos devanciers. Comme nous, ils s'imposent le devoir de conserver et d'accroître l'héritage de science que le passé nous a transmis ; ce sera leur honneur et le nôtre d'y avoir coopéré.

Digitized by Google

COMMISSION D'HISTOIRE

RAPPORT DE M. FANART

Messieurs,

L'Académie avait mis au concours pour cette année trois questions d'histoire, savoir : 1° une histoire de la Faculté des arts dans l'Université de Reims ; 2° une étude sur l'administration et les travaux littéraires de Lévesque de Pouilly, lieutenant des habitants en 1746 ; 3° une notice historique et descriptive des monuments civils ou religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims.

Aucun mémoire n'a été présenté à votre commission sur ces questions.

Deux mémoires qui n'y ont point rapport et qui par conséquent sont hors concours, nous ont été remis.

Le premier est intitulé « *Notre invasion,* » titre, pour le dire en passant, qui n'est pas bien clair et qui a deux sens opposés. L'auteur a voulu parler de l'invasion des Prussiens en France ; mais si au lieu

Digitized by Google

d'être envahis, nous avions été nous-mêmes envahisseurs, n'eût-on pas pu dire à plus juste titre : « *notre invasion* ? »

Le fond de ce livre nous a paru d'un très-faible mérite. L'auteur y expose les incidents de la campagne en prenant son village pour centre des opérations de la guerre, et nous fait assister à toutes les péripéties de nos désastres, sans s'élever à aucune considération philosophique, à aucune vue d'ensemble.

Une telle œuvre serait mieux à sa place dans un journal ou dans une revue que devant une Académie. Sans doute le sujet traité par l'auteur appartient à l'histoire, et c'est pour nous la plus douloureuse des histoires ; mais son travail n'est pas une œuvre historique au sens qu'y attachent les sociétés savantes. Des recherches dans les documents originaux, le redressement des erreurs sur une époque peu connue ou mal appréciée, des considérations élevées, des vues d'ensemble sur les événements, telles sont les qualités que recherchent et qu'encouragent les Académies dans leurs lauréats. Mais raconter simplement ce qui vient de se passer dans un cercle assez restreint, y ajouter ce que les journaux ont publié, ce n'est pas là un travail digne des couronnes que vous distribuez.

Quant à la forme, elle est loin de racheter la faiblesse du fond ; elle est en effet non-seulement plate et souvent triviale, mais souvent obscure et pleine d'incorrections.

Nous n'avons donc pu vous proposer aucune récompense pour ce manuscrit.

Il en est autrement du second mémoire, que son

Digitized by Google

auteur a intitulé : « *Monographie de Valmy.* »

Il est vrai que ce travail ne se rapporte pas plus que le premier à vos programmes, car Valmy n'a jamais fait partie du diocèse de Reims ; mais ce village historique appartient au département de la Marne, et par ce côté ne nous est pas étranger.

A part quelques incorrections, que l'auteur rectifiera facilement en revoyant son manuscrit, cette étude est intéressante et on la lit volontiers.

Après avoir fait autant que possible l'histoire des seigneurs de Valmy, jusqu'à la réunion de la Champagne à la couronne, l'auteur nous montre l'établissement des juifs à Valmy, puis l'origine des biens de l'Hôtel-Dieu de Sainte-Ménehould dans ce village. Il dépeint ensuite l'état désastreux de Valmy pendant les guerres avec l'Angleterre, les procès des habitants de Valmy avec ceux de Sainte-Ménehould relativement à l'usage des bois, et autres incidents. Il raconte les troubles et les désastres causés par les guerres de religion, et le parti du Roi que Valmy prit contre la ligue. Il parle des incidents soulevés par l'achat des bois de la commune par les jésuites, des fondations et des inhumations, des réparations faites à l'église par les jésuites, réparations tellement dérisoires qu'elles exaspérèrent la population du village et que les femmes du pays lapidèrent un jésuite qui était venu prêcher dans leur église. L'auteur donne l'état de l'église et des objets du culte, fait un tableau des mœurs et coutumes du lieu et décrit le patois qu'on y parle ; puis arrive enfin au récit de la bataille de Valmy, remportée par Kellermann, le 20 septembre 1792. Mais au lieu de faire ce récit lui-même, il l'em-

Digitized by Google

prunté au *Recueil des Victoires et Conquêtes des Français* en le renforçant par de longues notes recueillies dans le *Musée des familles* et dans l'*Histoire de Sainte-Ménehould de Buirette*. — L'ouvrage se termine par des détails statistiques qui ne manquent pas d'intérêt, et par de nombreuses pièces justificatives.

On a reproché à l'auteur de puiser à pleines mains dans des ouvrages imprimés ; mais il était difficile, sans y recourir, de parler d'un village qui n'a ni archives ni cartulaires.

On a dit encore que la *Monographie de Valmy* mentait à son titre en admettant une foule de hors-d'œuvres étrangers à la localité. On oublie sans doute qu'un village entouré de deux villes importantes, Sainte-Ménehould et Châlons, n'est qu'un modeste satellite qui roule obscurément dans leur orbite. Pour y jeter un peu de lumière il faut de toute nécessité faire intervenir l'histoire de ces villes ; souvent l'histoire générale elle-même se reflète dans les mouvements souvent imperceptibles qui se manifestent sur un aussi petit théâtre.

En résumé, malgré ses défauts, l'ouvrage est intéressant. S'il pèche un peu sous le rapport de l'érudition, il se rachète par la clarté du plan, l'ordonnancement des matières et le travail consciencieux et développé de l'auteur.

La commission demande pour la *Monographie de Valmy* une médaille d'argent de deuxième classe.

Maintenant il me reste à vous parler d'une médaille en quelque sorte rétrospective.

Vous vous rappelez assurément un mémoire sur le

Digitized by Google

Châtelet, que vous avez couronné l'an dernier. Ce mémoire était accompagné de deux plans qui laissaient beaucoup à désirer sous le rapport calligraphique et qui le déparaient quelque peu. M. l'abbé Portagnier, votre lauréat, ne fut pas le dernier à s'en apercevoir, et, s'adressant au Frère Apollinaire-Marie, l'habile professeur de l'institut des Frères, lui demanda de suppléer par son talent à l'inhabilité graphique de l'auteur.

Le Frère ayant accueilli cette demande, produisit les deux plans qui nous ont été soumis et que nous avons fait passer sous vos yeux.

Je ne m'étendrai pas sur ce beau travail : il suffit de le considérer avec quelque attention pour se convaincre qu'il mérite, tant par son exactitude que par la perfection de son exécution, l'éloge que l'on en a fait dans la commission : « On croirait, a-t-on dit, avoir sous les yeux des cartes gravées : on peut les comparer sans crainte aux plus belles cartes du dépôt de la guerre! »

La Commission, considérant que ces plans enrichissent et complètent un mémoire que vous avez couronné et deviennent par cela même un travail académique, a l'honneur de vous proposer de décerner au Frère Apollinaire-Marie une médaille d'argent.

Digitized by Google

COMMISSION D'ARCHÉOLOGIE

RAPPORT DE M. CH. GIVELET

Messieurs,

A Saint-Remi, trois vitres peintes par M. Bulteau décorent la chapelle de saint Fiacre. Une commission composée, outre M. le secrétaire général, de MM. Tourneur, Gosset, Cerf et Givelet, fut chargée de vous rendre compte de l'effet produit par ces vitraux.

Ils représentent la vie de saint Fiacre, patron actuel de la chapelle, l'histoire de la Sainte-Croix et la légende de saint Nicaise.

L'analogie des deux premières verrières avec les anciens vitraux a particulièrement frappé les membres de la commission. L'examen approfondi de chacune d'elles n'a fait que confirmer ce jugement favorable.

Placés au rez-de-chaussée, ces vitraux devraient, suivant l'usage invariablement observé autrefois, ne se composer que de médaillons. Le système contraire,

Digitized by Google

représentant de grands personnages, généralement adopté aujourd'hui, l'a été soit pour flatter le donateur qui se fait connaître par la représentation de son patron, soit par raison d'économie. Ces motifs ne sont pas sérieux au point de vue de l'art : il y perd même. La couleur d'une robe ou d'un manteau domine nécessairement dans un vitrail à grandes figures, et blesse l'œil si le spectateur n'est pas placé à une distance convenable.

Le système de vitres ornées de médaillons a donc été choisi. De là un ensemble de scènes différentes, se rapportant au même sujet, et servant à l'instruction et à l'édification du spectateur.

Au moment où la commission se rendit à Saint-Remi, la verrière de saint Nicaise laissait quelque peu à désirer. Aujourd'hui, les retouches qui y ont été faites la rendent capable, ainsi que ses voisines, de soutenir la comparaison avec les plus belles vitres des XII^e^ et XIII^e^ siècles.

Ce sentiment de la commission, Messieurs, n'a rien d'exagéré. De savants archéologues étrangers s'y sont trompés il y a peu de temps, pour les vitres de la Sainte-Croix et de saint Fiacre, qu'ils croyaient lavées et restaurées avec soin.

Ces trois verrières ont été peintes au trait, sur verre double, comme on le faisait au Moyen-Age, et avec les couleurs employées à cette époque.

Pour le dessein, elles se rapprochent le plus possible des formes consacrées par les modèles sans que la pose et les figures des personnages aient rien de grotesque et de grimaçant. Elles peuvent être vues de près ou à distance. Elles sont brillantes de cet éclat tempéré qui convient au verre, sans aucun de ces effets men-

Digitized by Google

songers par lesquels on cherche à imiter ici les étoffes, le velours surtout, là des pierres précieuses, ailleurs la peinture sur toile. Cette franchise du travail ne nuit pas à la translucidité ; rarement, au contraire, on rencontre dans nos monuments des verrières qui laissent passer une lumière plus abondante.

A tous égards, ce travail de M. Bulteau nous a paru supérieur à tout ce qui s'est fait à Reims depuis la résurrection de la peinture sur verre.

La commission a pensé que l'Académie, qui a déjà encouragé les essais de différents peintres-verriers de Reims, devait signaler le progrès incontestable que nous lui signalons. Elle a été unanime pour vous demander de décerner une médaille de vermeil de première classe à M. Bulteau.

Digitized by Google

COMMISSION D'INDUSTRIE

RAPPORT DE M. BOUTY

MEMBRE TITULAIRE.

De l'art à l'industrie et à la science, il n'y a souvent qu'un pas. Dans l'industrie, l'art et la science se prêtent un mutuel appui, et pour être durable, l'œuvre du mécanicien doit être aussi l'œuvre d'un artiste. A ce point de vue, il serait difficile de trouver de petits appareils plus ingénieux et mieux faits que les machines inventées par M. Tricout pour doser et pour transvaser les vins de champagne.

L'organe principal de ces machines est un robinet nouveau que son inventeur a soumis au jugement de l'Académie. La pièce essentielle de ce robinet est un disque d'argent percé excentriquement d'un orifice circulaire, et dont la face intérieure rodée s'applique sur la face extérieure rodée aussi d'un disque de cristal, percé d'un orifice qui prolonge le conduit d'écoulement. Le disque d'argent tourne autour de son axe à l'aide d'une clef placée extérieurement, et présente à l'orifice de la plaque de cristal soit son plein, soit son propre orifice, suivant que le robinet est fermé ou ouvert.

Le choix heureux de la nature des surfaces inaltérables par les liquides avec lesquels elles doivent

Digitized by Google

se trouver en contact, et la disposition même du robinet qui ne retient pas sensiblement de liquide dans son intérieur quand il est fermé, le rendent extrêmement propre à l'usage qu'on en fait dans les appareils destinés à la manutention des vins. Il ne donne aucun mauvais goût aux liquides, et comme il ne se forme pas de dépôt entre les surfaces rodées, la fermeture demeure indéfiniment étanche.

Du reste, il semble que le robinet inventé par M. Tricout pourrait s'appliquer à toute sorte d'usage, soit tel qu'il est, soit avec de légères modifications. Les épreuves tentées jusqu'ici dans cette voie sont cependant trop peu nombreuses et ont duré trop peu de temps pour qu'on puisse porter un jugement définitif à cet égard.

Mais le service rendu par M. Tricout à l'une des grandes industries locales a paru assez important pour motiver la décision de l'Académie. En accordant à l'inventeur une médaille en vermeil de première classe, elle a voulu le récompenser des résultats acquis, et en même temps l'encourager à tenter des essais qui peuvent amener d'intéressantes applications.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. SOULLIÉ

Membre titulaire

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE POUR 1874

Messieurs,

L'Académie n'a pas été heureuse, cette année, dans le concours qu'elle ouvre tous les ans aux poètes. Neuf auteurs seulement y ont pris part, et même les deux derniers paraissent n'en faire qu'un.

Le numéro 8 est un volume entier imprimé en 1873, et dès lors non inédit. L'auteur, anonyme dans le titre, prend un pseudonyme dans le prologue, où il nous dit :

Jean Lenoir est mon nom...

Quoi qu'il en soit, les *Cris du cœur* ou *Némésis, par un paysan Champenois* qui nous semble être de la ville, sont inspirés par le patriotisme et, plus encore, par la haine de la Prusse. Mais ces sentiments, que partagent les lecteurs, sont exprimés d'une façon trop insuffisante. La forme en est prosaïque et inexpérimentée, le style souvent diffus et sans harmonie.

Le n° 9 est un *Conte Rémois* assez piquant, mais beaucoup trop long, et d'un assez lourd enjouement.

Digitized by Google

Le ton ampoulé de l'épiloque contraste d'une manière étrange avec la légèreté du poème et du sujet.

Des sept autres pièces de poésie, quatre sont trop faibles pour nous y arrêter. *Le Voyage d'un ange* a pour sujet le retour à la vie d'un enfant mort qui demande et obtient de renaître pour consoler sa mère. Cette idée, empruntée à Victor Hugo, pouvait offrir de l'intérêt ; mais la composition est obscure et vicieuse, le style bizarre et sans charme.

Plus faible encore est la pièce intitulée : *Ma part.* C'est l'expression d'une plainte et d'une résignation sans portée parce qu'elle est sans objet. Nous n'y avons vu qu'un pastiche effacé de Lamartine, moins sa mélancolie profonde et sa suprême distinction.

Le souvenir d'un petit poème de Lamartine écrase également la pièce suivante. Sous le titre de : *Premières neiges*, la jeunesse y est comparée à une branche d'amandier. Cette comparaison un peu banale n'est pas ravivée par la grâce des détails.

Le n° 6 est une exhortation patriotique *aux Poètes.* Les sentiments en sont honnêtes ; mais, outre qu'elle est trop courte, le style manque de précision et d'éclat.

Les trois pièces dont il me reste à vous entretenir l'emportent de beaucoup et méritent plus d'attention. *Les Primevères* se composent de sept petits poèmes ayant tous rapport, excepté le premier, à un amour naïf et délicat. Après une déclaration en vers médiocres, le poète, ou plutôt l'amoureux, consulte des marguerites dont les pétales lui font successivement toutes les réponses bien connues : *un peu*, *beaucoup*, etc., et tour à tour l'enchantent et le désespèrent. C'est la meilleure de toutes ces petites pièces. Le

Digitized by Google

Bouquet, qui la suit, est traité d'une manière agréable et facile ; bien que les rimes plates ne conviennent pas aux vers de huit syllabes. Les autres morceaux renferment de jolis détails, mais pèchent par le vice de la composition et l'inégalité du style. Les derniers ne sont pas achevés, et l'ensemble devrait être soumis à une révision sévère.

Le *Cri d'alarme* est d'un ordre beaucoup plus élevé. Dans une protestation quelquefois éloquente contre les poètes corrupteurs, l'auteur flétrit ces écrits scandaleux qui démoralisent de nos jours toutes les classes de la société et surtout les classes ouvrières.

La coupe du poison passe de main en main,
Au palais aujourd'hui, dans l'échoppe demain !
Le cocher sur son siége, au prix de cinq centimes,
Se repaît à loisir de neuf ou dix gros crimes.
Mordant au même appât, pour un sou chaque soir,
Le peuple par degrés désapprend le devoir.
Car est-il sous les cieux rien de plus délétère
Que ces feuillets noircis de meurtre et d'adultère?

L'auteur, poursuivant cette critique de la mauvaise littérature, fait en passant le procès, au nom de la morale, à Alfred de Musset, tout en admirant son génie poétique. Malheureusement il n'exprime pas toujours ses nobles sentiments d'une façon correcte et originale. Il ne sait pas éviter les redites, le lieu commun ni la monotonie. Mais son plus grand défaut est, selon nous, l'incohérence des métaphores, qui suppose moins de jugement que de chaleur, et moins de goût que de facilité. Cet abus du style figuré, fruit de lectures faites sans réflexion, dépare un trop grand nombre de poèmes de nos jours, et,

Digitized by Google

en choquant tout lecteur sérieux, condamne les auteurs à l'oubli malgré des qualités réelles de pensée et d'imagination. On en jugera par les vers qui commencent et par ceux qui terminent le poème.

Sur la corde d'airain jette le cri d'alarme ;
Sur ton luth indigné laisse éclater ton cœur.

Quelle image ces vers offrent-ils aux yeux et à la pensée ?

Peut-on *jeter un cri sur une corde* et *laisser éclater son cœur sur un luth ?* Ne faut-il pas que toute métaphore soit aussi juste au sens propre et matériel qu'au sens moral et figuré ? A la fin de la pièce nous lisons :

Au fléau dévorant opposons le remède.

Un fléau, étant dans le sens propre un instrument à battre blé, ne peut rien dévorer, et l'on n'a besoin contre lui d'aucun remède. Il bat, il foule, il écrase, jusqu'à ce qu'on l'écarte ou qu'on le brise. Mais ce n'est pas tout, le remède que l'auteur propose, c'est un levier, et le levier d'Archimède :

L'amour du bien, voilà le levier d'Archimède ;
Que les cœurs généreux en soient le point d'appui.

Sans l'exactitude du langage, le goût se perd ; et cette perte, sans être aussi grave que celle des mœurs, l'est assez pour que l'Académie cherche à la prévenir. Voilà pourquoi elle n'a pu couronner le *Cri d'alarme*, malgré les bons sentiments dont il est l'expression.

Il me reste à parler d'une pièce intitulée : *Poème familier de la guerre*. C'est le récit d'un épisode

Digitized by Google

vrai ou imaginaire de la guerre contre la Prusse. Une mère et une fiancée, apprenant qu'un soldat, objet de leur amour, a été blessé à Wœrth, partent pour aller le soigner ; après un long et pénible voyage, elles trouvent enfin un de ses compagnons d'armes qui leur montre un tombeau ; la jeune fille maudit les meurtriers et la mère expire de douleur. Ce poème, assez bien composé, malgré un épisode inutile, annonce du cœur et du talent ; avec des moyens assez simples et par quelques traits forts et expressifs, il excite l'intérêt et même l'émotion. Nous en citerons le discours de la fiancée, à la nouvelle de la blessure de François, le jeune soldat.

Quand le premier instant de chagrin fut passé,
Combattant les sanglots de son sein oppressé :
O mère ! s'écria la pâle jeune fille,
Votre deuil est mon deuil : frêle enfant sans famille,
Sans soutien, à quatre ans orpheline, je dois
Tout ici-bas à vous, vous seule avec François ;
Et puisque votre fils est pour moi plus qu'un frère,
Que vous me permettez de vous nommer ma mère,
Oui, je sacrifierais *la moitié de mes jours*
Pour le voir, lui parler, et lui porter secours.
S'il n'était pas si loin du pays ! mais qu'importe ?
Nous irons ! vous l'aimez, je l'aime et je suis forte !
Nous prierons le bon Dieu de nous tendre la main,
Et de nous protéger dans ce rude chemin.
Si nous pouvions bientôt le soigner, il me semble
Que nous le sauverions. Mère, partons ensemble,
Dès demain ! — J'y pensais, dit la mère à genoux.

A côté de ce passage et d'autres estimables, on trouve des morceaux médiocres, des taches, des négligences, des vers faibles et mal coupés, même parmi ceux que j'ai cités, du remplissage, et enfin ce

Digitized by Google

qu'on appelle du procédé plutôt que de la vraie poésie. Le discours de la jeune fille devant la tombe de son fiancé, quoique excusable par sa douleur, est trop long et excessif dans sa haine contre les soldats allemands qui l'on tué, et qui, comme les soldats français, ont le triste et terrible devoir de donner et de braver la mort sur le champ de bataille. L'Académie, sans nier les qualités de ce poème, a été plus sensible à ses défauts, et, se rappelant les pièces couronnées par elle dans les années précédentes, elle n'a pas cru pouvoir lui accorder de prix non plus qu'à aucune des pièces présentées au concours.

Loin de vouloir décourager les poètes par ce résultat, elle espère recevoir et couronner l'an prochain des pièces aussi irréprochables par la pensée et le sentiment, et plus parfaites d'exécution. Ce qui manque en effet plus que la justesse ou la force de l'idée, ou l'art de la composition, c'est la correction de la forme, la pureté du goût et le soin des détails, sans lesquels il n'y a pas d'art d'écrire. La poésie encore plus que la prose, exige cette justesse et cette élégance soutenue du style qui charment continuellement le lecteur, et qui sont nécessaires à l'inspiration la plus heureuse, pour qu'elle produise tout son effet.

Digitized by Google

CONCOURS DE L'ANNÉE 1874

—

PRIX ET MÉDAILLES

L'Académie décerne à M. Ténault une médaille d'argent pour son *Histoire de la commune de Valmy* (Marne);

Au Frère Apollinaire-Marie, des écoles chétiennes, une médaille d'argent, pour la carte et le plan qu'il a dessinés pour l'*Histoire du Châtelet-sur-Retourne* couronnée l'an dernier.

A M. Tricout, une médaille de vermeil de 1re classe, pour le robinet de son invention et l'application qui en a été faite à la manutention des vins.

A M. Bulteau, pour les trois verrières peintes sorties de ses ateliers et posées dans l'église de Saint-Remy, une médaille de vermeil de 1re classe.

Digitized by Google

PROGRAMME DES CONCOURS

OUVERTS

POUR LES ANNÉES 1875 ET 1876

PRIX A DÉCERNER EN 1875

—

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

1re QUESTION

Histoire des Archevêques de Reims Jacques et Jean Juvénal des Ursins.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 *francs.*

2e QUESTION

déjà mise au concours en 1871

Etude sur la vie, l'administration et les travaux littéraires de Louis-Jean Lévesque de Pouilly, né à Reims en 1691 et lieutenant des habitants en 1746.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 *francs.*

3e QUESTION

Histoire populaire de la Ville de Reims.

Cette histoire, tout en remontant aux époques les plus reculées, n'admettra que les faits prouvés, ou ceux acceptés

Digitized by Google

par une tradition incontestée ; elle s'abstiendra de toute discussion sur les faits obscurs ou douteux ; elle comprendra les événements qui ont influé sur la Ville, au point de vue religieux, politique, militaire, communal, industriel, commercial, artistique ; elle relatera les transformations topographiques de la Ville, fortifications, monuments, voirie ; elle fera connaître ses établissements civils et religieux, suivant les différentes époques ; les hommes célèbres qui y sont nés.

Les concurrents s'attacheront à donner à leur travail des limites et une précision qui permettent d'en faire un livre accessible au plus grand nombre et de le faire entrer dans le cadre de l'enseignement primaire ; ils s'inspireront surtout de cette pensée, que notre histoire locale doit avoir pour but de faire vénérer et aimer l'antique cité à laquelle nous appartenons, en même temps que la grande Patrie.

Le prix consiste en une médaille d'or de 500 *francs.*

4e QUESTION

Monographie d'une commune importante du diocèse de Reims, soit ancien, soit nouveau.

A l'histoire des principaux événements dont la commune fut le théâtre, depuis son origine jusqu'à nos jours, les auteurs joindront l'étude des institutions qui y furent en vigueur, la seigneurie, la justice, l'impôt, le régime municipal, l'instruction, l'assistance publique, etc., sans négliger les principales industries du pays, les moyens de transport, les usages, les traditions, les changements survenus dans les mœurs, etc.

Ils éviteront, sur ces divers points, de s'engager dans des considérations générales.

Ils compléteront l'étude du pays par un aperçu géologique du sol, par l'indication des produits qu'on en tire et des diverses cultures qui y sont distribuées, par celle des chemins et des cours d'eau qui le traversent, des lieuxdits et des points dignes de remarque, par la description des monuments existants ou détruits.

Digitized by Google

Les archives de la ville de Reims, section ecclésiastique, et celles du département, à Châlons, offrent des documents sur la plupart des communes du diocèse.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 *francs.*

—

LÉGISLATION

QUESTION

déjà mise au concours en 1873

De la législation rurale en 1791. Progrès dont elle était susceptible et ce qu'il serait utile d'en conserver.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 *francs.*

—

SCIENCE ET INDUSTRIE

1re QUESTION

déjà mise au concours en 1873

Tracer une carte agricole de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims. Y indiquer d'une manière apparente la division du sol en terres arables, friches, vignes, bois d'essences diverses, prés, prés-marais, tourbières, etc. Noter les carrières de pierre à bâtir, de moellons, de craie, de silex, de grève, de cendres piryteuses, etc. Faire connaître la composition chimique des principales variétés de terrains, avec l'étendue qu'elles occupent et la nature des sous-sols correspondants.

L'Académie désire qu'en étudiant la composition chimique des terrains calcaires, on recherche spécialement s'ils ren-

Digitized by Google

ferment du phosphate de chaux naturel et dans quelle proportion.

Les auteurs pourront consulter utilement et même prendre pour guide la remarquable carte agricole du département de Seine-et-Marne récemment publiée par M. Delesse, ingénieur en chef des mines. (Savy, éditeur, rue Hautefeuille, 16.)

Ils trouveront en outre des renseignements précieux dans la carte géologique de la Marne de MM. Buvignier et Sauvage.

Le prix, pour cette question, consiste en une médaille d'or de 500 *francs.*

2e QUESTION

déjà mise au concours en 1873

Indiquer la composition chimique des briques réfractaires généralement employées à Reims : exposer les raisons qui peuvent déterminer à employer de préférence celles de telle ou telle provenance.

L'Académie invite les auteurs à s'attacher particulièrement au point de vue local de la question ; — et, dans l'étude des terres propres à faire des briques, à donner surtout leur attention à celles qui se trouvent dans les environs de Reims.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 *francs.*

—

POÉSIE

Bazeille, épisode de l'invasion.

Le prix, pour ce sujet, consiste en une médaille d'or de 200 *francs.*

Les poèmes envoyés devront avoir au moins 100 vers.

Des médailles seront décernées en outre aux auteurs des

Digitized by Google

meilleures pièces de vers qui seront adressées à l'Académie, quel qu'en soit le sujet.

Ces médailles seront décernées en séance publique.

D'autres distinctions pourront être accordées aux auteurs dont les mémoires, sans atteindre la première place, répondront le mieux aux désirs de l'Académie.

Les mémoires ne devront avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le secrétaire général, avant le* 15 *Mars* 1876, *terme de rigueur.*

Les auteurs, ne devant pas se faire connaître, inscriront leur nom et leur adresse dans un billet cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie, les auteurs ne pourront en disposer sans son autorisation.

L'Académie distribuera aussi des médailles d'encouragement aux auteurs des travaux qui lui seront soumis, en dehors des concours indiqués ci-dessus.

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER EN 1875

—

SCIENCES ET INDUSTRIE

Histoire et description des travaux exécutés ou projetés à différentes époques pour amener à Reims les eaux nécessaires à l'alimentation et à l'industrie.

Le prix consiste en une médaille d'or de 500 *francs.*

—

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

1re QUESTION

Notice historique et descriptive des monuments civils ou religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims (excepté ceux de Fismes et de Bourgogne, pour lesquels des médailles ont été décernées en 1864 et 1869).

Les auteurs feront connaître les églises, maisons religieuses, châteaux, camps ou enceintes fortifiées, tumulus, ruines, inscriptions, meubles précieux qui existent dans chaque commune du canton ; les villages, églises, châteaux, aujourd'hui détruits, qui se trouvaient sur son territoire ; les noms qu'ont portés ces localités aux différentes époques de leur histoire ; le tracé des anciennes voies qui les mettaient en communication ; enfin les découvertes d'antiquités qui y ont été faites.

Ils devront se borner, pour les détails historiques, légendaires ou autres, à un exposé substantiel et sommaire ; et, en ce qui concerne les monuments, aux détails rigoureusement

Digitized by Google

nécessaires pour en faire connaître l'époque, le plan et les points véritablement curieux.

Ils indiqueront en note les sources consultées pour la partie historique du travail, de façon à ce que le lecteur puisse s'y reporter.

Le prix, pour cette question, consiste en une médaille d'or de 300 *francs.*

—

2e QUESTION

Etude sur Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 *francs.*

3e QUESTION

Histoire de l'abbaye d'Avenay.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 *francs.*

—

Les mémoires devront être envoyés, en observant les formalités indiquées ci-dessus, avant le 15 *Mars.*

Reims, le 10 août 1874.

Le Secrétaire général,
CH. LORIQUET.

Le Président,
V. DIANCOURT.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES COMPOSANT L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Au 30 Juillet 1874.

Bureau pour l'année 1873-1874.

Président,	MM. PIÉTON.
Vice-Président,	DIANCOURT.
Secrétaire général	CH. LORIQUET.
Secrétaire-archiviste,	DEGLAIRE.
Trésorier.	A. MENNESSON.
Membres du conseil d'administration,	GOSSET père.
	TOURNEUR.
	MALDAN.

Membres titulaires (par rang d'ancienneté).

MM. FANART (L), membre de l'Académie de Sainte-Cécile de Rome.

DUQUENELLE, ancien pharmacien, associé de la Société des antiquaires de France, conservateur adjoint du Musée.

Digitized by Google

MM. Clicquot (F.-L.), propriétaire.
Tourneur (l'abbé), vicaire général du diocèse.
Gosset père, architecte, adjoint au Maire.
Paris (H.), avocat, Maire de Reims.
Midoc (L.-H.) (⊗ A.), greffier du Tribunal de commerce, adjoint au Maire.
Loriquet (Ch.) (⊗ A.), conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée de la ville, associé de la Société des Antiquaires de France, correspondant du ministère de l'Instr. publ. pour les travaux historiques.
Goda, notaire, secrétaire du Comice agricole.
Soullié (Pr. (⊗ I.), docteur ès-lettres, ancien professeur de l'Université.
Galliet (⊗ A.), professeur à l'Ecole préparatoire de médecine.
Leseur, avocat, président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.
Villeminot (✻), manufacturier, membre du Conseil municipal.
Piéton, avocat.
Martin (Ch.), rédacteur en chef du *Courrier de la Champagne*.
Givelet (Ch.), propriétaire, inspecteur de la Société française d'archéologie.
Varennes (✻), président du Tribunal civil.
Thomas, député, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine.
Jullien (Th.), ancien magistrat, membre de la Société d'acclimation.
Luton (⊗ A.), professeur suppléant à l'Ecole préparatoire de médecine.

Digitized by Google

MM. Doyen, professeur suppléant à l'Ecole préparatoire de médecine, membre du Conseil municipal.

Jacquenet (l'abbé), protonotaire apostolique, curé de Saint-Jacques.

Coze, directeur de l'usine à gaz.

Deglaire (l'abbé), (⊗ A.), chanoine titulaire, aumônier du Lycée.

Lantiome, avocat.

De Brimont (A.), (✠), propriétaire.

D. Maldan (✻, ⊗ I.), directeur de l'Ecole préparatoire de médecine.

Cerf (l'abbé), chanoine honoraire, trésorier de Notre-Dame.

Duchateaux, avocat, président du Comice agricole, membre du conseil général.

Elambert, avocat, suppléant du juge de paix du 2me arrondissement.

Gosset (Alf.), architecte.

Dauphinot (S.) (✻, ⊗ A.), manufacturier, député, président de la Chambre de commerce.

Lasserre, avocat, membre du Conseil général et du Conseil municipal.

Lemoine, docteur ès-sciences, pofesseur à l'Ecole préparatoire de médecine.

Lalande, (⊗ I.), proviseur du Lycée.

Jacquemin. juge au Tribunal civil.

Diancourt, membre du Conseil municipal.

Cornet, professeur de seconde au Lycée.

Bouty, docteur ès-sciences, professeur de physique au Lycée.

Butot, vicaire général du diocèse.

A. Werlé, négociant.

Digitized by Google

Membres honoraires élus dans l'année 1873-1874.

MM. VANIER, ancien membre titulaire, président du Tribunal civil de Meaux.

MALLET, ancien membre titulaire et ingénieur des Ponts-et-Chaussées.

Membres correspondants.

MM. BOUGARD, docteur-médecin à Bourbonne-les-Bains.

F. LESCUYER, propriétaire à Saint-Dizier.

DESSAILLY (l'abbé), curé de Witry-lès-Reims, lauréat d'un concours d'histoire.

L. GUIBERT, homme de lettres à Limoges, lauréat d'un concours de poésie.

Eug. DEULLIN, négociant et bibliophile à Epernay.

GROSJEAN, médecin à Montmirail.

A. NEYMARCK, économiste, directeur du journal *le Rentier*, à Paris.

Membre décédé.

Mgr LANDRIOT, archevêque de Reims, président d'honneur.

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie nationale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1873-1874

I. — OUVRAGES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Etude sur le mouvement de la population et sur les affections épidémiques qui ont régné au Havre durant les années 1871 *et* 1872, par le docteur Lecadre, in-8°.

Dicquemare et Lesueur, par le même. 1874, in-8°.

Louis Guibert. *Les Employés de préfecture.* 1870, in-8°.

Quelques mots sur la surveillance légale, par le même. 1870, in-8°.

De la grève, du travail et du capital, par le même. 1871, in-16.

Crucifixa, par le même. 1863, in-8°.

Les Oiseaux dans les harmonies de la nature, par M. F. Lescuyer. 1872, in-8°.

Coup d'œil historique sur la méthode des injections sous-cutanées à effet local, par le docteur A. Luton.

Saint Nicaise a-t-il été martyrisé en 407 *par les Vandales, ou en* 451 *par les Huns ?* par M. l'abbé Cerf. 1873.

Annales de l'Eglise de Reims (1787 à 1804). *Le Clergé rémois pendant la grande Révolution*, par le même. 1873, in-8°.

Le prophète Isaïe traduit en vers français, par M. Soullié. 1874, in-8°.

Le fraisier, sa culture, par le comte Léonce de Lambertye. 1873, in-18.

Conseils sur la culture du melon, par le comte Léonce de Lambertye, in-18.

Digitized by Google

Conseils sur les semis et la culture de légumes en pleine terre, offerts aux habitants de la campagne du département du Rhône, par le même, in-18.

De la nécessité d'un conseil supérieur des finances, par Alf. Neymarck. 1874, in-8.

Vie de saint Walfroi. Notice historique sur la restauration du pèlerinage, par M. l'abbé Tourneur, 2e édit. 1874, in-12.

Archéologie littéraire. Essai de Tablettes liégeoises, par Alb. d'Otreppe de Bouvette, 99e livraison.

Démocharès ou une fausse étymologie du mot mouchard, par M. l'abbé Corblet. 1874, in-8o.

Passim, par M. Etienne Gallois. 1874, in-12.

La Réforme judiciaire en Angleterre et en France, par M. Ern. Bertrand, in-8o.

Moralité comparée des classes ouvrières, par le même, in-8o.

Rapport sur l'âne et l'oie réhabilitée, de M. Ch. Bataillard, par M. Bourguin, in-8o

Le Cultivateur de la Champagne, par M. Ponsard. 1873 juillet-décembre, 1874 janvier-juillet.

Le cabinet historique, publié par M. Louis Paris. 1873 avril-juin, octobre-décembre ; 1874 janvier-juin.

Notice historique sur la commune de Gadancourt, par M. Mercier. 1874, in-8o.

II. — PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Académie des sciences de Besançon. Séance publique du 25 août 1873.

Annales de la société d'agriculture d'Indre-et-Loire, 1873, mai-décembre.

— de la société d'émulation des Vosges, t. XIV, 1er cahier.

— de la société archéologique de Namur, t. XII, 3e livraison.

— de la société historique de Château-Thierry, 1872.

— de la société académique de Nantes, 1873, 2e sém.

— de l'académie de Mâcon, t. X et XI.

— de la société des lettres des Alpes-Maritimes, t. II.

Digitized by Google

Annuaire de la société philotechnique, 1873.
Bulletin de l'académie Delphinale, 1872, 1873.
— de la société de géographie, 1873 juin-décembre, 1874 janvier-mai.
Bulletin de la société protectrice des animaux, 1873 mai-décembre, 1874 janvier-juin.
— de la société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1872 juin-décembre ; 1873 ; 1874 janvier-mars.
— de la société agricole et industrielle d'Angers, 1872 3e et 4e trim., 1873 1er et 2e trim.
— de la société archéologique de Béziers, 2e série, t. VII, 1re livraison.
— de la société d'agriculture de la Haute-Saône, 3e série, no 4.
— de la société Nivernaise, 1873, 1874.
— de la société d'agriculture de la Sarthe, 1873-1874.
— de la société d'histoire naturelle de Toulouse, 7e année, 2e et 3e fascic.
— de la société d'agriculture d'Angers, 1872 octobre-décembre.
— de la société d'agriculture du Gard, 1874 janv.-mars.
— de la société d'horticulture de l'arrondissement d'Epernay, 1874 janvier-avril.
— de la société archéologique du Midi de la France, 1874 no 1.
— de la société des antiquaires de Picardie, 1874 no 1.
— de la société archéologique de Soissons, t. 3e, 2e série (1862).
— de la société d'émulation du département de l'Allier, 1874, 1re et 2e livraison.
— de la société académique du Var. Concours de poésie, d'histoire et d'archéologie ouverts à Toulon. Poésies et mémoires couronnés le 7 juin 1873. Nouv. série, t. VI.
Bulletins de la société des antiquaires de l'Ouest, 1873 4e trim. ; 1874 1er trim.
— de la société de statistique des Deux-Sèvres, 1872 décembre, 1873 janvier-octobre.
Extrait des travaux de la société d'agriculture de la Seine-Inférieure, 1862-1872.

Digitized by Google

Journal du comice agricole de l'arrondissement de Mézières, 1873 nos 1-3, 1874 nos 1-4.

Mémoires de la société nationale d'agriculture d'Angers, t. XV, nos 3 et 4.

— de la société académique d'agriculture de l'Aube, 1872.

— de l'académie des sciences de Toulouse, 1873.

— de la société d'agriculture du département de la Marne, 1872-1873.

— de la société d'agriculture d'Orléans, 1873, 3e et 4e trim.; 1874, 1er et 2e trim.

— de la société d'émulation d'Abbeville, 1869-1872.

— de la société d'agriculture, de sciences de Douay, 1870-1872.

— de la société nationale académique de Cherbourg, 1873.

— de la société nationale des antiquaires de France, 1873, 4e série, t. IV.

— de la société des antiquaires de Picardie, 3e série, t. III.

— de la société littéraire, historique de Lyon, 1872 1873.

— de la société archéologique du Midi de la France, t. X, 5e livraison, années 1872 et 1873.

— de l'académie des sciences de Clermont-Ferrand, 1872.

— de l'académie du Gard, 1872.

Memoirs of the literary and philosophical society of Manchester, 1871.

Recueil des travaux de la société médicale d'Indre-et-Loire, 1873 1er sémestre.

— de la société des sciences de Tarn-et-Garonne.

Revue des sociétés savantes des départements, 1872 novembre-décembre, 1873 janvier-décembre.

Smithsonian institution. Contributions to knowledge, vol. VIII, 1873.

Société médicale de Reims, 1871 no 10, 1872 no 11.

— scientifique et littéraire des Pyrénées Orientales, 1868.

— des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, t. IV, 2e bulletin.

Digitized by Google

Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, janvier-décembre 1873.

— des sciences et arts de Vitry-le-François, du 7 juillet 1870 au 10 octobre 1872.

— des sciences naturelles et historiques de Cannes, 1873 n° 3.

— académique des sciences, arts de St-Quentin, 3e série, t. XI.

L'Investigateur, 1873 mai-juillet, septembre-décembre ; 1874 janvier-mai.

III. — HOMMAGES DIVERS ET JOURNAUX.

Journal d'éducation populaire. 1873 août-septembre.

Romania. 1873 juillet, octobre ; 1874 janvier, avril.

Dictionnaire topographique du département de la Dordogne, par M. le vicomte de Gourgues. 1873, in-4°

Chambre de commerce de Reims. *Exposition universelle en 1873 à Vienne. Notes sur Reims et le département de la Marne*, broch. in-4°.

— — *Traités de commerce avec l'Angleterre et la Belgique. Réponse à la commission parlementaire*, in-4°.

— — *Réponses au questionnaire sur les conditions du travail en France*, in-4°.

— — *Séances et travaux.* Août 1872 à janvier 1873, in-4°

— — *Commerce des vins mousseux. Mouvement à partir de* 1844, in-4°.

Mémoire critique sur le fonctionnarisme et la bureaucratie en France, par un ancien fonctionnaire, in-12.

De l'influence des lois sur la répartition des richesses, par T. N. Benard. 1874, broch. in-8°.

Table générale des Bulletins du comité des travaux historiques et de la Revue des sociétés savantes, par M. Octave Teissier. 1873.

Digitized by Google

Vie de Thomas Langevin de Pontaumont, par A. Regnault. 1854, in-18.

Conférence sur la réforme fiscale faite à Paris-Poissy le lundi 2 mars 1874, par M. Menier, in-18.

Revue scientifique de France et de l'étranger, 3e année, 2e série, nº 8.

Nouveau manuel des ordinations, par M. l'abbé Vidieu. 1867, in-12.

Catéchisme de Paris expliqué aux gens du monde, par le même. 1869, in-12.

Germain Picard. *Violettes et roses*. IIe série, in-18.

Division fondamentale des sciences, suivie de lettres sur la division des pouvoirs et le gouvernement le meilleur, par Bernard Pequin, 7e édition, in-12.

La Presse. 29 décembre 1868 ; 9 et 19 janvier 1869.

Le bibliophile de Normandie. 1874 juillet.

Revue archéologique. Découvertes récentes faites dans le Forum romain, par M. Ch. Lucas, architecte, in-8º.

L'empereur architecte Adrien. Etude antique, par le même. 1869.

Note sur le monument des sources de la Seine, par le même. 1869.

Souvenirs du congrès international archéologique de Bonn. Bonn et ses environs, Cologne. Notes diverses, par le même. 1869.

Les temples et églises circulaires d'Angleterre, par le même. 1871.

L'architecture en Portugal, par le même.

Assurances sur la vie. Conseils aux personnes qui veulent s'assurer, par M. Delmas, 4e édit., in-24.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. PIÉTON

PRÉSIDENT ANNUEL DE L'ACADÉMIE

Aux obsèques de Mgr LANDRIOT, Archevêque de Reims.

Messieurs,

L'Académie ne doit pas seulement, en ce grand deuil public, s'unir à l'émotion générale : elle apporte, à la mémoire de Monseigneur Landriot, le tribut particulier de son respect et de sa reconnaissance : elle comprend, suivant le mot d'un poète, tout ce qui tombe dans la froide demeure où descend ce cercueil !

Elle perd son Président d'honneur et son hôte.

Monseigneur Landriot a continué les traditions bienveillantes du vénéré fondateur de notre compagnie, le Cardinal Gousset :

Il a maintenu, dans son palais archiépiscopal, le siége de nos séances : il appliquait ainsi, avant même de prendre place parmi nous, ou plutôt à notre tête, cette parole de saint Paul, devenue l'épigraphe du

Digitized by Google

discours qu'il prononçait, comme Président annuel, le 23 juillet 1868 : *oportet episcopum esse hospitalem.*

Et quand nous sommes allés à lui, le sollicitant de venir à nous, pour l'honneur et l'exemple de notre société, il nous a si courtoisement accueillis, qu'il semblait être notre obligé, lui qui nous accordait une faveur.

C'était une faveur, en effet : ce qui lui manquait, comme à tous les grands travailleurs, n'était-ce pas le temps ? et, parmi les occupations incessantes qui absorbaient sa vie, il nous donnait beaucoup, en prenant sur son repos pour vivre au milieu de nous.

C'est ainsi qu'il nous a apporté les prémices enviées de ses dernières œuvres : il nous a, de plus, laissé la joie de se faire connaître à nous, dans cette sorte d'intimité qui nait de toute réunion périodique : chacun a pu apprécier en lui l'écrivain d'élite et l'éminent orateur ; peu savent, comme nous, ce qu'était sa causerie si vive et si fine, pleine de traits et de souvenirs.

Depuis trop longtemps, il avait cessé de nous appartenir : le travail minait sa vie, et, avant qu'un dernier voyage l'enlevât pour ne le rendre que durant quelques semaines à notre ville, il était perdu pour nous, sans que la tristesse de l'absence pût être adoucie par l'espoir d'un véritable retour.

Il ne nous oubliait pas : maintes fois il nous a fait exprimer son regret de n'être plus avec nous, en ajoutant que bientôt nous le reverrions.

La maladie a été plus forte que sa volonté : il est tombé au milieu de son labeur. Son existence, du

Digitized by Google

moins, a été noblement remplie : elle est comme un de ces bons livres dont on peut sûrement feuilleter toutes les pages.

Et quand tant de souffrances lui ont fait pressentir la mort, il l'a attendue, résigné, avec la foi qui lui faisait voir distinctement, à travers les ombres du dernier sommeil, l'aurore d'une vie nouvelle.

Digitized by Google

Digitized by Google

LITTÉRATURE

LE GOUT DES LIVRES

Lecture faite par M. DIANCOURT

A la Séance publique du 30 Juillet 1874.

Le goût des livres a été de tous les temps ; il est de tous les âges et de toutes les conditions ; les dames revendiquent l'honneur de partager avec nous cette passion innocente, et l'une d'elles a dit au nom de toutes :

Comment ne pas aimer un livre ? C'est une âme.
A l'oreille du cœur il nous parle tout bas ;
Il est le seul ami qu'on permette à la femme,
Et le seul que le temps ne nous enlève pas.

La tribu des bibliophiles a laissé sa trace à toutes les époques de l'histoire ; et sans remonter aussi loin dans le passé que cet érudit allemand qui a écrit un traité sur les bibliothèques anté-diluviennes, on peut dire des livres qu'ils ont commencé avec la civilisation, dont ils sont les instruments et les témoins, et qu'ils dureront autant qu'elle.

Mais il y a parmi eux et parmi ceux qui les ai-

Digitized by Google

ment des différences à reconnaître et un classement à faire. Sans entrer dans le détail infini d'une classification interminable, nous diviserons les livres et les amateurs en deux groupes : d'un côté les ouvrages d'étude ou de délassement, vaste champ ouvert à tous ceux qui savent lire ; de l'autre les ouvrages de luxe et de curiosité, domaine restreint d'un public raffiné qui ne lit guère.

Il y a peu à dire sur les livres ordinaires ; ce sont des outils dont chacun fait provision, suivant ses goûts, ses aptitudes, sa profession. On peut appliquer à leurs propriétaires le mot de Buffon sur le style et l'aphorisme paradoxal de Brillat Savarin, qui devient une vérité quand ce sont les prédilections de l'esprit, et non celles de l'estomac, qu'on prend pour *criterium* de la valeur des gens. Les collections publiques, qui s'adressent à tous, sont d'immenses encyclopédies où chacun doit trouver le mot qu'il cherche. La bibliothèque d'un particulier doit se spécialiser. Quand un amateur enserre dans son éphémère collection toutes les branches détachées de l'arbre de la science, cet amas de bois mort, qu'un lien si fragile rassemble, est plus souvent un fagot qu'un faisceau. Loin de se prêter une mutuelle vigueur, ces connaissances disparates sont frappées de stérilité et ne reprennent de valeur qu'au jour de leur dispersion.

Ces livres, venus on ne sait d'où, rassemblés on ne sait pourquoi, ne sont là que pour décorer la muraille, et leur propriétaire n'est souvent que leur gardien. Celui qui dans les livres aime autre chose que le dos, doit se créer une bibliothèque conforme à ses goûts et à ses idées : pour lui, l'intérêt de l'ou-

Digitized by Google

vrage aura toujours le pas sur la beauté du volume ; il fuira les dangers de la manie ; il s'arrêtera sur la pente où glisse l'amateur exigeant, *acer amator*, comme l'appelle Cicéron, qui, dans ses choix, tient moins de compte du contenu que du contenant, et qui, lorsqu'il achète un ouvrage, demande s'il est beau avant de s'informer s'il est bon.

Cet amoureux peu platonique des beautés extérieures du livre, rejetterait sans hésitation un bon ouvrage dont l'état matériel ne serait pas irréprochable ; mais il résisterait difficilement, ou plutôt ne résisterait pas à la tentation d'en acquérir un mauvais réunissant les conditions qui classent un bouquin au rang des livres de prix.

« Ces sortes de bibliothèques sont naturellement » très-incomplètes, dit M. de Sacy ; on n'y admet » guère de livres nouveaux, d'éditions récentes, » quand même ces éditions seraient fort supérieures » aux anciennes. Tant qu'on n'a pas trouvé l'exem- » plaire que l'on veut, l'exemplaire sans tache, pur » et frais comme un livre d'hier, relié par Boyer, » Duseuil, Pasdeloup ou Derôme, on se passe de l'ou- » vrage. — Comment ! vous n'avez pas un Racine ? » Hélas ! non : voilà trente ans que j'en cherche un. » J'aurai la douleur, je crois, de mourir sans avoir » trouvé celui que je veux. — Mais toutes les bou- » tiques de libraires regorgent de Racines ! — Pour » vous, oui ; pour moi, je n'en veux qu'un ; et celui » que je veux, il est introuvable. »

Ch. Nodier, qui avait rassemblé dans ses vitrines la collection des poètes latins anciens et modernes, n'avait pas de *Virgile*. Pourquoi ? parce qu'il n'y avait de *Virgile*, à ses yeux, que celui des Elzé-

Digitized by Google

vier ; encore fallait-il qu'il fût de la bonne date, grand de marges et dans son ancienne reliure. Dans l'attente de celui-là, il n'en achetait pas d'autre.

Quand un bibliophile en est arrivé là, il est bien près de passer à l'état de bibliomane.

« Un bibliomane, dit d'Alembert dans l'*Encyclopédie*, n'est pas un homme qui se procure des livres pour s'instruire. Il est bien éloigné d'une telle pensée, lui qui ne lit pas seulement. Il a des livres pour les avoir, pour en repaître sa vue. Toute sa science se borne à connaître s'ils sont de la bonne édition, s'ils sont bien reliés. Pour les choses qu'ils contiennent, c'est un mystère auquel il ne prétend pas être initié. Cela est bon pour ceux qui auront du temps à perdre. »

On a cependant cité par exception des bibliomanes qui lisaient, mais seulement dans des livres empruntés à leurs amis, afin de ne pas s'exposer à gâter les leurs.

Brantôme raconte que le roi Louis XI disait d'un prélat de son temps, possesseur d'une très-belle *librairie* qu'il ne visitait jamais, qu'il ressemblait à un bossu qui a une belle grosse bosse sur le dos, mais qui ne la voit pas.

Le bibliomane ne lisant généralement pas, le choix des auteurs est pour lui chose indifférente. Tout volume lui convient, pourvu qu'il soit beau ; et comme les travers des hommes vont toujours en s'aggravant, il arrive parfois que cette dernière qualité, la beauté extérieure, qui faisait trop souvent passer sur la nullité du fond, n'est plus elle-même une condition absolue. Après avoir acheté les livres au choix, on arrive quelquefois à les acheter au tas. Cet ama-

Digitized by Google

teur si délicat jadis, ce raffiné collectionneur des rares éditions et des reliures exquises, ne vise plus qu'aux quantités, aux accumulations, aux amoncellements. En proie au *delirium* de la bouquinomanie, il ne se possède plus en face des objets de sa passion ; tout livre qu'il voit le tente ; tout livre qui le tente, il l'achète.

« Qui ne se souvient de ce petit homme aux formes grêles, à la physionomie spirituelle et douce, » coiffé, été comme hiver, d'un feutre gondolé, » déambulant le long des parapets d'un pas tranquille et lent, » appuyé sur son éternel parapluie » en tulipe et enveloppé d'une lévite mordorée à » laquelle il avait fait adapter des poches, véritables » gouffres où disparaissaient les in-folios avec la rapidité d'une muscade ? Après avoir commencé avec » goût, avec choix, avec mesure, le délire de la » bibliomanie s'était emparé de lui. Il ne choisissait » plus, il achetait en bloc, en masse, par charetées. » Il aurait voulu que le monde ne fût qu'un seul » livre pour avoir le bonheur de l'acquérir (1). »

L'original de ce portrait, qui n'est pas une caricature, était un ancien notaire de Paris, mort il y a quelques années, laissant des milliers de volumes amoncelés dans plusieurs maisons dont il avait successivement expulsé tous les locataires. On aurait pu faire de cette véridique et lamentable histoire une complainte pour l'enseignement des générations futures ; on s'est contenté de rimer à cette occasion quelques vers que les amateurs pourront lire dans le *Bulletin du Bouquiniste*, recueil naturel d'une telle poésie.

(1) Guigard. *Les boites à quatre sols.*

Digitized by Google

A côté du bibliomane qui entasse des montagnes de volumes, il y a celui qui n'en possède que quelques-uns et qui passe sa vie à les échanger. Le marquis de Ganay, qui était le type de ces don Juan du bouquin dont la capricieuse passion voltige d'une Charlotte *incunable* à une Mathurine *elzévier*, n'avait jamais plus de cinq ou six volumes à la fois. C'étaient des bijoux qu'il portait sur lui pendant le jour, qu'il mettait sous son chevet la nuit. Je ne sais s'il les lisait, mais il les regardait, les feuilletait, en mesurait les marges, en était amoureux, et s'en dégoûtait rapidement. Il les échangeait alors contre d'autres.

Ces maniaques ont au moins une excuse à nos yeux : ils ont la passion, ils ont la foi. Mais que dire de ces pseudo-bibliophiles qui, n'aimant ni les lettres, ni les livres, se croient obligés d'avoir une bibliothèque dans leur appartement, parce qu'ils ont des chevaux dans leur écurie?

De ces bibliophiles par vanité, je ne citerai à titre d'exemple, d'après Ménage, que le type perfectionné de l'amateur posthume, qui veut qu'on trouve chez lui des livres après sa mort. Le surintendant des finances Servien s'était avisé de cette coquetterie d'outre-tombe : « Que penserait-on de moi, disait-il en voyant approcher sa fin, si l'on ne trouvait pas de bibliothèque dans l'inventaire que l'on fera après mon décès? »

A ces collectionneurs de parade, à ces amateurs par ostentation, qui ne préférerait les braves gens chez lesquels l'éducation n'a pas développé le goût des choses de l'esprit et qui ne cherchent à en faire accroire ni à eux ni aux autres? Tel était le cas de

Digitized by Google

la maréchale Lefebvre, cette singulière duchesse dont les saillies triviales égayaient les salons du premier Empire. Elle visitait un jour un hôtel qu'elle désirait acheter : après avoir parcouru les vestibules et les salons, on arrive à la bibliothèque. La maréchale demande l'usage de cette pièce et des rayons qui la garnissent : lorsqu'on lui en eut donné l'explication : « Bah ! dit-elle, Lefebvre n'est pas lisard ; je ne suis pas lisarde ; j'en ferai un fruitier. »

Après cette rapide revue des amateurs de livres, il y aurait lieu de rechercher ce qui constitue le *livre d'amateur*.

Pour forcer l'entrée de ces cabinets qui ne sont généralement pas des cabinets de lecture, le mérite de l'œuvre est insuffisant. L'auteur n'entre en ligne qu'après l'imprimeur, souvent même après le relieur. La qualité essentielle, absolue du livre d'amateur, celle devant laquelle toutes les portes s'ouvrent, celle qui fait prononcer aux plus difficiles le *dignus intrare*, c'est la RARETÉ.

« Je trouvai un jour, dit d'*Argenson* dans » ses Mémoires, un de ces bibliomanes qui venait de » donner cent pistoles d'un livre rare. Apparem- » ment, lui dis-je, Monsieur, que votre intention » est de faire réimprimer cet ouvrage ? — Je m'en » garderai bien, me répondit-il, il cesserait d'être » rare et n'aurait plus aucun prix. D'ailleurs je ne » sais s'il en vaut la peine. — Ah ! Monsieur, » lui répliquai-je, s'il ne mérite pas d'être réim- » primé, comment méritait-il d'être acheté si » cher ? »

Si le comte d'Argenson, qui était un habile ministre et un homme d'esprit, avait eu quelques élé-

Digitized by Google

ments de la science des livres de haute curiosité, il se serait épargné cette question aussi naïve qu'indiscrète ; il aurait su que la plupart des livres rares ne sont tels que par le dédain du public, qui en a laissé périr les exemplaires, et par celui de la postérité, qui ne se soucie pas de les ressusciter dans une édition nouvelle.

Tel est particulièrement le cas de ces facéties si rarement facétieuses qui se débitaient jadis dans les carrefours. Ces feuilles volantes, qu'on vendait deux sous sur le Pont-Neuf, se couvrent aujourd'hui de maroquin et atteignent, sous le nom de *plaquettes*, des prix extravagants.

Encore peut-on espérer trouver dans ces enfants perdus de la librairie quelque vestige de l'esprit de nos pères, quelques renseignements sur les mœurs et les usages du temps passé. Mais quel autre mérite que celui de la rareté peut expliquer la recherche passionnée d'un livre qui était entre les mains des fabricants de brioches du XVII^e^ siècle, et que les Elzévier ont publié en 1655, sous ce titre : *Le Pastissier françois ; où est enseignée la manière de faire toute sorte de pastisserie, très-utile à toute personne ?*

On avait encore, en 1797, ce bouquin *très-utile* pour la modeste somme de 5 fr. 60 ; en 1819, on le payait 101 fr., 221 fr. en 1839, 325 fr. en 1847, et il atteignait, en 1870, le prix insensé de 2,910 francs, qu'il a peut-être dépassé depuis.

Mais il est bon d'ajouter que la rareté d'un ouvrage n'est pas toujours en raison directe de sa nullité. La disparition de ses exemplaires ne provient pas uniquement de l'incurie des lecteurs et du peu de

Digitized by Google

cas qu'ils en ont fait ; elle a parfois sa raison d'être dans les persécutions dont il a été victime. On sait qu'il a toujours été plus facile de détruire ou de brûler un livre que de le réfuter.

Le césarisme romain a été l'inventeur de cette tyrannie comme de beaucoup d'autres dont il est resté le type et le modèle ; « ce fut par Labinius, dit Mon» taigne, que commença ce nouvel exemple de peine » qui feust continué à Rome, à plusieurs aultres, de » punir les escrits mêmes et les études. Il n'y avoit » point assez de moyen et matière de cruauté, si » nous n'y meslions des choses que nature a exemp» tées de tout sentiment et de toute souffrance, com» me la réputation et les inventions de notre esprit, et » si nous n'allions communiquer les maux corporels » aux *disciplines* et monuments des Muses. »

Le temps nous manque pour esquisser le tableau des persécutions qui ont assailli le livre depuis sa naissance. Les auteurs et les imprimeurs en ont souvent pâti ; mais le livre en est toujours sorti victorieux. Soit que la main du bourreau l'ait solennellement brûlé sur les marches du Palais-de-Justice, soit qu'une destruction moins officielle, mais souvent plus efficace, en ait discrètement détruit les exemplaires, il s'est toujours échappé de ces bûchers publics ou clandestins quelque phénix qui a permis à la postérité de reviser les jugements et de prononcer en dernier ressort.

Si la rareté est la première et la plus essentielle des qualités constitutives du livre précieux, elle n'est pas unique. L'antiquité, la perfection typographique, le choix des figures, la correction de l'édition, sont pour lui autant de titres de noblesse

Digitized by Google

trop souvent primés par la beauté de son enveloppe extérieure, de sa reliure.

La reliure, cet accessoire du livre, qui, aux yeux de certains amateurs, en est devenu le principal, n'a jamais eu autant de fanatiques qu'aujourd'hui. Ces sortes de bibliophiles, qui ne jettent qu'un regard distrait sur le texte de l'ouvrage, s'extasient sur les plats, les gardes, les mors, les tranches et les dorures ; ils en signalent les beautés avec ivresse, les imperfections avec désespoir. Un livre pour eux n'est qu'un prétexte à débauches de dorure et de maroquin. Leur bibliothèque n'est qu'une vitrine à curiosités, qu'un écrin à bijoux ; « c'est à juste titre que les propriétaires de ces belles *tanneries*, comme les appelait La Bruyère, inscrivent sur leurs étiquettes, non plus *ex-libris*, mais *ex-musæo*, suivant l'exemple donné par Ch. Nodier.

Dès qu'on est arrivé à placer la reliure au-dessus du livre, on est sur la pente qui mène aux plus criminels procédés contre ce dernier. C'est ainsi qu'un haut fonctionnaire de la finance, grand amateur de la symétrie, blessé des inégalités qu'il remarquait dans la hauteur des rayons de sa bibliothèque et ne pouvant allonger les petits volumes, se décida à raccourcir les grands. Il ordonna à son relieur de rogner 300 volumes in-8° jusqu'à ce qu'ils pussent entrer debout sur les rayons destinés au format in-12. Plusieurs lignes de texte tombèrent sous le couteau du relieur ; mais il est probable que ce bibliophile égalitaire ne s'en est jamais aperçu.

Si la reliure a ses fanatiques, elle a aussi ses adversaires, qui lui reprochent d'être une gêne pour la lecture. Ceux-là ne font pas relier leurs livres,

Digitized by Google

mais ne vont pas généralement aussi loin que le dramaturge Mercier dans leur aversion contre le veau ou le maroquin. Quand ce dernier achetait un livre qu'il n'avait pu rencontrer autrement que relié, il en faisait une brochure, en le dépouillant de son carton. Il appelait cela *lui casser le dos*. Un bibliophile, exaspéré de ce procédé sauvage, lui décocha cette épigramme :

Mercier, en déclamant contre la reliure,
Pour sa peau craindrait-il un jour ?
Que ce grand homme se rassure :
On n'en peut faire qu'un tambour.

Il y a donc, malgré Mercier et ceux de son école, des amateurs passionnés de reliures ; il en est d'autres qui recherchent les incunables, les mystères, les romans de chevalerie ; ceux-ci font la chasse aux elzéviers ; ceux-là ont la passion des livres à figures ou des éditions *princeps ;* et, pour tant d'appétits en éveil, la manne des livres rares devient chaque jour moins abondante, la conquête plus difficile, les prix plus élevés. On a beau se récrier contre cette valeur exagérée, il faut la subir ; en vain on maudit les vendeurs qui vous exploitent et les acheteurs qui vous font concurrence : plaintes inutiles, colères impuissantes, gémissements perdus !

Est-ce à dire cependant que la richesse seule permettra désormais de réunir ces collections de livres précieux qui semblaient, jusqu'à ces derniers temps, accessibles aux gens de goût et de situation modeste ? Ne rencontrera-t-on plus de ces amateurs peu fortunés qui, à force de persévérance et de recherches, avaient su former des collections enviées par leurs opulents confrères ? Faudra-t-il chercher dans l'étude

Digitized by Google

de la paléontologie le vestige des races fossiles des anciens bibliophiles, dont la patience et le savoir luttaient parfois avec succès contre la toute-puissance de l'or ?

Le fait est à craindre, mais il n'est pas accompli ; on trouve encore de ces chercheurs intelligents qui, suppléant à l'argent par une infatigable activité, font la chasse aux vieux livres, battent les buissons souvent creux des bouquinistes, et font lever le gibier qu'ils poursuivent des tanières qui le recèlent. A ces fureteurs obstinés, il a été donné parfois de réaliser ce rêve de tous les amateurs, de dénicher ce merle blanc de tous les collectionneurs, de faire, en un mot, ce qu'on appelle des trouvailles.

Voulez-vous voir le type accompli du parfait bonheur en ce monde ? Regardez ce bibliophile qui vient de faire une trouvaille. Semblable à l'astrologue de la fable, il tomberait dans tous les puits, en plongeant ses regards non pas dans le ciel, mais dans le bouquin souvent dépenaillé qu'il contemple, qu'il feuillette, qu'il embrasserait, si un peu de respect humain ne l'arrêtait :

> Oui ! c'est la bonne édition,
> Voilà bien, pages quinze et seize,
> Les deux fautes d'impression
> Qui ne sont pas dans la mauvaise.

Ce bonheur-là vaut bien quelque peine et beaucoup de déceptions. On rentre souvent bredouille de cette chasse aux bouquins ; mais, même stérile, elle n'est pas sans charme ; c'est ce qui explique que tant de braves gens qui pourraient employer plus utilement leurs loisirs, passent des heures et des journées dans cette recherche si rarement fructueuse.

Digitized by Google

Les quais de la Seine sont le théâtre le plus habituel des exploits des Nemrods en vieux livres. C'est là que se rencontrent les amateurs de Paris, de la province et de l'étranger. Ce rendez-vous de la bibliomanie cosmopolite a eu ses panégiristes, il a eu ses poètes.

« La Seine, s'écrie Jules Janin, est un fleuve » qui coule entre 14 bibliothèques publiques. Il » faut aussi compter comme bibliothèque la plus » utile et la plus clémente de toutes, la ceinture des » quais, chargée de livres, de beaux et bons livres » déchus de leur première splendeur, qui viennent » chercher sur ces remparts un ami, un hôte, un » sauveur. On peut dire, à coup sûr, sans faire une » épigramme, qu'il y a plus de bel esprit, de sage » philosophie et d'atticisme répandus sur le parapet » des quais de Paris que dans tout le reste de la » France. »

M. Fontaine de Resbecq a calculé que les mille boîtes qui s'échelonnent du quai d'Orsay au quai de la Tournelle, et qui, à raison de un mètre de longueur pour chacune, représentent un étalage d'un kilomètre, offrent environ soixante-dix mille volumes au choix des amateurs.

Il y a là une mine immense que l'on exploitait déjà il y a plus de deux siècles. Le Pont-Neuf était à peine bâti et justifiait encore son nom, qu'à côté des tréteaux de Moudor et de Tabarin se dressaient les éventaires des bouquinistes. Ces étalagistes, qui faisaient concurrence aux libraires patentés et privilégiés de la rue Saint-Jacques, eurent souvent de rudes assauts à soutenir ; et plus d'une fois la police ferma leurs modestes échoppes ; mais leur persistance

Digitized by Google

lassa la persécution, et ils survécurent aux priviléges de l'ancien régime. La révolution les trouva debout; loin d'entraver leur commerce, elle l'alimenta, en jetant sur les quais les épaves d'anciennes bibliothèques dispersées.

« Les rebords des quais sont couverts de livres, » dit Mercier dans son *Nouveau tableau de Paris*. » Il y en a encore plus que de marchands de gâ» teaux. » Quels coups merveilleux il y avait alors à faire pour les chercheurs! quel bon temps pour les dénicheurs de bouquins! « Ces bonnes révolutions, » s'écrie M. de Sacy que la passion pousse au jaco» binisme, ces bonnes révolutions, elles font sortir » tous les trésors de leurs cachettes; elles remettent » dans le commerce une foule de choses précieuses » enfouies depuis longtemps, des tableaux, des ma» nuscrits, des livres rares. »

Ce fut là que les Renouard, les de Bure et tant d'autres trouvèrent de véritables trésors; c'est sur les quais que le docteur Parison acheta pour quelques sous le *César* de Montaigne, avec des notes manuscrites et une page autographe du grand écrivain; c'est là qu'on a rencontré des éditions originales de nos classiques, des exemplaires non rognés de volumes elzéviriens. Ces bonnes fortunes sont rares, mais elles sont possibles; et tout bibliophile chercheur a sa trouvaille qui l'attend dans une boîte des quais, comme tout soldat a son bâton de maréchal dans la giberne. Mais c'est ici surtout que l'occasion est chauve et qu'une main alerte doit la saisir au passage; une négligence est fatale, une étourderie irréparable. Citons comme exemple la mésaventure dont Janin nous a fait le récit. Il eut un jour la

Digitized by Google

chance de rencontrer au milieu de livres de théologie un *Horace* elzévier de la bonne date. Il se hâte de l'emporter et rentre chez lui pour savourer son bonheur. O déception ! il s'était trompé de volume ; il avait laissé sur l'étalage le précieux classique, et il rapportait précieusement le tome 5 de la *Sagesse des Confesseurs*. Vainement il courut à la boîte où il avait commis la funeste méprise ; l'*Horace* en avait disparu.

Les livres, de quelque façon qu'on en soit devenu possesseur, qu'on les ait colligés un à un à force de recherches, de démarches, de temps perdu, de hasards heureux, ou qu'on les ait conquis de haute lutte, au feu des enchères, constituent une valeur sérieuse, quelquefois même considérable.

Cette bibliothèque, si péniblement amassée ou si chèrement payée, on la choie, on la range, on la lit, on l'aime. « La bibliomanie est encore de l'amour, » disait Nodier. Or, ces amis, ou plutôt ces maîtresses, ces familiers du foyer domestique, ces compagnons d'étude doivent-ils être assimilés à des meubles que l'on déplace et que l'on prête, au risque de ne jamais les revoir ? Doit-on prêter ses livres ? Les emprunteurs disent oui, les bibliophiles disent non. Ils n'ignorent pas qu'on a écrit que si l'égoïsme n'existait pas, ils l'auraient inventé ; ils laissent dire et ils inscrivent avec Pixérécourt, au fronton de leurs bibliothèques :

> Tel est le triste sort de tout livre prêté ;
> Souvent il est perdu, toujours il est gâté.

Paul Lacroix, très-lié avec cet amateur célèbre, eut un jour l'imprudence de lui demander, pour

Digitized by Google

vingt-quatre heures, le prêt d'un volume qu'il voulait consulter. Pixérécourt, fronçant un sourcil olympien, le prit par la main et le conduisit à l'entrée de sa bibliothèque, devant la formidable inscription : « Vous n'avez donc pas lu ma devise ? Tenez, le voilà ce livre ; je ne vous le prêterai pas, je vous le donne, entendez-vous, je vous le donne. J'aime mieux ça, c'est plus régulier, je resterai fidèle à mon principe. »

Le philosophe Condorcet, qui avait la passion des lettres et des livres, avait adressé les vers suivants à ceux qui composaient sa bibliothèque :

Chères délices de mon âme,
Gardez-vous bien de me quitter,
Quoi qu'on vienne vous emprunter.
Chacun de vous m'est une femme
Qui peut se laisser voir sans blâme
Et ne se doit jamais prêter.

Un peintre du dix-septième siècle auquel Tallemant des Réaux a consacré une de ses historiettes, Dumoustier, avait placé cette inscription au-dessus des vitrines de sa bibliothèque : « Le diable emporte les emprunteurs de livres ! »

Un autre écrit plus laconiquement : « *Ite ad vendentes !* » — « Allez chez les marchands ! »

A ces devises égoïstes, on peut, il est vrai, en opposer d'autres d'un caractère plus charitable. Les emprunteurs citent volontiers celle de Grolier, dont chaque volume portait cette inscription en lettres d'or : « *Grolierii et amicorum.* » — « A Grolier et à ses amis. » Mais cette devise, fréquemment usitée au XVI^e^ siècle, était une formule à la mode et nullement une règle de conduite pour ces amateurs soi-

Digitized by Google

gneux dont les livres admirablement conservés témoignent du peu d'empressement qu'ils ont mis à les communiquer.

Livre prêté, livre gâté ou livre perdu : et dans ce dernier cas, ce n'est pas uniquement la négligence de l'emprunteur qui est en cause. M. Feuillet de Conches, dans ses *Causeries d'un Curieux*, démontre par un trait caractéristique le degré d'élasticité que la passion du bibliophile peut donner à la conscience d'un galant homme. On avait prêté à M. Cousin un manuscrit de Malebranche. Après le lui avoir réclamé inutilement à plusieurs reprises, on mit en campagne un personnage d'une notoriété égale à celle de l'illustre emprunteur, afin que la réclamation dont il était porteur eût plus d'autorité. M. Cousin refusa de le rendre. « Mais, enfin, dit l'intermédiaire, ce livre est à M. X..., qui vous l'a prêté ; il le réclame, il en a le droit. — Mon cher, répondit majestueusement le grand philosophe, il a son droit, mais j'ai ma passion. » Et il garda le manuscrit.

On comprend, après de pareils exemples, que ceux qui aiment les livres veillent sur eux.

Mais encore faut-il que cette vigilance reste dans les limites raisonnables et que le bibliophile soigneux ne puisse justifier la qualification de *Bibliotaphe* (*enterreur de livres*) que Robert Etienne donnait à ces amateurs jaloux qui renferment sous une triple grille les trésors littéraires de leurs bibliothèques.

« Tu n'as jamais prêté un livre à personne, dit Lucien dans sa satire contre l'ignorant, et tu ressembles au chien qui, couché dans l'écurie, empêche le cheval de toucher à l'orge dont lui-même, toutefois, ne peut se nourrir. »

Digitized by Google

Une des figures les plus singulières parmi les amateurs atteints de cette manie est celle du baron de Westrenen, un diplomate hollandais qui avait réuni une précieuse collection des premiers monuments de la typographie. Pendant les quarante années qu'il consacra à la former, il ne la laissa voir à personne

Un jour, pourtant, il sembla vouloir se départir de sa rigueur et dit à deux de ses amis les plus intimes, qui avaient vainement insisté jusque-là pour voir ses livres, qu'il était décidé à leur donner cette satisfaction. Voici les conditions qu'il leur posa : « J'enverrai ma voiture vous chercher, leur dit-il, parce que l'atmosphère sera peut-être humide ; ensuite, avant d'entrer dans le sanctuaire, vous endosserez chacun une robe de chambre et vous mettrez des pantoufles et des bonnets préparés à cet effet, car vos vêtements pourraient exhaler quelqu'odeur malfaisante, vos chaussures répandre une poussière traîtresse. »

On se soumit à toutes ses conditions, mais le baron ajourna si bien la réalisation de sa promesse, qu'il mourut avant de l'avoir remplie.

Quant à force de vigilance et de soins les bibliophiles ont pu défendre leurs collections contre les entreprises et les ravages des emprunteurs, ils ont des ennemis plus redoutables et que rien ne peut conjurer : le temps, les caprices de la fortune, la fragilité des choses humaines. Ces bibliothèques si chèrement conquises, si patiemment réunies, si vaillamment défendues, elles ne dureront pas toujours. Un moment viendra où cette apostrophe aux emprunteurs de livres, on la retournera contre les

Digitized by Google

livres eux-mêmes : *Ite ad vendentes*, retournez chez les marchands ; rentrez dans la circulation, dans le commerce, dans l'inconnu ; le fragile lien qui vous unissait est rompu et voilà le faisceau éparpillé.

Une bibliothèque étant une richesse aujourd'hui, court les chances hasardeuses des biens de ce monde. Dans les jours d'adversité, c'est la ressource suprême. L'histoire de la bibliophilie abonde en exemples de douloureuses séparations. La plupart des amateurs malheureux ne consomment pas le sacrifice d'un seul coup ; c'est à petites gorgées qu'ils boivent le calice ; c'est un à un, sous l'obsession persistante d'une implacable nécessité, qu'ils vendent ces livres amassés dans des jours de prospérité. Le cas n'est pas rare ; les exemples abondent, je n'en citerai qu'un.

Il y avait à Montpellier, il y a une trentaine d'années, un directeur de douanes nommé Alliot de Mussey, qui s'était pris de passion pour Mme de Sévigné. Il avait fait monter in-folio un exemplaire de ses lettres, et il y avait enfoui un nombre prodigieux de gravures, de dessins, de miniatures, d'autographes recueillis à grands frais. Il était notoire dans le pays qu'il avait englouti dans ce gouffre à peu près tout ce qu'il possédait : « Quel brave homme que M. de Mussey, disait un paysan ; c'est dommage qu'il se laisse ruiner par une vieille marquise ! » L'effort, en effet, était trop considérable pour les ressources de cet amoureux d'outre-tombe ; la misère vint et le contraignit à se séparer de son trésor. Il aliéna d'abord un volume, puis un second, puis un troisième ; les autres suivirent, et quand il

Digitized by Google

n'en resta plus, il s'en alla lui-même ; il mourut comme un des littérateurs les plus érudits du 18e siècle, l'abbé Goujet, qui ne put survivre au chagrin d'avoir dû vendre ses livres.

Les choses ne tournent cependant pas toujours au tragique. Bien des amateurs, réduits à vendre leurs livres, n'en meurent pas, mais prétendent, au contraire, vivre assez longtemps pour en racheter d'autres. Ils pourraient, comme Achille Genty, placer les vers suivants en tête de leur catalogue de vente :

Livres que j'aime tant, que j'ai si souvent lus,
Allez ! votre départ ne brise pas mon être ;
Je ne pleurerai pas, et dans dix ans peut-être,
En aurai-je (qui sait ?) vingt ou trente fois plus.

Ne prenons donc pas toujours au sérieux l'histoire des gens qui vendent leurs livres. Ne nous laissons pas émouvoir plus que de raison par les plaintes et les sanglots qui accompagnent l'annonce à fracas de ventes soi-disant forcées, masquant trop souvent de simples spéculations.

A ces brocanteurs déguisés en bibliophiles, opposons un ami des livres et des lettres, le savant Baluze, qui avait inscrit la disposition suivante dans son testament : « Je défends et prohibe expressément » la vente de ma bibliothèque en gros, voulant » qu'elle soit vendue au plus offrant et dernier » enchérisseur, afin que les curieux en puissent » avoir leur part, y ayant une très-grande quantité » de livres rares, difficiles à trouver, et que les gens » de lettres seront bien aises d'acquérir. »

Elle est rare cette sénérité d'un bibliophile devant la mort et surtout devant l'inévitable dispersion de

Digitized by Google

sa bibliothèque qui en sera la conséquence. C'est généralement avec une sorte de déchirement qu'il s'arrache en mourant à ce qui fut la joie, la consolation et l'honneur de sa vie. « Ces livres que nous » amassons avec un soin si curieux et si amoureux, » écrit le marquis de Gaillon, ces livres que nous » épousons, il faudra les quitter : *Linquenda tellus, et* » *domus, et uxor,* comme dit Horace. *Uxor,* c'est-à- » dire notre bibliothèque. Et ici je me représente un » tableau oublié par Holbein : la mort venant chercher » le bibliophile jusque dans le cher sanctuaire de ses » pensées et de ses travaux. Le pauvre homme jette » un dernier regard sur ces rayons où son bras que » la mort vient de saisir cherchait quelque volume, » un volume acheté hier, ô vanité, et qu'il ne lira » pas. Des livres sont autour de lui, sur son bureau, » sur sa table ; il en met dans sa poche, comme s'il » espérait en emporter quelques-uns dans l'éternité ; » il se tourne vers la mort...

» La mort est inexorable et ne lâche pas le bras » qu'elle a empoigné ; il faut la suivre, et, tout en » tenant d'une main le rebec que vous connaissez, » de l'autre elle tient et montre à notre bibliophile » (voyez la dérision) une *danse des morts* revue et » augmentée de cette scène dont c'est lui qui fait les » frais, le pauvre homme. »

Disons en terminant, avec M. de Sacy : « Que » c'est notre faute si nous n'avons pas appris de nos » livres eux-mêmes à mettre au-dessus de tous les » biens qui passent et que le temps va nous emporter » le bien qui ne passe pas, l'immortelle beauté, la » source infinie de toute science et de toute sagesse. »

Digitized by Google

ETUDE SUR MITHRIDATE

DE RACINE

Par M. Pr. SOULLIÉ, membre titulaire.

1. On avait critiqué, dans *Bajazet*, le choix d'un sujet moderne et étranger. C'est peut-être par suite de cette critique injuste que Racine, en continuant de rester fidèle à la tragédie historique, retourna à l'antiquité que son siècle connaissait et admirait trop exclusivement. Sans doute la noble figure de Mithridate était digne de tenter le génie d'un grand poète ; mais pourquoi borner ses études à des sujets antiques, comme si la religion chrétienne et toute l'histoire moderne et nationale étaient comme non avenues ? Il y avait là, de la part de la société et du Gouvernement, un engouement aveugle, et comme un parti pris déplorable de rompre avec notre passé.

2. Nous avons dit que la tragédie historique prend pour cadre un grand fait et une grande époque, dont elle idéalise la portée et les caractères. Il faut ajouter que, selon le goût qui dominait alors, et auquel Corneille s'était asservi, on y mêlait presque toujours une intrigue amoureuse et des sentiments de galanterie exprimés dans un style plus ou moins moderne, et Racine n'y a pas manqué dans *Mithridate*. L'histoire atteste, il est vrai, que ce grand homme n'é-

Digitized by Google

tait pas à l'abri des faiblesses du cœur, et que même dans sa vieillesse il a eu plusieurs femmes dont il a été cruellement jaloux, au point de les faire mourir pour empêcher qu'elles ne tombassent au pouvoir des Romains. Il est permis de croire que cette passion violente et tyrannique a plutôt été pour Racine une recommandation, et l'a décidé en partie à choisir ce héros pour sujet de sa nouvelle tragédie.

3. Quoi qu'il en soit, par ses grandes qualités et par ses vices même, Mithridate est un personnage vraiment tragique. Pendant quarante ans, il lutta contre les Romains en Asie et en Grèce, avec des alternatives de succès et de revers, mais avec un courage indomptable. Plein d'activité et de ressources, il illustra par ses défaites Sylla, Lucullus et Pompée, et fit trembler un instant les Romains jusqu'en Italie. Peut-être même a-t-il été aussi près qu'Annibal de détruire leur empire, lorsque, maître de la Grèce, il n'avait qu'à passer dans l'Italie alors soulevée contre Rome dans la guerre sociale. Mais il laissa échapper l'occasion, fut battu et refoulé en Asie. Il songeait, à la fin de sa vie, à marcher de nouveau contre Rome, en passant par la Thrace, la Pannonie, les Alpes Rhétiques et la Gaule cisalpine. Mais il n'en eut pas le temps, et se tua lui-même après une dernière défaite, pour ne pas tomber vivant aux mains de ses mortels ennemis. C'était d'ailleurs un despote violent et cruel, fourbe et défiant, terrible à ses fils et à ses maîtresses, et qui, brillant plus par sa fermeté d'âme que par sa générosité, excite plus l'admiration que la sympathie.

4. Pharnace est représenté par l'histoire comme traître à son père et vendu aux Romains, qui eurent

Digitized by Google

plus tard à le combattre ; mais elle ne dit rien de particulier sur Xipharès, fils d'une autre femme de Mithridate. Quant à Monime, c'était une grecque d'Ephèse, pleine de vertu, et qui, nommée reine par Mithridate, fut mise à mort par l'ordre de ce prince vaincu et jaloux. Voici comme en parle Plutarque, traduit par Amyot avec une grâce antique justement admirée par Racine : « Celle-ci était fort renommée » entre les Grecs, pour ce que quelques sollicita- » tions que lui sçût faire le roi en étant amoureux, » jamais ne voulut entendre à toutes ses poursuites » jusqu'à ce qu'il y eût accord de mariage passé » entre eux, et qu'il lui eût envoyé le diadème ou » bandeau royal et appellée reine. La pauvre dame, » depuis que le roi l'eut épousée, avait vécu en » grande déplaisance, ne faisant continuellement » autre chose que de pleurer la malheureuse beauté » de son corps, laquelle, au lieu d'un mari, lui avait » donné un maître, et au lieu de compagnie conju- » gale et que doit avoir une dame d'honneur, lui » avait baillé une garde et garnison d'hommes bar- » bares, qui la tenait comme prisonnière loin du » doux pays de la Grèce, en lieu où elle n'avait » qu'un songe et une ombre de biens, et au contraire » avait réellement perdu les véritables dont elle » jouissait au pays de sa naissance. Et quand l'eu- » nuque fut arrivé devant elle et lui eut fait com- » mandement de par le roi qu'elle eût à mourir, » donc elle s'arracha d'alentour de la tête son ban- » deau royal, et, se le nouant à l'entour du cou, s'en » pendit. Mais le bandeau ne fut pas assez fort et se » rompit incontinent. Et lors elle se prit à dire : » O maudit et malheureux tissu, ne me serviras-tu

Digitized by Google

» point au moins à ce triste service. En disant ces » paroles, elle le jeta contre terre, crachant dessus » et tendit la gorge à l'eunuque. »

5. Maintenant que nous connaissons le sujet et les personnages de *Mithridate*, commençons l'analyse de la pièce française.

Xipharès confirme assez froidement à Arbate le bruit de la mort de Mithridate son père, ses différends avec son frère Pharnace, et son ancien amour pour Monime, à laquelle son père a depuis envoyé le diadème comme gage de sa foi. Cette exposition, peu remarquable en elle-même et par le style, fait du moins connaître le sujet de la pièce et les principaux personnages. Monime venant implorer son appui contre Pharnace, il lui découvre son amour. Pharnace vient à son tour sommer en quelque sorte Monime de l'épouser, et en est repoussé : de là une altercation entre les deux frères, bientôt interrompue par la nouvelle de la vie et de l'approche de Mithridate, qui jette dans le plus grand danger ces trois personnages, et en particulier Monime et Xipharès, l'objet de notre sympathie.

6. Au second acte, après une scène assez commune et que l'on eût pu retrancher, où Monime avoue à sa confidente son amour pour Xipharès, Mithridate paraît et s'informe près d'Arbate des sentiments de ses deux fils à l'égard de Monime qu'il aime toujours, et il apprend l'amour de Pharnace, mais non celui de Xipharès. Il offre sa main à Monime qui s'y résigne avec peine ; Mithridate, attribuant cette répugnance à son amour pour Pharnace, réclame contre tous deux, d'une façon moins vraisemblable que romanesque, le secours de son second fils. Mais Monime

Digitized by Google

éloigne à jamais ce prince de sa présence, parce qu'elle l'aime et qu'elle est décidée par devoir à épouser Mithridate. L'action reste comme suspendue, et ces deux premiers actes, par l'intrigue comme par le style, sont assez médiocres et peu dignes de Mithridate et de Racine, malgré des traits délicats et touchants.

7. L'intérêt de la pièce et le génie de Racine se relèvent à l'acte suivant, pour aller désormais en croissant jusqu'au dénouement. Mithridate, vaincu en Orient, fait part à ses fils de son projet de porter la guerre en Italie ; il doit partir avec Xipharès, tandis que Pharnace ira épouser la fille du roi des Parthes. Celui-ci s'y refuse et est arrêté par ordre de Mithridate ; mais avant de sortir, outré de jalousie, il découvre au roi l'amour mutuel de Xipharès et de Monime. Mithridate resté seul, se résout à tromper Monime pour lui arracher son secret ; il y parvient en lui exprimant son intention de l'unir à Xipharès, et, furieux de cette rivalité, ne songe plus qu'à se venger. Tout cet acte est admirable, et le danger est extrême pour les deux amants.

8. Le quatrième acte commence par quelques scènes assez languissantes entre Xipharès et Monime, qui s'instruisent de leur danger commun. Mithridate revient pour épouser Monime, qui refuse avec dignité et courage la main d'un époux « qui l'a fait rougir d'un feu qui n'était pas pour lui. » Resté seul, le roi, confus et troublé, ne sait à quel parti s'arrêter, lorsqu'on vient lui apprendre d'abord que Pharnace, puis que les Romains marchent contre lui. Il sort pour les combattre ; mais auparavant il laisse échapper ces mots menaçants :

Digitized by Google

Du malheur qui me presse
Tu ne jouiras pas, infidèle princesse.

9. Au cinquième acte, Monime, qui déplore son malheur un peu longuement peut-être, reçoit bientôt du roi une coupe empoisonnée, qu'elle accepte avec joie comme un moyen de délivrance. Mais soudain Arbate, jetant le poison, lui apprend le dernier combat de Mithridate, qui s'est frappé mortellement pour échapper aux Romains, et qui a été délivré par Xipharès. En effet, Mithridate paraît et vient mourir sur la scène après avoir uni Xipharès et Monime. Ce dénouement complexe et plein d'habileté, laisse le spectateur dans un état de satisfaction de voir couronner un amour vertueux, mais tempéré par le spectacle triste et majestueux de la mort d'un grand roi, rachetant par son généreux sacrifice la férocité de sa jalousie.

10. Le sujet matériel de la tragédie est l'amour mutuel et vertueux de Xipharès et de Monime, traversé par le devoir qui leur commande de l'immoler à Mithridate, et par l'amour violent et jaloux de Pharnace, et surtout de ce grand roi, leur père et leur époux présomptif. Quoique, dans l'intention du poète, le grand projet et la jalousie de Mithridate ne soient qu'un sujet secondaire, et comme un moyen ou plutôt un obstacle au sujet principal, cependant ce projet écrase et un moment rejette au second plan cette intrigue assez commune dans les deux premiers actes. Mais lorsqu'ensuite Mithridate s'abaisse à tromper Monime, et qu'elle s'élève au-dessus de lui-même par un refus plein de courage et de dignité, elle replace cet intérêt de son amour et de Xipharès

Digitized by Google

au premier plan, et fait approuver par le spectateur un dénouement qui couronne cet amour, même aux dépens de la vie d'un si grand homme. Tel est l'effet de l'art de Racine, que deux sujets qui semblaient très-différents, et dont l'un dominait l'autre d'une manière fâcheuse, sont fondus en un seul, et que Mithridate, sans trop s'abaisser, sert à relever une intrigue d'un intérêt d'abord équivoque. C'est qu'en effet, le sujet moral n'est pas seulement la lutte et le triomphe d'un amour généreux qui s'immole au devoir, c'est aussi la supériorité de ce sacrifice, surtout dans Monime, sur la grandeur réelle, mais féroce et en partie désordonnée de Mithridate ; c'est encore là une leçon de moralité non directe et précise comme celles que Corneille prétend nous donner sur la scène, mais toutefois assez digne de l'art dramatique, parce qu'elle ressort de la peinture des passions, des caractères et des événements qu'ils amènent, sans thèse de parti pris, sans formes théâtrales et sentencieuses.

11. Les caractères sont bien tracés. Il y en a deux secondaires et deux principaux. Pharnace est ce qu'il doit être : violent et presque brutal dans sa déclaration d'amour à Monime, à la fois hautain, fourbe et intimidé devant Mithridate, servant surtout à faire valoir Xipharès par le contraste, et naturellement odieux, il tient et il doit tenir peu de place sur la scène et dans l'action. Xipharès a de belles qualités, mais, sans parler d'un ton de galanterie un peu fade et banal, il n'a qu'une physionomie effacée, étant comme le reflet affaibli de la vertu de Monime et de l'héroïsme de Mithridate. Il les reproduit l'un et l'autre, mais à un degré inférieur.

Digitized by Google

Assez faible au début, il se relève à la fin par le concours qu'il promet à son père, par sa fidélité, sa loyauté dans une situation délicate et son dévouement dans le danger, mais sans jamais s'élever au niveau de ces caractères, si grands tous deux, mais d'une grandeur si différente.

12. Mithidrate est admirablement peint par son langage et ses actions. Dès le début, il parle en despote dur et dissimulé à ses deux fils ; il raconte sa défaite avec une mâle simplicité, son amour et sa défiance avec une féroce énergie. Son cœur est aigri par le malheur, sans être abattu. La grande scène qui ouvre le troisième acte est une des plus belles pages de notre poésie ; s'il s'abaisse à tromper, il en rougit et en rejette la faute sur autrui.

S'il n'est digne de moi, le piége est digne d'eux.

Cruel dans sa vengeance, il en triomphe à la fin, et il fait son oraison funèbre avec une grandeur de style et de pensée qui exclut l'emphase si commune aux héros de Corneille :

J'ai vengé l'univers autant que je l'ai pu.
La mort dans ce projet m'a seule interrompu.
Ennemi des Romains et de la tyrannie,
Je n'ai point de leur joug subi l'ignominie ;
Et j'ose me flatter qu'entre les noms fameux
Qu'une pareille haine a signalés contre eux,
Nul ne leur a plus fait acheter la victoire
Ni de jours malheureux plus rempli leur histoire.

C'est lui, c'est sa pensée qui remplit toute la pièce, et presque toutes les scènes où il ne paraît pas semblent froides et languissantes, tandis que sa présence soutient seule l'intérêt.

Digitized by Google

Le style de Racine, dans tout ce rôle de Mithridate, a une grandeur simple et une fermeté sévère ; il égale celui de Corneille, avec une correction et une convenance supérieures. Son entrée en scène est pleine d'une noblesse un peu dure et déjà menaçante.

Princes, quelques raisons que vous me puissiez dire,
Votre devoir ici n'a point dû vous conduire,
Ni vous faire quitter, en de si grands besoins,
Vous le Pont, vous Colchos, confiés à vos soins.
Mais vous avez pour juge un père qui vous aime.

Il faut remarquer la façon hautaine et violente dont il parle à Monime de son amour pour elle et de sa jalousie forcenée.

Aujourd'hui votre époux, il faut partir demain.
Je vois qu'un fils perfide, épris de vos beautés,
Vous a parlé d'amour et que vous l'écoutez.
Je vous jette pour lui dans des craintes nouvelles,
Mais il jouira peu de vos pleurs infidèles.
Madame ; et désormais tout est sourd à mes lois,
Ou bien vous l'avez vu pour la dernière fois.

Il expose son projet de marcher sur Rome, avec le ton mâle et fort d'un grand homme de guerre et d'un grand homme d'état. Mais il est fâcheux qu'un dessein si magnifique, si courageux et si profond, semble formé en partie pour l'affranchir de la présence d'un indigne fils, son rival en amour, et aboutisse au dépit jaloux d'un vieillard amoureux. Quant à cet amour qui semble le dégrader, la manière noble et généreuse dont il s'en accuse le relève à nos yeux.

Digitized by Google

O vous, heureux Romains, quel triomphe pour vous,
Si vous saviez ma honte, et qu'un récit fidèle
De mes lâches combats, vous portât la nouvelle !
Quoi ! des plus chères mains craignant les trahisons,
J'ai pris soin de m'armer contre tous les poisons ;
J'ai su, par une longue et pénible industrie,
Des plus mortels venins prévenir la furie :
Ah ! qu'il eût mieux valu, plus sage et plus heureux,
Et repoussant les traits d'un amour dangereux,
Ne pas laisser remplir d'ardeurs empoisonnées
Un cœur déjà glacé par le froid des années !

Ne parlons pas du charme de ce style, qui compare d'une manière si élégante, si naturelle, l'amour aux poisons que Mithridate avait appris à prendre impunément. C'est le moindre mérite de ce beau rôle. Mais quelle énergie de désespoir, après la défaite, dans sa vaine tentative de suicide; quel mépris courageux de la vie et de la mort !

Ne livrons pas, dit-il, Mithridate vivant.
Aussitôt dans son sein il plonge son épée.
Mais la mort fuit encor sa grande âme trompée.
Ce héros, dans mes bras, est tombé tout sanglant,
Faible, et qui s'irritait de ce trépas si lent ;
Et, se plaignant à moi de ce reste de vie,
Il soulevait encor sa main appesantie,
Et, marquant à mon bras la place de son cœur,
Semblait d'un coup plus sûr implorer la faveur.

Quel heureux mélange de sentiments héroïques et d'images expressives dans ce tableau si vivant et si vrai !

Il meurt fidèle à sa haine pour les Romains et à son caractère fier et indomptable dans ces vers :

Digitized by Google

J'expire environné d'ennemis que j'immole;
Dans leur sang odieux j'ai pu tremper mes mains,
Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.
Ne perdez point le temps que vous laisse leur fuite,
A rendre à mon tombeau des soins dont je vous quitte;
Tant de Romains sans vie, en ces lieux dispersés,
Suffisent à ma cendre et l'honorent assez.

Tout le rôle de Mithridate est écrit de ce style admirable, qui égale les plus beaux passages de Corneille, s'il ne les surpasse.

Nous n'en blâmons que les deux derniers vers, qui ont une sorte d'emphase et d'apprêt peu convenable dans une mort violente, selon la juste remarque d'un critique contemporain.

Dans cet embrassement dont la douceur me flatte,
Venez et recevez l'âme de Mithridate.

C'est l'écueil de la poésie classique que cette noblesse de style trop soutenue et de parti pris. Elle est moins déplacée dans ce trait où Mithridate s'indigne contre les prétentions de Pharnace à la main de Monime, aussitôt après la mort de son père.

Traître ! sans lui donner le loisir de répandre
Les pleurs que son amour aurait dus à ma cendre.

Un critique rapproche ces deux vers d'une idée semblable de Shakespeare, lorsqu'il fait dire à Hamlet : « Sans avoir eu seulement le temps d'user les souliers qu'elle portait à l'enterrement de son mari. » On voit ici toute la différence de la poésie classique et de la poésie dramatique : l'une est plus noble, l'autre plus expressive ; entre les deux, nous laisserons le lecteur prononcer.

Digitized by Google

13. Le rôle de Monime est le plus beau caractère de femme tendre et vertueuse que Racine ait tracé. Douce et résignée dans ses tristes grandeurs, sacrifiant toujours son amour à son devoir, ferme et intrépide devant la mort et le danger, elle ne sort jamais du ton de la modération et de la dignité qui convient à son sexe : sans aucune emphase, elle se montre héroïque ; sans retour sur elle-même, elle est prête à tout; sans stoïcisme déplacé, elle ne se trouble pas, même devant le terrible Mithridate. En un mot, c'est le modèle de la femme sensible et généreuse, rendant tout ce qu'elle doit à son père, à son futur époux, à son amant et à elle-même. Nous ne chercherons pas si elle est plutôt française que grecque, ou chrétienne que payenne ; c'est plus que tout cela, c'est l'idéal de la grandeur féminine, en dehors des devoirs plus étroits du mariage et de la maternité; comme Mithridate représente la grandeur virile mais moins pure d'un roi ferme dans ses desseins, malgré tous les coups de la fortune ; et nous avons vu qu'elle s'élève au-dessus de lui par sa délicatesse, lorsqu'elle le fait rougir de l'avoir indignement trompée. La condition suprême de la vertu dans une femme étant une parfaite convenance, nous citerons sans commentaires les vers où elle éclate. Elle dit à Xipharès qu'elle aime secrètement : défendez-moi des fureurs de Pharnace.

Pour me faire, seigneur, consentir à vous voir,
Vous n'aurez pas besoin d'un injuste pouvoir.

Elle se croit obligée à l'égard de Pharnace, allié des meurtriers de son père,

De ne point dans son sang aller tremper ses mains,
En épousant en lui l'allié des Romains.

Digitized by Google

Elle renonce à Xipharès, dans ces vers merveilleux si bien analysés par Laharpe :

Ma gloire me rappelle et m'entraîne à l'autel,
Où je vais vous jurer un silence éternel...

Elle est pleine de respect pour la divinité :

Les dieux qui m'inspiraient, et que j'ai mal suivis,
M'ont fait taire trois fois par de secrets avis.

Quelle délicatesse dans sa résignation à donner sans amour sa main à Mithridate !

Et même de mon sort je ne pouvais me plaindre,
Puisqu'enfin, aux dépens de mes vœux les plus doux,
Je faisais le bonheur d'un héros tel que vous.

Peut-être que Monime s'accuse trop amèrement d'avoir perdu son amant ; mais c'est là l'illusion de l'amour dévoué qui se fait et se croit plus coupable qu'il ne l'est. Ne disons rien de cette apostrophe si pathétique à ce bandeau fatal qui n'a pu lui rendre un funeste service. Mais quelle tendre mélancolie dans cet adieu à la vie, qui semble supérieur aux accents les plus touchants des Antigone de Sophocle et des Iphigénie d'Euripide :

Si tu m'aimais, Phœdime, il fallait me pleurer,
Quand d'un titre funeste on me vint honorer,
Et lorsque, m'arrachant du doux sein de la Grèce,
Dans ce climat barbare on traîna ta maîtresse.
Retourne maintenant chez ces peuples heureux ;
Et si mon nom encor s'est conservé chez eux,
Dis-leur ce que tu vois, et de toute ma gloire,
Phœdime, conte-leur la malheureuse histoire.

Jamais émotion plus noble et plus attendrissante

Digitized by Google

ne fut excitée dans le cœur par des vers plus parfaits et plus enchanteurs. C'est le triomphe du pathétique qui touche l'âme profondément sans la déchirer. C'est à la fois le comble de l'art et du sentiment. Jamais le génie de Racine ne s'est élevé plus haut.

Dans ce rôle incomparable de Monime, il y a un point suprême où le caractère se montre tout entier : c'est lorsqu'elle refuse d'épouser Mithridate depuis qu'il l'a forcée, par un indigne stratagème, à avouer son amour pour Xipharès. C'est là que les sentiments les plus généreux et les plus délicats sont exprimés avec une distinction et une convenance admirables ; il faudrait analyser chaque vers pour en faire sentir le charme et le prix. En un mot, c'est un chef-d'œuvre de pensée et de style, de raison et de dignité, et, selon nous, le plus beau passage de ce rôle et de toute la pièce. Racine est là tout entier, comme Corneille dans la prière que Pauline adresse à Sévère en faveur de Polyeucte :

Vous seul, seigneur, vous seul vous m'avez arrachée
A cette obéissance où j'étais attachée ;
Et ce fatal amour dont j'avais triomphé,
Ce feu que dans l'oubli je croyais étouffé,
Dont la cause à jamais s'éloignait de ma vue,
Vos détours l'ont surpris et m'en ont convaincue.
Je vous l'ai confessé, je le dois soutenir ;
En vain vous en pourrez perdre le souvenir ;
Et cet aveu honteux où vous m'avez forcée,
Demeurera toujours présent à ma pensée ;
Toujours je vous croirai incertain de ma foi,
Et le tombeau, seigneur, est moins triste pour moi
Que le lit d'un époux qui m'a fait cet outrage,
Qui s'est acquis sur moi ce funeste avantage,
Et qui, me préparant un éternel ennui,
M'a fait rougir d'un feu qui n'était pas pour lui.

Digitized by Google

On ne peut imaginer un langage plus parfait, ni une plus merveilleuse alliance de l'exquise délicatesse du cœur et de la grâce infinie de l'élocution.

14. Le style de Racine dans *Mithridate* est assez inégal; il est faible dans les deux premiers actes et dans d'autres scènes entre Monime et Xipharès, et ne s'élève guère alors au-dessus de celui de la comédie. Mais il est beaucoup plus ferme dans les trois derniers actes, et notamment dans le rôle de Monime et dans celui de Mithridate. Racine, dans ce dernier rôle, semble avoir voulu lutter avec Corneille, et il l'emporte sur lui, sinon en force et en grandeur, au moins par la raison, la suite des idées, la beauté du style et les rapports de l'élocution avec la pensée. Si le rôle de Nicomède a plus de nerf, celui de Mithridate a plus de dignité; l'un est ironique et tendu, l'autre est à la fois noble et pratique, élégant et sévère, tel qu'il convient à un roi et à un vieux guerrier.

15. Laharpe, trop prévenu peut-être en faveur de Racine contre Corneille, a comparé deux tirades, l'une de Monime, l'autre de Pauline, craignant toutes deux la présence d'un amant qu'elles sacrifient à leur devoir, et il conclut que ce que l'une a pensé, l'autre l'a senti, et que Racine l'emporte sur son rival. Il est certain que les vers de Racine ont une grâce et une force que n'égalent pas ceux de Corneille; cependant, Pauline, femme mariée, parlant à un ancien amant alors dans une haute fortune et qu'elle doit ménager, doit cacher ou atténuer cet amour, et prier avec dignité comme elle le fait, en dissimulant une partie de sa souffrance. Au contraire, Monime parlant à un jeune prince dont elle est au moins l'égale, et

Digitized by Google

n'ayant rien à lui cacher, lui parle avec une décision qui n'exclut pas la tendresse, mais qui est un ordre sans réplique. Elle a à la fois plus d'amour et plus de résolution, ce qui la rend plus touchante. Toutes deux sont ce qu'elles doivent être, mais Monime, plus distinguée, pénètre davantage; sans parler des défauts inhérents à la versification toujours un peu dure, symétrique et travaillée de Corneille. Racine, qui a plus d'art, le cache plus adroitement. Quoi qu'il en soit, voici ces deux passages qui font bien connaître la manière différente de ces deux grands maîtres. Pauline dit à Sevère :

Hélas! cette vertu, quoiqu'enfin invincible,
Ne laisse que trop voir une âme trop sensible.
Ces pleurs en sont témoins, et les lâches soupirs
Qu'arrachent de nos feux les cruels souvenirs.
Trop rigoureux effets d'une aimable présence,
Contre qui mon devoir a trop peu de défense.
Mais si vous estimez ce généreux devoir,
Conservez-m'en la gloire et cessez de me voir.
Epargnez-moi des pleurs qui coulent à ma honte,
Epargnez-moi des feux qu'à regret je surmonte;
Enfin, épargnez-moi ces tristes entretiens
Qui ne font qu'irriter vos tourments et les miens.
Sauvez-vous d'une vue à tous les deux funeste...
C'est le remède seul qui peut guérir vos maux.
Je veux guérir des miens; ils souilleraient ma gloire...
Et moi, dont votre vue augmente le supplice,
Je l'éviterai même en votre sacrifice;
Et seule dans ma chambre, enfermant mes regrets,
Je vais pour vous, aux dieux, faire des vœux secrets.

Monime dit à Xipharès, dans Racine :

Enfin je me connais, il y va de ma vie.
De mes faibles efforts ma vertu se défie.

Digitized by Google

Je sais qu'en vous voyant, un tendre souvenir
Peut m'arracher du cœur quelqu'indigne soupir ;
Que je verrai mon âme, en secret déchirée,
Revoler vers le bien dont elle est séparée.
Mais je sais bien aussi que s'il dépend de vous
De me faire chérir un souvenir si doux,
Vous n'empêcherez pas que ma gloire offensée
N'en punisse aussitôt la coupable pensée ;
Que ma main dans mon cœur ne vous aille chercher,
Pour y laver ma honte et vous en arracher.
Que dis-je, en ce moment, le dernier qui nous reste,
Je me sens arrêter par un plaisir funeste.
Plus je vous parle, et plus, trop faible que je suis,
Je cherche à prolonger le péril que je fuis.
Il faut pourtant, il faut se faire violence,
Et sans perdre en adieux un reste de constance,
Je fuis. Souvenez-vous, prince, de m'éviter,
Et méritez les pleurs que vous m'allez coûter.

Il est vrai que s'il fallait peindre la grandeur virile, Corneille reprendrait sans doute l'avantage sur Racine. Cependant, nous ne pensons pas que l'on trouve dans le premier beaucoup de vers aussi forts ni aussi nerveux que ceux-ci, par lesquels Xipharès confirme son père dans sa lutte contre les Romains, sans espoir de réconciliation :

Continuez, Seigneur. Tout vaincu que vous êtes,
La guerre, les périls sont vos seules retraites.
Rome poursuit en vous un ennemi fatal,
Plus conjuré contre elle et plus craint qu'Annibal.
Tout couvert de son sang, quoique vous puissiez faire,
N'en attendez jamais qu'une paix sanguinaire,
Telle qu'en un seul jour, un ordre de vos mains
La donna dans l'Asie à cent mille Romains.

16. En résumé, *Mithridate* est un grand tableau d'histoire, un peu altéré par des scènes d'amour peu dignes du sujet, et encadré dans une intrigue qui

Digitized by Google

manque un peu de grandeur et d'intérêt au début. Corneille y est imité en maître et peut-être surpassé, au moins dans ses tragédies politiques. Mais si cette pièce égale *Bajazet*, dans un genre tout différent, et surpasse *Bérénice*, elle ne vaut pas *Andromaque* ni *Britannicus*. C'est plutôt une tragédie du second ordre où brillent des beautés du premier. Ce qui en fait le mérite, ce sont les deux rôles de Mithridate, où Racine a encore agrandi une des figures les plus imposantes de l'antiquité, et de Monime, où il a représenté le caractère idéal de femme sensible et vertueuse, le plus parfait peut-être que l'on ait mis sur la scène, supérieure à Chimène, à Junie et à Bérénice, égale à Pauline et à Andromaque, avec je ne sais quelle distinction touchante, quelle tendresse native, quelle générosité modeste que l'on ne trouve peut-être pas au même degré dans ces deux types admirables. C'est presque plus qu'une chrétienne dans son amour si résigné et dans son respect du devoir; c'est une sainte à laquelle il ne manque que la pensée de Dieu pour être le modèle accompli de son sexe. Et ce qui double encore le mérite d'une pareille création, c'est la perfection d'un style digne d'un si beau caractère.

17. Malgré ces beautés, l'impression que laisse la représentation de *Mithridate* est moins forte et moins profonde que celle d'autres chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine. Le dénouement en est heureux, c'est-à-dire conforme aux vœux du spectateur, malgré l'attendrissement que produit la mort de Mithridate. La vertu de Xipharès, et surtout de Monime, triomphant de l'épreuve la plus pénible, se fait aimer et admirer, en sorte que cette fin est selon

Digitized by Google

les règles de l'art et de la morale. Mais ce dénouement ne ressort pas autant que celui d'*Andromaque*, de *Britannicus*, de *Bérénice* et de *Bajazet*, des caractères et des passions des personnages. Le salut des deux amants et la mort de Mithridate sont amenés en partie par des événements extérieurs et fortuits, tels que la fuite de Pharnace, la délivrance de Xipharès et l'attaque des Romains. C'est cet élément romanesque qui fait la faiblesse du dénouement et en rend l'expression moins morale et moins pure. De là, avec quelques scènes de galanterie un peu communes, l'infériorité relative d'une tragédie moins admirée généralement et moins souvent citée en effet que les autres pièces dramatiques de notre poète.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR IPHIGÉNIE EN AULIDE

Par le même.

1. Les deux dernières pièces de Racine, avant sa conversion, sont, comme *Andromaque* son premier chef-d'œuvre, des tragédies mythologiques imitées d'Euripide. Malgré leur mérite, nous regrettons qu'il ait abandonné la tragédie historique et originale, dont les sujets sont plus vrais et plus rapprochés de nous, qui annonce un génie plus inventif, et qui échappe à une dangereuse comparaison. Il semble, en effet, que lorsqu'une matière a été traitée par un grand écrivain, on ne puisse la traiter de nouveau sans se condamner d'avance à une infériorité nécessaire, et qu'un homme de goût ne s'exposera pas à un pareil mécompte, ni qu'un auteur de génie ne s'abaissera point à refaire ce qui a été déjà bien fait avant lui. Quel écrivain d'un talent sérieux s'aviserait de remanier une fable de La Fontaine ou une oraison funèbre de Bossuet? Un grand sujet bien exposé semble la propriété de son auteur primitif, et une tragédie grecque remise sur la scène paraîtra toujours une traduction nécessairement médiocre plutôt qu'une libre et heureuse imitation. Passe encore de prendre à un poète secondaire, comme Sénèque le tragique, quelque trait brillant,

Digitized by Google

ou l'idée d'une belle scène ; mais retoucher et refaire un chef-d'œuvre d'Euripide peut sembler téméraire, et plus d'un critique contemporain douterait qu'on y puisse réussir, si le succès des deux pièces de Racine n'arrêtait l'expression de ce doute irrévérencieux.

2. On ne pensait pas ainsi au XVII^e^ siècle, et malgré l'admiration générale de l'antiquité, on croyait encore pouvoir l'imiter, la corriger et la perfectionner en faisant une œuvre sincère et sérieuse. Aujourd'hui la critique, moins naïve et plus savante, n'y verrait qu'une tentative insensée ou un pastiche d'écolier. Les personnages créés par le génie antique lui semblent plus irréformables que s'ils étaient donnés par l'histoire. Qui peut se flatter de faire parler Achille ou Agamemnon après Homère ? Qui peut dire mieux qu'Euripide ce que comporte le sujet d'Iphigénie ou le caractère d'Hippolyte ? Non, si le théâtre moderne peut bien interpréter et corriger l'histoire en l'idéalisant, il ne peut reproduire des scènes et des types consacrés par des chefs-d'œuvre en possession d'une admiration séculaire. Il est vrai que Racine s'en est pris au moins excellent des grands poètes tragiques de la Grèce, et qu'il s'est bien gardé de lutter contre Eschyle ou Sophocle, qu'il admirait sans doute davantage ; tandis qu'Euripide, par ses nombreux défauts, lui permettait d'espérer de surpasser son modèle en le réformant. Euripide, par son style inégal, par ses plans souvent défectueux, par son peu de respect de la tradition, est plus accessible et plus réformable parce qu'il est moins pur et moins parfait, en même temps que par la conduite plus libre et plus humaine de ses pièces, par un naturel plus pathétique et moins élevé, par une analyse

Digitized by Google

plus profonde des passions, il semble plus moderne et moins grec que ses illustres devanciers. Néanmoins Racine n'a pas échappé à cet écueil d'une restauration, et l'on peut douter, comme nous le verrons, que la tragédie de notre plus grand poète, malgré toutes ses beautés, l'emporte sur celle du moins grand des tragiques grecs, malgré ses tâches nombreuses.

3. Cela tient aussi à un autre désavantage du poète français, c'est-à-dire au sujet mythologique de sa tragédie. Ce sujet, plus populaire dans la Grèce que chez nous, était consacré par la tradition religieuse, nationale et historique, comme tant d'autres encore plus étranges. Dans toutes ces légendes qui défrayaient la tragédie grecque, l'étrangeté s'effaçait devant la crédulité publique, et les beautés étaient plus augustes et plus profondément senties. Œdipe, l'époux de sa mère et le meurtrier de son père; Philoctète vaincu dans son courroux et sa haine par Hercule descendant du ciel; Oreste, assassinant sa mère pour obéir aux dieux, n'étaient possibles sur la scène que parce que leur histoire était au-dessus de toute discussion. D'un autre côté, quelle grandeur s'attachait aux exploits d'Hercule, de Persée et de Thésée, aux noms de Prométhée et d'Orphée, à toutes ces fables, à tous ces personnages de l'Iliade et de l'Odyssée, ces deux sources inépuisables de la poésie des Grecs en général, et de leur théâtre en particulier! Tous les esprits étaient disposés d'avance pour tous ces sujets au merveilleux et à l'enthousiasme, tandis que chez nous, malgré notre éducation classique, ils ont perdu beaucoup de leur créance, de leur prestige et de leur intérêt. Le fond en est de-

Digitized by Google

venu contestable, la donnée factice, et par suite les effets moins puissants et moins pathétiques. Dégagé des préjugés religieux et patriotiques, tel sujet accueilli par les Grecs sans difficulté, ne nous paraît plus qu'une aberration de la barbarie primitive ou de la plus grossière superstition.

4. Ces considérations s'appliquent en particulier au sujet d'*Iphigénie en Aulide*. Quel est-il, en effet? C'est le sacrifice d'Iphigénie immolée à Diane par son père Agamemnon, pour obtenir aux Grecs des vents favorables. En dehors de la légende de la Grèce, un pareil sujet est-il supportable? Y a-t-il rien de plus odieux et de plus sauvage que les sacrifices humains? La croyance des Grecs aux dieux du paganisme et leur aveugle patriotisme, le peu d'estime qu'ils faisaient des femmes et la tradition constante pouvaient leur faire accepter cette donnée, quoique les tragiques aient déjà cru devoir atténuer l'horreur de ce dénouement. Mais quoi! ces faux dieux, cette barbarie primitive, cet orgueil exclusif, ont-ils encore sur nous le même empire? Non, sans doute: le paganisme n'est pour nous qu'une superstition; la patrie ne peut exiger d'un père une pareille atrocité, et le sujet d'Iphigénie est tout simplement impossible sur notre scène. Ajoutons que la douceur des mœurs peintes dans la pièce de Racine, son style si savant et si moderne, ses personnages si chevaleresques et si chrétiens, l'expression d'un amour si délicat, et le respect des femmes qui s'y montre, tout enfin jure avec l'immolation d'une jeune fille par les mains de son père. Il fallait donc laisser ce sujet aux Grecs pour ce qu'il est, et ne pas le mettre sur le théâtre devant un public fran-

Digitized by Google

çais, chrétien et civilisé. De deux choses l'une, en effet : ou bien ce sacrifice détestable est pris au sérieux par le spectateur, et dès lors il est intolérable ; ou bien on ne l'accepte que comme une tradition littéraire, et alors on ne croit pas au danger réel d'Iphigénie, et dans ces deux cas l'effet de la pièce est à peu près manqué. Il en est ici comme de l'affreux sujet d'Oreste tuant sa mère pour venger son père. Un seul tragique, Eschyle, l'a traité franchement dans toute sa barbare moralité. Tous les autres l'ont atténué, sans réussir à le faire accepter. On a bien continué à le remanier en l'altérant, mais on n'a laissé au spectateur qu'une impression douteuse et pénible, tout en changeant l'horrible dénouement. Ainsi le sujet du sacrifice d'Iphigénie n'est toléré que par une sorte de convention équivoque, mais l'effet de la pièce souffre d'une émotion trop cruelle si elle est sincère, ou d'une demi-incrédulité qui nous rassure secrètement.

5. Mais, dira-t-on, cette tragédie prétendue impossible a réussi dans la société la plus polie, et réussit encore tous les jours. Qu'importe devant ce fait toutes ces vaines théories? D'abord, *Iphigénie*, jouée rarement de nos jours, est accueillie sans transport, comme un objet d'étude consacré, et parce qu'elle a réussi autrefois ; elle excite moins un intérêt de cœur qu'un intérêt de critique rétrospective. Reste à savoir la raison du succès de la pièce sous Louis XIV, succès de larmes sanctionné par la critique et par Boileau lui-même, qui n'ont point reculé devant la donnée monstrueuse de la pièce de Racine. Ce succès s'explique, selon nous, par des raisons, les unes littéraires et les autres sociales. D'a-

Digitized by Google

bord l'autorité de l'antiquité classique était grande encore, répondant à l'éducation à moitié païenne de la jeunesse. Le fait mythologique de l'immolation d'Iphigénie était connu des spectateurs lettrés comme une antique tradition ; ensuite on se faisait alors de la poésie en général une idée singulière : c'était comme un pays imaginaire où régnait la fiction et en dehors de presque toute réalité ; on y était païen par une sorte de convention tacite qui ne tirait pas à conséquence pour la pratique de la vie. Joignez à cela l'art infini de Racine et le charme de ses vers enchanteurs. Enfin l'autorité de la religion, de la royauté et de la paternité, sans parler de la tradition classique, était très-grande alors ; le ciel était censé parler, les rois étaient les maîtres de la vie de leurs sujets, et le père de famille, surtout dans l'aristocratie, avait sur ses enfants un empire presque absolu. C'est ainsi que les préjugés littéraires et sociaux atténuaient alors l'horreur du sujet.

6. D'ailleurs, Racine et ses contemporains ont compris vaguement ce que la donnée de la pièce avait d'odieux et de repoussant. Dans sa préface, Racine rappelle qu'il y avait trois traditions. Selon la première, Iphigénie avait été réellement immolée ; selon la seconde, suivie déjà par Euripide, elle avait été enlevée par Diane, qui avait substitué une biche à sa place ; enfin selon la troisième opinion, cette Iphigénie n'était pas la fille d'Agamemnon, mais une fille qu'Hélène avait eue de Thésée. On reconnaît là le dénouement de Racine et le personnage d'Eriphile, « sans lequel, dit-il, je n'aurais jamais osé entreprendre cette tragédie. » On pourrait sans doute lui répliquer qu'il atténuait ainsi l'horreur

Digitized by Google

du dénouement, mais non celle du sujet, puisque dans tout le cours de la pièce on croit qu'il s'agit d'immoler Iphigénie, et qu'on tremble pour elle. Cette difficulté a été pressentie par les critiques du temps. Selon l'auteur anonyme d'une lettre imprimée en 1675, c'est-à-dire dans l'année même de la représentation, la fable principale manque de vraisemblance. « Quoi de plus contraire, dit-il, à la nature et à la vérité (nous ajouterons à la morale), qu'un père qui consent d'immoler une fille qu'il idolâtre ? Quand même il s'agirait du salut de la Grèce entière, un tel sacrifice semblerait toujours au-dessus des forces d'un cœur paternel. Mais ici ce n'est pas la patrie en péril qui demande le sang d'Iphigénie. Ce ne peut être qu'à la religion ou à l'ambition que le père d'Iphigénie veut offrir sa fille pour victime. Or chacun de ces motifs n'est ni assez fort ni assez déterminé. » D'un autre côté, Luneau de Boisgermain, dans son commentaire, s'exprime ainsi : « Le principal reproche qu'on ait fait à Racine, c'est de n'avoir point motivé la colère des dieux. On a prétendu avec justice qu'un père ne peut, sans les raisons les plus puissantes, se déterminer à immoler sa fille. » Il est vrai que La Harpe lui répond d'un ton rogue, « qu'il n'est pas vrai que Racine ait été obligé de motiver la colère des dieux, et que si jamais on eut de puissantes raisons pour ce sacrifice, c'est quand un oracle des dieux rendu au général des Grecs a mis à ce prix une vengeance pour laquelle toute la Grèce est en armes. » On voit que les critiques ont entrevu la difficulté sans la signaler nettement. Pour nous autres incrédules au paganisme, non-

Digitized by Google

seulement les dieux doivent motiver leur colère, mais il n'y a pas de raison politique qui puisse, quoi qu'en dise La Harpe, justifier cette énormité ; et dès lors qu'il n'est plus soutenu par la fausse religion des Grecs, ni par leur sauvage patriotisme, ni par la tradition consacrée, un pareil sacrifice humain, nous le répétons, est pour nous insupportable et impossible. Ou bien si, par suite de préjugés littéraires ou sociaux, on parvient à se persuader à peu près de la vérité de l'oracle et du danger, cette demi-conviction dont on ne se rend pas compte, et que comportent des sujets mythologiques odieux ou invraisemblables, est bien moins favorable que la disposition des spectateurs ou du lecteur, lorsqu'il s'agit d'une grande scène historique, d'un fait incontestable et seulement idéalisé par la poésie.

7. Au reste, quoique le sujet matériel de la tragédie d'*Iphigénie*, c'est-à-dire son immolation par l'ordre des dieux, soit le même dans l'auteur grec et dans l'auteur français, le sujet moral en est bien différent. Pour Euripide, en effet, il s'agit du triomphe du patriotisme sur l'amour paternel et sur l'amour de la vie, triomphe d'un intérêt tout national et sympathique à ce titre aux spectateurs grecs. Il en résulte que les rôles d'Agamemnon, d'Achille, de Clytemnestre sont secondaires et plus effacés que dans Racine, et qu'au contraire celui d'Iphigénie est plus beau et plus magnanime. Elle excite l'intérêt non-seulement par son danger, mais surtout par l'héroïsme avec lequel elle renonce à la vie pour la gloire de la Grèce. En un mot son caractère est de tout point le principal : il est admirablement tracé et en parfait rapport avec la tradition et l'intérêt

Digitized by Google

patriotique du sujet, et son héroïsme est encore rehaussé par l'amour de la vie qu'elle avait montré d'abord avec tant de naïveté. Voilà ce qui fait le grand mérite de la tragédie d'Euripide et ce qui la rend supérieure à celle de Racine, quoi qu'elle ait bien plus de fautes et moins de beautés de détail.

8. Au contraire, le sujet moral dans Racine, c'est la soumission d'Iphigénie aux ordres des dieux et surtout de son père ; c'est le triomphe de la piété religieuse et filiale sur le sentiment paternel, sur l'amour et sur le désir de la vie. Dès lors les personnages d'Agamemnon, d'Achille et de Clytemnestre sont relevés et presque aussi importants que celui d'Iphigénie. Celle-ci se sacrifie aux dieux, à son père, à son amour, à la gloire d'Achille plutôt qu'à sa patrie. Ce sacrifice qui nous attendrit sans doute, nous transporte moins, parce qu'il est moins motivé et moins héroïque que dans Euripide, où Iphigénie s'immole à un sentiment exalté de patriotisme partagé par tous les spectateurs. Il s'ensuit que ce sacrifice peut et doit même être consommé dans la pièce grecque, bien qu'il y soit atténué, et qu'il forme même un heureux dénouement, tandis qu'il ne l'est point et ne peut l'être dans la pièce française. Ce n'est plus, en effet, qu'une épreuve d'obéissance imposée au père et à la fille, comme le sacrifice d'Isaac par Abraham, mais sans la vérité historique, l'autorité divine, et la haute figure du sacrifice de la croix, qui l'explique et le motive si admirablement. C'est ainsi qu'un sujet qui semble être le même dans les deux pièces est en réalité tout autre. Dans Euripide, c'est la patrie qui parle selon la tradition du fait et selon les disposi-

Digitized by Google

tions des Grecs républicains. Dans Racine, c'est un devoir moins précis et moins impérieux, parce qu'il répond à un droit plus contestable, c'est-à-dire à une autorité excessive et plus ou moins légitime, comme il convenait dans une société fortement ordonnée, et où le respect de la hiérarchie était mis au rang de la plus haute vertu. C'est encore à un autre point de vue la condamnation de la pièce française et de la tentative de Racine.

9. Au reste, pour que le lecteur juge par lui-même de la différence du rôle d'Iphigénie dans les deux pièces, nous citerons le passage où elle déclare sa résolution de mourir. Nous avouons qu'il semblera peut-être injuste de comparer Euripide dans une traduction médiocre à Racine avec sa diction enchanteresse. Mais d'abord ce tort est inévitable, à moins de citer le texte grec ; ensuite, le style d'Euripide se rapprochant de la prose scandée plus que celui de tout autre poète, il perdra moins dans une imitation aussi fidèle qu'il nous a été possible de la faire. Si nous avons préféré à une version en prose une traduction en vers, toujours moins littérale, c'est pour conserver à Euripide le bénéfice du rhythme que nous croyons nécessaire à la poésie :

Ecoute-moi, ma mère ;
Je te vois irritée à tort contre mon père.
Nul ne peut résister à la nécessité ;
De notre hôte (1) louons la générosité.
Mais ne te livrons pas à la foule insolente ;
N'exposons point Achille à sa rage sanglante.
Ecoute-moi. Je suis décidée à la mort :
J'évite ainsi la honte et trouve un noble sort.

(1) Achille qui lui offre son secours.

Digitized by Google

Reconnais avec moi, ma respectable mère,
Que j'agis en mourant comme je dois le faire.
Sur moi toute la Grèce arrête son regard ;
Ses vaisseaux de moi seule attendent leur départ
Et la chute de Troie, incomparable gage
Que leurs femmes n'ont plus à redouter d'outrage,
Après que triomphants les Grecs auront repris
Hélène qu'enleva l'adultère Paris.
C'est le prix de ma mort, et ce sera ma gloire,
Que la Grèce me doive une telle victoire.
Ma vie est-elle un bien digne de tant d'amour ?
O ma mère, autrefois tu m'as donné le jour,
Non pour toi seulement, mais pour la Grèce entière.
Quoi ! mille et mille Grecs pleins d'une ardeur guerrière
Voleront pour venger leur pays offensé,
Et voudront que pour lui tout leur sang soit versé ;
Et moi seule en vivant tromperais leur vaillance ;
Seule j'étoufferais une telle espérance !
Où serait la justice ? Et par quels vains discours
Pourrais-je m'excuser d'arrêter ce concours ?
Non, non ; il ne faut pas pour une seule femme
Que tant de vaillants Grecs soient prêts à rendre l'âme ;
Mille et mille de nous valent moins qu'un d'entre eux.
Puisque Diane a soif de mon sang malheureux,
Puis-je lutter mortelle avec une immortelle ?
Je m'immole à la Grèce et me livre pour elle.
Brûlez, renversez Troie, et que ses murs détruits
Soient à jamais ma dot, mon hymen et mes fils.
Qu'aux barbares les Grecs imposent des entraves :
Libres sont ces derniers, les autres sont esclaves.

Voici maintenant comment et pourquoi Iphigénie, dans Racine, consent à mourir. Nous avertissons qu'il est juste d'oublier ici le charme des plus beaux vers pour ne s'attacher qu'aux pensées, et c'est à ce titre que, malgré des traits de mauvais goût, notamment contre les femmes, Euripide nous paraît avoir conservé l'avantage :

Digitized by Google

Mon père, en me sauvant, ordonne que j'expire.
Achille, trop ardent l'a peut-être offensé.....
Mais le roi, qui le hait veut que je le haïsse.
Il ordonne à mon cœur cet affreux sacrifice ;
Il m'a fait par Arcas expliquer ses souhaits,
Egine il me défend de lui parler jamais ;
Dieux plus doux, vous n'aviez demandé que ma vie !
Mourons, obéissons.....

Elle dit un peu plus loin à Achille :

Le Ciel n'a point aux jours de cette infortunée
Attaché le bonheur de votre destinée.
Notre amour nous trompait, et les arrêts du sort
Veulent que ce bonheur soit un fruit de ma mort.
Songez, seigneur, songez à ces moissons de gloire
Qu'à vos vaillantes mains présente la victoire.
Ce champ si glorieux où vous aspirez tous,
Si mon sang ne l'arrose est stérile pour vous.
Partez : à vos honneurs j'apporte trop d'obstacles.
Vous-même me dégagez la foi de vos oracles ;
Signalez ce héros à la Grèce promis ;
Tournez votre douleur contre vos ennemis.
Déjà Priam pâlit ; déjà Troie en alarmes
Redoute mon bûcher et frémit de vos larmes.
Allez, et dans ses murs vides de citoyens
Faites pleurer ma mort aux veuves des Troyens.
Je meurs dans cet espoir satisfaite et tranquille.
Si je n'ai pas vécu la compagne d'Achille,
J'espère que du moins un heureux avenir
A vos faits immortels joindra mon souvenir,
Et qu'un jour mon trépas, source de votre gloire,
Ouvrira le récit d'une si belle histoire.
Adieu, prince ; vivez, digne race des dieux.

10. Quoi qu'il en soit du mérite respectif des deux *Iphigénie*, la tragédie de Racine fut regardée par ses contemporains comme bien supérieure à celle d'Euripide, et la critique l'a longtemps jugée telle,

Digitized by Google

au moins en France. C'était peut-être une suite de l'idée que l'on s'y faisait de la tragédie classique, du peu de goût que l'on avait alors pour les sentiments simples et naïfs où excelle Euripide. et de l'engoûment qu'on avait au contraire pour les sentiments d'un amour délicat ou d'un héroïsme de convention. De nos jours, l'étude mieux sentie de l'antiquité, une plus grande liberté et une plus grande largeur dans la critique littéraire, on souvent fait préférer, surtout par les étrangers, l'auteur original à son imitateur.

Pour nous, comme nous l'avons dit plus haut, nous trouvons peut-être plus de beautés de détails dans Racine et plus de fautes dans Euripide ; mais cela ne nous paraît pas décisif, pour deux raisons : d'un côté, les beautés doivent se peser plus que se compter, et un trait admirable et sublime, compense et au-delà une foule de défauts ; les chefs-d'œuvre valant plus encore par la grandeur de leurs mérites que par l'absence de toute imperfection. D'un autre côté, les œuvres d'art doivent être appréciées surtout par l'impression générale qu'elles laissent dans l'esprit, et la meilleure n'est pas toujours la plus touchante, mais plutôt la plus vraie, la plus pure et la plus élevée. Cela posé, au premier point de vue, les deux *Iphigénie* se valent à peu près, et Euripide rachète par des traits plus naïfs et plus naturels les longueurs et quelques traits de mauvais goût que l'on ne trouve pas dans Racine. Mais au point de vue de l'ensemble et de l'impression générale, la pièce grecque nous paraît supérieure à la pièce française. Le sujet principal y est mieux saisi, le pathétique en est plus noble, tout en étant presque aussi pénétrant ; l'émo-

Digitized by Google

tion causée par le sacrifice volontaire de la vie à la patrie est plus généreuse et plus fortifiante que celle de la résignation à la mort par une sorte d'excès d'obéissance filiale.

Cependant à cette occasion nous devons protester contre un double procédé de la critique contemporaine. D'un côté, en effet, elle n'ose blâmer les choses les plus blâmables dans un ancien poète, sous prétexte que nous ne connaissons pas assez la langue et les usages de la Grèce, et elle ne nous laisse que le droit d'admirer ce que nous pouvons comprendre. D'un autre côté, elle se montre d'une sévérité et d'une exigence extrême pour nos grands écrivains, ne leur passant rien de ce qu'elle passe aux Grecs, et usant contre eux de toutes les chicanes de la grammaire et de toute la morgue du pédantisme. Nous tâcherons d'éviter ce double écueil ; nous blâmerons sans scrupule ce qui nous paraîtra mauvais, aussi bien en grec qu'en français, et nous admirerons sans réserve ce qui nous semblera beau, aussi bien en français qu'en grec. Nous étendrons cette liberté jusqu'à Homère lui-même, que Racine a imité, surtout dans la peinture d'Achille et d'Agamemnon.

11. Analysons d'abord la tragédie d'Euripide, et signalons-en les beautés et les défauts. Agamemnon appelle un vieux serviteur pour lui demander quel astre passe à l'horizon, et il envie sa tranquillité, tandis que lui-même, à la lueur d'une lampe, écrit et efface tour à tour en pleurant, des caractères sur des tablettes, détail pittoresque et intéressant, omis à tort par Racine. Il reprend de trop haut son récit, c'est-à-dire aux serments prêtés autrefois à Tyndare par les prétendants de sa fille Hélène, que le vieillard doit

Digitized by Google

connaître comme lui, et il raconte assez longuement le mariage, puis l'enlèvement d'Hélène, la réunion des Grecs qui veulent se venger, leurs retards à Aulis et l'oracle qui exige le sang d'Iphigénie. Il charge le vieillard d'aller au-devant d'elle et de Clytemnestre, et de leur défendre de venir dans le camp. On reconnaît là les principaux traits de l'exposition de Racine, supérieur en général à son modèle sur ce point. Le chœur, dans un long hors-d'œuvre, fait le dénombrement de la flotte grecque. Le vieux serviteur reparaît bientôt, maltraité par Ménélas, qui a surpris le message d'Agamemnon et qui l'accable de reproches déplacés que l'on pourrait retourner contre lui. Cette querelle assez longue et assez inconvenante, est interrompue par l'annonce de l'arrivée de Clytemnestre et d'Iphigénie. C'est là un beau coup de théâtre imité par Racine et suivi d'une assez belle scène.

Ménélas, touché de la douleur de son frère, lui tend la main et, changeant de pensée, s'efforce en vain de sauver la jeune fille. Le chœur, dans un nouveau hors-d'œuvre, chante la modération dans l'amour. Cette première partie a servi de calque au premier acte de Racine, mais celui-ci en a augmenté les beautés et évité les défauts, dont le moindre consiste dans des longueurs inutiles qui ne tiennent pas moins de six cents vers ou de plus d'un tiers de la pièce.

12. Iphigénie embrassant avec joie son père désespéré, donne lieu à cette scène si belle et si déchirante que Racine a imitée en l'abrégeant. Agamemnon, resté seul avec Clytemnestre, s'efforce en vain, comme dans Racine, de l'écarter de l'autel. Le chœur

Digitized by Google

célèbre les futurs exploits des Grecs devant Troie. Achille se dirigeant vers la tente d'Agamemnon, et ne soupçonnant rien d'un projet de mariage imaginé par celui-ci, est accosté familièrement par Clytemnestre comme un gendre. De là une sorte de scandale et de malentendu qui les dégrade tous les deux et que Racine s'est bien gardé de conserver. Le vieux serviteur survient et leur dévoile le fatal secret, comme dans l'auteur moderne. Clytemnestre implore alors le secours d'Achille qui le lui promet, s'il est nécessaire, et le chœur oppose dans ses chants les noces glorieuses de Thétis au sanglant sacrifice d'Iphigénie. L'action marche donc, quoique un peu lentement.

13. Agamemnon venant chercher sa fille pour l'immoler, Clytemnestre éclate d'abord en reproches odieux, lui rappelant qu'il lui a fait violence pour l'épouser et après avoir tué son premier mari et le fils qu'elle en avait eu, puis en prières et en menaces. Iphigénie, à son tour, dans un discours touchant, supplie son père de ne pas lui arracher la vie. Agamemnon reste inflexible et va attendre sa fille à l'autel, pendant qu'Iphigénie déplore son malheur. Achille vient lui offrir sa protection sans lui dissimuler l'imminence du danger. Alors, par une résolution soudaine et magnanime, Iphigénie consent à mourir, et se dévoue à la gloire de sa patrie ; elle défend à sa mère et au chœur de pleurer sa mort si glorieuse, et sort pour aller mourir en disant un dernier adieu à la lumière du jour. Le chœur célèbre son dévouement et invoque Diane en faveur des Grecs. Enfin, un envoyé vient annoncer qu'elle a été frappée par Calchas, que toute l'armée a entendu

Digitized by Google

le coup, mais qu'Iphigénie a disparu et qu'une biche a été substituée à sa place. En même temps le vent se lève, toute l'armée s'apprête à partir, et Agamemnon revient faire ses adieux à Clytemnestre, se félicitant avec elle d'avoir une fille placée dans l'assemblée des dieux.

14. Cette analyse rapide suffit pour faire connaître la marche de la pièce d'Euripide, et les rapports qu'elle offre avec celle de Racine. Mais elle ne peut donner une idée de toutes les beautés ni de toutes les fautes qui s'y succèdent ; en sorte qu'après des traits naïfs et touchants viennent des traces de mauvais goût. Par exemple, dans son mépris et sa haine absurde pour les femmes, Euripide fait dire à Clytemnestre qu'elle a d'autant plus de mérite à être bonne et sage, que ces qualités sont plus rares dans son sexe, et à Iphigénie, comme nous l'avons vu, que la vie d'un seul homme vaut mieux que celle de dix mille femmes. Sans parler de ces fautes grossières et de traits sophistiques et déclamatoires, les deux plus grands défauts de la pièce grecque consistent dans des longueurs et des récits insipides qui tombent dans le verbiage et déparent les meilleures choses, et dans des chœurs déplacés qui, ne tenant pas au sujet, refroidissent l'intérêt ; défauts trop souvent dissimulés par la critique, mais qui nuisent à l'émotion causée par des situations pathétiques et attendrissantes. Son plus grand mérite consiste, nous le répétons, dans l'expression vive et touchante de la nature, et surtout dans les sentiments nobles et héroïques d'Iphigénie marchant à la mort pour concourir à la grandeur de la Grèce.

15. Il nous faut maintenant analyser en peu de

Digitized by Google

mots la pièce de Racine. Agamemnon expose à Arcas le sujet de l'action, comme dans Euripide, et le charge aussi d'arrêter sa fille qu'il se repent d'avoir fait venir, en réalité pour l'immoler, mais sous le prétexte de la marier à Achille dont elle est aimée. Celui-ci brûle de marcher à Troie, sans savoir qu'il ne peut y aller qu'au prix du sang de sa fiancée. Tout-à-coup on annonce l'arrivée d'Iphigénie, qu'Arcas n'a pas rencontrée, et Agamemnon, cédant aux conseils d'Ulysse, consent à sacrifier sa fille. Cet acte, assez semblable au début d'Euripide, vaut, selon nous, beaucoup mieux. Il est à la fois plein d'art et plein d'intérêt ; Achille et Ulysse y déploient une éloquence conforme à leur caractère.

16. Au deuxième acte, Eriphile, captive d'Achille, parle de son amour pour ce héros et du mystère qui couvre sa naissance, et elle montre son caractère égoïste et jaloux. Après la belle scène déjà signalée entre Agamemnon et Iphigénie, celle-ci s'entretient de son amour pour Achille ; mais Clytemnestre, trompée par le message d'Arcas, et croyant Achille infidèle à sa fille, veut repartir avec elle pour échapper à cet affront. Achille, rebuté par elle, soupçonne un complot qu'il veut découvrir. Tout cet acte est assez décousu et assez inutile; le début en est un peu languissant par l'exposition d'Eriphile, et le reste est rempli par une péripétie avortée qui se prolonge dans l'acte suivant, sans rien produire que le contraste de la douleur et de la générosité d'Iphigénie avec les plaintes envieuses de sa rivale.

17. La marche de la pièce et l'intérêt, arrêtés depuis la fin du premier acte, ne se raniment qu'à la

Digitized by Google

cinquième scène du troisième, quand Arcas, par ce vers :

Il l'attend à l'autel pour la sacrifier,

produit une péripétie foudroyante, plus belle que dans Euripide. Dès lors l'action reprend son cours, pour ne plus s'arrêter, à travers d'autres péripéties. Achille furieux s'indigne d'être supplié par Clytemnestre et arrêté par Iphigénie. Eriphile ne cache pas sa jalouse méchanceté. Le nœud se serre de plus en plus par la prière touchante d'Iphigénie à son père, par les reproches sanglants de Clytemnestre, et par les provocations hautaines d'Achille. Agamemnon tente encore une fois de faire échapper sa fille; mais Eriphile va tout découvrir aux Grecs. L'intérêt va croissant avec le danger à peine conjuré par la fureur d'Achille. Mais celui-ci est désavoué par Iphigénie résignée à mourir et qui sort pour aller à l'autel. Clytemnestre reste seule dans une attente déchirante. Enfin Ulysse vient lui dire :

Non, votre fille vit et les dieux sont contents,

et il lui apprend qu'Eriphile, désignée par l'oracle obscur, l'a accompli en se donnant la mort.

18. On devine par cette analyse imparfaite, que de scènes fortes et pathétiques, que de sentiments tendres ou terribles, quels accents fiers et touchants, quelles péripéties attachantes, quelle éloquence passionnée doivent remplir la tragédie de Racine. Depuis la fatale révélation d'Arcas, le spectateur ne respire plus. Peut-être même, si l'on accepte une fois la donnée fondamentale de la

Digitized by Google

pièce, l'âme est-elle trop longtemps et trop profondément bouleversée par une situation si cruelle. Il faut sans doute intéresser et émouvoir, mais il faut aussi laisser au spectateur assez de sérénité pour qu'il contemple, sans être déchiré, le tumulte des passions et des destinées humaines. Le rôle de Clytemnestre en particulier, dans les deux derniers actes, semble être au-dessus des forces de l'actrice épuisée par tant d'efforts, et des mères torturées par ce spectacle. Mais c'est là une question délicate que nous ne voulons pas traiter ici, que la nature et le degré de l'émotion que comporte la tragédie. Nous dirons seulement que les Grecs ont mieux aimé donner l'expression de la plainte que celle de la fureur à la douleur maternelle. Quoi qu'il en soit, on voit assez combien la pièce de Racine a plus de péripéties et de mouvement, plus de beautés et moins de défauts que celle d'Euripide, et combien l'analyse du cœur humain y est plus profonde et plus éloquente.

19. Outre l'étrangeté du sujet, qui nous trouve, comme nous l'avons dit, révoltés ou incrédules, et la substitution du vague devoir de l'obéissance à un ordre injuste et cruel, au patriotisme exalté de la pièce grecque, le principal défaut de la pièce de Racine, c'est, selon nous, la place trop grande que l'amour y tient, comme si un sujet aussi terrible ne suffisait pas à nous attacher. Sans doute l'amour rend Iphigénie encore plus touchante, et Achille encore plus impétueux, mais il altère la simplicité du sujet principal, et il fait languir l'action pendant tout le second acte. Que nous importe par exemple les plaintes et la jalousie d'Eriphile, quoique d'ailleurs ce rôle odieux soit fort bien tracé, et qu'il soit

Digitized by Google

rattaché avec beaucoup d'art à l'action essentielle? Si ce personnage, comme le dit Racine, était nécessaire à la pièce et surtout au dénouement, il pouvait et il devait occuper moins de place, au lieu de remplir des scènes d'un intérêt secondaire et de détourner l'attention de l'action principale. Il est vrai que de ces défauts découlent quelques beautés de détail et des traits pathétiques et délicats. Nous citerons entre autres le récit dans lequel Eriphile raconte comment elle devint amoureuse d'Achille son persécuteur, et les effets de cet amour sur une âme violente et orgueilleuse qui s'indigne du bonheur et de la supériorité d'autrui.

En me voyant presser d'un bras ensanglanté,
Je frémissais, Doris, et d'un vainqueur sauvage
Craignais de rencontrer l'effroyable visage.
J'entrai dans son vaisseau, détestant sa fureur,
Et toujours détournant ma vue avec horreur.
Je le vis. Son aspect n'avait rien de farouche;
Je sentis le reproche expirer dans ma bouche;
Je sentis contre moi mon cœur se déclarer;
J'oubliai ma colère et ne sus que pleurer.
Je me laissai conduire *à cet aimable guide.*
Je l'aimais à Lesbos, et je l'aime en Aulide.
Iphigénie en vain s'offre à me protéger,
Et me tend une main prompte à me soulager.
Triste effet des fureurs dont je suis tourmentée!
Je n'accepte la main qu'elle m'a présentée
Que pour m'armer contre elle, et, sans me découvrir,
Traverser son bonheur que je ne puis souffrir.

Sauf le trait mignard et peu correct *à cet aimable guide*, il y a là des nuances du cœur humain finement observées et exprimées. Mais enfin il est des beautés que les grands écrivains savent sacrifier

Digitized by Google

à l'unité ou à l'effet de l'ensemble, et Racine, qui l'a fait plus d'une fois, aurait dû, selon nous, le faire encore en cette occasion.

D'ailleurs, le caractère odieux d'Eriphile excusé au début, et soutenu dans le cours de la pièce, ne se dévoile tout entier qu'au dénouement où

> Elle était à l'autel, et peut-être en son cœur
> Du fatal sacrifice accusait la lenteur.

et où elle se punit elle-même avec une amère fierté, lorsque Calchas l'a désignée comme la victime que demandent les dieux.

> Arrête, a-t-elle dit, et ne m'approche pas :
> Le sang de ces héros dont tu me fais descendre
> Sans tes profanes mains saura bien se répandre.
> Furieuse elle vole, et sur l'autel prochain
> Prend le couteau sacré, le plonge dans son sein.

Sans doute c'est encore une victime humaine qui est immolée, mais, outre qu'ayant mérité la mort par sa méchanceté, elle y fait consentir secrètement le spectateur indigné ; le dix-septième siècle par ses préjugés aristocratiques et autoritaires, n'avait pas assez de respect de la dignité et de la vie humaine pour se révolter, beaucoup plus que les Grecs d'Euripide, contre un pareil dénouement.

20. Ce qui nous paraît faire le plus grand mérite de l'*Iphigénie* française, c'est qu'elle met en scène tous les types généraux de la famille, le père et l'époux, l'épouse et la mère, la fille et l'amante, le roi, l'amant et le guerrier, et qu'elle les fait tous parler avec une éloquence incomparable. C'est là le charme éternel de cette tragédie et ce qui la rend si belle à

Digitized by Google

la lecture, et sans doute aussi à la représentation. Sous ce rapport, elle est supérieure à celle d'Euripide et les caractères en sont bien plus profondément tracés. Jamais on n'a mieux senti ni mieux exprimé la force de ces liens sacrés de la nature, et les rapports qu'ils établissent entre tous les membres d'une famille. Aucun n'est sacrifié à l'autre, tous ont leurs droits et leurs devoirs également respectés, sauf celui d'Iphigénie immolée par son père ou par l'ordre des dieux, malgré le conflit des passions et des intérêts. C'est en quelque sorte l'idéal de la famille, rehaussé par le rang des personnages et par le prestige poétique qui s'attache aux grands noms d'Achille et d'Agamemnon.

21. Celui-ci est tour à tour, ou plutôt tout à la fois un père tendre, un époux ferme, et un roi fier et majestueux. Mais le point culminant de ce caractère si bien esquissé par Homère, faiblement marqué dans Euripide, et parfait dans Racine, c'est l'orgueil du pouvoir absolu. Lui-même l'avoue d'abord :

Ces noms de roi des rois et de chef de la Grèce
Chatouillaient de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse.

Clytemnestre le lui reproche durement :

Cette soif de régner que rien ne peut éteindre,
L'orgueil de voir vingt rois vous servir et vous craindre,
Tous les droits de l'empire en vos mains confiés,
Cruel, c'est à ces dieux que vous sacrifiez.

Avec quelle dignité hautaine il commande à celle-ci :

Digitized by Google

J'avais plus espéré de votre complaisance.
Mais puisque la raison ne vous peut émouvoir,
Puisqu'enfin ma prière a si peu de pouvoir,
Vous avez entendu ce que je vous demande,
Madame ; je le veux et je vous le commande.
Obéissez.

Et il sort sur ce grand mot, sans douter un instant qu'il ne soit obéi. Avec quel froid dédain il répond à Achille !

Seigneur, je ne rends point compte de mes desseins ;
Ma fille ignore encor mes ordres souverains,
Et quand il sera temps qu'elle en soit informée,
Vous apprendrez son sort ; j'en instruirai l'armée.

Quel mélange de tendresse et d'orgueil dans la fin de sa réponse à la prière de sa fille :

Ma fille, il faut céder. Votre heure est arrivée ;
Songez bien dans quel rang vous êtes élevée.
Je vous donne un conseil qu'à peine je reçoi.
Du coup qui vous attend vous mourrez moins que moi.
Montrez en expirant de qui vous êtes née.
Faites rougir ces dieux qui vous ont condamnée.
Allez, et que les Grecs qui vont vous immoler,
Reconnaissent mon sang en le voyant couler.

Mais son rang et sa fierté ne lui font pas oublier la tendresse paternelle ; les premiers et les derniers mots qu'il prononce sont ceux d'un père qui veut avant tout sauver sa fille :

Non, tu ne mourras point ; je n'y puis consentir.
.....
Allez, madame, allez ; prenez soin de sa vie.
Je vous rends votre fille et je vous la confie.
Fuyez. Puissent les dieux, de mes larmes contents,
A mes tristes regards ne l'offrir de longtemps.

Digitized by Google

Ces alternatives de tendresse et de fierté rendent intéressant ce caractère si bien nuancé et si bien soutenu, et aussi conforme à la nature qu'à la tradition.

22. Le caractère de Clytemnestre n'est pas moins admirable, et il est, comme il devait l'être, beaucoup plus pathétique. Son discours à Agamemnon est bien supérieur à celui qu'elle tient dans Euripide, où des traits repoussants et de mauvais goût se mêlent à des accents plus vrais et plus sentis. Si ce discours est un peu ralenti par dix vers sur Hélène et Eriphile, la péroraison est au-dessus de tout éloge par la richesse de l'imagination et l'éloquence du sentiment ; c'est une des plus belles pages qui aient jamais été écrites dans notre langue.

Un prêtre environné d'une foule cruelle
Portera sur ma fille une main criminelle,
Déchirera son sein, et d'un œil curieux
Dans son cœur palpitant consultera les dieux !
Et moi qui l'amenai triomphante, adorée,
Je m'en retournerai seule et désespérée !
Je verrai les chemins encor tous parfumés
Des fleurs dont sous ses pas on les avait semés !
Non, je ne l'aurai point amenée au supplice,
Ou vous ferez aux Grecs un double sacrifice.
Ni crainte ni respect ne m'en peut détacher.
De mes bras tout sanglants il faudra l'arracher.
Aussi barbare époux qu'impitoyable père,
Venez, si vous l'osez, la ravir à sa mère.

Nous avons déjà exprimé nos doutes au sujet du monologue déchirant et emporté de Clytemnestre, lorsqu'elle reste sur la scène, dans l'attente du meurtre de sa fille, et lorsqu'elle apprend qu'Eriphile l'a trahie.

Digitized by Google

O monstre que Mégère en ses flancs a porté !
Monstre que dans nos bras les Enfers ont jeté !
Quoi ! tu ne mourras point ! Quoi ! pour punir ton crime...
Mais où va ma douleur chercher une victime ?
Quoi ! pour noyer les Grecs et leurs mille vaisseaux,
Mer, tu n'ouvriras pas des abîmes nouveaux.
Quoi ! lorsque les chassant du port qui les recèle,
L'Aulide aura vomi leur flotte criminelle,
Les vents, ces mêmes vents si longtemps accusés
Ne te couvriront pas de ces vaisseaux brisés !
Et toi, soleil, et toi qui dans cette contrée,
Reconnais l'héritier et le vrai fils d'Atrée ;
Toi qui n'osas du père éclairer le festin,
Recule, ils t'ont appris ce funeste chemin.
Mais cependant, ô ciel, ô mère infortunée !
De festons odieux ma fille couronnée,
Tend la gorge aux couteaux par son père apprêtés.
Calchas va dans son sang... Barbares, arrêtez !

L'apostrophe au soleil nous semble plus savante que pathétique et plus brillante que naturelle. Pour le reste, au contraire, Racine a atteint et peut-être dépassé les limites de la terreur. Sans doute, dans la cruelle situation de Clytemnestre, la nature peut éclater en transports aussi violents ; mais la réalité n'est point la règle de l'art, et celui-ci doit rester en deçà plutôt qu'au niveau de ces fureurs, quand elles sont trop désordonnées et cessent en quelque sorte d'être humaines. Oui, l'essence idéale de l'âme humaine, qui est l'objet de la poésie, s'oppose à la peinture de certains excès, naturels peut-être, mais trop affreux ou dégradants, qui torturent le spectateur plus qu'ils ne l'attendrissent. Tel est, ce semble, le sentiment des Grecs, si l'on en juge par les plaintes si touchantes mais si pures d'Hécube et d'Andromaque dans Homère et dans Euripide, par cette

Digitized by Google

fable selon laquelle Hécube, parvenue au comble de la fureur, est changée en chienne et sort de l'humanité, et enfin par cette conception d'un grand peintre qui, dans le sacrifice d'Iphigénie, avait voilé le visage d'Agamemnon. Nous laisserons décider à d'autres si Racine, dans les transports de Clytemnestre, est ou non resté dans les limites assignées à la poésie dramatique, question difficile, que la représentation seule pourrait résoudre. Mais nous tenions à protester contre la critique réaliste qui admire l'expression de la force à tout prix et quelle qu'elle soit, et nous distinguons dans la nature humaine, de la partie matérielle et animale, la partie spirituelle et morale, la seule essentielle selon nous, et la seule digne d'être exprimée par l'art. La Vénus de Milo elle-même nous semblerait bien moins belle si elle n'avait point cette tête d'une suprême sérénité ; et nous n'avons que de la pitié et du dégoût pour cette mère qui, dans le roman de *Notre-Dame de Paris*, se tord dans des grimaces et des convulsions et menace de mordre ceux qui viennent lui enlever sa fille.

23. Racine a sagement substitué au rôle odieux de Ménélas, celui d'Ulysse, qu'il a fait parler selon la tradition avec une éloquence captieuse et insinuante. Il a peint Achille plutôt d'après Homère que d'après Euripide, et il n'est pas resté au-dessous de son modèle. Il lui a donné un amour un peu dur et impérieux tel qu'il convient à ce héros, une sorte de brusquerie hautaine, et enfin des sentiments héroïques et presque chevaleresques exprimés dans le plus beau langage. L'idéal du courage et de la grandeur d'âme s'est élevé et épuré depuis Homère

Digitized by Google

jusqu'aux preux du moyen-âge et aux contemporains de Condé et de Louis XIV. C'est selon nous un bel anachronisme que de l'avoir tracé plus brûlant d'amour de la gloire et d'ardeur guerrière qu'il n'est dans Homère même. L'Horace de Corneille n'est pas plus grand qu'Achille dans ces vers qu'anime je ne sais quel souffle cornélien, et où la noble soif des périls et de l'immortalité est exprimée dans un style d'une perfection qui n'appartient qu'à Racine.

Moi, je m'arrêterais à de vaines menaces,
Et je fuirais l'honneur qui m'attend sur vos traces !
Les Parques à ma mère, il est vrai, l'ont prédit,
Lorsqu'un époux mortel fut reçu dans son lit.
Je puis choisir, dit-on, ou beaucoup d'ans sans gloire,
Ou peu de jours suivis d'une longue mémoire.
Mais puisqu'il faut enfin que j'arrive au tombeau,
Voudrais-je, de la terre inutile fardeau,
Trop avare d'un sang reçu d'une déesse,
Attendre chez mon père une obscure vieillesse,
Et, toujours de la gloire évitant le sentier,
Ne laisser aucun nom et mourir tout entier ?
Ah ! ne nous formons par ces indignes obstacles ;
L'honneur parle, il suffit : ce sont là nos oracles.
Les dieux sont de nos jours arbitres souverains ;
Mais, seigneur, notre gloire est dans nos propres mains.
Pourquoi nous tourmenter de leurs ordres suprêmes ?
Ne songeons qu'à nous rendre immortels comme eux-mêmes
Et laissant faire au sort courons où la valeur
Nous promet un destin aussi grand que le leur.
C'est à Troie, et j'y cours, et, quoiqu'on me prédise,
Je ne demande aux dieux qu'un vent qui m'y conduise.
Et quand moi seul enfin il faudrait l'assiéger,
Patrocle et moi, seigneur, nous irons vous venger.

Ce dernier trait, qui semblerait excessif dans la bouche de tout autre, est amené par tout le reste et

Digitized by Google

convient à Achille, dont la présence et le cri, dans Homère, fait fuir toute une armée; il est atténué par la compagnie de Patrocle, et enfin il est textuellement pris d'Homère même. Tout le rôle se soutient à cette hauteur, notamment dans la scène du 4e acte entre Achille et Agamemnon, aussi inspirée par Homère et plus belle, selon nous, que dans l'original. Nous n'avons qu'un reproche à lui faire, c'est de parler plus qu'il n'agit et de mériter un peu le blâme qu'il ne redoute pas assez sérieusement, lorsqu'il dit :

Je perds trop de moments en des discours frivoles ;
Il faut des actions et non pas des paroles.

Même à la fin et quand le fatal sacrifice va s'accomplir, il ne l'empêche pas. On vient dire seulement à Clytemnestre :

Achille fait ranger autour de votre fille
Tous ses amis pour lui prêts à se dévouer.

C'est le fait d'un bon général plutôt que d'un héros amoureux ; plus loin on ajoute :

Votre fille alarmée
Voyait pour elle Achille et contre elle l'armée ;
Mais, quoique seul pour elle, Achille furieux
Epouvantait l'armée et partageait les dieux.

Spectacle plein de grandeur, et trait digne d'Homère. Mais enfin, comme chez les héros de ce temps et de la tragédie classique, les actions ne répondent pas à ces vers magnifiques.

24. Il nous reste à parler du rôle d'Iphigénie ; quoiqu'il soit calqué sur Euripide, et qu'il soit même

Digitized by Google

altéré en deux points principaux, l'amour de la vie et le patriotisme, il est plus complet et plus développé, et ressemble à d'autres caractères aimables et vertueux de Racine, où l'amour est aussi sacrifié au devoir, Junie, Bérénice, Atalide, Monime et Aricie, avec une nuance de respect filial et de distinction aristocratique. Elle exprime d'abord avec une effusion naïve et poignante sa joie et son admiration de revoir son père dans sa gloire de chef de la Grèce, puis elle fait l'aveu charmant de son amour pour Achille et de son impatience de le voir. Elle montre ensuite le vif dépit d'une âme fière et sensible de trouver dans Eriphile une rivale. Dans son étonnement douloureux de se savoir condamnée par son père, et dans la prière qu'elle lui adresse elle conserve pour ses ordres un respect inviolable qui est le trait dominant de son caractère. Enfin elle accepte la mort avec une résignation douce et sublime, où perce le regret de la vie et de son amour, et adresse à Achille et à sa mère des adieux tour à tour nobles et touchants, empreints de sentiments presque chrétiens. Citons quelques-uns de ces traits si beaux et si purs :

Qui ? moi ! que contre un père osant me révolter
Je mérite la mort que j'irais éviter !
Où serait le respect et ce devoir suprême ?...
Il me cédait aux dieux dont il m'avait reçue...
O toi qui veux ma mort, me voilà seule, frappe ;
Termine, juste ciel, ma vie et mon effroi,
Et lance ici des traits qui n'accablent que moi !

Et enfin ce dernier trait où se montre la supériorité du christianisme sur la morale de l'antiquité, quand elle est sauvée par la mort d'Eriphile.

Digitized by Google

La seule Iphigénie,
Dans ce commun bonheur, pleure son ennemie.

Le seul défaut de ce beau caractère, c'est sa perfection, plus facile à imaginer qu'à pratiquer, et qui nous laisse par là même un peu incrédules et moins touchés, comme il arrive en présence d'un héroïsme de sentiment plus que d'action, ainsi qu'est plus d'une fois l'héroïsme presque convenu dans Corneille et Racine. Nous regrettons surtout que son sacrifice soit moins inspiré que dans Euripide, par le patriotisme exalté, plus conforme au sujet, et qui lui aurait donné un motif plus élevé et plus transportant que la soumission aux volontés injustes des dieux et de son père.

25. Disons même toute notre pensée. Dans l'admirable prière qu'elle adresse à Agamemnon, l'amour de la vie n'est pas exprimé avec la naïveté touchante que l'on trouve dans l'auteur grec, mais avec la réserve de convention d'une jeune fille bien élevée. Les caresses du père et de la fille, si pathétiques dans le premier, sont exprimées par des périphrases, un peu vagues et un peu froides, comme il convient dans un monde officiel qui rougit des *faiblesses du sang* et de la nature. Enfin nous ne retrouvons pas dans Racine l'intervention muette et si attendrissante du petit Oreste qu'Iphigénie, dans Euripide, tient dans ses bras, et qui semble s'unir aux larmes et aux efforts de sa sœur pour fléchir leur père. Sans doute on n'y trouve pas non plus ce début un peu apprêté où elle souhaite la voix d'Orphée, ni ce trait final si peu généreux : Mieux vaut vivre misérablement que de bien mourir. Mais enfin le sentiment

Digitized by Google

général de l'amour de la vie et de la tendresse mutuelle de la fille et du père, est plus vrai, plus expressif dans l'auteur grec que dans l'auteur français, et il rend la prière plus touchante, plus forte et plus éloquente ; ajoutons que plus elle tenait à la vie, plus son sacrifice dans la suite est noble et généreux. On voit dans Racine l'inconvénient de trop idéaliser la nature selon des formes de convention plus que selon l'éternelle vérité et l'étude sincère du cœur humain.

26. Nous croyons devoir citer ici ces deux passages si célèbres, en finissant par Euripide, qui nous paraît plus parfait parce qu'il est plus humain, et en renouvelant nos excuses au lecteur de le reproduire dans une traduction nécessairement médiocre, malgré notre vive admiration pour l'original. Voici donc d'abord cette prière d'Iphigénie dans la pièce française, pleine de douceur insinuante dans l'expression excessive de sa soumission, qui devient ainsi sur le cœur de son père, mais non peut-être sur celui du spectateur, son arme la plus puissante.

Mon père !
Cessez de vous troubler ; vous n'êtes pas trahi.
Quand vous commanderez, vous serez obéi.
Ma vie est votre bien. Vous voulez le reprendre :
Vos ordres sans détour pouvaient se faire entendre.
D'un œil aussi content, d'un cœur aussi soumis
Que j'acceptais l'époux que vous m'aviez promis,
Je saurai, s'il le faut, victime obéissante,
Tendre au fer de Calchas une tête innocente,
Et, respectant le coup par vous-même ordonné,
Vous rendre tout le sang que vous m'avez donné.
Si pourtant ce respect, si cette obéissance
Paraît digne à vos yeux d'une autre récompense ;

Digitized by Google

Si d'une mère en pleurs vous plaignez les ennuis,
J'ose vous dire ici qu'en l'état où je suis,
Peut-être assez d'honneurs environnaient ma vie
Pour ne pas souhaiter qu'elle me fût ravie,
Ni qu'en me l'arrachant un sévère destin,
Si près de ma naissance en eût marqué la fin.
Fille d'Agamemnon, c'est moi qui la première,
Seigneur, vous appelai de ce doux nom de père.
C'est moi qui, si longtemps le plaisir de vos yeux,
Vous ai fait de ce nom remercier les dieux,
Et pour qui tant de fois prodiguant vos caresses,
Vous n'avez point du sang dédaigné les faiblesses.
Hélas! avec plaisir je me faisais conter
Tous les noms des pays que vous allez dompter ;
Et déjà d'Ilion présageant la conquête,
D'un triomphe si beau je préparais la fête.
Je ne m'attendais pas que pour le commencer,
Mon sang fût le premier que, vous dussiez verser.
Non que la peur du coup dont je suis menacée
Me fasse rappeler votre bonté passée.
Ne craignez rien : mon cœur, de votre honneur jaloux,
Ne fera point rougir un père tel que vous,
Et si je n'avais eu que ma vie à défendre,
J'aurais su renfermer un souvenir si tendre.
Mais à mon triste sort, vous le savez, seigneur,
Une mère, un amant, attachaient leur bonheur.
Un roi digne de vous a cru voir la journée
Qui devait éclairer notre illustre hyménée.
Déjà sûr de mon cœur à sa flamme promis,
Il s'estimait heureux : vous me l'aviez permis.
Il sait votre dessein ; jugez de ses alarmes.
Ma mère est devant vous, et vous voyez ses larmes.
Pardonnez aux efforts que je viens de tenter
Pour prévenir les pleurs que je leur vais coûter.

Voici maintenant dans Euripide la même prière, où le lecteur devra s'attacher au fond des pensées et des sentiments plutôt qu'à la forme et à l'expression trop imparfaite.

Digitized by Google

Ô mon père, d'Orphée égalant le génie
Si les rochers émus suivaient mon harmonie,
Si je pouvais charmer les cœurs par mes discours,
Ce sont là les moyens où j'aurais eu recours,
Mais hélas ! je ne puis recourir qu'à mes larmes,
Et pour me protéger ce sont mes seules armes.
J'attache à tes genoux ce corps infortuné
Qu'en m'enfantant pour toi celle-ci m'a donné !
Ne me fais pas mourir de mort prématurée :
Il est doux de jouir de la voûte azurée ;
Ne me force donc point de voir les sombres bords,
Ni d'aller avant l'âge au noir séjour des morts.
La première c'est moi qui t'appelai mon père !
Tu m'appels ta fille, et c'est moi la première
Que tu faisais asseoir sur tes sacrés genoux,
Echangeant avec moi les baisers les plus doux.
Tu me disais alors : quand pourrai-je, ô ma fille,
Te voir entrer au sein d'une illustre famille,
Heureuse dans les bras d'un époux fortuné
Et brillant du bonheur que je t'aurai donné.
Et moi je te disais, te baisant sur ta bouche,
Comme encore aujourd'hui je la baise et la touche :
Quand pourrai-je, ô mon père, en un riche palais
Honorer tes vieux jours et payer tes bienfaits
Et les soins que tu pris de ma première enfance !
Tels étaient nos discours, j'en ai la souvenance ;
Tu ne t'en souviens plus, me livrant au trépas.
Par Pelops et ton père, oh non, n'achève pas ;
Non, par ma mère en deuil qui m'ayant enfantée
Sent la même douleur qu'elle avait supportée.
Eh ! que me fait l'hymen d'Hélène et de Paris ?
Sont-ils pour mon trépas venus dans ce pays ?
Sur moi jette un regard et baise mon visage,
Pour qu'en mourant de toi j'emporte au moins ce gage.
Et s'il ne suffit pas de mes tristes discours,
Tu n'es à tes amis que d'un faible secours,
O mon frère, et pourtant prie en pleurant ton père
De ne pas immoler une sœur qui t'est chère.
Les enfants de nos maux ont quelque sentiment,
Même dans son silence il te prie instamment ;

Digitized by Google

Aie égard à ses pleurs, prends pitié de ma vie !
Chacun de nous, mon père, à tes pieds t'en supplie,
L'une déjà nubile, et l'autre jeune encor.
Pour tout dire en un mot, le plus riche trésor
Aux malheureux humains, c'est de voir la lumière,
Plutôt que de mourir et d'aller sous la terre.
Insensé le mortel qui souhaite la mort;
La plus affreuse vie est un moins triste sort.

27. Les nombreuses citations que nous avons faites dans le cours de cette longue étude nous dispensent d'insister sur le style admirable d'Iphigénie. Jamais la versification de Racine n'a été plus parfaite, et si ce n'est pas là sa plus belle tragédie, c'est assurément la plus éloquente, et il l'emporte sur Euripide sous ce rapport. Il suffit de rappeler ces nobles pensées philosophiques tournées en sentiments.

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché.
....
Mais parmi tant d'honneurs, vous êtes homme enfin :
Tandis que vous vivrez, le sort qui toujours change
Ne vous a point promis un bonheur sans mélange.

Ces images à la fois sobres et expressives :

Mais qui peut dans sa course arrêter ce torrent ?
Achille va combattre et triomphe en courant ;
Et ce vainqueur, suivant de près sa renommée,
Hier avant la nuit arriva dans l'armée.

Les malheurs de Lesbos par vos mains ravagée
Epouvantent encore toute la mer Egée,
Troie en a vu la flamme, et jusque dans ses ports
Les flots en ont poussé les débris et les morts.

Cependant, si j'osais risquer une critique de ce

Digitized by Google

style enchanteur, je ferais observer qu'il y règne je ne sais quelle uniformité d'élégance, de réserve voilée et d'atténuation, qui semble quelquefois aux dépens du naturel et de l'énergie. On a vu comment l'expression de l'amour paternel est affaiblie par la préoccupation de la noblesse et des convenances du rang suprême dans ces vers :

> Et pour qui tant de fois prodiguant vos caresses,
> Vous n'avez point du sang dédaigné les faiblesses.

Cet excès en quelque sorte de perfection et d'art du style, de soin, de grâce et d'harmonie, nous paraît encore se trahir à l'insu du poète et du lecteur, par ce fait que 400 vers, ou le quart de la pièce, se trouvent terminés par la rime sourde et voilée de l'E fermé, soit féminine, soit masculine. Sur les vingt-deux vers de la réponse d'Agamemnon à la prière d'Iphigénie, quatorze terminés par E. Cette remarque peut sembler puérile à ceux qui ne savent pas quels liens mystérieux unissent la pensée et la parole, surtout chez les grands poètes. Il est certain que les autres pièces de Racine n'en offrent pas d'autre exemple. Cela tient encore, selon nous, à ce système d'imitation libre et de traduction corrigée par lequel Racine a cru pouvoir remettre sérieusement sur la scène française du XVII^e^ siècle un chef-d'œuvre de la tragédie grecque, sans que lui ni ses contemporains, imbus de la rhétorique et de l'admiration de l'antiquité, qui forment le goût classique dans le mauvais sens du mot, aient songé à s'étonner de ce qui semblerait de nos jours un pastiche ou une énormité.

28. Cette question en soulève une autre d'un intérêt plus général. Comment se fait-il qu'un même

Digitized by Google

sujet nous plaise dans un auteur antique et original, et soit à peine tolérable dans une imitation fidèle ou une traduction : par exemple le sacrifice d'Iphigénie ou de Polyxène, l'immolation de douze Troyens par Achille sur la tombe de Patrocle, Oreste parricide pour venger son père ; Œdipe reconnu parricide et incestueux, revenant sur la scène, sanglant et les yeux crevés ; Philoctète poussant des cris de douleur et cédant à la voix d'Hercule descendu sur un nuage, etc. Tout cela s'explique par le rapport intime et mystérieux de l'idée et de l'expression, des sentiments et de la langue qui les exprime, également sincères et jetées dans le même moule. Il en résulte que le lecteur, sous l'empire de l'illusion produite par ce spectacle et ce langage unis étroitement et produits d'un seul jet, entre dans les pensées de l'auteur grec original s'il le lit dans sa langue, et en prend les préjugés assez pour être ému, touché et entraîné à son insu, pour accepter et admirer les données les plus étranges et les plus contraires à nos opinions. Il n'est personne qui n'ait ressenti cette impression à la lecture d'Homère, d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide ou de Shakespeare. Au contraire, une traduction ou une imitation nous fait toucher au doigt la disparate de l'idée et du langage, et nous révolte par la contradiction de la poésie antique, souvent mêlée d'héroïsme et de barbarie, avec la nature humaine ou, si l'on veut, la civilisation moderne et chrétienne. C'est là un des effets les plus prestigieux de l'art, et de l'harmonie étroite de la pensée et de l'expression dans les chefs-d'œuvre de littérature. Ce même phénomène se reproduit dans les chefs-d'œuvre de la peinture antique avec

Digitized by Google

leurs anachonismes naïfs que l'on y accepte, mais qui révolteraient chez un artiste contemporain. Cette harmonie de la pensée et de l'expression primitives explique comment certains mots d'une extrême énergie peuvent passer en grec et sont intraduisibles en français; ainsi Achille, dans Homère, appelle Agamemnon, Κυνωπα, proprement homme à la face de chien, sans que cette épithète choque le lecteur, à cause des idées et des mots du contexte qui nous font entrer dans les sentiments de cette époque héroïque et inculte. Mais Racine la remplace avec un goût parfait par cette injure plus civilisée, ou si l'on veut plus académique :

Je n'y vais que pour vous, *barbare* que vous êtes.

29. En résumé, la tragédie française d'*Iphigénie* est sans doute une fort belle pièce, pleine d'un art consommé et d'un pathétipue noble et touchant. Mais ses deux grands défauts, nous l'avons dit, sont le choix d'un sujet mythologique odieux pour nous et à peu près impossible, ensuite l'imitation d'un chef-d'œuvre qui, malgré ses taches, n'était pas à refaire. C'est encore la place trop grande que l'amour tient dans un sujet antique et terrible par lui-même, et un peu de langueur dans le second acte, dû au rôle ingrat d'Eriphile. Enfin on peut regretter, dans le beau rôle d'Iphigénie, une perfection un peu froide et un peu trop facile, la soumission filiale substituée au patriotisme comme mobile de sa résignation à son sacrifice, et un langage quelque peu vague et convenu, même dans la prière qu'elle adresse à son père. Quelques traits de ce caractère sont d'ailleurs plus chrétiens que payens, et c'est, selon nous, un

Digitized by Google

sujet d'éloge. Mais les caractères y sont admirablement tracés et représentent les types les plus purs de la famille et de la tradition. Les plus nobles passions y parlent avec une éloquence entraînante. L'intérêt est soutenu et croissant, l'action rapide, les péripéties multipliées, le dénouement à la fois heureux et tragique. L'émotion est si vive, qu'elle est peut-être excessive dans la cruelle situation de Clytemnestre au cinquième acte. En un mot, c'est la pièce classique par excellence, dans tous les sens favorables ou restrictifs que l'on peut donner à ce mot, et un chef-d'œuvre presque égal à son modèle.

30. Nous ne ferons plus sur cette tragédie que deux réflexions : la première, c'est que cette pièce, moins que d'autres de Racine, et surtout bien moins que les chefs-d'œuvre de Corneille, n'est une leçon directe de morale, bien que la vertu d'Iphigénie y triomphe, et que la méchanceté d'Eriphile y soit punie. Ce n'est pas même le triomphe du devoir sur l'intérêt, c'est-à-dire sur l'amour légitime et le désir naturel de la vie, quoique Iphigénie sacrifie l'un et l'autre à la soumission due à son père. C'est autre chose, et selon nous c'est mieux que cela, au moins au point de vue de l'art qui doit dominer ici. C'est le tableau le plus fidèle et le plus expressif, et par là, bien qu'indirectement, le plus moral de tous les sentiments primitifs de la nature humaine dans la famille, luttant entre eux, mais échelonnés selon la règle du devoir. Ne parlons pas d'Eriphile, personnage odieux et puni. Agamemnon, le moins estimable, est pourtant un père tendre, et il sacrifie sa fille moins à son rang qu'à la religion et à l'intérêt public ; Clytemnestre est sublime d'amour maternel ;

Digitized by Google

Achille, héroïque dans son dédain de la vie et sa soif de gloire et d'immortalité ; enfin Iphigénie a toutes les grâces de l'innocence et tous les mérites de la vertu. Et tous ces caractères généreux, quoique opposés, forment un ensemble merveilleux qui élève l'âme en l'attendrissant, et par l'expression même de leurs sentiments. C'est selon nous, une fois le sujet admis, un des spectacles les plus purs et les plus beaux que puisse offrir l'art dramatique.

31. Notre seconde réflexion est moins favorable à la pièce. Il semble que Racine n'ait pu arriver du premier coup à la perfection dans le genre mythologique et d'imitation où il rentrait, et qu'il ait eu, là comme ailleurs, besoin de faire un essai avant de produire un chef-d'œuvre irréprochable. Comme *Andromaque* est inférieure à *Britannicus*, *Bérénice* à *Mithridate*, *Esther* à *Athalie*, *Iphigénie en Aulide* est inférieure à *Phèdre*, où Racine choisit un sujet moins merveilleux et plus tolérable, et imite Euripide avec plus d'indépendance et une écrasante supériorité. A ce titre *Iphigénie* a son prix, comme une glorieuse étape, pour arriver à la dernière tragédie profane de Racine, celle qui reste la plus belle production de son génie dans ce genre, et qu'il n'eût peut-être point faite s'il n'eût passé par la première de ces deux pièces mythologiques et imitées; comme *Esther* est une étape peut-être nécessaire pour arriver au dernier prodige de Racine, *Athalie*.

Digitized by Google

PSAUME XIII

Par M. F. Clicquot, *Membre titulaire.*

Le sophiste a dit : Dieu n'est rien
Qu'un mot, une hypothèse, un mythe
Que l'imbécillité suscite,
Que la crédulité soutient.

Et désormais sur cette route.
Cheminant dans l'impiété,
La téméraire humanité
Descendit les degrés du doute :

Et Dieu, dans sa sainte bonté,
Cherche s'il est un homme austère
Qui recherche encor la lumière,
Qui chérisse la vérité.

Mais dans cette foule en démence,
Où tout est turbulent, confus,
Dieu regarde, et ne trouve plus
Que tumulte, que discordance.

Telle qu'un sépulcre béant
D'où sort une vapeur putride,
Leur bouche cruelle et perfide
Lance le venin du serpent.

Digitized by Google

Leur langue, rapide à l'offense,
Outrage le contradicteur,
Et leur pied, agent de fureur,
Les précipite à la vengeance.

De leur cœur brûlant, orageux,
Pour jamais la paix s'est enfuie ;
Leur âme n'a plus de patrie ;
Car Dieu n'existe pas pour eux.

Par la violence et l'injure,
Par l'audace et l'iniquité,
Leur égoïste vanité
De mon peuple a fait sa pâture.

Et ces hommes dont le Seigneur
Jamais n'entendit la prière,
Devant un mal imaginaire
Tout-à-coup tombent dans la peur.

C'est qu'une voix inévitable
En dépit d'eux dit dans leur cœur,
Qu'un jour le doigt du Dieu vengeur
Touchera le front du coupable.

Que ta suppliante clameur,
Sion, ne soit plus une plainte ;
Ne sois plus triste, cité sainte ;
Israël attend le Sauveur.

Digitized by Google

LE SANGLIER

Fable, par le même.

Notre ancien ami, Jean Lapin,
Caché dans un taillis, entendait un matin
Deux chasseurs dissertant, touchant l'Être Suprême.
L'un des deux prétendait qu'à coup sûr, le méchant
Etait par lui frappé d'un soudain châtiment.
Et Jean tout bas, se disait à lui-même :
« S'il en était toujours ainsi,
Ces gens-là qui parlent ici,
Et qui pourtant entre eux, par un délire extrême,
Cherchent à se tuer, sans pitié, ni merci,
Devraient craindre pour eux; mais leur Être Suprême,
Qui pourtant est le nôtre aussi,
Me semble à moi laisser tout dire, tout se faire,
Et prendre fort mince souci
De tout le mal qui se fait sur la terre.
Mais, je ne suis qu'un pauvre hère,
Et je fus fait pour pâtir et me taire. »
Cependant les chasseurs se tenaient à l'affût.
Un bruit lointain se fit ; chacun se tût.
C'était un sanglier, haletant, hors d'haleine,
Et qui dans le taillis s'enfonçait avec peine.

Digitized by Google

Un coup de feu partit, et sur le coup
Le sanglier tomba ; tout fier, ivre de joie,
Le chasseur court, se baisse, et va saisir sa proie.
Le sanglier se dresse et soudain le décout.
Et tous deux morts, roulent sur la poussière.....
Lors, retournant dans son repaire,
Jean se disait en gémissant :
De l'Être dont on dissertait naguère
Lequel des deux a subi la colère ?
Est-ce l'homme ou la bête ?... Enfin l'honnête Jean,
Après avoir longtemps médité la matière,
Concluait en disant :
« C'est l'homme indubitablement.
Hélas ! la cause en est trop claire ;
De tous les animaux, l'homme est le plus méchant. »

Digitized by Google

L'HOMME COMPARÉ AU PAPILLON

Par M. P. SOULLIÉ, *Membre titulaire.*

Voyez-vous dans les airs ce papillon volage
Porter à chaque fleur son inconstant hommage ?
D'abord vil et rampant, dans la fange oublié,
Il traînait tristement son corps humilié.
Ensuite dans sa tombe, informe chrysalide,
Il a dormi longtemps ; mais cette tombe est vide.
Sur une aile brillante il reparaît au jour,
Et ne respire plus que la gloire et l'amour.
Tel, insecte pensant, l'homme dans la poussière
Traîne péniblement une vie éphémère,
Mélange monstrueux de misère et d'orgueil,
Jusqu'à ce qu'il expire et descende au cercueil.
Oublié désormais de toute la nature,
Il deviendra des vers la hideuse pâture ;
Mais en mourant il a dans sa tombe emporté
Un germe d'espérance et d'immortalité.
Un jour il sortira de cette chrysalide
Un ange au vol brillant et d'un éclat splendide,
Qui, radieux, prendra son essor vers le ciel ;
Des fleurs du Paradis il goûtera le miel,
Et, perdu dans les flots d'une vive lumière,
Jouira des trésors de l'Eternel son père.

Digitized by Google

LE BUT DE LA VIE

Par le même.

L'homme aspire au bonheur : il doit donc l'obtenir.
Mais quel chemin au but le fera parvenir ?
Du gouffre de son cœur comment remplir le vide ?
Au prix de son repos, de richesses avide,
Voudra-t-il surpasser nos modernes Crésus ?
Qu'importe ? ayant plus d'or en jouira-t-il plus ?
Les honneurs sont brillants : mensongère apparence !
Trop souvent vers l'abîme, en montant, on s'avance.
De quelque doux nectar que s'enivre l'amour,
C'est un poison qui charme et corrompt tour à tour.
Quelle âme trouve en elle, ou puise en une autre âme
Le parfait aliment d'une éternelle flamme ?
L'amour loin du devoir peut égarer nos pas,
Et le bonheur n'est point où la vertu n'est pas.
Les arts ont leurs dégoûts aussi bien que leurs charmes;
L'éloquence a son prix, mais coûte bien des larmes.
Quel privilége enfin réserve le bonheur
A l'artiste, à l'amant, au riche, à l'orateur ?
A tous également il doit être accessible.
Et qu'est-il, après tout ?... Une ivresse pénible,
Qu'un moment va changer en un funèbre deuil.
Toute joie ici-bas aboutit au cercueil.

Digitized by Google

Où donc est le bonheur? mystérieux problème!
Sur notre destinée et notre fin suprême
De Dieu dans notre cœur écoutons les avis,
Par nous tous, par moi-même, hélas! trop peu suivis.

Quand l'homme du soleil contemple la lumière,
Les astres de la nuit, éclatante poussière,
La mer calme, ou dans sa fureur;
Quand il voit les forêts, les montagnes, la plaine,
Et les fleurs, et les fruits, charme de son domaine,
Il bénit le nom du Seigneur.

Quand il songe qu'enfant, sur le sein d'une femme
Il a puisé la vie et du corps et de l'âme,
Réchauffé longtemps sur son cœur;
Quand il donne et reçoit le nom si doux de frère,
Et qu'un enfant lui dit en souriant : mon père,
Il bénit le nom du Seigneur.

Lorsqu'il se voit le fils d'une noble patrie
Qu'un peuple de héros a fondée et chérie,
Et dont son bras défend l'honneur;
Lorsque de son pays il partage la gloire,
Qu'il espère en mourant revivre dans l'histoire,
Il bénit le nom du Seigneur.

Mais s'il songe surtout que le jour qu'il respire,
La famille et ses dons, la France et son empire
N'épuisent pas tout son bonheur;
Que Dieu seul est le but de sa noble existence,
Le cœur brûlant d'amour et de reconnaissance,
Il bénit le nom du Seigneur.

Digitized by Google

Quoi ! posséder Dieu même, en suivant sa justice,
Et trouver pour courir triomphant dans la lice
Un appui dans son Créateur !
De ses peines d'un jour avoir Dieu pour salaire !
N'est-ce pas trop pour l'homme ? Adorons ce mystère ;
Espérons au nom du Seigneur.

Espérons, car en Dieu le chrétien trouve un père,
Un homme comme lui, qui l'aime comme un frère,
Un modèle, un guide, un sauveur.
Et quand il voit ce Dieu, tendre et sainte victime,
S'offrir pour sa rançon et mourir pour son crime,
Il bénit le nom du Seigneur.

Et pourtant ce n'est pas dans ces lieux pleins de larmes
Qu'il goûtera jamais le délice et les charmes
Du Dieu qui doit combler son cœur.
Son bonheur est au ciel où son âme ravie,
De trésors, de clartés, et d'amour assouvie,
Bénira vraiment le Seigneur.

Digitized by Google

HISTOIRE

DÉCOUVERTE D'UNE HABITATION LACUSTRE

EN FRANCE

Lecture de M. l'abbé GAINET, Membre correspondant.

La découverte dont je me propose de vous entretenir, Messieurs, remonte déjà à l'année 1870. Les douloureuses préoccupations du public dans cette fatale année ne lui ont pas permis d'accorder une grande attention à un fait qui n'intéresse que l'archéologie, quelque importance qu'il puisse avoir d'ailleurs.

C'est une page nouvelle ajoutée à l'histoire encore bien obscure des premiers habitants de nos contrées avant l'histoire écrite.

Nous devons cette bonne fortune à un savant antiquaire du Jura, M. Jules Le Mire.

Les habitations lacustres, qui ne nous ont été révélées que depuis quelques dizaines d'années, sont des demeures construites sur des pilotis aux bords des lacs de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Italie, mais entourées d'eau comme Venise. A une époque

Digitized by Google

où la terre était peu peuplée d'hommes, et longtemps par les bêtes féroces, c'était un acte de prudence pour mettre sa demeure à l'abri des grands carnassiers de cet âge. Les habitations isolées et suspendues sur ces lacs donnaient pleine sécurité. Cette coutume paraît être contemporaine des habitations des cavernes, dont la France, surtout méridionale, nous fournit de si intéressants et de si nombreux exemples.

On y a trouvé pêle-mêle des ossements d'herbivores et de carnivores mêlés aux ossements humains et aux instruments de l'industrie humaine ; des traces de cendres, de charbons et d'ossements carbonisés, ont fait conclure que l'on avait là des débris de la cuisine de nos premiers ancêtres.

Là où l'on a trouvé des débris des animaux de race éteinte, comme du Mastodonte, de l'Auroch, etc., on a conclu que ces habitations remontaient avant le dernier cataclysme diluvien, dont la mémoire s'est conservée chez tous les peuples. La géologie démontre que c'est dans le terrain quaternaire, appelé *diluvium*, que l'on découvre les derniers vestiges de ces pachydermes.

Il y a d'autres cavernes où l'on n'a découvert que des ossements d'animaux dont les espèces identiques durent encore ; on y a remarqué aussi des objets de l'industrie humaine plus soigneusement travaillés, qui sont dits appartenir à l'âge de la pierre polie.

Ces signes sont, pour notre pays du moins, l'indication d'un état social déjà en progrès. Nous verrons par les habitations lacustres que l'usage de la pierre polie n'a pas été abandonnée aussitôt qu'on eut le bronze à son service. Les deux industries sont res-

Digitized by Google

tées quelque temps comme une sœur aînée et une sœur cadette qui s'aidaient mutuellement.

C'est à l'époque des cavernes à ossements, *post diluvium*, qu'on rapporte la construction des habitations lacustres.

La première en date est celle de Meilen, découverte par le docteur Keller, en Suisse, en 1853, dans le lac de Zurich ; on en trouva successivement dans les lacs de Constance, de Genève, de Neufchâtel, de Bienne, de Morat et ailleurs encore.

Mais aucune de ces petites cités primitives ne nous a révélé plus de secrets que celle de Clairvaux, dans le Jura. Pour nous la faire bien connaître, il faudrait citer M. Le Mire tout entier. Voici les faits les plus importants :

Au printemps de 1870, lorsque la sécheresse avait fait baisser les eaux du lac de Clairvaux, placé sur le second plateau du Jura, M. le Mire, avec un coup d'œil de vrai antiquaire, eut bientôt acquis la certitude qu'il se trouvait en face d'une cité lacustre révélée par un grand nombre de pilotis groupés sur plusieurs points.

Les pilotis ayant été rongés, dit M. Le Mire, par le temps, les vagues et les glaces jusqu'au niveau du sol inférieur du lac, on en est réduit aux conjectures quant au mode d'assemblage de la charpente qui reliait les pilotis entre eux et à la manière de fixation des planches sur cette dernière. J'ai recueilli, ajoute notre auteur, quelques brins de clématite qui auraient pu jouer le rôle de lien à cet effet.

Dans les diverses stations de la Suisse, les savants ont observé que les plates-formes étaient composées

Digitized by Google

de bois arrondis juxta-posés, ou de bois refendus par le milieu. Cette constatation n'a pu être faite à Clairvaux. Seulement il a été trouvé, au milieu des débris de l'incendie, des sortes de planches ou plateaux de sapins de 6 à 8 centimètres d'épaisseur, et fendus au moyen de coins dont un certain nombre ont été retrouvés également.

Quant aux pilotis, ils étaient de taille moyenne (10 à 15 centimètres de diamètre), tous arrondis, quelques-uns revêtus encore de leur écorce, d'essences différentes, et si bien conservés, si frais au moment de leur extraction, qu'on avait peine à se persuader qu'ils étaient là enfouis depuis des milliers d'années. Les essences étaient : chêne, sapin, if, tremble, bouleau et noisetier.

Cette conservation n'était qu'éphémère : au bout de quelques heures, ces bois, saturés d'eau, exposés brusquement à la température d'un été brûlant, bien que conservés à l'ombre, éclataient et se fendillaient de toutes parts sous l'action d'un retrait énorme, perdaient leur couleur et étaient réduits à peu près au quart de leur volume primitif. Le sapin toutefois résistait mieux que les autres essences.

Il est à remarquer que les recherches dans les habitations lacustres ne sont fructueuses qu'autant qu'on y trouve des traces d'incendies. On ne connaît pas d'exceptions à cette règle.

On pourrait peut-être conjecturer que, dans les habitations abandonnées naturellement au moment où l'on se mit à construire des maisons en pierre, on ne laissait rien du mobilier dans les anciennes demeures; mais, lorsqu'un incendie venait à éclater par surprise ou à la suite d'une guerre, les

Digitized by Google

objets n'ont pu être enlevés, et ceux qui n'ont pas été détruits par le feu ont trouvé une protection sous l'eau.

Pendant les 25 jours de recherche dans la station placée au nord du lac de Clairvaux, dans une tourbe non lacustre, à une profondeur d'environ un mètre, on a commencé par trouver des multitudes de parcelles de charbon, du bois à demi-consumé, des coquilles de noisettes, avec quelques-unes entières, des masses de petites graines, comme pépins de framboises ou de mures sauvages. Ils formaient la plus notable partie du terrain.

On a trouvé aussi, en petites quantités, des noyaux de prunelles, des écorces de gland, et d'autres débris de végétaux dont M. Le Mire n'a pu préciser l'espèce.

Ce qui est plus remarquable, il a trouvé une trentaine de grains de blé, noircis par l'incendie, fort difficile à déterminer dans le terrain noir où ils se trouvaient enfoncés.

Précieuse découverte qui atteste que ces premiers habitants connaissaient cette plante si utile et pratiquaient l'agriculture. Ceci est rendu encore plus certain par la découverte de plusieurs instruments taillés en plein bois, sans porter d'autre trace de travail humain que la section de la branche principale, qui devaient servir de pioche à main pour travailler la terre. Cet instrument figure aux nos 8 et 9 des planches qui accompagnent le texte de M. Le Mire.

Ainsi la pêche, la chasse, les céréales et les produits naturels du sol, voilà la nourriture de ces habitants. Quant à la pêche, ce n'est qu'une vraisemblable conjecture, car on n'a trouvé aucun dé-

Digitized by Google

bris de poissons ni d'engins de pêche ; peut-être que les débris de poissons n'avaient pas assez de consistance pour résister à la destruction. Les géologues ne les ont pas en abondance dans leurs musées.

On a trouvé une grande quantité d'ossements de divers animaux sauvages et domestiques. Aucun os n'était à moelle intacte ; tous avaient été brisés pour se nourrir de la substance médullaire : les fûts avaient disparu ; il ne restait que les extrémités articulaires. Toutes les espèces n'ont pas encore pu être déterminées, mais la plus grande partie appartient au bœuf, au cerf, au sanglier ou au cochon domestique. On voit très-peu d'animaux de petite taille. Absence complète de débris d'oiseaux. Quoique réunis par petits fragments, l'ensemble de ces débris peut s'évaluer à 150 kilogrammes.

Le cerf était le plus commun et aussi le plus utile ; sa chair était une nourriture, sa peau un vêtement, ses boyaux se convertissaient en fil pour les coudre, et son bois, aiguisé et poli de toutes les façons, se transformait en ustensiles de ménage comme en armes de guerre.

L'industrie de nos ancêtres s'est particulièrement fait remarquer dans le travail du silex. Pour se faire une idée des difficultés vaincues, mettez un homme du XIX^e^ siècle en face d'un bloc de silex rond ou ovoïde pour en tirer des instruments tranchants, sans marteau, sans ciseau en fer ou en bronze, et ne pouvant attaquer cette masse que par quelque morceau de pierre. Il y a trois à quatre mille ans, on est arrivé à en faire une grande industrie. A côté du lac de Clairvaux, on a trouvé un emplacement qui, par les objets qu'on y a découverts, décèle un des ateliers considérables d'instruments en pierre.

Digitized by Google

On arrivait à briser un gros silex dans des directions déterminées et prévues, pour en tirer des éclats réguliers et utilisables. La première condition était que ce bloc fût fraîchement sorti de son gîte, conservant encore son humidité naturelle.

On a trouvé des meules à aiguiser de plusieurs formes, qui servaient à polir un certain nombre d'instruments. Mais comment, avec le peu de moyens dont on disposait, parvenait-on à perforer une hachette pour lui adapter un manche? Combien d'autres difficultés surmontées!

Passons aux instruments en os.

Trois poignards en os, dit M. Le Mire, ont aussi été trouvés. Leur fabricant avait ingénieusement utilisé la forme naturelle de la pièce pour en faire une poignée bien en main et n'avait plus eu qu'à appointir l'extrémité de l'os pour en faire une arme solide.

La partie la plus intéressante de cette collection d'os ouvrés, est sans contredit une série de poinçons en os très-dur, bien plus compact que celui des poignards dont nous venons de parler, ayant un poli aussi parfait que le silex. Ces poinçons, au nombre de vingt-trois, varient beaucoup de longueur et d'importance.

Les deux plus grands, figurés sous le n° 35, provenant d'os longs de tibias fendus dans toute leur longueur et appointés soigneusement, paraissent avoir été des armes offensives, dagues ou stylets; les autres, dans une gamme décroissante, descendant jusqu'à quelques centimètres de longueur, et ont pu servir : les moyens, des poinçons à percer le cuir et les peaux d'animaux pour en confectionner

Digitized by Google

des vêtements; les plus petits, à armer des flèches.

Les plus grands pouvaient être aussi parfaitement appropriés à l'usage de fer de lance ou de javelot. Toutes ces pointes, après avoir été affilées à l'aide de silex, ont été certainement polies à la meule, tant le polissage est soigneusement fait.

M. Le Mire signale une espèce de tranchet fait avec une portion de boutoir de sanglier; et surtout deux rouelles ou molettes qui paraissent avoir servi au métier de tisserand; c'est le seul indice qui pourrait révéler la connaissance des étoffes.

Un autre outil tranchant et recourbé était peut-être destiné à couper des étoffes ou des peaux.

Voici maintenant la série des objets en bois portant les traces du travail de l'homme et offrant le plus vif intérêt. En voici le motif. D'abord, les archéologues savent qu'on trouve fréquemment des objets de l'industrie humaine en pierre, en os, en poterie, et plus tard en bronze; mais en bois, jamais, même de l'époque romaine : l'eau ou le feu ont tout détruit. A Clairvaux, M. Le Mire a été plus heureux, comme on va voir; il l'a été d'autant plus qu'il a pu produire des objets inédits et qui attestent l'exercice de certains arts qui n'avaient pas encore pu être constatés. Ainsi on a trouvé un essieu de voiture parfaitement conservé au moment où il est sorti du lac.

Il porte très-visible la trace destinée à recevoir, au bout de la fusée, la cheville ou oncelle qui fixait la roue, et dans le corps de l'essieu, le trou où le train était soudé. Si on continuait les fouilles, peut-être trouverait-on la roue que notre archéologue suppose, avec vraisemblance, être pleine. Admirons

Digitized by Google

avec lui la somme d'intelligence et de patience pour arriver sans outils spéciaux à confectionner un chariot.

Une autre découverte inédite est celle de trois fragments d'arcs auxquels devaient s'adapter les flèches munies du dard dont nous avons parlé plus haut. On a trouvé aussi quinze vases de bois de dimensions diverses, en moyenne de 12 à 20 centimètres de diamètre, tous à fond arrondi. A côté de ces vases, plusieurs blocs de bois sphériques ébauchés et d'autres vases.

Les poteries trouvées dans le lac de Clairvaux ne l'ont été que par fragments. Il n'a pas été possible d'en obtenir un seul entier. Les fonds sont arrondis, aucun n'annonce un fond plat. Mais on trouve des torches de support en terre et circulaires pour tenir en équilibre les vases à fond arrondi. En ceci, tout est semblable à ce qu'on a trouvé en Suisse. Ces vases pouvaient contenir dix à douze litres de liquide. Comme ornementation, ils ont quelques lignes horizontales en creux ou en relief grossièrement travaillées. Quelquefois ils ont un cordon au bord supérieur pour la solidité. Il y a des rudiments d'anse et même des boutons percés comme pour les rendre portatifs. Sur un de ces vases il y a des traits fins qui forment des losanges.

A côté de cette poterie de l'âge primitif, on a trouvé des débris d'une pâte beaucoup plus fine dont le quartz rugueux a disparu. Ils étaient de forme élégante, à parois minces et à ornementation plus délicate. M. Le Mire les conjecture du déluge de bronze. Cela se peut, mais rien ne s'oppose à ce qu'il y ait des confections de plusieurs genres dans

Digitized by Google

une même époque. Déjà nous avons vu des pierres plus habilement confectionnées que les autres.

Au dernier jour du travail, on a mis à découvert deux masselottes, ou coulées en bronze, qui paraissaient sortir du même moule.

Le fait de la présence simultanée de la pierre et du bronze n'est pas sans précédent, car cela s'est vu aussi au lac de Neufchâtel.

Il est naturel de présumer que nous sommes loin d'avoir une idée complète du mobilier en usage dans l'époque antéhistorique. Une faible partie a échappé à la destruction de l'eau, du feu et de la désagrégation chimique opérée par le temps. Les objets les plus fins et les plus délicats ont péri sans retour. Il ne serait que juste de supposer l'état artistique un peu plus développé qu'il n'apparaît par les échantillons existants. J'appelle en preuve, comme terme de comparaison, un objet décrit par M. Lartet et appartenant à l'âge des cavernes de l'*ursus arctos* qui est contemporain, s'il n'est plus ancien que l'habitation qui nous occupe.

Ce curieux morceau, jugé par M. Lartet, est un andouiller percé d'un trou rond destiné sans doute à en faciliter la suspension. En avant on distingue très-bien le profil de la tête d'un animal dont la gueule est entr'ouverte. Le dessin est assez correct et représente une tête d'ours. Les lignes de profil semblent avoir été tirées d'un seul trait avec une grande sûreté de main. L'emploi de hachures pour marquer les ombres en avant de l'œil et à la mâchoire inférieure témoigne déjà de quelques notions acquises dans les artifices du dessin (V. de Luye, *Mosaïque de M. Lambert*, p. 396).

Digitized by Google

M. Le Mire fait une remarque du plus haut intérêt, relativement à la matière qui a servi à faire les instruments en pierre. Le plus souvent on avait pris la pierre à fusil qu'on trouve dans le pays; mais on a trouvé des hachettes et des objets fabriquées avec des roches étrangères au pays et qu'on ne trouve même qu'à une énorme distance du pays, remarque qui a été faite aussi en Belgique et en Danemarck. Ce qui frappe surtout d'étonnement, dit M. Le Mire, c'est qu'on a trouvé de ces objets en matière fort rare qu'on ne trouve qu'au fond de l'Asie, comme le jade, le jadoïde.

Si maintenant nous réunissons sous un même regard les révélations faites par les habitations lacustres et par les cavernes à ossements, qui sont contemporaines des plus anciennes, on peut se faire déjà un certain idéal de la vie de ces premiers ancêtres des Gaulois.

Il est à présumer qu'à l'exception des prairies qui longent les cours d'eau et quelques plaines ou flancs de montagnes tout à fait stériles, le reste du pays était couvert de bois plus ou moins épais, suivant la nature du terrain. D'après les vestiges qui nous en restent, la population humaine était restreinte, mais tout accuse une grande quantité de mammifères et de bêtes sauvages. La vie humaine devait donc être absorbée par un labeur et des précautions infinies pour subvenir à la nourriture, au vêtement, à l'habitation et à l'outillage, d'une part, et de l'autre, pour se défendre contre les puissants et nombreux carnassiers dont les cavernes nous donnent surtout une idée.

Lorsque les hommes valides allaient à la chasse,

Digitized by Google

à leurs ateliers ou à l'agriculture, ils avaient besoin de sentir les vieillards, les femmes et les enfants en sécurité dans leurs îles factices reliées à la terre sans doute avec un pont-levis, ou protégés par une faible barrière à l'entrée d'une longue grottre.

Pour juger ces hommes primitifs, défendons-nous d'une illusion.

Il y avait des hommes de génie parmi eux comme parmi nous ; seulement leurs occupations étaient différentes : ils ont laborieusement préparé le terrain où nous vivons en paix.

Il ne faut pas croire que cette génération fût sans principes d'équité et de morale.

Gardons-nous d'un paralogisme où sont tombés quelques savants : c'est de prendre tout simplement le triste état social des premiers Celtes comme le niveau social du genre humain tout entier... Les anciennes histoires écrites, l'archéologie, les traditions primitives, les traces d'émigrations anciennes, la filiation des langues, les coutumes importées du centre à la circonférence, tout nous conduit à voir le centre de la civilisation et les aînés du genre humain sur les grands plateaux de l'Asie. Cette vérité ressort de la lecture du *Cosmos*, de M. Humboldt.

Là on trouve des monuments achevés et grandioses, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et lorsque les peuples éloignés étaient encore pour longtemps dans la barbarie. Là on trouve, au début, les arts et les sciences ayant un développement tel, comme l'a remarqué Montucla pour l'astronomie, que plusieurs bons esprits ont douté si les anciens n'avaient pas un génie plus ferme que celui des générations actuelles.

Digitized by Google

On comprend aisément que quelques tribus aventureuses, l'*audax Japeti genus*, dont parlent Horace, Lucien et les tragiques, soient venues affronter les périls dans notre extrême Occident, mais en risquant de rompre les fils traditionnels des arts et des sciences, en luttant sans relâche contre des difficultés affreuses et toujours renaissantes.

Quand donc nous entendons parler de l'âge de la pierre brute, de la pierre polie et de l'âge de bronze, il ne faut pas prendre ces paroles dans un sens absolu.

La civilisation a été au berceau du genre humain, et si elle ne s'y fût pas trouvée, le genre humain ne serait pas.

L'enfant ne vit et ne parle que parce qu'il a une mère qui parle et a des sentiments développés. L'adulte même, sans parole, resterait au-dessous de l'instinct animal. L'état du sourd-muet *isolé*, qui a des sensations sans idées, met cette vérité physiologiquement en évidence. La parole, disait M. de Bonald avec J.-J. Rousseau, est nécessaire pour inventer la parole. C'est donc une hérésie scientifique de faire partir l'homme d'un état brutal et de l'ignorance absolue. La barbarie est un état secondaire.

Autre remarque sur le mobilier trouvé dans les nombreuses cités lacustres, et qui forment aujourd'hui des musées considérables : on n'a rien trouvé qui ait rapport au culte religieux, et ceci est vrai pour les cités lacustres de tous les pays.

Je suis porté à croire qu'on ne trouvera rien de ce genre, à moins que ce ne soit dans des habitations dont la date se rapproche de l'époque romaine.

Digitized by Google

Voici mes motifs : si on trouvait des signes de culte, ce ne pourrait être que des objets décélant le paganisme. La simplicité du culte spiritualiste et monothéiste patriarcal ne laisse pas de trace : une pierre quelconque servait d'autel, la victime brûlée ne laissait pas de vestiges.

Or, d'après les études spéciales que j'ai consignées ailleurs, plus on remonte haut dans l'histoire écrite et dans l'étude de l'archéologie, plus ce polythéisme disparaît.

Je vais en fournir une preuve spéciale entre plusieurs autres. Je l'emprunte au très-savant M. Pictet de Genève, dans ses *Aryas primitifs*. Il connaissait à fond l'ancien sanscrit. Il a constaté la part que cette langue a eue dans la composition des nôtres. Il en a sondé toutes les racines, et il déclare sans hésitation que le sanscrit primitif n'a aucune racine qui suppose le plein exercice du polythéisme, mais bien du monothéisme. Ceci s'accorde parfaitement avec la Genèse, qui nous révèle l'apparition du polythéisme vers les temps du père d'Abraham.

L'*Edda* des Scandinaves, qui est le monument écrit le plus respectable en matière de religion pour l'Occident, conserve des traces manifestes de monothéisme à travers des retouches plus récentes.

Notre confrère M. Duquenelle peut vous montrer, dans sa riche collection, plusieurs statues celtiques très-anciennes ; elles ont même un caractère unique d'antiquité en reproduisant une espèce de trinité dans trois faces réunies à un même chef ; mais quelque antiquité qu'on accorde, on ne peut les faire remonter aux habitations lacustres.

J'avais écrit ces lignes il y a quelques semaines,

Digitized by Google

Messieurs, lorsque j'ai trouvé le 11 juin, dans la revue scientifique *Les Mondes*, le fait suivant qui jette un jour nouveau sur cette question.

MM. Lartet et Chapelain-Duparc ont trouvé dans plusieurs localités du Périgord des débris humains associés au mammouth, et avec les objets et les animaux des trois âges dont nous nous occupons, mais avec un renversement complet dans l'ordre regardé jusqu'ici comme naturel dans les objets superposés.

Les savants que je viens de nommer tirent cette conclusion, que les perfectionnements industriels progressifs n'indiquent pas toujours des changements de race, et que l'étude isolée des restes humains, aussi bien que de leur outillage, ne suffisent pas à établir une bonne classification chronologique.

Nous pouvions nous passer de cette preuve, mais elle projette une nouvelle lumière sur cette thèse, et donne pleinement raison aux réserves que je faisais tout-à-l'heure sur la valeur de la distinction des trois âges antéhistoriques.

Ainsi, non-seulement l'histoire générale, l'histoire des migrations et de la filiation des langues nous avertissent d'être sur nos gardes quand il s'agit d'admettre les trois âges de pierre et de bronze comme un point de départ de l'histoire du genre humain, mais voilà que l'archéologie locale elle-même vient tout-à-coup déranger ce plan.

Tous les monuments archéologiques se tiennent et s'éclairent mutuellement. Il est d'une bonne logique de ne pas laisser des indications particulières se heurter contre des conclusions plus générales et d'ailleurs bien assises.

Digitized by Google

Un système doit rendre compte de la totalité des faits.

En finissant, remercions M. Le Mire, qui nous a révélé une page nouvelle de l'histoire mystérieuse de nos ancêtres.

Digitized by Google

UN GOUVERNEUR DE PROVINCE

Au XVII[e] Siècle

LE COMTE DE SOISSONS A REIMS

Par **Ch. Loriquet**, *Secrétaire général*

Eugène-Maurice de Savoie était le deuxième fils de Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, chef de la maison de ce nom, et de Marie de Bourbon-Soissons. Son père, après avoir commandé les Espagnols contre la France, s'était détaché des premiers en 1642 pour suivre le parti de la seconde, et lui avait été utile en Italie comme généralissime des troupes de France et de Savoie. Ces services et l'espèce de traité fait en 1646 entre Louis XIV et lui dans le but d'opérer une révolution à Naples, furent l'origine de la fortune de son fils..

Par sa mère, Eugène-Maurice appartenait aux Bourbons de la branche de Soissons, qui s'éteignit dans la personne de Louis de Bourbon, tué à la Marfée; l'infirmité de son aîné (1) lui permit de paraître à la cour comme chef de cette maison. Il fut choisi en 1654 pour porter au sacre la queue du manteau royal; et bientôt Mazarin en fit presque un

(1) Il était sourd et muet, et n'en devint pas moins un prince très-capable, grâce à son intelligence et aux leçons d'un maître habile.

Digitized by Google

prince du sang en reportant sur sa tête le titre de comte de Soissons.

En 1657, il épousa Olympe Mancini. Cette nièce du cardinal, suivant la prédiction de sa mère mourante, causa de nombreux embarras à son oncle, et dut peut-être à la politique de ce dernier plus qu'à ses propres qualités les préférences du jeune monarque et l'honneur d'être de tous ses jeux, avantages qui firent d'elle, ainsi que le dit Saint-Simon, la maîtresse de la cour, des fêtes et des grâces.

Avec la main du Comte elle reçut le brevet de surintendante de la maison de la reine. La querelle que l'exercice de sa charge lui valut avec madame de Navailles, et dans laquelle les plaisirs du roi se trouvaient intéressés, fut pour elle l'occasion d'un nouveau triomphe.

Il avait d'abord été question du mariage du Comte avec Mlle d'Angoulême. Mlle de Montpensier fait dire à Monsieur, à cette occasion, dans ses Mémoires, que ce mariage était sortable, parce que la fille était folle et qu'un muet lui serait plus propre qu'un autre. La vérité est qu'il était bègue et que la difficulté de s'exprimer le condamnait souvent au silence. Cette réserve obligée attira sur lui le ridicule en plus d'une circonstance. Le trait suivant que je trouve dans le curieux *Journal de voyage à Paris*, publié par M. Faugère (1), mérite d'être rapporté :

« Dans un entretien au Louvre où quelques seigneurs se railloient, il y en avoit un qui estoit demeuré court, ce qui avoit obligé l'autre de respondre

(1) P. 365, décembre 1657.

Digitized by Google

pour luy, et de dire ce qu'il eust deu répliquer. Celuy là reprit qu'il le trouvoit fort éveillé, et celui-cy qu'il le jugeoit fort endormi. De là il se forma une cabale des *Eveillés* et des *Endormis*. Toute la jeunesse de la cour prit parti, et s'enrolla sous ces deux noms. Le prince de Marsillac, bien que fort éveillé et fort gentil, se fit chef des *Endormis*, et le Comte de Soissons, *qui ne l'est guère*, prit le parti des *Eveillés*. »

Cette plaisanterie ne réussit pas, elle amena des divisions auxquelles le roy dut porter remède en intervenant. Il témoigna particulièrement son mécontentement au prince de Marsillac, chef de l'un des deux partis; mais on ne dit pas que le comte de Soissons ait éprouvé les mêmes rebuffades de sa part, apparamment parce que le roy le jugeait innocent des excès de ceux de son parti.

La réputation qu'on lui avait faite alla jusqu'à le donner pour l'original de M. Jourdain, et ce serait lui qui un jour se serait émerveillé « d'avoir fait de la prose. » Je ne sais si cette supposition était bien fondée ; mais il est dans le répertoire de Molière un autre rôle qui lui convenait à merveille, si les historiens n'exagèrent pas en disant que, en 1657, année même de son mariage avec Olympe, le roi allait tous les jours à l'hôtel de Soissons. « Cela n'est pas surprenant, dit Mademoiselle (1), quand on fait le galant d'une femme, qu'on l'aille voir ; et de plus il y joue. » « L'année suivante, toujours d'après Mademoiselle (2), le roy discontinua, depuis son re-

(1) *Mémoires*, édit. Petitot, t. 3, p. 271.
(2) P. 344.

Digitized by Google

tour de Fontainebleau, d'aller à l'hôtel de Soissons tous les jours comme il avoit accoutumé, et s'attacha à entretenir Mlle de Mancini (Marie) tous les soirs avec beaucoup d'empressement; » et le curieux est que « le Comte de Soissons étoit dans un chagrin non pareil de ce que le roy n'en usoit plus comme à l'ordinaire avec sa femme (1). »

Le caractère placide et débonnaire dont nous avons peut-être donné trop d'exemples, n'empêchait pas de reconnaître chez Eugène-Maurice le mérite de la bravoure. Son duel avec le duc de Navailles à la suite de la querelle de sa femme avec la duchesse, et celui qu'il eut à Londres, pendant son ambassade, avec un seigneur anglais qui avait mal parlé de Louis XIV en sa présence, n'en sont pas les seules preuves; il se signala à la bataille des Dunes à la tête des gardes suisses dont il était le colonel-général; et dans un combat qui eut lieu quelques jours après, il fut blessé au visage d'un éclat de grenade.

Cette charge de colonel-général des Suisses, qui lui fut donnée en 1657, était une des plus belles de la couronne et donnait un grand crédit à celui qui en était pourvu (2). Mazarin acheva de placer le Comte tout à fait au premier rang en le nommant gouverneur de Champagne et Brie, après la mort du

(1) P. 384.

(2) Il commande généralement à tous ceux de cette nation qui sont au service du roy, et pourvoit à toutes les charges. Du temps qu'il y en avoit près de 30,000, il étoit encore d'une plus grande étendue. A présent (1657), il n'y en a que deux régiments, celuy des gardes et le régiment de Pfeiffer; mais le revenu de la charge n'en est pas diminué et va toujours à 80 ou 100,000 francs. (*Journal de voyage à Paris*, publié par Faugère, p. 344.)

Digitized by Google

maréchal François de L'Hospital, en attendant le don que le roy lui fit de la prévôté et seigneurie dYvois, récemment cédée à la France, et érigée en duché sous le nom de Carignan (1661).

Le 17 juin 1660, arrivait à Reims le premier avis de la nomination du Comte, par une lettre de M. Talon, intendant du Quesnois, qui se trouvait en cour; le Conseil de Ville n'attendit pas un avis officiel pour adresser ses félicitations à Son Altesse et lui demander l'honneur de sa protection. En même temps M. Talon est remercié du bon office qu'il venait de rendre à la Ville.

Un mois après, une députation qui se rendait à Paris, pour complimenter leurs Majestés sur leur mariage, fut chargée pareillement de porter au Comte les hommages du Conseil. Cette députation comptait, outre le Lieutenant des habitants, quatre des plus anciens conseillers (1), l'usage voulant qu'il n'y en eût pas moins en compagnie du Lieutenant, quand il se chargeait d'une pareille mission.

Enfin, le 15 octobre, le Lieutenant expose au Conseil que M. Langaux, trésorier de France à Châlons, est chargé par M. le Comte de lui présenter les lettres de provision du gouvernement de Champagne et Brie, et d'en demander l'enregistrement au greffe. La Compagnie fut très-flattée de l'honneur que lui faisait le Comte en demandant l'enregistrement desdites lettres; « en suite de quoi, dit le conseiller de Ville René Bourgeois (2), ledit sieur

(1) MM. Amé, ancien lieutenant; Raoul Thierry, avocat; Guillaume Caillambeau et Jean Coquebert.

(2) *Mémoires de René Bourgeois*, avocat, mss. de la Bibliothèque de Reims.

Digitized by Google

Langaux étant averti et entré, on lui présenta un siége au devant du banc où s'asseoient les sindic et greffier, un peu tourné vers les conseillers ecclésiastiques ; et après qu'il eût fait entendre à la Compagnie qu'il recevoit à grand honneur l'emploi dont l'avoit voulu charger M. le Comte de Soissons, et de la séance que la Compagnie lui donnoit, il demanda la lecture et l'enregistrement au nom de M. le Comte de Soissons; et après que M. le Lieutenant lui eût fait là-dessus un compliment, l'enregistrement fut accordé et fait. J'estime, continue Bourgeois, qu'il n'y a pas beaucoup de semblables lettres qui aient été enregistrées, parce que personne ne se souvenoit de la place qu'il falloit bailler audit sr Langaux en semblable occasion. J'avois oublié de dire que le sr Langaux fut accueilli par deux conseillers de Ville sur les degrés, qui l'accompagnèrent jusques à l'entrée de la chambre du Conseil et le reconduisirent jusques aux degrés de l'Hostel de Ville, où le syndic le prit et le conduisit en son hostellerie. »

Le 6 décembre suivant, sur la proposition de M. le Lieutenant et conformément à l'usage, le Conseil décida qu'il seroit présenté du vin à M. le Comte de Soissons en qualité de gouverneur de la province.

Là se bornèrent pour la première année les relations de la Ville avec Son Altesse.

En février 1663 eut lieu comme d'habitude l'élection des officiers. André Coquebert (1), qui avait conduit avec habileté plusieurs affaires importantes pendant les trois années de sa lieutenance, fut réélu malgré l'opposition obstinée du procureur du roi

(1) Lieutenant particulier au présidial.

Digitized by Google

Lespagnol. Le Comte de Soissons, suivant le vœu de la grande majorité du Conseil, s'employa avec autant de fermeté que de bienveillance à soutenir à la cour la validité de l'élection, et ce service ne contribua pas peu à le rendre agréable aux Rémois.

Le 2 mars, le Conseil apprend qu'il a dessein de visiter prochainement son gouvernement. Aussitôt on charge une commission de rechercher, pour s'en inspirer dans la circonstance, quelles furent les cérémonies observées à l'entrée de MM. de Nevers, gouverneurs en 1588 et 1595. L'entrée du duc d'Enghien, en 1645, n'avait pas eu la même solennité à cause de la guerre qui réclamait sa présence en Flandre et l'avait obligé de laisser son train au rendez-vous de l'armée.

Le 13 mars, sur l'avis venu de Paris, que le voyage de Son Altesse est décidé, on conclut qu'il « sera fait recherche de quelques pièces de cabinet pour lui faire présent, de la valeur de 15 à 1600 liv., et faire en sorte de s'informer qu'il puisse estre agréable audit seigneur. » Le syndic Nicolas Lefebvre, qui a pressenti à ce sujet le sr de Gomont, intendant du Comte, et obtenu de lui que la Ville serait déchargée du festin pour recevoir Son Altesse, en considération du présent qu'on doit lui offrir, fait marché avec le sr Pretault, marchand orfèvre à Paris, pour deux vases et deux aiguières (Concl. du 13 et du 23 mars) de vermeil doré et ciselé et représentant plusieurs histoires de la maison de Savoie (1). La délibération du 9 septembre nous apprend que le Comte étant arrivé à Châlons, il avait été trouvé à propos d'y

(1) Oud. Coquault.

Digitized by Google

envoyer, pour le complimenter et recevoir ses ordres, deux conseillers, MM. Nicolas Dallier, échevin, et Rogier ; « pour quoi lesdits srs Dallier et Rogier estant de retour, il est à propos, continue la délibération, de les entendre sur ce qu'ils ont appris.

» Ledit sr Dallier a fait récit à la Compagnie et dit avoir salué avec ledit Rogier de la part de la Ville ledit seigneur, qui leur a marqué avoir dessein de venir en ceste ville dans trois jours et y faire son entrée en qualité de gouverneur. »

« On fit, dit Bourgeois dans la relation détaillée qui suit le 2e volume de ses Mémoires, travailler au présent pour le rendre achevé au jour de la Pentecoste, qui étoit le tems qu'il avoit choisi pour cela ; ce qu'il auroit asseurément exécuté, si la maladie de la Reine mère, celle du Roi et la grossesse de Mme la Comtesse de Soissons ne lui eût fait différer jusques à ce qu'aiant été obligé d'accompagner au voiage qu'il fit à Marsal au mois précédent, et se voiant en chemin et proche de son gouvernement, il prit la résolution d'en visiter les villes. Il commencea par la ville de Chalons et y arriva le vendredi septiesme septembre sans suitte et sans appareil, parce qu'il n'avoit pour faire son voiage en Lorraine qu'une partie de son train, l'autre l'étant venu joindre à Châlons.

» Sur l'avis qui fut donné à MM. du Conseil de son entrée, on députa deux d'entre eux (MM. Dallier et Rogier) pour aller le complimenter à Châlons et recevoir ses ordres, pendant que d'autres du Conseil travailloient aux ornements et peintures des portes. Il ne prescrivit autre ordre à ces Mrs que la mousqueterie, les canons et les boettes, avec ses armes à poser au dessus de la porte de la ville par laquelle il

Digitized by Google

devoit faire son entrée, au dessus de la porte de la maison de ville, et au dessus de celle dans laquelle il logeroit ; et que Mrs du Conseil vinssent au devant de lui et lui présentassent les clefs de la ville au lieu ordinaire, ne désirant aucuns ornements aux portes ni pallium [ou dais] en son entrée ; qu'il iroit coucher à Silleri le mardi, et que le lendemain il en partiroit pour faire son entrée en la ville environ les deux heures après midi. Cette modestie qui lui est naturelle et qui esclatte autant sur son visage qu'en touttes ses actions, ne fit pas oublier à Mrs du Conseil de lui rendre tous les devoirs que sa modestie refusoit et qui étoient deus à sa naissance et à sa qualité de gouverneur. »

A la suite de ces communications, le Conseil compléta, dans la séance du 9 septembre, les mesures commandées par la circonstance, au moyen des résolutions suivantes :

« Sur quoy a esté conclud qu'il sera mandé jusqu'à 60 hommes pris de chacune compagnie de bourgeois, qui seront obligez d'y faire paroistre les jeunes hommes non mariez et apprentis, tous en arme avec mousquets et la mesche allumée, pour marcher avec la compagnie des arquebuziers. Et à cette fin seront envoyez des mandemens aux capitaines, avec injonction à ceulx qui seront mandez de s'y trouver, en peine contre chacun de 24 liv. parisis d'amande, bien et deuement esquippez, et feront lesdits capitaines choix des mieulx faictz.

» Sera la première compagnie mandée le jour de ladite entrée pour garder la porte par laquelle ledict seigneur entrera, dès le matin, tambour battant, avec pareille injonction de s'y trouver bien armés,

Digitized by Google

partie de picques et [partie] de mousquetz, soubz pareille peine, laquelle compagnie restera en ladite porte jusqu'après l'action finie, et ne s'en despartir que par ordre précis de la Ville, et y demeurer pour faire la garde de la porte par laquelle ledit seigneur sortira, sera la seconde compagnie mandée soubz pareille peine.

» Que les connestables advertiront ceulx de leur connestablie qui peuvent monter à cheval, de se tenir prest pour accompagner M. le Lieutenant et Mrs du Conseil pour aller au devant dudit seigneur.

» Seront pareillement les officiers de la Ville et les archers du guet mandez de se tenir prest pour monter à cheval, en peine de pareille amande.

» Qu'il sera tiré du canon et des boettes à son arrivée, mesme à son lever et lorsque le présent lui sera présenté, et au soir à son soupper (1).

» Qu'il sera fait offre audit seigneur de loger au logis de M. Louis Roland (2), et à cette fin seront députtez quatre du Conseil pour aller au devant dudit seigneur le jour de son arrivée jusqu'à trois ou quatre lieues luy faire offre de ladite maison, et pour ce ont esté députtez Mrs Dallier, Bourgeois et Dorigni.

» Qu'il sera présenté audit seigneur Comte, s'il le demande, le réglement fait pour l'eslection des magistrats, le dernier inventaire fait par les commis-

(1) Ici la délibération prévoyait le cas où S. A. voudrait se divertir au jardin de l'Arquebuse, mais elle n'indiquait pas ce qu'il y aurait à faire en cette conjoncture.

(2) Maison, rue de Monsieur,. occupée en son vivant par M. Ruinart de Brimont, et aujourd'hui par M. V. Rogelet. Elle s'appelait autrefois le Metz-Roland.

Digitized by Google

saires de l'artillerie passans en cette ville, des canons, poudre et munitions de guerre.

» Sera déclaré qu'il y peut avoir cinq à six mil hommes capables de porter armes, tant chefs que filz de famille, vallets, domestiques et apprentifs de mestier.

» Qu'il sera aussi déclaré audit seigneur que le principal commerce qui se fait en cette ville est d'estamine et de serge raze et que la pluspart des habitants de la ville, ensemble de la campaigne des environs, subsiste de la récolte et vente de vins, mais que l'un et l'autre est fort diminué et rapporte peu de proffit, à cause de la surcharge des impôts, de la rigeure des fermiers qui les lèvent et de la rareté de l'argent et qu'il y auroit plus tost lieu à demander des moyens pour restablir ses commerces et manufactures qu'à penser à l'establissement de nouveaux.

» Que M. le Lieutenant à la teste du corps de la Compagnie présentera les clefs audit seigneur à la première porte. »

» Pour porter le pallion qui sera présenté audit seigneur ont esté nomez Messieurs Amé, ancien Lieutenant, et Bachelier, ancien conseiller de la Compagnie, et messieurs de Terron et Audry, anciens Lieutenans, et qui ne sont à présent de la Compagnie, lesquelz ayant remercié pour leur indisposition, ont esté nomez en leur place messieurs Henri Josseteau et Raoul Thierry, conseillers estant sortis de charge.

» Que le présent qui a esté achepté en la ville de Paris suivant les conclusions ci-devant faites, et qui consiste en un plat, bassin et deux aiguières (1)

(1) Bourgeois ajoute : couvertes.

Digitized by Google

d'argent vermeil doré et ciselez, sera présenté à mondit seigneur le lendemain de son arrivée à son lever par M. le Lieutenant et Messieurs de la Ville; lesditz plat, bassin et aiguières poisent quarente-deux marcs et peu plus à raison de 60 liv. le marc, y compris les estuis de maroquin rouge semez de fleurs de lis d'or et doublez de ratine.

» M. le Comte a cy-devant fait entendre qu'il ne désiroit pas que la Ville fist aucun festin pour luy, et à ce sujet a esté trouvé à propos de faire le présent d'un si hault prix.

» Qu'il sera tiré jusqu'à un poinson de vin par bouteilles pour présenter tant audit seigneur Comte que à d'autres seigneurs et personnes de remarque de sa suite. »

Tel était le programme de la fête; le détail des dépenses qu'elle occàsionna et le récit que nous ont laissé, chacun de leur côté, Oudart Coquault et René Bourgeois, prouve qu'il fut suivi scrupuleusement.

» On travailla, dit ce dernier, sans perdre de temps, aux ornements des trois portes, du côté de la rivière de Vesle, par où les gouverneurs font leur entrée; et pour avoir ce soin, on nomma M. Bachelier de la Fontaine, M. Noblet, conseiller, et moi; et touttes les trois portes furent ornées et les embellissements tirés de l'histoire de la maison du Comte, avec des tableaux et ses armes, d'une manière si ingénieuse que chacun en admira l'invention. S. A. envoia mardi les mêmes ordres par escrit au Conseil, qu'il avoit fait scavoir à Messieurs nos députés, accompagnés d'une lettre fort civile qu'il escrivait au Conseil et qui fit que l'on députa pour aller le lendemain à Silleri le complimenter et l'ac-

Digitized by Google

compagner jusqu'à ce que l'on eut joint l'escorte de la Ville. Les députés furent MM. Dallier, Rogier, Dorigny et moi; M. le Lieutenant sortit de la ville avec Messieurs du Conseil, tous à cheval, escortés de plus de quatre cens habitans des plus considérables; et l'aiant rencontré dans son carosse au-dessus du village de Taissi, mit pied à terre et avec lui tout le Conseil, et lui fit les compliments de la part de la Ville avec sa grace et son éloquence ordinaire. Puis étant remonté à cheval, il reprit la teste de la Compagnie avec M. le capitaine de la Ville et marcha en cet ordre jusques approchant des faux bourgs de la porte de Vesle; on treuva la compagnie des harquebusiers qui étoient en haie depuis la porte de derrière de la Bouvrie jusques à la Barbe aux Cannes; où étant arrivé, M. le Lieutenant lui représenta les clefs de la ville et lui fit harangue. Pendant ce tems la Compagnie ne laissa pas de filer pour bailler loisir à S. A. d'avancer, comme toutte la Compagnie avoit fait halte lorsque M. le Lieutenant descendit pour faire les premiers compliments. Cette cérémonie de la présentation des clefs achevée, M. le Comte quittant son carosse, monta à cheval et eut le tems de voir les ornements des portes. Entrant dans la ville, il treuva un pallium qui lui fut présenté, et qui était porté par M. Amé, ancien lieutenant, M. Henri Bachelier, sieur de La Fontaine, conseiller de la ville, M. Henri Josseteau et M. Thierry, anciens conseillers de la ville. S. A. le refusa et ne le voulut point accepter et continua son chemin jusqu'à la grande église, au bas des degrés de laquelle on [le] lui présenta encor, et sans avoir voulu passer dessoubs il entra en l'Eglise, en laquelle

Digitized by Google

il fut reçu par les chanoines revestus de leurs chappes avec la croix et l'eau bénite, et complimenté par M. l'escolatre ; après lesquels compliments, s'étant placé dans le cœur sur le reposoir qui lui étoit préparé, on chanta le *Te Deum*. Pendant ce cantique les harquebusiers qui avoient suivi la Compagnie et qui étoient demeurés avec la cavalerie dans le parvis, firent deux décharges. Le nombre de l'infanterie étoit de mil hommes, par le choix que l'on avoit fait de soixante hommes de chacune compagnie de la Ville, non compris les chevaliers qui avoient ordre de suivre l'enseigne et marcher soubs les ordres des capitaines de l'arquebuse. Le *Te Deum* chanté, M. le Comte de Soissons fut conduit au logis de M. Louis Rolland, dans le mesme ordre, où il fut harangué premièrement par Messieurs du Chapitre, puis par l'Université, ensuitte par Messieurs du Présidial, et après, par Messieurs de l'Eslection, le tout après que Messieurs de la Ville lui eurent présenté le vin dans des brots. »

Ici se place le récit d'un débat dont on ne serait pas sorti facilement et surtout sans scandale, sans la présence d'esprit du Comte et sans son désir d'être agréable à tous et de ne blesser aucune prétention soutenable.

« Il y eut difficulté entre Messieurs du Présidial et l'Université, qui premier fairoit la harangue, dont S. A. voulut être informée pour ne point blesser ni le droit ni la possession de l'un ou de l'autre de ces deux corps par une préférence qu'il auroit donnée. Il fit dire au sieur de Gomont de scavoir l'usage de Messieurs du Conseil ; et non content, il voulut luimesme les ouïr là-dessus et les pria de monter en la

Digitized by Google

salle où il s'était mis pour les ouïr et éviter les confusions que la difficulté avoit fait naître. Et après les avoir entendus sur l'usage tant de ce qui s'estoit passé au sacre dernier que sur la cérémonie de l'entrée de M. le duc de Retelois, gouverneur, l'Université fit la harangue auparavant Messieurs du Présidial ; et on ne doit pas prendre pour harangue ce que dirent Messieurs les seneschaux, parce qu'ils n'étoient venus que pour présenter le vin à S. A., laquelle avoit été complimentée au nom du Chapitre à l'entrée de l'église par le sieur Ecolâtre.

» Le soir fut emploié à complimenter ceux qui étoient de la suite de M. le Comte, à leur bailler logis et présenter du vin.

» Le lendemain à son lever on lui fit le présent... et M. le Lieutenant lui présentant fit une troisiesme harangue sur la dignité du métail et la fidélité des habitans. On avoit baillé ordre aux maîtres de l'arsenac de tenir les canons et les boettes prestes en ce temps et les faire jouer. Mais s'en étant oublié, on les tira seulement à son disner, comme on avoit fait la veille à son souper et à son entrée dans la ville.

» Le dimanche il visita les fortifications et fit le tour des remparts à cheval. On avoit disposé les canons et les boettes en deux batteries qui jouèrent autant bien qu'on le pouvoit souhaitter, après qu'il fut passé.

» Le samedi auparavant il avait envoié un mémoire à l'Hostel de Ville pour dresser son procès-verbal, qui contenoit beaucoup de chefs, tant pour l'éclaircissement des detes de la Ville, des deniers d'octrois, que pour les manufactures : auquel on respondit.

Digitized by Google

» Le mardi il partit sur les huit heures du matin pour Retel ; la porte par laquelle il devoit passer étoit gardée de deux compagnies et commandées par les capitaines en personne ; les canons jouèrent aussi bien que les boettes à sa sortie.

» M. le Lieutenant alla prendre congé de lui avec la Compagnie ; et lui aiant fait de nouvelles protestations de la fidélité des habitans envers le roi et envers lui, il monta à cheval et toutte la Compagnie pour accompagner et suivre M. le Comte de Soissons, qui étant venu à deux mil pas de la ville, fit arrester son carosse et le congédia avec grande civilité et grande démonstration de joie de l'honneur que l'on lui avoit rendu.

» Cette escorte étoit accompagnée de plusieurs notables habitans qui montèrent à cheval ; et M. le Lieutenant étoit précédé de ses archers avec les trompettes. M. le Lieutenant et M. le capitaine de la ville conduisoient cette escorte, qui, après le congé pris de S. A., retournèrent avec la Compagnie en l'Hostel de Ville, d'où chacun se séparant reprit son logis. »

Après le récit enthousiaste du conseiller de Ville satisfait d'une cérémonie à laquelle il a pris une part active, nous devons entendre les réflexions d'un simple bourgeois.

Oudart Coquault s'extasie d'abord sur le nombre et la splendeur des emblèmes et tableaux qui ornaient les portes « comme pour le roy au sacre ; » mais il est touché principalement de la modestie du Comte qui, pressé de nouveau de se placer sous le dais lorsqu'il avait pied à terre, dans les lices de Notre-Dame, « dit avec beaucoup de respect,

Digitized by Google

même de rougeur, que cet honneur ne lui appartenoit, mais à Dieu. »

« Plusieurs, dit-il ensuite, se sont formalisés de tant d'honeur à ung gouverneur.

» Pourtant il est de nostre tradition que les gouverneurs du temps du roy François, il y a près de 150 ans, ont esté receu en grand honeur et avoient grand crédit et pouvoir en la province.

» Mais de nos jours Monsieur Charles de Cleves de Gonzague fist recepvoir Monsieur son fils âgé de 14 ou 15 ans en son lieu, et fist le jeune seigneur son entrée en ceste ville en 1618 au mois de septembre. Les mêmes honeurs luy furent faicts que à celui-cy, je peux dire encore plus grands, je les ay veu. Le day luy fut présenté à la Barbe aux Cannes et alla dessoubz jusques à Nostre-Dame à cheval. »

Ainsi le sentiment général de la population était bien que l'on avait peut-être un peu dépassé la mesure ordinaire, mais on n'était pas choqué de cet excès d'honneur en faveur d'un dignitaire aussi modeste que bienveillant. Il eût été justifié au besoin par l'espoir où l'on était que les soins du Conseil ne seraient pas inutiles. Le mémoire remis de la part du prince témoignait en effet que S. A. s'était pénétré des plus vifs désirs de la Ville, qu'on pourrait se servir du Comte pour obtenir en cour quelque faveur au profit de la fabrique et du commerce de vin, et surtout un adoucissement aux nouveaux impôts dont l'un et l'autre étaient menacés.

Si l'on était content d'avoir bien fait les choses, le prince ne fut pas moins satisfait.

« Pour tesmoigner à Messieurs de la Ville, dit Bourgeois, combien S. A. avoit agréable ce qu'ils

Digitized by Google

avoient eu soin de faire pour honorer sa personne et marquer son entrée, il les régala chacun de son portrait en taille douce et le fit présenter par M. de Gomont à la chambre du Conseil dans laquelle il en a laissé un en satin. »

Si mince que fût le cadeau, on lui fit honneur et l'on fut heureux de conserver dans la chambre du Conseil ce souvenir du prince (1). Il est à remarquer que jusqu'alors on s'était contenté de placer les armes du gouverneur au-dessus de la cheminée ; on s'était borné là, du moins, pour M. de Nevers, et nous n'avons pas vu qu'on ait fait davantage pour le duc d'Enghien et pour le maréchal de l'Hospital.

Au milieu de la commune satisfaction, le Lieutenant n'avait étonné personne quand il exposait le 15 septembre au Conseil « que plusieurs domestiques de la suite de Son Altesse le sont venus trouver en son logis et lui ont demandé des présents d'argent en faveur de la première et solennelle entrée de sadite Altesse. »

Suit une kyrielle de postillons, de cochers, de valets, de laquais, de muletiers, de conducteurs de fourgons, de suisses, sans oublier le maréchal-des-logis qui avait marqué les maisons des bourgeois déclarées propres à recevoir tout ce monde, ni les gens de l'intendant, ni ceux du capitaine des gardes, et moins encore les valets de pied au nombre de douze qui

(1) A Jean Bailli, menuisier, 10 liv. pour un quadre par lui fait pour poser le portrait dudit seigneur Comte de Soissons en satin blanc et le mettre dans la chambre du Conseil et servir à l'ornement d'icelle, par ordonnance du 31 octobre 1663. *Deniers patrimoniaux*, 1663, fol. 226.

Digitized by Google

s'étaient emparés du dais et qui ne le lâchèrent que moyennant une libéralité de 18 louis d'or (1).

Ces dépenses et celles de la nourriture des gardes et de leurs chevaux n'étaient qu'accessoires ; le compte du receveur Philippe Bachelier (Deniers communs et d'octroi, 1663, t. 24), nous en fera connaître de plus importants.

Frais de l'entrée du Comte de Soissons.

A un valet de pied du seigneur Comte de Soissons

(1) « Conclud a esté qu'il sera fourni par le receveur les sommes qui ensuivent et aux personnes ci-après nommez, savoir :

A 12 valets de pied, tant pour retirer le daiz de leurs mains, que pour leur présent.....	18 louis d'or.
A 2 trompettes, un du corps et un des gardes.....	2 »
A 2 cochers et au cocher du chariot.....	3 »
A 2 postillons et 3 maîtres palfreniers....	5/2 »
A 10 valets qui mènent les chevaulx de main.....	10 écus d'arg.
Au maréchal des logis.....	2 louis d'or.
Plus 4 livres 10 s. pour la dépense dudit maréchal des logis en marquant les maisons des bourgeois de cette ville ; plus la dépense dudit maréchal des logis et de son cheval en l'hostellerie où il est logé.	
Aux 2 suisses.....	2 »
Aux 2 laquais de l'intendant de Son Altesse.....	2 »
Aux 2 valets du capitaine des gardes.....	1 »
Aux 2 muletiers.....	8 livres.
Aux 2 fourgons.....	1 louis d'or.

« Comme aussi les chevaulx des gardes seront nourris par leur hoste moyennant 10 s. par jour pour chaque cheval, et le surplus sera paié par ledit Bachelier auxdits hostes pour les indemniser.... »

Digitized by Google

pour avoir rapporté les lettres portant la nouvelle de l'entrée du seigneur Comte de Soissons. . . . . 22 liv.

A Jeanne Gayart, tellière, pour 28 aulnes de toile suivant la conclusion cy-rendue. . . 21 »

A Gérard Le Membre, menuisier. . . . . 142 »

A Nicolas Petit, peintre (1). 539 »

Au sieur Serval, maître de l'Arsenal. . . . . 250 »

A J. Lartilleux, cordier. . 12 »

A Nic. Musauhier, serrurier. . . . . 28 » 8 s.

A Julien Paroissien, charpentier. . . . . 36 »

A Simon Charlot, couvreur. 32 » 18 »

Au receveur, pour dix personnes employées pour l'entrée. . . . . 37 » 2 » 2 d.

A Guill. Johin et Nicaise Godet, trompettes. . . . 20 »

(1) Nous voyons par le registre des deniers patrimoniaux de l'année (fol. 224 v. et 226), que l'on compta à Nicolas Petit, peintre, 51 liv. 9 s. pour plusieurs écriteaux faits à l'occasion de l'entrée dudit comte de Soissons, et à Jean Hellart une somme restée en blanc pour ouvrages destinés à servir d'ornement à la même entrée. Les deux articles ayant été barrés, nous sommes portés à croire qu'ils avaient été inscrits au même registre par erreur et qu'ils ont été compris dans le compte ci-dessus, apparemment réunis à des frais du même genre, dans le total de 539 liv. alloué au peintre Nicolas Petit.

Digitized by Google

Aux tambours et fifres au nombre de 18.	30	»	
Aux sergens de la forteresse pour 8 journées de chevaux.	12	»	
Aux sieurs Dallier, Rogier, Bourgeois et Dorigny, eschevins, pour voyage à Chaalons et Sillery pour aller recevoir les ordres du seigneur Comte de Soissons sur son entrée. .	32	»	8 »
Au sieur Dorigny, eschevin, pour les ouvriers qui ont construit le dais.	334 liv.	19 s.	6 d.

René Bourgeois ajoute que « pendant tout le temps que M. le Comte a été à Reims, la Ville a pris soin de lui faire fournir du vin pour sa table. »

On a pu remarquer que le dais porté ci-dessus pour une certaine somme, fut en réalité payé deux fois par la Ville, puisqu'il fallut le racheter aux gens du prince qui s'en étaient emparés. C'était, paraît-il, un usage invariable. Ainsi en était-il, au sacre, du dais de la Sainte-Ampoule, qui appartenait aux gens du Chesne, chargés de l'escorter. Le dais de la Ville était ordinairement de velours vert; il figurait chaque année au reposoir préparé devant l'Hôtel-de-Ville pour la procession du Chapitre.

« Afin de soulager, dit Bourgeois, les quatre députés pour porter le pallium à cause de sa pesanteur, de la longueur du chemin et de l'aage de ces messieurs qui avoient été priés, on choisit huit connétables des mieux faits et des mieux vestus, pour le porter après que ces Messieurs l'auroient présenté à S. A. et porté quelque temps; et on avoit attaché

Digitized by Google

au sommet des bastons un cordon de soie qui pendoit et que ces messieurs devoient tenir pendant que les connétables les soulageroient en portant le pallium.»

Il y avait eu, paraît-il, à l'arrivée du Comte, quelque désordre parmi les arquebusiers. Ceux du premier rang, que le sieur Flamain, leur capitaine, n'avait pu contenir, avaient gêné la marche des carosses de Son Altesse, et quelques uns en augmentèrent le tumulte en tirant de leur mousquet devant eux sans souci de l'épouvante qu'ils jetaient parmi les chevaux, ni des représentations de leurs chefs et du sieur de Gomont, intendant du Comte. Par bonheur on n'eut à déplorer aucun accident (Conclus. 1863, fol. 388).

Un sieur Jean Clément qui faisait partie de la milice, s'était, de son côté, montré rebelle aux ordres de son chef, nommé Chevenot; et menacé par lui d'un coup de canne, il l'avait frappé de son mousquet au visage. Clément porta plainte au Conseil de Ville; mais les explications qui furent données n'étant pas à sa décharge, il fut condamné à la prison, ou, comme on disait alors, à passer le guichet (Conclus. 1863, fol. 389).

Après l'entrée solennelle que nous venons de rapporter, il n'est plus question du Comte de Soissons dans les délibérations du Conseil de Ville, jusqu'à un nouveau voyage entrepris dans un but différent, en 1665.

Il n'entre pas dans mon sujet de suivre la Comtesse à la cour et de raconter les intrigues qui la perdirent; néanmoins, comme celui de nos annalistes à qui j'emprunterai le récit du voyage du Comte et de

Digitized by Google

sa femme, prend le soin d'en rechercher les motifs et d'exprimer à ce propos le sentiment de ceux qui étaient au courant des choses, je dirai quelques mots des événements qui les contraignirent à s'éloigner de la cour pendant quelque temps.

Olympe Mancini n'avait rien épargné pour conserver sur le roi l'influence que semblait lui assurer leur ancienne liaison, et les visites quotidiennes de Louis XIV à l'hôtel de Soissons, encouragées par la naïve confiance d'un mari débonnaire, semblaient assurer la perpétuité de ses chaînes. Ainsi que nous l'avons dit, une première rupture avait eu lieu à la suite de la préférence passagère du roi pour Marie, sœur d'Olympe ; mais après son mariage, Louis XIV, détaché de Marie, se réconcilia avec sa sœur. Il continua de chercher chez elle ses délassements et ses plaisirs ; et même au commencement de son amour pour Mlle de Lavallière, elle lui semblait encore nécessaire. Mais bientôt le nouvel attachement du roi l'absorba tout entier, et Lavallière vit se liguer contre elle l'hôtel de Soissons délaissé, et Madame, que Louis XIV avait flattée d'un semblant de passion, et ceux qui avaient compté sur le crédit d'une maîtresse pour établir ou conserver le leur sur l'esprit du roi. Une lettre fabriquée par de Vardes et destinée à la reine devait perdre Lavallière en lui dévoilant les amours du roi ; elle tomba dans les mains de ce dernier, et l'intrigue finit par lui être révélée tout entière par les aveux de Madame et les plaintes inconsidérées d'Olympe. Tandis que de Vardes était enfermé dans la citadelle de Montpellier, la Comtesse de Soissons et le pauvre Comte, qui n'avait trempé en rien dans cette affaire, furent relé-

Digitized by Google

gués dans leur gouvernement de Champagne.

Telle était la cause de leur voyage. Nous laissons maintenant la parole à René Bourgeois.

« Le 15 avril, M. le Lieutenant fit assembler la Compagnie... et lui représenta qu'il avait avis que M. le Comte de Soissons étoit arrivé à Chalons, que les habitans à son arrivée avoient tiré le canon, et que tous les corps de la ville lui avoient rendu les compliments et l'avoient visité ; qu'il n'étoit pas relégué ainsi qu'on l'avoit voulu dire, mais qu'il avoit demandé au roi la grâce de visiter les places de son gouvernement pendant quelque temps, ce que sa Majesté lui avoit accordé et à Madame la Comtesse, pour couvrir la honte d'un exil. Il ajouta qu'il croioit que la Compagnie ne pouvoit s'exempter de lui rendre ses civilités, étant dans la province, joint l'exemple de Messieurs de la ville de Chalons. L'affaire mise en délibération, il fut conclu que M. le comte de Soissons seroit visité et complimenté de la part de la Ville. Et pour le faire M. le Lieutenant fut prié de faire le voiage à Chalons, et avec lui Messieurs Amé, Bachelier et Rolland, qui avoit eu l'honneur de le loger lorsqu'il fit son entrée à Reims en qualité de gouverneur : ce qui fut exécuté le lendemain. On a parlé diversement de l'esloignement de M. le Comte de Soissons ; et il estoit tout commun qu'il n'avoit quitté la cour que pour l'affection qu'il avoit pour Madame la Comtesse sa femme qu'il ne peut se résoudre à quitter ; en quoi il pouvoit, ce me semble, mieux faire demeurant en cour affin d'avoir l'occasion plus prompte à la servir. Mais on dit qu'il avoit suivi en cela l'avis de Monsieur Colbert. L'intrigue que Madame la Comtesse ménageoit avec Madame et

Digitized by Google

M. le marquis de Verdes *pour troubler les divertissements du Roi* est le véritable sujet de sa disgrâce; et il fut découvert par Madame qui en fit tout le détail au Roi. »

Ici Bourgeois se plaint du zèle inconsidéré qui porta à députer, contre toutes les règles, les deux Lieutenants, l'ancien et celui qui était en exercice, pour complimenter le gouverneur. Nous poursuivrons le récit sans nous arrêter à ce point du cérémonial.

Le 12 du même mois, les députés envoyés à Châlons rendirent compte du bon accueil que le gouverneur leur avait fait.

« Le 27 mai, M. le Lieutenant assembla la Compagnie à laquelle il fit voir des lettres que M. le Comte de Soissons escrivoit à Messieurs du Conseil, fort obligeantes et fort affectueuses, par lesquelles il informait la Compagnie qu'il passeroit bientôt par Reims pour aller en sa maison de la Cassine (1), avec Madame la Comtesse.

» Après la lecture des lettres, il représenta qu'il étoit de la nécessité de le recevoir, et pour ne point faillir en ce rencontre, il avoit pris l'avis de quel-

(1) La Cassine est aujourd'hui un petit village de 180 habitants, sur le canal des Ardennes, au nord-est du bois des Molières, canton d'Omont, Ardennes. Son château appartint de 1620 à 1657 (*Mémoires de Mademoiselle*, édition Petitot, t. 3, p. 217), à François de Gonzague, duc de Nevers. C'était, dit M. J. Hubert (*Géographie des Ardennes*), une maison bâtie à l'italienne, vitrée de toutes parts, au milieu de plusieurs jardins qui répondaient à la magnificence des bâtiments. Elle fut détruite par un incendie en 1697. Le château qu'on voit aujourd'hui a été construit sur l'emplacement d'un couvent de cordeliers.

Digitized by Google

ques antiens du Conseil avec lesquels il avoit jugé à propos d'envoier à Chalons, scavoir ce qu'il désirait de la Ville ; que M. Lefèvre en avoit fait le voiage ; et s'étant entretenu avec son capitaine des gardes, il avoit appris que Monsieur le Comte seroit à Reims le 28me lendemain ; que Son Altesse ne demandoit autre honneur que la Compagnie sortît (de) la ville et le receut aux portes et qu'on tirât les canons à son entrée ; que ce que Son Altesse demandoit étoit peu de chose et que c'estoit à la Compagnie de l'augmenter si elle le jugeoit à propos.

» L'affaire mise en délibération il fut conclud qu'on iroit au-devant de Monsieur le Comte de Soissons pour le complimenter et le recevoir à une demie-lieue (1) de Reims ; à cette fin que M. le Lieutenant, et avec lui toute la Compagnie, monteroit à cheval ; que la trompette seroit sonnée par tous les carrefours de la ville pour inviter les habitans à se joindre et accompagner Messieurs du Conseil ; qu'une compagnie seroit mandée pour demeurer à faire garde à la porte par laquelle il devoit entrer ; que l'on tireroit boettes et canons à son entrée, à son souper, et le lendemain à son lever ; que M. le Lieutenant lui présentera les clefs de la ville, et que deux de Messieurs iront (2) lui offrir une maison de la part du Conseil ; et que ses gens seront logés par l'ordre de la Ville ; et pour lui offrir la maison, Messieurs Dorigni et Callou furent només.

» Le lendemain 28me mai, M. le Comte arriva à

(1) La conclusion du même jour dit : « à une lieue. »

(2) Jusqu'à Avenay, où il doit aller à la disnée, suivant la conclusion du même jour.

Digitized by Google

Reims avec Madame. M. le Lieutenant et toutte la Compagnie le salua auprès de Nuisement (1) à une lieue, où il fut complimenté. L'escorte qui accompagnoit M. le Lieutenant étoit fort nombreuse et fort leste; et touttes les rues par lesquelles il passa étoient remplies d'habitans pour le voir. C'est un prince autant civil et commode que Madame est dédaigneuse; car lorsque M. le Lieutenant aborda son carosse pour lui faire les compliments de la part de la Ville, à son ordinaire, c'est-à-dire avec tout l'ornement et toutte la grâce possible, Son Altesse descendit du carosse avec promptitude et ouït fort attentivement M. le Lieutenant, sans que Madame la Comtesse, qui étoit dans le carosse à ses côtés se fut démasquée, quoiqu'il fit entrer dans son compliment sa présence. On présenta à Son Altesse du vin dans les brots aussitôt qu'il fut descendu au logis de M. Rolland, son ancien hoste; et à Madame du fruit qu'elle reçut fort indifféremment à son ordinaire.

» Le lendemain, M. le Lieutenant alla visiter Son Altesse avec quatre de Messieurs du Conseil, dont j'estois du nombre. On s'entretint pendant une demie-heure de plusieurs choses singulières du païs. On présenta du vin à son capitaine des gardes et à son secrétaire ; et tout le temps qu'il fut à Reims, la Ville lui fit fournir le meilleur vin qu'elle put trouver pour sa table, dont il fut averti et eut cette civilité fort agréable.

» Le 1er juin 1665, M. le Lieutenant assembla la Compagnie, à laquelle il dit que M. le Comte de

(1) Sur le chemin de Cormontreuil à Taissy, qui alors faisait partie de la route de Reims à Châlons. Le Nuisement est aujourd'hui simplement une ferme.

Digitized by Google

Soissons se disposoit de partir ce jour-là pour aller à Retel, et de là à la Cassine. Sur quoi il fut conclud que la Compagnie iroit prendre congé de lui et l'assurer de ses civilités et de ses respects ; et qu'il seroit accompagné jusques à demie-lieue de la ville, ou jusque à ce que M. le Comte de Soissons congédiât la Compagnie ; et qu'il seroit fait garde à la porte par laquelle il devoit sortir. On le conduisit à deux cents pas de la ville ; et lorsque M. le Lieutenant alla à son carosse pour lui rendre les dernières civilités, il en descendit et s'avança à lui pour le recevoir avec un air fort doux et fort obligeant. M. le Lieutenant l'aiant reconduit jusques à la portière, il lui fit les compliments, dont il le remercia. Madame fit à la Compagnie des compliments d'un air plus agréable qu'à l'ordinaire. »

Au mois d'août suivant, Son Altesse jugeant opportun de se rapprocher de la cour, sans sortir de son gouvernement, dut traverser de nouveau notre ville. René Bourgeois rend compte en ces termes de cette troisième visite :

« Le 19me aoust 1665, il y eut séance en laquelle M. le Lieutenant représenta à la Compagnie qu'il avoit avis que M. le Comte de Soissons devoit passer par Reims vendredi au soir et en partir le lendemain pour aller en son chasteau de Condé en Brie ; qu'estant gouverneur de la province il estimait que la Compagnie ne lui refusera pas les honneurs qui lui sont deus... Et le tout mis en délibération, il fut arresté que M. le Lieutenant et la Compagnie iroit recevoir M. le Comte de Soissons à la porte ; que le compliment lui seroit fait à la barrière, qu'il lui seroit présenté du vin et à Madame du fruit ; qu'il

Digitized by Google

seroit mis à la porte une compagnie qui seroit commandée par le capitaine qui est en tour de faire la garde, et que pour accompagner M. le Lieutenant et Messieurs du Conseil on manderait une partie des archers du guet.

» La Compagnie jugea qu'il suffisait de rendre ces honneurs à M. le Comte de Soissons, parce qu'il n'y avoit pas longtemps qu'il avoit passé par Reims et qu'il ne les falloit pas si souvent répéter. M. le Comte descendit du carosse pour recevoir les compliments. »

La dernière mention que nos registres font du Comte de Soissons, est de la fin de cette année 1665.

Le 4 décembre le Conseil ayant député l'un de ses membres près du ministre Colbert pour traiter avec lui d'un détail d'administration, M. Callou, qui s'était chargé de cette mission, fut prié de passer par Condé, jusqu'où M. de la Motte, autre conseiller, lui fit compagnie, pour présenter du vin à Son Altesse de la part de la Ville. La délibération de ce jour fixe à trois pièces la quantité conduite à Condé et offerte au Comte.

Bientôt la Comtesse, rentrée en grâce, put retourner à la cour. Son mari fit la campagne de 1667 en Flandre, puis il suivit Louis XIV en Franche-Comté ; créé lieutenant-général, il servit en Hollande sous les ordres du roi ; il rejoignait l'armée de Turenne, quand il mourut en Westphalie le 7 juin 1673. Accusée sans trop de raison de cette mort, parce qu'on la savait mêlée à toutes les intrigues, qu'elle s'occupait d'astrologie et allait chez la Voisin, Olympe Mancini fut plus sérieusement compro-

Digitized by Google

mise par les déclarations que fit cette femme devant la chambre ardente de l'Arsenal (1680) après son arrestation. Sa fuite en Flandre, loin de faire tomber des bruits fâcheux, la signala à l'animadversion générale. Elle fut bannie, et dut se défaire de sa charge de surintendante de la maison de la reine qu'acheta Madame de Montespan. De Bruxelles elle passa à Madrid, où la mort de la jeune reine lui fut encore imputée par quelques-uns. Elle mourut enfin le 9 octobre 1708, à Bruxelles, pendant que le prince Eugène, l'un de ses fils, vengeait cruellement sur la France l'affront que Louvois lui avait fait en lui refusant un emploi.

Digitized by Google

LE BUREAU DES INCENDIÉS

ET LES

AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ

De M. de TALLEYRAND, Archevêque de Reims,

Par M. Ch. LORIQUET, secrétaire général.

Il y a quelques années, dans une séance publique de l'Académie de Reims (10 juin 1869), je remarquais que cette ville était redevable à M. de Talleyrand, l'un de ses archevêques, de plusieurs institutions de bienfaisance qui méritaient d'avoir un historien. Une demande de renseignements adressée récemment à M. le maire de Reims sur l'un de ces établissements, m'a fourni l'occasion de m'en occuper et d'en entretenir l'Académie.

Fils d'une mère que tous ceux qui la connaissaient désignaient sous le nom de *la sainte*, Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord s'était fait connaître à Reims par ses douces vertus, avant même de succéder au cardinal de La Roche-Aymon, dont il fut nommé coadjuteur en 1766, avec le titre d'archevêque de Trajanople.

Au rapport d'un de ses grands vicaires, alors qu'il était archevêque de Paris, « c'était pour lui, dans ses derniers jours, une consolation de penser qu'il

Digitized by Google

ne s'était jamais procuré aucune jouissance au détriment des malheureux qu'il avait pris sous sa protection. » Ce mot ne peint-il pas un homme? En effet, il eût été difficile de trouver des bornes à la charité de M. de Talleyrand; mais quoiqu'elle fût le mérite dominant de sa vie, elle n'en était pas le seul.

En 1770, M. de La Roche-Aymon n'hésitait pas à parler en pleine assemblée du clergé, « de la rectitude de son jugement, des qualités aimables qui formaient le fond de son caractère, de sa douceur, de cette politesse naturelle qui lui gagnaient tous les cœurs et ajoutaient un nouveau lustre à sa haute naissance, des témoignages publics d'estime et d'affection dont il était déjà l'objet. » Une juste reconnaissance s'ajouta à ces sentiments, quand, devenu archevêque de Reims, M. de Talleyrand put librement donner suite à ses vues bienfaisantes.

Nos pères qui l'avaient connu, conservaient pieusement le souvenir des services de toute espèce qu'il rendit à sa ville épiscopale. A défaut de témoignages personnels, il me suffirait, pour en trouver la preuve, l'ouvrir les ouvrages des écrivains contemporains, tels que l'abbé Géruzez, Jacob Kolb et Dérodé-Géruzez. Tous proclament qu'aucun des intérêts de notre ville ne lui fut étranger.

Depuis la disette de 1771, la misère était allée croissant; les secours procurés par les anciennes institutions de charité devenaient inefficaces, surtout insuffisants. Restreints généralement à ceux que la maladie, les infirmités de la vieillesse ou la faiblesse du jeune âge met hors d'état de subvenir à leurs besoins, ils appelaient ce complément de l'au-

Digitized by Google

même qui, à l'aide de combinaisons plus savantes, va chercher ceux dont une grande infortune a renversé les espérances, dont le travail serait vain s'il n'était encouragé, et qu'humilieraient les dons de la charité.

La misère de ceux dont l'incendie a dévoré la demeure et les ressources attire la première les regards de M. de Talleyrand. A peine installé sur le siége de Reims (1777), il étudie les moyens de leur venir en aide, et dès l'année 1779, l'établissement du *Bureau des Incendiés* est résolu. Cette touchante institution ne répondra véritablement à ses désirs que quand les malheureux pourront y trouver comme une assurance générale contre les calamités soudaines et indépendantes de celui qui en est l'objet, telles que la grêle et l'inondation.

Cinq ans après (1785), la manufacture de Reims qui recherche les moyens d'améliorer la laine et les races de moutons répandues en Champagne, lui doit l'introduction des premiers mérinos. A la même époque, il obtient du gouvernement l'autorisation de rectifier et d'élargir la ruelle par laquelle l'ancienne rue de la Couture-aux-Meules débouchait sur la rue de Vesle. La Ville fit alors preuve de reconnaissance en donnant le nom du prélat à la rue ainsi transformée : elle devint la *rue de Talleyrand*, et jamais, comme le remarque M. Tarbé, politesse ne fut mieux placée.

Le digne archevêque acquit de nouveaux titres à la reconnaissance des Rémois par la fondation du *Prêt-gratuit*.

La France a été devancée par d'autres pays dans l'institution des banques de prêt en faveur des pau-

Digitized by Google

vres. Dès 1198, la Bavière avait un établissement ed ce genre ; les bourgeois de Salins, en Franche-Comté, en organisèrent un dans leur ville en 1350 ; celui qui fut fondé à Londres au moyen des libéralités d'un évêque de cette ville, remonte à 1361. C'est en Italie, à Pérouse, que fut organisé en 1462 le premier *Monte di pieta*, dénomination dont nous avons fait assez maladroitement celle de Mont de piété (1). L'exemple de Pérouse fut suivi par beaucoup de villes italiennes, et l'œuvre fut encouragée par les constitutions des papes et par le concile de Latran, enfin placée par le concile de Trente au nombre des œuvres pies. Le Mont de piété de Paris fut établi seulement sous Louis XVI, par lettres patentes du 9 décembre 1777.

Annoncé au commencement de 1788 à titre d'essai, fondé au moyen d'une modeste somme de 4329 liv., dont 3000 liv. données par M. de Talleyrand et 1164 prêtées par un petit nombre de personnes, le *Prêt-gratuit* de Reims put aider, dans la première année de son existence, 360 pauvres gens et leur avancer 6861 liv., sans que son capital fût un instant menacé, sans qu'aucun gage fût vendu. Dans le compte-rendu de cette première année, le seul, hélas! à cause de la révolution qui survint, nous trouvons aussi que l'intention du principal fondateur était de doubler le fonds qu'il avait donné pour le premier essai, et qu'un citoyen généreux, convaincu par l'expérience qui venait d'être faite, donna pour sa part

(1) En italien, *monte* est employé comme synonyme de caisse, et le mot *pieta* signifie, non pas *piété*, mais *pitié*. On aurait donc eu un équivalent en disant : *caisse de charité* ou de *bienfaisance*.

Digitized by Google

une somme de 1200 liv. Nous nous bornerons à dire à ce sujet qu'au jugement d'un homme très-compétent en ces matières, M. Dérodé-Géruzez (*Observations sur les monuments et établissements publics de Reims*), la comparaison des débuts de la nouvelle institution avec ceux du *Mont-de-Piété* établi en 1822, la place beaucoup au-dessus de ce dernier, que tout lui présageait une existence prospère et les plus utiles résultats (1).

Je reviens, pour ne plus le quitter, à l'établissement qui fait l'objet principal de ce travail, au *Bureau des Incendiés*.

A l'époque à laquelle nous devons nous reporter, la jurisprudence en ce qui concerne les incendies est fort confuse. Le droit de prescrire des mesures préventives semble appartenir à la police générale, qui avait été attribuée aux officiers royaux par l'édit de Crémieux du mois de juin 1536, et particulièrement pour notre ville par un arrêt rendu le 1er décembre 1625 entre l'archevêque Guillaume Giffort, le Chapitre de l'Eglise de Reims, le corps de Ville et les Lieutenant général et Procureur du roi au bailliage et siége présidial.

Mais, à la suite de nouvelles contestations, il fut décidé par arrêt contradictoire du 5 novembre 1661 que l'exécution des sentences de police appartiendrait aux officiers royaux concurremment et par

(1) Les administrateurs étaient au nombre de 8, dont 6 ecclésiastiques pris pour la plupart dans le clergé des paroisses les moins aisées. Les réunions avaient lieu une fois par semaine, d'abord dans la maison des Frères des écoles, puis dans celle des Augustins.

Digitized by Google

prévention avec le bailly de l'archevêché et les autres officiers des seigneurs hauts-justiciers.

Toutefois, le bailly ducal conservait toujours le titre de lieutenant général de police de la ville et faux bourgs de Reims, et l'on ne s'étonnait pas trop cependant de voir, à côté d'ordonnances de police émanées du même bailly, publier des prescriptions du même genre édictées par MM. du Présidial.

C'est ainsi que pour l'époque à laquelle appartient l'établissement du Bureau des Incendiés, nous trouvons, en 1775, à l'occasion du sacre de Louis XVI, une ordonnance ducale enjoignant de ramoner les cheminées des maisons dans lesquelles il y a des logements marqués pour la cour ; une autre du même bailliage, en 1776, qui distribue la ville en six quartiers, assignés à autant de commissaires de police, et règle la visite générale des cheminées, fours, etc. (Diverses matières, liasse 36, n° 6) ; et en 1785, une ordonnance en 5 articles concernant les incendies, extraite des registres du greffe du bailliage de Vermandois, siége royal et présidial de Reims.

A côté de ces pouvoirs rivaux et plus ou moins écoutés, un troisième essayait de se maintenir, celui de l'échevinage, que nous voyons statuer jusqu'en 1655 (1) sur les demandes ayant pour objet le rétablissement des toitures de paille, et à qui l'organisation des connétablies et le corps de pompiers, recruté, payé, outillé par ses soins, assuraient un rôle prépondérant et des plus utiles en cas d'incendie, mais dont les agents étaient parfois méconnus (2)

(1) Conclusion du 25 juillet.
(2) Voy. Archives munic. Div. matières, liasse 36, n° 2.

Digitized by Google

par les commissaires dont nous parlons plus haut.

Mais quels que fussent les droits ou les prétentions de l'archevêque en cette matière, la mesure dont je vais m'occuper n'en dérive pas. Elle s'étend, du reste, à tout le diocèse, et des motifs d'un autre ordre, ceux de la charité, sont seuls invoqués par Mgr de Talleyrand dans l'exposé du plan de la nouvelle institution et dans les comptes-rendus publiés depuis par ses ordres.

C'est comme pasteur, ayant charge des pauvres et des malheureux, comme dispensateur naturel des dons qui leur sont destinés, qu'il prend en main leurs intérêts dans ce cas particulier de l'incendie, de ce fléau qui enlève subitement aux familles leurs ressources avec le toit qui les abrite, qui souvent les réduit à la misère.

La première en date des pièces qui nous sont restées sur cet objet est un imprimé de 4 pages, in-4°, intitulé : *Réglement pour les quêtes générales en faveur des incendiés.* Cette pièce, datée du 3 décembre 1779, marque le point de départ de l'institution, dont elle définit le but et règle le fonctionnement ; elle ne paraît pas cependant avoir été publiée sans une autre, qui porte la date du 22 février 1780, et dans laquelle M. de Talleyrand expose son plan et indique les moyens propres à conduire à sa réussite. Celle-ci a pour titre *: Instruction pastorale de Mgr l'Archevêque duc de Reims, au sujet de l'établissement d'un Bureau de charité en faveur des incendiés du diocèse.*

L'Archevêque y rappelle que depuis son installation les incendies ont été très-fréquents dans le diocèse, que trop souvent il avait dû autoriser les

Digitized by Google

malheureux qui en avaient été victimes à faire des quêtes, que ce moyen ne procurant pas toujours les ressources nécessaires et entraînant de nombreux abus, il avait souhaité de voir essayer une méthode plus propre à procurer aux incendiés les secours qu'ils ont droit d'attendre de la commisération. L'expérience faite dans d'autres diocèses lui a paru concluante, il ne veut pas tarder davantage à les imiter.

Désormais donc, dit-il, il ne sera plus accordé de permissions particulières dans le diocèse ; deux quêtes générales seront faites dans toutes les paroisses ; le produit en sera versé dans une caisse établie à Reims, ladite caisse sera administrée par un Bureau auquel le prélat présidera lui-même. Lorsqu'il arrivera quelque incendie, le Bureau donnera sur le champ des secours, et les administrateurs emploieront tout leur zèle, toute leur vigilance pour que les distributions se fassent suivant l'équité, l'exactitude, les proportions désirables.

De cette manière, les incendiés ne seront plus enlevés à leurs familles, à leurs affaires, à leurs travaux : ils retireront tous les avantages des quêtes particulières, sans en essuyer les embarras, les incertitudes, les fatigues, les humiliations et les dangers ; la charité des diocésains ne sera pas refroidie par la crainte d'être trompée ; ils seront surs que leurs libéralités parviendront à ceux auxquels ils les auront destinées.

L'Archevêque enfin compte beaucoup, pour le succès de l'œuvre, sur la charité des habitants de sa ville métropolitaine. « Si l'attachement à son pays, l'amour de ses concitoyens est commun aux âmes

Digitized by Google

honnêtes et sensibles, nous en connaissons peu, leur dit-il, dans lesquelles ce sentiment si fécond en bonnes actions soit aussi profondément gravé qu'il l'est dans vos cœurs. Nous savons que vous vous portez avec un vif intérêt, avec une noble ardeur à tout ce qui peut procurer le bien public ou diminuer les malheurs de l'humanité. »

Ces considérations et les dispositions que nous avons rapportées plus haut servent de cadre à une éloquente instruction sur le devoir de l'aumône et sur les moyens d'en assurer tout le fruit à ceux qui la font comme aux malheureux qui en sont l'objet.

Le *Réglement*, comme l'Instruction pastorale elle-même, est signé par l'Archevêque et contresigné par son secrétaire.

On y compte onze articles, dans lesquels je remarque les dispositions suivantes :

Article 1er. La quête, annoncée au prône, sera faite à domicile par le curé accompagné du syndic et du marguillier en exercice, et à défaut de ceux-ci, par deux assistants élus par la communauté Ils tiendront registre de ce que les corps, communautés et confréries donneront ; du nom des personnes qui donneront le plus, eu égard à leurs facultés, et de la somme qu'elles auront donnée, à moins qu'elles ne veuillent pas être connues.

Art. II. On recevra non-seulement l'argent, mais encore les denrées et autres effets, comme grains, vin, chanvre, linge, fruits, etc., dont il sera pareillement tenu état : ces denrées seront mises en dépôt et vendues huit jours après à la porte de l'église, et la somme en provenant sera réunie à ce qui aura été donné en argent.

Les art. III et IV règlent le mode de transmission des aumônes au Receveur.

Digitized by Google

Art. v. Le montant des quêtes sera uniquement employé au soulagement des incendiés, eu égard à la nature de leurs pertes, à leurs ressources, à leurs facultés, aux fonds qui seront en caisse, et les secours seront distribués sur les ordonnances du Bureau.

S'il n'arrivoit point d'incendies pendant 2 ou 3 ans, on pourra employer une partie de l'argent en caisse à soulager les personnes qui auront essuyé des pertes considérables par des accidents extraordinaires.

Art. vi. Les incendiés qui se présenteront pour obtenir des secours, seront munis d'un certificat du curé, et d'un procès-verbal signé des officiers de justice, du syndic et des principaux habitants de leur paroisse; dans lesquels seront exprimés la nature, l'étendue et les circonstances du malheur qu'ils auront éprouvé, et la cotisation des tailles de la paroisse et de chaque particulier incendié. On ajoutera dans ce certificat que l'incendie n'a pas été occasionné par la faute de l'incendié : s'il est arrivé par sa négligence, il ne doit pas espérer de participer aux charités.

L'art. vii dispose que les paroisses dont les aumônes auront été plus abondantes, eu égard à leurs facultés, seront traitées plus favorablement : ce principe de la proportionnalité des secours est encore aujourd'hui la règle suivie par la Caisse des incendiés.

Art. viii. On fera imprimer tous les ans un état détaillé du produit des quêtes de chaque paroisse, des sommes accordées aux paroisses ou aux particuliers ; et le curé le lira au prône, en faisant connaître où est le zèle pour une œuvre si sainte et où il manque.

Art. ix. Le Bureau sera composé de Mgr l'archevêque, de MM. les vicaires généraux du diocèse, d'un chanoine de l'église métropolitaine, d'un curé de la ville, d'un curé de la campagne, tous trois au choix de Mgr l'archevêque, lequel priera deux magistrats de l'Election de se réunir au Bureau (1).

(1) Le bureau fut ainsi composé dès la première année :

Digitized by Google

Au Réglement est joint le modèle des questions à répondre par MM. les curés au sujet des incendiés, pour faciliter l'exécution de l'article VI.

Quel est le nom et l'état de l'incendié ?
Par quelle cause l'incendie est-il arrivé ?
Y a-t-il de la faute de l'incendié ?
N'y soupçonneroit-on pas de la mauvaise volonté ?
A-t-il une bonne conduite et jouit-il d'une bonne réputation?
En quoi consiste la perte ?
En grains ?
Pailles et fourrages ?
Chevaux ?
Bestiaux ?
Meubles ?
A quoi la perte peut-elle être arbitrée en total ?
En quoi consistoient les bâtiments ?
Quelle étoit leur valeur avant l'incendie ?
S'il y a nécessité de reconstruire ou seulement de réparer ?
Combien en pourra-t-il coûter pour les reconstruire et les recouvrir en tuiles ; ou pour les réparer d'après un devis estimatif qui en sera fait ?

Mgr l'Archevêque, président ; MM. de Lescure, de Maurous, de Cadignan, de Coucy, d'Ecquevilly, d'Humières, Rouyer, de Grimaldy, de Saint-Albin, vicaires généraux ; Bida, chanoine trésorier de l'église de Reims ; des Tournelles, chanoine de la même église ; Motté, curé de Saint-Etienne et doyen la chrétienté ; Thierry, curé de Villedommange et doyen de la Montagne ; Desaint, président honoraire en l'Election ; Carbon, lieutenant en l'Election.

En 1789, aux vicaires généraux, dont quelques-uns ont été promus à l'épiscopat, est joint M. Rondean ; aux chanoines, M. Hénon et M. Thierry. Ce dernier est remplacé comme curé par M. Télinge, curé de Saint-Euphraise et doyen de la Montagne ; M. Motté, par M. Paquot, curé de S. Jean et doyen de la chrétienté.

Digitized by Google

Si les incendiés sont propriétaires, soit à surcens ou autrement ; ou seulement locataires ?
Quel est leur âge ?
Quelle est leur fortune depuis l'incendie ?
Quelles sont leurs ressources ?
Combien ont-ils d'enfants à leur charge ?
Combien y en a-t-il hors d'état de travailler ?

Ainsi qu'il avait été annoncé par le Réglement, chaque année eut son Etat imprimé portant le produit des aumônes et les sommes accordées aux incendiés par délibération du Bureau. Cet état, excepté pour la première année, s'étend du 1er mai au 1er mai suivant.

Dans la première année (1780-1781) les quêtes avaient produit une somme de 35,277 liv. et les secours donnés aux incendiés montaient à 12,823 liv. ; partant il restait en caisse un reliquat de 22,454 liv.

L'Etat des recettes est dressé suivant l'ordre des doyennés au nombre de 23, celui de la chrétienté, c'est-à-dire de Reims avec ses fauxbourgs et sa banlieue, occupant la première place. Après l'offrande de l'Archevêque, qui est de 1,200 liv., les plus élevées sont celles du Chapitre en corps, de ses dignitaires pris à part, des religieux de Saint-Remy, des religieux de Saint-Nicaise et de l'abbé de Saint-Denis (1). Parmi les paroisses, le premier rang est oc-

(1) L'ecclésiastique alors pourvu de ce bénéfice était l'abbé de Périgord, neveu de l'archevêque, depuis si connu comme évêque d'Autun et comme diplomate. Il figure dès 1776 comme abbé de Saint-Denis dans l'Almanach de Reims, et il est présumable qu'il reçut ce titre en 1775. Cette circonstance ne permet guère de croire qu'il ait eu part à l'incendie du monastère de Saint-Remy en 1774. Si le bruit pu-

Digitized by Google

cupé, comme on s'y attend, par celles de Saint-Hilaire, Saint-Pierre, Saint-Symphorien, Saint-Michel et Saint-Jacques. Le zèle dans quelques paroisses du dehors ne paraît pas avoir été très-ardent au début, notamment à Vouziers, à Jonchery-sur-Suippe, à Heutrégiville, à Epernay, non plus que chez les Chanoines réguliers, les Minimes et les Ursulines du même lieu, chez les religieux de Saint-Basle, de Signy, de Chéhery, de Landève.

L'Etat est précédé d'un exposé sous forme de Lettre pastorale, dans lequel l'archevêque prescrit et explique de nouvelles mesures propres à perfectionner l'institution et à faciliter l'exécution du réglement qui lui a été donné.

Entre autres dispositions, nous remarquons qu'à l'avenir une seule quête sera faite après les moissons ou les vendanges, suivant le pays; que le certificat délivré par le curé aux incendiés attestera s'ils ont ou non donné leur aumône à la quête; que les incendiés joindront à leur demande un détail de leur bien, attesté tant par le syndic de la paroisse que par le préposé des vingtièmes.

Nous n'oublierons pas de mentionner aussi la résolution prise par le Bureau de s'opposer par tous les moyens en son pouvoir à ce que les maisons à reconstruire soient couvertes autrement qu'en tuiles; enfin d'utiles conseils pour l'aménagement des eaux nécessaires à l'extinction des incendies.

blic auquel il est fait allusion dans la *Chronique de Champagne* (t. I, p. 118), avait eu quelque fondement, on n'eût pas choisi ce moment pour donner à l'abbé de Périgord un titre qui lui assurait un rang élevé dans la ville de Reims.

Digitized by Google

L'année suivante (1781-1782), les traces de négligence ou de mauvaise volonté disparaissent dans l'état des recettes, nous y trouvons toujours la même générosité de la part des dignitaires ecclésiastiques, et une sorte d'émulation entre les paroisses de Reims principalement.

Cependant la somme des dons descend de 35000 liv. à 29500; mais, jointe à la réserve de l'année précédente, elle permet de faire face à des dépenses plus grandes. L'année est malheureuse : au lieu de 20 incendies, on en compte 36, où 8 personnes ont péri dans les flammes, où 100 bâtiments ont été détruits.

La *Lettre* qui accompagne le compte de 1781-1782 autorise les curés à rétablir la seconde quête qui avait été supprimée l'année précédente.

Au Receveur, qui jusqu'alors était l'abbé Bida, chanoine trésorier du Chapitre, est adjoint l'abbé des Tournelles, aussi chanoine, pour la dépense et les détails qui y ont rapport.

La même année, sont publiés à part les *Articles sur lesquels le Bureau demande des éclaircissements détaillés avant de statuer sur les secours à accorder à ceux des incendiés qui en sollicitent*; puis, une *Instruction sur quelques points particuliers*, avec l'indication des mesures à prendre pour procurer aux communes les secours préservatifs qui leur sont nécessaires, comme pompes, seaux, échelles, moyennant le concours des seignenrs et, s'il y a lieu, celui de la caisse du Bureau.

La recette de l'année 1782-83 dépasse le chiffre primitif de 35,000 liv., grâce aux cotisations de plusieurs personnes de distinction, notamment de

Digitized by Google

Madame Adelaïde, comme duchesse de Louvois (1), du prince de Condé, comme prince d'Arches et Charleville (2). Car, dès cette année, les seigneurs appartenant aux différentes communes, y résidant ou non, les abbés et décimateurs qui y touchent des revenus, tous veulent avoir part dans cette œuvre généreuse.

Le détail des dépenses offre des faits et des observations dignes de remarque, celles-ci entre autres.

Un incendié de La Romagne, doyenné de Rethel, refuse de se conformer aux intentions du Bureau relativement à la reconstruction de ses bâtiments : il est privé du secours auquel il avait droit.

Un autre exemple prouve que l'incendié est par sa faute privé des secours qu'il pourrait espérer, s'il n'a rien donné à la quête, étant en état de le faire.

Un maçon meurt en descendant dans un puits à Taizy, doyenné de Rethel, pour en retirer des effets qu'on y avait jetés afin de les soustraire aux

(1) Le marquisat de Louvois, acheté le 9 février 1776 par le roi pour Mesdames Adelaïde et Sophie, fut érigé en duché pairie par lettres patentes de juin suivant. Mme Sophie mourut le 2 mars 1782, et laissa par testament la terre en toute propriété à Madame Adélaïde. Cette dernière vint seule à Louvois en septembre 1781, et pendant l'été qui suivit la mort de Madame Sophie. En 1786, elle y amena Mme Victoire.

(2) Après la mort de Ferdinand-Charles de Gonzague, la terre d'Arches et de Charleville fut attribuée à Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé, comme créancier du duc Ferdinand-Charles, à cause de sa femme, Anne de Bavière, princesse palatine. Elle passa ainsi à Louis-Henri de Bourbon et à Louis-Joseph de Bourbon, leurs fils et peti-tfils.

Digitized by Google

flammes ; le Bureau secourt sa veuve et ses enfants.

Ailleurs, le Bureau porte à la connaissance du public les noms de deux incendiés de Château qui ont fait l'abandon du secours qui leur est alloué pour en aider de plus nécessiteux.

Plus loin, c'est le curé du Châtelet qui, portant secours à ses paroissiens, oublie que son presbytère est menacé, et ne quitte pas le principal foyer de l'incendie, quoiqu'on lui assure que bientôt il ne restera rien de sa maison.

Après les *Observations du Bureau* et une note sur les *principes* qui le dirigent, vient une *Liste des offres faites par plusieurs paroisses pour obtenir des secours préservatifs.* Au chiffre de 5581 liv., formé par ces offres réunies, le Bureau ajoute un secours de 2115 liv. et, au moyen de ces sommes, onze communes peuvent obtenir les pompes, les seaux, les échelles, etc., qui leur manquent.

Le compte de 1783-84, est précédé d'un Avis en 8 pages, destiné à rappeler les *Principes qui dirigent l'administration dans la distribution des secours,* les *Conditions requises pour l'obtention des secours*, puis de *Nouvelles instructions adressées aux curés*, concernant les quêtes, les certificats et la publicité à donner au compte.

Parmi les avis qui suivent nous en remarquons un sur les *Causes plus générales des incendies depuis l'établissement du Bureau* ; les officiers de police des paroisses de campagne sont priés de visiter de temps en temps les maisons pour y faire réformer les cheminées défectueuses, les âtres à feu mal construits, etc. ; on les engage de tenir la main à

Digitized by Google

l'exécution des ordonnances qu'ils peuvent rendre à ce sujet.

Le compte lui-même a ceci de remarquable, que plusieurs communes dévastées par l'inondation, sont dispensées de contribuer pour l'incendie, tandis que d'autres ne reçoivent aucun secours, parce qu'elles n'ont pas cette excuse.

Au mois de février de cette année 1784, à la suite d'un hiver dont la rigueur avait été extraordinaire pour notre contrée, la fonte des neiges amoncelées pendant plusieurs mois avait subitement grossi les cours d'eau et causé des dévastations inouïes. Des villages entiers avaient été détruits; dans d'autres, où les habitations avaient pu résister à la violence des eaux, elles avaient entraîné, dispersé et perdu les troupeaux, les meubles, les vêtements, les récoltes, les provisions de toute espèce, les instruments de l'industrie. Des étendues immenses de pays étaient couvertes de ruines; les pertes supportées par leurs habitants étaient incalculables.

Dans un Mandement publié le 10 mars, l'Archevêque ordonne une quête extraordinaire; il charge en outre le Bureau des incendiés d'examiner l'état des pertes, de concert avec les curés, et de faire la répartition des secours. Le roi, de son côté, par arrêt du Conseil en date du 14, accorde d'abord trois millions en exemptions d'impôts et en travaux de charité; trois autres millions employés en distributions de secours dans les campagnes, soit en nature comme bestiaux ou objets nécessaires à la culture, soit en contribuant au rétablissement des habitations; enfin, un million ajouté aux fonds ordinaires des ponts et chaussées, pour servir à la ré-

Digitized by Google

paration des routes et des ponts détruits. Sur ces sommes, le roi avait bien voulu favoriser particulièrement le diocèse de Reims, à la prière de M. de Talleyrand.

Cependant l'appel fait par l'archevêque à ses diocésains avait été entendu. Une somme de 79,301 liv., somme considérable eu égard aux circonstances, fut recueillie, grâce au généreux empressement de tous, des communes, des seigneurs, des chapitres et communautés religieuses principalement, mais avant tous, du bienfaisant archevêque. Il s'inscrit le premier pour 1500 liv., et après lui son Chapitre pour 6000, la Chambre de commerce de Reims pour 6658, les religieux de Saint-Remy pour 1800, Mesdames de France chacune pour 1200, le cardinal de Bernis pour 600.

En annonçant ce résultat considérable, et cependant bien au-dessous des besoins, le bon archevêque se félicite d'avoir compté sur les sentiments de ses diocésains, il les remercie de leur générosité. « Elle mérite, dit-il, d'avoir place dans les annales de la charité chrétienne, et les pères la rappelleront à leurs enfants toutes les fois que dans de semblables conjonctures ils voudront les exciter au soulagement de l'humanité souffrante. »

« Si cet empressement général est digne d'éloges, continue-t-il, les traits multipliés de charité et de courage qui ont accompagné les désastres, en méritent de plus grands. Nous n'avons pu en entendre le récit sans attendrissement, aussi avons-nous ordonné qu'on les recueillît pour votre satisfaction. »

Et ainsi, par les exemples d'intrépidité et de dévouement qu'il publie, il relève et ranime les es-

Digitized by Google

prits, en même temps qu'il tire du besoin ceux à qui les secours de l'aumône étaient nécessaires.

Mais la tâche du Bureau des incendiés, accrue et plus que doublée par les calamités de cette année, ne doit pas être suspendue. Reprenons la suite de ses occupations ordinaires.

Aux recettes de 1784-85 en faveur des incendiés figure la souscription de Madame Victoire de France, qui avait déjà donné à l'occasion des inondations. Aux dépenses, nous remarquons les secours accordés à la suite du funeste incendie des rues Royale et Bertin.

Le feu allumé au milieu de la nuit chez un charcutier, et alimenté par les matières grasses qu'il y rencontra, prit rapidement un tel développement que, malgré les secours de tout genre, on ne put sauver les personnes qui habitaient la maison. Huit (1) y périrent dans les flammes, savoir : le charcutier, nommé Caillet, sa femme, leur fils et leur servante ; le sculpteur Machaut, sa femme et deux de leurs enfants. Le procès-verbal dressé à cette occasion par le lieutenant-général de police qui nous a été conservé, renferme des détails touchants sur l'état des restes de ces malheureux. Les deux femmes étaient enceintes de plusieurs mois. Chacun des sieurs Caillet et Machaut laissait deux enfants mineurs.

Dans une Lettre pastorale qui précède le compte, l'archevêque passe en revue les résultats obtenus

(1) Nous suivons ici le procès-verbal dressé par les médecins et la lettre écrite à l'intendant par le corps de ville ; l'état imprimé par les soins du Bureau des incendiés porte à neuf le nombre des victimes.

Digitized by Google

depuis cinq ans, il se félicite avec ses diocésains de la perpétuité qui paraît désormais acquise à l'œuvre, et il entrevoit le moment où l'importance des sommes réunies et la rareté plus grande des incendies permettront de rechercher quelle serait l'espèce de maux que l'on pourrait adoucir de préférence.

Une funeste expérience avait prouvé depuis longtemps combien les couvertures en chaume multipliaient les incendies et favorisaient leurs ravages. Plusieurs ordonnances rendues pour les interdire, avaient été sans force devant les lois plus impérieuses de la nécessité. Il n'y avait que des encouragements et des secours qui pussent faire disparaître ces sortes de couvertures. L'archevêque obtient du roi un arrêt du Conseil qui accorde des encouragements pour favoriser dans la province et frontière de Champagne l'établissement des fabriques de tuiles et l'exploitation des carrières d'ardoises, et assure aux habitants de ladite province qui feront usage de ces genres de couvertures, au lieu de celles de chaume, des remises et soulagements sur leurs impositions.

L'arrêt est du 29 juin 1785. L'archevêque le publie à la suite de sa Lettre pastorale, avec des observations sur ses avantages.

Un changement est fait cette année dans le personnel agissant du Bureau, M. Bida est remplacé pour la recette par M. des Tournelles, et ce dernier pour la dépense par M. Hénon, aussi chanoine.

Dans la Lettre pastorale qui accompagne le compte de l'année suivante (1785-86), l'archevêque annonce que ce qui se fait à Reims est imité dans la Bourgogne. Il combat l'idée que l'état florissant de la caisse dispense de continuer les aumônes, et fait con-

Digitized by Google

naître qu'à l'avenir le Bureau aidera dans la proportion des 2/3 de leurs offres les communes qui feront un sacrifice pour l'achat de pompes, sceaux, etc.; qu'il accordera un secours particulier à tout incendié qui reconstruira sa maison sur un terrain isolé, à celui qui substituera au chaume des matières incombustibles pour la couverture des habitations, aux communes qui, dépourvues d'eau, entreprendront les travaux nécessaires pour s'en procurer.

En tête du compte de 1786-87, l'archevêque expose les résultats obtenus au moyen des dispositions précédentes et fait connaître celles que le Bureau a cru devoir arrêter cette année. Parmi ces dernières, nous remarquons que désormais aucun secours, hors le cas d'incendie, ne sera accordé pour faciliter les couvertures en tuiles des nouveaux bâtiments ou des bâtiments reconstruits, attendu que l'arrêt du Conseil du 29 juin 1785 les ordonne expressément.

Pour encourager à détruire la paille employée comme couverture et à y substituer la tuile ou l'ardoise, le Bureau publie la liste des personnes à qui des secours ont été accordés dans ce but. Le doyenné d'Hermonville est celui qui occupe le plus de place dans cette liste. Le Bureau donne enfin des instructions précises pour l'exécution des travaux qu'il encourage.

Dans la Lettre qui accompagne le compte de 1787-88, nous citerons le tableau de l'incendie d'Arnicourt, comme spécimen de ces épîtres adressées chaque année par le prélat à ses diocésains :

« Dans le silence de la nuit, des flammes dévorantes détruisent presque entièrement cette paroisse ;

Digitized by Google

l'église elle-même est embrasée : ce n'est qu'en s'exposant au plus grand danger qu'un seigneur (1) recommandable par sa piété et sa vertu, sauve le *Saint des Saints*, *l'Arche du Dieu vivant*. En peu d'heures tout est consumé ; trente maisons, plusieurs granges et autres bâtiments n'offrent plus que l'horrible aspect de leurs ruines entassées ; un peuple entier est abattu par la douleur. Religion sainte, que vos consolations sont touchantes et efficaces ! Au premier bruit de ce désastre, plusieurs paroisses accourent en foule, apportant avec elles de l'argent, des vivres et des vêtemens. Des abbayes, des maisons religieuses même éloignées s'empressent d'envoyer des sommes considérables et les secours de première nécessité : un Chapitre respectable du diocèse de Laon fait partir à l'instant des provisions de toute espèce ; ce sont deux de ses membres qui viennent donner à l'humanité souffrante ce témoignage d'une charité fraternelle et chrétienne. Les vassaux trouvent dans leur seigneur le père le plus tendre, l'ami le plus généreux ; il les adopte, ils deviennent ses enfans ; le château est pendant plusieurs mois l'asyle commun, tous y trouvent des ressources abondantes et les soins empressés de la bienveillance la plus active. Ce vertueux citoyen vient ici lui-même exposer les besoins de sa famille adoptive ; la justice et l'équité président à ses demandes. Nous avons été les témoins de son zèle, Nos très-chers Frères ; ses larmes ont fait couler les nôtres ; et en accordant une portion de vos dons à ceux pour lesquels il venoit les solliciter, nous avons goûté avec

(1) M. le vicomte de Rémont.

Digitized by Google

délices le plaisir de devoir à la charité des Fidèles de notre Diocèse les moyens d'adoucir des pertes aussi cruelles. »

Le doyenné d'Hermonville se distingue encore cette année, avec ceux d'Epernay, de la Montagne, de Mézières, de Charleville et de Rethel, dans l'état des couvertures de chaume supprimées et remplacées par la tuile ou l'ardoise.

La Lettre pastorale qui accompagne le compte suivant (1788-89) est datée du 26 octobre 1789. Le Prélat retenu loin de Reims à l'Assemblée nationale, y proteste de sa constante affection pour ses diocésains, et se félicite avec eux de l'état de plus en plus prospère de l'œuvre fondée en 1780 ; remontant de quelques années en arrière, il rappelle « que son désir le plus ardent était de présider à un établissement dont les ressources pourroient s'étendre à toutes les calamités, qui seroit un dépôt dans lequel tous ceux qui auroient éprouvé la rigueur des élémens, ou l'inclémence des saisons, puiseroient des soulagemens. Il n'y auroit plus alors d'infortune ignorée ou oubliée. Ce vaste diocèse ne seroit plus qu'une grande famille, qui trouveroit dans son sein des remèdes à ces maux. »

Ces vues larges et généreuses sont appliquées dès cette année par le Bureau. Une grêle affreuse survenue en juillet 1789 et qui dévasta plus de cent paroisses, rendit d'autant plus nécessaire un remède immédiat que la cherté des grains et la rigueur du dernier hiver avaient épuisé toutes les ressources de ces villages ; il arrête donc de faire un sacrifice en leur faveur. Par ses ordres, chacune des paroisses visitées par le fléau reçoit ce qu'elle a envoyé au Bu-

Digitized by Google

reau depuis l'origine de l'établissement jusqu'à l'année 1788 inclusivement. La somme ainsi rendue s'élevait déjà lors de l'impression du compte à 26,092 liv.

La recette de 1788-89 s'était ressentie de l'ébranlement des esprits, elle était inférieure à celle des années précédentes; mais, malgré cette différence et la première dépense extraordinaire causée par la grêle, il restait en caisse un excédant de 54,258 liv.

La situation n'inspirait donc aucune crainte; il parut sage néanmoins de faire un appel spécial à la générosité des diocésains en faveur des paroisses grêlées. L'archevêque s'inscrivit en tête de la liste de souscription pour 3000 liv., et l'on recueillit une somme de 16,881 liv., qui permit de distribuer des secours plus abondants, plus en rapport avec le désastre qu'il s'agissait de réparer, s'ajoutant au total des sommes tirées de la caisse des incendiés ; ces dernières par compte définitif publié en 1790 s'étaient élevées à 36,879 liv.

Le compte des recettes de 1789-90 accuse de vives préoccupations ; la diminution des ressources y est de plus évidente ; autrement des paroisses populeuses comme celles de Saint-Hilaire, de Saint-Symphorien, de Saint-Jacques, à Reims même, n'y figureraient pas simplement pour mémoire ; et combien d'autres dans le diocèse les ont imitées ! Charleville, Epernay, Mézières, Vouziers, Mouzon, Sedan et cent autres de moindre importance. A la disette qui avait suivi la grêle dont nous avons parlé, à la cherté excessive des denrées de première nécessité, à la suppression forcée des aumônes des bénéficiers séculiers et réguliers, ne faut-il pas ajouter la crainte

Digitized by Google

d'un avenir menaçant ? L'archevêque, dans cette Lettre pastorale, qui sera la dernière au sujet de son cher Bureau de charité, parle déjà « de scènes d'horreur, d'hommes féroces, qui portent la désolation dans différentes contrées du royaume. » Aussi ne se contente-t-il pas de rappeler à ses diocésains le précepte de l'aumône et de la charité ; il les conjure « de rester dociles à la voix déjà peu écoutée des prêtres, » il recommande à leur respect « leurs fonctions déjà si calomniées. » « N'est-ce pas, leur dit-il, en particulier à leur sollicitude que le diocèse doit le succès de cette association charitable ? qu'ils en reçoivent ici le témoignage public de notre reconnoissance : ils la partagent avec les administrateurs qui s'adonnant avec courage aux soins de cette bonne œuvre, en assurent la stabilité. »

En s'exprimant ainsi l'archevêque se faisait-il illusion sur les suites du mouvement révolutionnaire ? Cette confiance, une infinité de gens de bien la partageaient au début ; ils se refusaient à croire que dans peu disparaîtraient les institutions du passé, les bonnes comme les mauvaises, dans une commune catastrophe. En prenant le chemin de l'exil, le bon archevêque vit sa place usurpée par un intrus. Mais l'éloignement, loin de suspendre les mouvements d'un cœur qui nous appartenait tout entier, ne fit que les rendre plus vifs en y joignant les douleurs de l'absence. C'est le sentiment qui domine dans ses protestations contre l'usurpation de son siége et dans toute sa conduite. Quand, après comme pendant l'émigration, il résista aux pressantes sollicitations et presque aux ordres du Pape et refusa de se démettre de son titre d'archevêque pour faciliter l'exécution

Digitized by Google

du concordat, c'est qu'habitué à se considérer comme indissolublement lié à la ville et à l'église de Reims, il ne croyait pas la renonciation à son siége compatible avec l'indestructible affection qu'il nous avait vouée. Appelé en 1817 à préparer les bases d'un nouveau concordat, il n'accepta le siége de Paris qu'à la condition que celui de Reims serait relevé et il obtint qu'on lui donnerait comme successeur son ancien grand-vicaire, M. de Coucy, à qui plus tard il légua son anneau épiscopal. Sa mort enfin fut une nouvelle protestation en ce sens, puisqu'il voulut que son cœur reposât sous les voûtes de Saint-Remy ; et Reims répondit comme il le devait à cette marque suprême d'attachement, en envoyant une députation à ses funérailles.

La mémoire d'un prélat aussi charitable doit être chère aux pauvres ; aux yeux des hommes éclairés et des amis du progrès, au regard même de l'industrie, elle est impérissable.

Pendant la Révolution, une centralisation excessive avait fait du soulagement des malheureux atteints par ces sortes de calamités l'affaire du gouvernement. C'était au ministre de l'intérieur qu'il fallait s'adresser pour obtenir des secours en faveur des citoyens qui avaient éprouvé des pertes par incendies, intempéries, inondations, épizooties, pour subsubvenir même aux frais des maladies épidémiques. Une somme de 800,000 francs était mise à sa disposition pour cet objet, et l'on comprend qu'avec d'aussi faibles ressources, on ne devait, comme le dit, une circulaire de l'an 7 que j'ai sous les yeux, « accorder de secours qu'à ceux qui ne pouvaient s'en passer et se trouvaient dans un état de détresse tel

Digitized by Google

qu'ils fussent dans l'impossibillté de se relever sans cela. »

On ne tarda pas à reconnaître la nécessité d'une institution plus locale et soutenue par d'autres ressources.

De là l'arrêté pris par le préfet de la Marne le 2 ventôse an XII (20 février 1803), instituant la *Caisse des incendiés*, et la plaçant sous la direction d'un bureau central composé de neuf membres, dont quatre domiciliés à Châlons, et les cinq autres dans chacun des arrondissements. En même temps est établi dans chaque commune, un Bureau particulier composé du maire, du curé et du plus âgé des membres du conseil municipal. Pour le reste, l'organisation de la Caisse diffère peu de notre Bureau de charité, et il y a lieu de s'étonner que le préfet l'oublie dans ses considérants, pour ne parler que de la Caisse établie à Châlons, avant la révolution, par son évêque, M. de Juigné. On le voit, c'est une habitude déjà vieille au chef-lieu de traiter toutes choses comme si Reims n'existait pas et ne devait être d'aucun poids dans les affaires du département.

Plus tard, une compagnie d'assurances mutuelles contre l'incendie, spéciale pour le département de la Marne, fut fondée par les soins du préfet, et ses opérations, combinées avec celles de la Caisse des incendiés, produisirent les plus louables résultats.

Digitized by Google

LETTRE DE LINGUET

AU COMTE DE MERCI ARGENTEAU

MINISTRE DE L'EMPEREUR A LA COUR DE FRANCE

Relativement à l'ouverture de l'Escaut

Communiquée par M. LORIQUET, secrétaire général

Londres, ce 19 février 1785 (1).

MONSIEUR LE COMTE,

Les lettres dont Votre Excellence m'honore sont les seules consolations que je reçoive depuis longtems, et dans un moment où en vérité j'en ai besoin plus que jamais. J'ai mis dans la défense du pauvre Escaut le zèle, le dévouement que j'ai développé toute ma vie, comme vous le savez, dans toutes les causes dont j'ai cru devoir me charger. J'ai traité cette rivière comme mes anciens cliens: aurois-je dû m'attendre à voir se renouveller à cette occasion précisément tout ce qui m'est arrivé autrefois ; à sentir les dégoûts, les angoisses et peut-

(1) La souscription porte : Son Excellence M. le comte de Mercey Argenteau.

Digitized by Google

être les dangers se multiplier pour moi, en raison de la vivacité de ce zèle, de la sincérité de ce dévouement? C'est cependant ce qui m'arrive. La sensibilité que Votre Excellence veut bien me marquer, me fait un devoir de lui ouvrir mon cœur. Dans le chagrin violent qui m'accable, dans les maneuvres que j'ai peut-être à redouter, il me faut à la fois un confident et un protecteur : daignez être l'un et l'autre; la confidence n'aura rien dont vous puissiez être peiné, ni la protection rien qui vous compromette.

Je serois peut être excusable de conserver le même ressentiment contre le gouvernement de Bruxelles, que contre le ministère de France : si l'un m'a indignement oprimé, l'autre m'a abandonné avec une bien étrange foiblesse. Il ne pouvoit pas garentir ma personne : mais il devoit sauvegarde à mes biens, à mes effets, qu'il a laissé piller : sa condescendance à cet égard a fait autant de tort à ma fortune que les barbaries de la Bastille en ont fait à ma santé. Cependant, à mon retour, je n'aurois jamais pensé à quitter les Pays-Bas, si l'on m'y avoit voulu prometre au moins la sureté que les loix du païs cautionnent, même aux coupables ; n'aiant contre moi que la haine d'un ministre implacable autant qu'hypocrite, je demandois une parole, *au moins d'être averti*, s'il fesoit des démarches, ou en fesoit faire contre moi : et cette parole on ne me l'a pas voulu donner.

Il est vrai que Sa Majesté, à qui je m'étois adressé directement, avoit bien voulu me donner une espèce de sécurité : mais elle étoit si restreinte, si conditionnelle qu'il étoit évident qu'on m'avoit desservi

Digitized by Google

dans l'esprit de ce prince ; et qu'il seroit très-aisé de trouver des ordres contre moi dans la sauvegarde qu'il m'accordoit.

J'ai cru devoir m'afranchir une fois pour toutes de ces inquiétudes : sachant tout ce que le ministère de France peut par ses négociations, je me suis retiré ici où au moins son pouvoir a des bornes, si ses maneuvres n'en ont pas : mais j'ai apporté en Angleterre tout mon attachement pour l'Empereur que j'ai toujours aimé, et pour les Pays-Bas où je m'étois flatté de terminer dans le repos mon orageuse carrierre. J'ai rejetté avec horreur les instances qui m'ont été faites d'en attaquer le souverain, comme Votre Excellence l'a vu, dans la copie du mémoire qu'elle a dû recevoir avec le paquet dont s'est chargé M. de Simolin pour elle : j'attendois l'occasion de manifester mes sentimens.

L'affaire de l'Escaut me l'a présentée, je l'ai voulu saisir ; j'ai communiqué mon intention, j'ai demandé des renseignements : ici on m'a refusé net, ailleurs on a fait la sourde oreille. Enfin je me suis décidé à travailler comme je l'ai écrit à S. M., *d'après mon cœur et ma raison* : j'ai donné le n° 88 (des *Annales*).

S. M. a bien voulu m'en marquer sa satisfaction : et comme en le lui adressant je lui avois communiqué à elle-même mon désir d'être armé, afin de pouvoir combattre mieux, et plus utilement, elle a donné ordre qu'on me fournît les ressources nécessaires ; les pièces m'ont été envoiées, mais en deux fois, et à un très-grand intervalle, du 17 décembre au 8 janvier ; ce qui étoit déjà pour moi un désagrément et pour la chose un désavantage.

Digitized by Google

Votre Excellence verra dans la copie d'une lettre de moi, du 20 décembre, qu'elle trouvera ici, quel expédient j'avois proposé pour abréger ces délais, pour aller au-devant de ces lenteurs. Cette proposition ne pouvoit, à ce que je croiois, qu'être acceptée : je me flattois qu'on la recevroit avec autant de satisfaction que je le fesois avec franchise et empressement; elle a été refusée avec un commencement de froideur qui a commencé à me surprendre.

Dans l'intervalle, j'avois donné le n° 89 : on a gardé à Bruxelles, on garde encore sur ce numéro un silence qui a augmenté mon étonnement en y joignant de l'inquiétude.

Dans l'intervalle encore j'avois fait réimprimer ensemble les deux n^{os} 88 et 89 : ma délicatesse ne me permettant pas de faire vendre en détail et à meilleur marché au public, ce que les souscripteurs ont déjà paié en gros, et plus cher, j'ai cru que cette édition devoit être distribuée gratuitement ; et, afin qu'elle le fût utilement *j'en ai fait présent* au gouvernement de Bruxelles, à qui je l'ai fait passer entière ; vous pouvez, Monsieur le Comte, vous rappeler que j'ai eu l'honneur de vous en avertir, en vous invitant à puiser sans scrupule dans cette source. On m'a répondu de Bruxelles qu'on *n'acceptoit point mon présent, qu'il falloit laisser vendre l'édition, et qu'on me compteroit du produit.* J'ai insisté pour que mon plan fût suivi ; et l'on a cédé ; mais je vous avoue, Monsieur le Comte, que de ce moment je n'ai plus su que penser.

Cependant, étant familiarisé avec les traverses, étant accoutumé à trouver dans le succès de mes

Digitized by Google

causes ma plus flatteuse récompense, et souvent la seule, je n'ai pas été refroidi sur mon travail. Votre Excellence en sera convaincue si elle songe que, n'aiant reçu les pièces en partie que le 17 décembre, et en entier que le 8 janvier, les 4 numéros qu'elle a déjà eus ont été composés et imprimés avant la fin de ce même mois. Je dis quatre quoiqu'il y en eût cinq : mais pour n'être pas trop long j'en ai retranché un, en supprimant des choses qui m'ont paru moins nécessaires pour le moment. Je croiois par là accélérer la publication.

J'aurois pu et dû peut-être y procéder sans rien attendre : mes instructions m'autorisoient à donner ce que je jugerois à propos, et comme je le voudrois, dans les Annales. Mais aiant toujours eu pour principe, dans les affaires d'autrui, de ne jamais dire un mot que de l'aveu des intéressez, quand il s'agit de quelque chose qui peut les engager, j'ai cru devoir soumettre d'abord l'ouvrage, et la forme même sous laquelle il doit paroître, à la décision du gouvernement de Bruxelles. Dès le 13 janvier, j'avois envoié la moitié de la besogne déjà imprimée : le 4 février j'ai envoié l'ouvrage complet, en demandant avec les plus vives instances une réponse prompte et précise.

Le 8, M. de Arempipeu (?) m'en a accusé la réception, en m'envoiant la lettre du 4 dont vous m'avez honoré ; mais sans dire autre chose de l'ouvrage même, sinon qu'on *l'alloit lire et que dans trois jours on m'enverroit réponse.* Depuis ce temps là, Monsieur le Comte, j'attends en vain cette réponse. Je me consume dans les impatiences, dans l'anxiété qui me dévorent depuis deux mois. Ce ne

Digitized by Google

sont pas les vens qui sont un obstacle ; puisque depuis il a parti deux malles : j'ai cru devoir enfin prendre un parti, j'ai fait mes expéditions pour Bruxelles et pour Paris, en avertissant que je ne le faisois que pour gagner du tems ; que si l'on désiroit quelques changemens et qu'on daignât enfin m'en avertir, cela se feroit sans peine, pendant ce tems que les ballots seroient en marche, mais qu'au moins la distribution n'en seroit pas retardée.

Voilà ma situation, Monsieur le Comte et je ne vous dissimule pas qu'elle est cruelle. Ce n'est pas pour me plaindre, que je prens la liberté de vous en instruire, c'est bien moins encore pour faire une tracasserie, dont je suis, dont j'ai toujours été très-éloigné : mes intentions sont aussi pures que ma conduite : mais je vois dans cet enchaînement de bisarreries et de contrariétés des choses qui me donnent plus que de l'inquiétude. J'ai tout lieu de penser que le Tartuffe cordonné (1), dont j'ai déjà dérangé les projets et à moitié levé le masque, fait jouer à Bruxelles, à Vienne peut-être, des ressorts secrets pour m'ôter la confiance dont il soupçonne qu'on m'honore, ou pour la rendre inutile, sans que ceux même dont il fait ses instruments se doutent que c'est lui qui les fait agir : c'est en cela, et en cela seul, qu'il est grand politique.

J'ai de fortes raisons de le penser ; et elles sont confirmées par une anecdote que je ne sais que depuis peu de jours. Un de mes amis m'a écrit en octobre dernier d'Allemagne où il étoit, une lettre comme on en écrit dans l'intimité : il m'envoioit des

(1) Le comte de Vergennes.

Digitized by Google

nouvelles et entre autres quelques-uns de ces vaudevilles dont s'amuse l'oisiveté et dont se sert souvent la malignité de Paris et de Versailles ; il y en avoit un qui intéressoit la reine : il me mandoit qu'on en soupçonnait le parti du ministre en question. Sa lettre m'est parvenue parce qu'elle a pris la route de Cologne.

Je lui ai répondu à Paris où il retournait : je lui disois que le couplet étoit plaisant ; mais qu'il falloit espérer qu'il n'affermiroit pas le crédit du ministre encapuchonné ; et que pour le repos de l'Europe, on ne pouvoit trop se hâter d'en débarasser la France ; je ne me rappelle pas précisément les termes : je n'ai pas gardé de copie de cette letre ; mais voilà le sens. Or elle ne m'a jamais été rendue, on l'a interceptée à la poste : mais elle n'en a pas moins fait une affaire sérieuse à mon ami ; à qui M. de Verg. a reproché, sans la lui montrer, que ma correspondance étoit *outrageante pour la reine*. Ce mot là est bien singulier : ne tient il pas à quelque fourberie que l'on a faite à mon sujet? Je n'en puis pas deviner le comment; mais il faut bien qu'il y ait eu quelque chose de fait. A-t-on phisiquement altéré le sens de la lettre ? S'est-on contenté d'en extraire des phrases afin de les présenter isolées ? Est-ce à Bruxelles, est-ce à Vienne, est-ce à Versailles qu'on a hazardé ce manége ? Est-ce même celui-là dont on a fait usage ? Je n'en sais rien : ce que je sais, c'est que l'homme et son parti sont capables de tout ; et que ce que j'éprouve depuis deux mois, quand je pousse l'empressement presque jusqu'à l'importunité, s'il avoit un autre objet, n'est pas naturel.

Digitized by Google

S. M. à l'instant de la réception du n° 88 m'en a marqué sa satisfaction de la manière la plus flatteuse ; et le gouvernement de Bruxelles y a joint son sufrage très-énergiquement exprimé. Le 89, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, Monsieur le Comte, a été reçu avec le plus profond silence. L'ofre de ma nouvelle édition des deux numéros a été rejetée entièrement, lorsqu'on n'auroit dû hésiter, peut-être qu'à le demander, et que c'est moi seul qui aurois été excusable de hésiter à l'accorder. Depuis, la froideur s'est altérée en raison de ce que mon zèle est devenu plus ardent, et ses fruits plus effectifs. Cela me confond.

Daignez, Monsieur le Comte, recevoir avec votre sensibilité ordinaire, les épanchemens d'une âme franche, dont les allarmes ont peut-être moins de fondement que d'apparence ; mais qui certainement ne sont pas tout-à-fait destituées de raison. J'ai observé ici, de la part de M. de Kageneck, précisément la même gradation que de Bruxelles.

Avant que je me fusse déclaré ouvertement pour S. M., le ministre me marquait de l'amitié : il m'a fait même l'honneur de me rechercher : dans la vie presque sauvage que je mène ici, il m'a engagé à faire une distinction dont sa maison étoit l'objet, et sur ses instances j'y allois quelquefois. Depuis l'époque du refroidissement inverse dont je viens de vous rendre compte, il a suivi la même marche ; non-seulement il ne me recherche plus : mais il m'évite ; et il affecte de publier qu'il n'a avec moi aucune liaison : et, ce qui achève de renverser toutes mes idées, c'est que depuis quinze jours tous les papiers

Digitized by Google

anglois ont retenti successivement des libéralités de S. M. à mon égard.

Il est vrai que la letre relative au nº 88 étoit accompagnée d'un présent, mais on avoit paru exiger de moi le secret : il avoit été recommandé au consul d'ici qui en étoit le porteur. Il n'a pas dû y manquer. Moi je l'ai gardé avec exactitude : par qui donc a-t-il été révélé ? La somme, qui n'est pas juste, prouve assez que c'est par quelqu'un de mal instruit, et le reste me fait soupçonner que l'annonce même est une ruse française, imaginée pour jetter sur mon dévouement, sur mes ouvrages, la défaveur qui résulte du marché que l'on suppose, contre toute vérité, entre mon auguste client et moi.

Tout cela, Monsieur le Comte, me nuit personnellement : cela nuit à mon ouvrage : cela le rend suspect d'avance : et les inconcevables froideurs, les non moins inconcevables lenteurs de Bruxelles ne sont pas moins funestes : elles me tuent : elles rendront l'ouvrage inutile : en vérité, je crois, et je me flatte que vous êtes de mon avis : si ce que vous avez sous les ieux avoit pu paroître il y a deux mois, comme il auroit été facile, tout seroit peut-être déjà fini, et s'il avoit paru six mois avant que de commencer, le tapage qui nous a donné tant de mal n'auroit peut-être jamais eu lieu. M. de Verg. auroit été bien capable de fermer les ieux à la vérité démontrée : mais il ne les auroit pas fermés à l'Europe, et quoique la pudeur, ou le scrupule ne soient pas ses foibles, il auroit balancé malgré lui à se déclarer aussi ouvertement qu'il l'a fait le protecteur d'une iniquité comme celle des Hollandois.

Il me semble qu'il a ou reculé volontairement, ou

Digitized by Google

perdu du terrain : vous ne m'otez pas entièrement l'espérance que mon ouvrage puisse encore être utile : je le désire vivement ; mais quelque chose qui doive arriver, ce que je désire aussi, c'est de conserver l'estime d'un grand prince pour qui mon attachement est aussi pur que sincère : c'est de ne pas éprouver le désagrément d'être tout à la fois renié en public par ses représentants et affligé par leurs froideurs intérieures.

On ne peut pas me reprocher d'indiscrétion, ni de m'être targué imprudemment des instructions que j'ai reçues ; vous êtes, sans exception, le seul à qui je m'en sois ouvert, et j'ai cru, Monsieur le Comte, que c'étoit de ma part, non-seulement une prudence, mais un devoir. On m'avoit, il est vrai, demandé d'envoier à Bruxelles mes *manuscrits*. J'ai préféré d'envoier un imprimé, parce que la lecture est plus facile, parce que l'on devoit par là gagner du tems, etc. On avoit paru désirer un ouvrage à part : mais en même tems, on me recommandoit de *nourrir* mes numéros de l'extrait des pièces ; je ne pouvois pas faire tout à la fois l'ouvrage et les numéros ; il m'a paru mieux de travailler de manière à ce que l'écrit pût également paroître si on le vouloit, comme ouvrage détaché ou comme numéro. C'étoit remplir les deux indications, je croiois en vérité avoir droit à quelque aprobation ; et je ne m'attendois guère à la désolante perplexité, pour n'emploier qu'un terme doux, où l'on me laisse.

Votre Excellence fera des détails que j'ose lui confier, l'usage que sa sagesse et les bontés dont elle m'honore lui conseilleront. Le premier avantage que j'en tirerai sera de vous convaincre de la droi-

Digitized by Google

ture de mes intentions ; si les présomptions chagrinantes dont je ne puis me défendre sont fondées, vous ne refuserez pas de travailler à en atténuer l'effet, et à m'en consoler. Si elles ne le sont pas, vous y verrez du moins une preuve de ma confiance, de ma sensibilité, et elles me deviendront en quelque sorte précieuses en me procurant une nouvelle marque de la vôtre.

Une partie de nos numéros est déjà en route pour Paris, ou du moins pour Calais ; le reste part aujourd'hui, hors la première feuille, que je garde seule ici, pour y faire la réforme que l'on pourrait désirer, si la glace de Bruxelles se fond enfin, et que j'enverrai par la poste, ou telle qu'elle est ou réformée s'il le faut, dés que j'aurai reçu le signe dont j'ai moi-même consenti de dépendre.

Je me flatte qu'en attendant on n'aura pas la malice de laisser languir les ballots à Calais, comme on l'a fait pour les 88 et 89. Non-seulement on les y arrête, mais on les y vole ; jamais on ne reçoit à Paris le nombre d'exemplaires que j'expédie. C'est une petite injustice : je la pardonne volontiers ; je serois même disposé à pardonner à M. de Verg. toutes ses grandes, s'il cessait enfin de soutenir celle dont l'Escaut est l'objet.

Je suis avec un respect bien sincère, Monsieur le Comte,

De votre Excellence, le très humble et très-obéissant serviteur

LINGUET.

P.-S. — Observez, je vous supplie, Monsieur le Comte, cette ruse de faire ainsi aujourd'hui attaquer

Digitized by Google

et décrier dans les papiers anglois les personnes qu'on veut rendre suspectes en France. La quantité incroiable de François qui voiagent ici depuis la paix rend ces diffamations presque aussi efficaces que si c'étoit à Paris même qu'elles s'opérassent. Vous savez avec quelle fureur et dans quelles circonstances cette voie a été emploiée contre la Reine elle-même. C'est un étrange homme que celui qui est capable d'emploier de semblables machines. Que Votre Excellence juge si j'ai tort de m'en défier et d'attribuer à ses infernales adresses des procédés si différens de ceux auxquels je devois naturellement m'attendre; je désire bien ardemment de me tromper; et que ce qu'ils semblent avoir d'inquiétant ne puisse s'attribuer qu'à l'embarras des affaires dont sont en ce moment surtout accablés des ministres dont j'aime la personne, dont j'estime les lumières, dont je révère la droiture.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. REMY

MEMBRE CORRESPONDANT

SUR LES ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES

(2e *Semestre* 1873).

Messieurs,

Vous m'avez renvoyé, pour vous en rendre compte, le deuxième semestre de 1873 des Annales de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

Ce recueil contient la suite d'une étude de M. Léon Maître, archiviste du département, sur les hôpitaux de Nantes. Le commencement de ce travail important est compris dans les fascicules précédents ; mais celui-ci, pour ne commencer qu'au chapitre cinquième, nous donne une étude spéciale et entière de l'Hôtel-Dieu de Nantes.

Afin de suppléer à ce que peut avoir d'incomplet ce compte-rendu partiel, nous dirons en quelques mots, ce qu'a dû être, à Nantes comme ailleurs, la bienfaisance et ses établissements, avant le qua-

Digitized by Google

torzième siècle, époque où commence notre histoire.

Tout le monde sait que c'est au christianisme qu'est due l'organisation des établissements de charité ; que jusqu'au dixième siècle, les églises s'étaient annexé des aumôneries où les pauvres étaient immatriculés sous la conduite des diacres et sous l'autorité de l'archidiacre ; les monastères imitèrent d'abord et remplacèrent ensuite les églises dans les soins à donner aux pauvres ; puis, après l'établissement des communes, vinrent les fondations spécialement hospitalières.

C'est à ce point qu'en étaient les choses quand M. Léon Maître commence son chapitre V, où il nous apprend les diverses phases par lesquelles a passé l'Hôtel-Dieu de Nantes, depuis sa fondation sous le titre d'aumônerie de Notre-Dame-de-Pitié, première et modeste institution de charité fondée par les bourgeois de Nantes vers le milieu du quatorzième siècle, ainsi qu'il paraît résulter d'un acte de donation de 1357.

L'intérêt, pour nous qui vivons loin des lieux qui font l'objet de cette étude, n'est point d'approfondir avec l'auteur l'obscurité de ces origines, mais nous nous plaçons au point de vue de la comparaison avec ce qui existait ailleurs et probablement chez nous, et de l'appréciation générale des faits ; c'est alors que nous aimons à savoir qu'en 1499, la reine Anne de Bretagne, femme de Charles VIII, que gênait le couvent des Jacobins pour l'élargissement des fossés de son château, prit sans plus de formalités le cimetière de cette maison et « *entra en arrangement* » *avec les principaux personnages représentant le* » *corps mystique de ladite ville,* » pour pouvoir

Digitized by Google

dédommager les religieux en leur annexant l'Hôpital.

Mais bientôt de nouvelles exigences aussi peu parlementaires obligèrent la ville à faire évacuer cet hospice et à loger ses malades tant bien que mal dans quelques maisons prises à loyer, en attendant la construction d'un hôpital qui fut achevé en 1508, avec des deniers provenant de l'octroi.

Cet établissement paraît avoir été un somptueux édifice, mais, à cause de l'étroite enceinte de la ville, il était relégué dans un endroit marécageux et malsain.

En 1516, il prit le titre d'Hôtel-Dieu ; il est curieux de comparer ce qui se passait alors dans ces établissements avec ce qui a lieu de nos jours.

D'après des inductions et des calculs approximatifs, on arrive à démontrer qu'il y avait une population moyenne de 139 pensionnaires dans un local où de nos jours on ne pourrait en loger que 46 environ, et si l'on y joint les effluves pernicieuses du marécage où il était situé, on jugera que l'Hôtel-Dieu de Nantes était plutôt un foyer d'infection qu'une maison propre à rendre la santé aux malades ; mais les dispositions hygiéniques auxquelles on tient tant aujourd'hui étaient alors entièrement inconnues, et l'ameublement des hospices était disposé de façon à loger le plus d'indigents possible aux conditions les moins onéreuses.

Cet ordre d'idées était du reste le même dans tous les lieux où il y avait des établissements de charité, soit à Paris, soit en province ; si nous lisons l'histoire de nos villes, ou si nous compulsons leurs archives, nous trouverons que l'on couchait deux,

Digitized by Google

trois et même quelquefois quatre malades dans un seul lit, et que chacun de ces malheureux était affecté de maladies différentes et quelquefois contagieuses.

Lorsque, sous Louis XIII, on put, grâce à la paix intérieure, rompre l'enceinte de Nantes, la ville s'agrandit rapidement en dehors des fortifications, et l'on commença, au moyen de quelques subventions provenant tant de la libéralité royale que de celle de plusieurs bienfaiteurs du pays, la construction d'un nouvel hospice, dans un lieu plus sain et sur un plan plus vaste ; mais les constructions furent mal faites et les dépenses plus considérables qu'on ne l'avait prévu.

Ces embarras se reproduisirent encore dans le siècle suivant, de telle sorte que les constructions traînèrent en longueur; ce n'était en somme qu'une agglomération de bâtiments sans suite, sans plan et sans solidité, où le service était impossible, et le malheureux frémissait en approchant de cette catacombe décorée du nom d'hôpital.

Ce ne fut qu'en 1793 que chaque malade eut son lit distinct, et les réformes sanitaires se poursuivirent jusqu'en 1815, époque où le fonctionnement fut aussi complet que le permettait l'état des bâtiments ; on pouvait y loger alors, y compris les gens de service, 6 à 700 personnes.

En 1848, l'administration municipale, touchée de l'état précaire de l'Hôtel-Dieu, fit faire des projets et des plans, et au bout de huit années d'études préliminaires, fut posée la première pierre de l'Hôtel-Dieu actuel, sous le nom d'Hôpital de la Madeleine, dont s'honore aujourd'hui la ville de Nantes.

Digitized by Google

En comparant ce qui est avec ce qui fut dans des temps plus ou moins éloignés, il ne faut point blâmer, ni critiquer trop sévèrement ; il faut comparer les résultats avec les moyens d'action et reconnaître que si des améliorations se sont produites, c'est en s'appuyant sur les études et l'expérience de ceux qui nous ont précédés, et que dans les errements du passé on trouve souvent le germe des progrès et des découvertes de l'avenir.

Pour vous rendre compte de ce que contient d'intéressant le petit volume que vous m'avez confié, en poésie, médecine, histoire naturelle, je n'ai qu'à recourir aux deux comptes-rendus des travaux de la section des lettres et de la section des sciences ; et, tout en leur faisant quelques emprunts, je serais encore insuffisant à vous en donner une juste idée. Je me contenterai de vous mentionner brièvement les six sonnets de M. Eugène Lambert, qui sont remplis de beaux vers et expriment gracieusement des sentiments élevés, ainsi que son morceau capital intitulé : *La Poésie*. Dans cette pièce, il parcourt et caractérise les différents genres de production de la littérature de nos jours.

« L'histoire se fourvoie et devient fataliste.. .

La Philosophie

« Encense Epicure et méprise Platon....

Le roman :

« Sa voix pour séduire a des mots caressants,
« Endort la conscience en réveillant les sens.
« Pénétrant les secrets de l'existence intime,
« Souvent de la lectrice il fait une victime.
« La science elle-même a son aveuglement,
« Quand son œil ne voit pas plus loin que l'instrument.

Digitized by Google

Après ce début, dont, pour n'avoir voulu que reproduire le simple enchaînement des idées, j'ai dénaturé les beautés, il arrive à son véritable sujet, la Poésie dont il fait un tableau séduisant : elle seule, d'après M. Lambert, a pu échapper à la fatalité dans notre siècle :

« Quel est donc le vrai sens du mot de poésie ?
« Il est dans chaque chose un charme séducteur
« Un sentiment du beau, profond, générateur.

On la trouve dans la nature, dans l'art, dans les monuments, dans la pensée, dans la contemplation ; elle peut, selon le sujet, prendre tous les tons, elle a tous les attraits.

Voici pour les objections :

« On l'accuse d'erreur et de fragilité ;
« Ses accents sont plus vrais que la réalité.....
« Et ses traits pénétrants, Montaigne et Cicéron
« Dans leur prose vivante en vain les *chercheront*.

C'est à la poésie que les siècles de Léon X, de Louis XIV, ont dû leur gloire la plus pure.

Dans le nôtre, ajoute-t-il, où les rhéteurs seuls sont grands, où les poëtes sont petits, la poésie n'a pas désespéré de l'avenir.

« Et sur la mer du doute où toute créature
« Sent son frêle vaisseau flotter à l'aventure,
« Cette colombe est prête et peut, sans dévier,
« Nous apporter encor le rameau d'olivier. »

Ne pouvant suffire à vous énumérer toutes les beautés, tous les sentiments généreux qu'on trouve dans cette pièce, je ne dois point m'arrêter à quelques

Digitized by Google

légères imperfections dans la coupe du vers ou dans la justesse de la rime.

Je renonce à vous parler d'une pièce de vers de M. Bion, intitulée *les Roses*; on perd tout à vouloir analyser ce qui n'est que sentiment.

Passer de la poésie à l'art, ce n'est point changer de sujet, et c'est ce que je ferai en vous disant quelques mots du discours de M. Robinot-Bertrand, président annuel, à la séance publique de la Société académique de Nantes.

C'est, dans un style quelque peu fleuri, mais à coup sûr éloquent et rempli de belles images, ce qu'il appelle *réfléchir tout haut sur l'art*.

Il ne se dissimule point les difficultés de son entreprise; mais il parle devant un auditoire d'élite où il n'y a point d'esprits prévenus ou superficiels, qui ne voient dans la musique, par exemple, que le plus dispendieux de tous les bruits, pour qui les grands représentans de l'art ne sont que des tribulets poétiques, des clowns de la pensée, dont le rôle unique est de fournir à la foule, dans une kermesse perpétuelle, un beat contentement de l'oreille et des yeux, et un grossier étonnement de l'âme inconsciente.

Pauvre conception de pauvres cerveaux! L'art c'est bien une fête perpétuelle, mais c'est la fête qui agrandit toutes les puissances du cœur. L'art c'est l'ordre, le rythme, l'harmonie.

L'homme livré à ses passions, à ses funestes dissensions, offre le spectacle d'un combat d'insectes pour un grain de blé sur un peu de terre; mais tout-à-coup une voix tendre et cependant forte se fait entendre, et voilà que l'insecte humain sent qu'il a

Digitized by Google

une âme ; ses passions se calment, des clartés soudaines apparaissent en lui ; cette voix, c'est la voix de l'art : Apollon, le riant inspirateur des Muses, était en même temps le destructeur des monstres.

Mais l'art est de difficile accès ; comment pénétrer dans son sanctuaire ?

Le précepte primordial est celui-ci : *Tu n'imiteras pas.*

L'artiste étudiera les ressources des maîtres, mais il conservera sa manière à lui : la manière est le résultat du tempérament.

Mais, nouveau venu, je ne puis innover, et seul me recommander au public ; il me blâmera.

Tes qualités, si tu en as, te sauveront, et tu ne feras point exception pour avoir des commencemens difficiles. N'en a-t-il pas été ainsi de Victor Hugo, d'Eugène Delacroix, de Rossini ?

Peu d'esprits admirent de prime abord la *Joconde* de Léonard de Vinci, la *Nuit* de Michel-Ange, l'*Ecole d'Athènes* de Raphaël.

La médiocrité se meut sans bruit ; le génie éclate comme une fanfare. Tout chef-d'œuvre est une révélation : voyez les ruines du Forum, les symphonies d'Haydn, le clair obscur de Rembrandt.

Si tous les chefs-d'œuvre n'ont pas des coups qui foudroient, ils commencent tous à mêler un peu de trouble à l'admiration qu'ils inspirent.

Tu n'imiteras pas, telle est la loi ; dût pour toi être retardée l'heure du succès.

Mais il arrive que sans imiter, et sans le savoir ni le vouloir, des hommes d'une haute valeur vont se placer derrière les hommes de génie et marcher dans leurs pas.

Digitized by Google

Néanmoins ils n'imitent pas, et s'ils arrivent à la manière d'un maître, c'est parce qu'il y a affinité entre leur propre idéal, entre leur pensée et celle du maître ; mais ils diffèrent toujours assez pour n'être pas confondus.

Il n'est donné qu'à peu d'artistes d'être inventeurs, générateurs, créateurs ; déjà un grand espace a été parcouru, et l'on se retrouve souvent en communauté d'idées avec ceux qui sont venus auparavant.

Mais il se fait en l'artiste un travail intérieur, duquel il résulte que, tout en restant lui-même, il s'assimile tous les éléments.

Les études technologiques sont nécessaires, mais il faut surtout de l'âme, sous peine de laisser le spectateur froid devant l'œuvre de la meilleure exécution. — L'orateur donne pour exemple la différence qui existe entre Raphaël et les Carrache. On doit cependant à Augustin Carrache, dans un sonnet devenu un axiome, le procédé d'assimilation nécessaire pour faire un grand peintre ; il faut : dessiner comme les anciens ; avoir la vérité, le mouvement, le clair obscur de Venise, le coloris lombard, l'énergie de Michel-Ange, l'harmonie de Raphaël, les ornements de Thebaldi ; l'invention du Primatice et la grâce du Parmiano.

Il faut nécessairement, pour être poëte ou artiste, vivre de la vie des autres, afin d'y puiser les mouvements vitaux, et, après avoir visité par l'imagination les régions éthérées, revenir comme Antée toucher la terre pour y puiser de nouvelles forces.

Ne vous découragez pas si la douleur vient vous visiter ; la douleur est une fenêtre ouverte sur l'idéal.

Digitized by Google

L'orateur, en finissant, pose des règles qu'il développe avec talent, et que l'on peut résumer ainsi :

Que l'artiste fortifie sa raison ;

Qu'épris de la nature il préfère l'idéal ;

Qu'il fuie le mensonge ;

Qu'il se mette en communion avec ce qui respire, ce qui aime, ce qui souffre ;

Enfin, qu'il ne vise jamais à faire de sa plume ou de son pinceau, rien autre chose qu'un balancier monnayeur.

C'est le plus souvent là qu'est l'attrait ; c'est là qu'est l'écueil.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

OUDARD COQUAULT

INTRODUCTION

PAR M. CH. LORIQUET, *Secrétaire général.*

La Bibliothèque de Reims possède une volumineuse *Histoire* en cinq gros volumes in-f°, entièrement écrite de la main de Pierre Coquault, chanoine de l'Eglise de Reims, official en la cour spirituelle, docteur ès droits en l'Université et conseiller clerc au Présidial du même lieu (1). A cet ouvrage rédigé dans des vues favorables au Chapitre métropolitain, au moyen de documents recueillis surtout dans ses archives, on rattache à tort les *Mémoires* de Oudard Coquault. Ces derniers ne se rapportent au volumineux écrit du chanoine ni par le genre de composition, ni par l'esprit qui y domine.

C'est un simple journal des faits accomplis à Reims et dans les environs, depuis le mois de janvier 1649 jusque vers le milieu de 1668, c'est-à-dire pendant les

(1) Weyen, *Dignitates et Præbendæ Ecclesiæ Metropol. Remensis*, præb. 65.

Digitized by Google

périodes de la Fronde que l'on considère comme peu sérieuses, mais qui n'en eurent pas moins les conséquences les plus graves pour les malheureuses populations aux dépens desquelles se vida cette querelle de partis ; puis pendant cette portion d'un règne glorieux qui commence peu d'années après la majorité du roi et que marquent principalement le sacre, le traité des Pyrénées, le mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne et les droits éventuels qu'il lui apporte sur la monarchie espagnole, bientôt l'avénement du gouvernement personnel avec Colbert pour premier ministre, l'ordre mis dans les finances, la discipline dans les armées, et au dehors des succès diplomatiques ou de guerre qui aboutissent au traité d'Aix-la-Chapelle, et assurent à la France la possession de la Flandre et de la Franche-Comté.

Avant de vous faire entrer plus avant dans l'œuvre de Coquault, je dois vous le présenter lui-même, vous dire sa famille, ses relations, ses occupations, comment il fut amené à écrire l'histoire de son temps.

Il parle quelque part d'un Mémoire qu'il avait rédigé sur sa maison. Cet écrit n'a pas été joint au manuscrit que nous publions, aucune note sur son contenu ne nous est parvenue ; nous serons donc obligé d'y suppléer au moyen des documents que nous pourrons recueillir.

Sa famille était ancienne et avait une branche noble. Pierre Coquault parle d'un Coquault de Vany, chevalier, qui, en janvier 1237, fit hommage de la seigneurie de Bouvancourt à Saint-Thierry ; l'acte était conservé dans les archives de l'abbaye.

En 1558 ou 1559, un Simon Coquault, religieux de

Digitized by Google

Saint-Remy, est envoyé comme second religieux à Houdin, en Artois, prieuré relevant de Saint-Remy, qui fut échangé depuis, en 1573, contre celui de Saint-Erme, dépendance de Lobbes.

Le document le plus ancien que nous trouvons ensuite est du 4 juillet 1620 ; c'est le testament de Jehanne Ancelet, veuve de Nicolas Coquault l'ainel, vivant bourgeois de Reims, paroisse de Saint-Etienne (Minutes de Brisset, étude de Me Neveux). Elle lègue à la fabrique de cette paroisse une pièce de tapisserie où est représenté Caïn, pour orner ladite église aux bons jours (1). Outre une fille nommée Perette (2), religieuse cordelière ou de Sainte-Claire, elle a cinq autres enfants, entre lesquels Me Nicolas Coquault (3), contrôleur (*sic*), Raoul Coquault, marchand, et

(1) Par acte passé devant Leleu le 11 may 1648, il est dit que Jeanne Ancelet, veuve de Nicolas Coquault, avait fait, le 6 juillet 1618, une fondation en faveur des pères Carmes de Reims ; à laquelle honorable homme Oudard Coquault et Me Gérard Ravineau, chanoine de Notre-Dame de Reims, exécuteurs du testament de feu Me Pierre Coquault, chanoine de ladite église, etc., ajoutent 50 livres des deniers dudit Pierre Coquault, ledit défunt n'ayant pu de son vivant exécuter cette intention.

(2) Un exemplaire de la *Table* imprimée de l'ouvrage de Pierre Coquault, mis en vente en 1869 par la librairie Saint-Denis et Mallet à Paris, porte la mention suivante : « A l'usage de sœur Perette Coquault, avec permission de la révérende mère abbesse. » C'était l'exemplaire de la sœur de l'auteur.

(3) C'est probablement le même qu'un acte passé en l'étude de P. Augier (Fargues) en 1639, qualifie sieur d'Arantières, demeurant à Paris (Bail d'une maison sise à Reims sur le coin de la rue Neuve, au-devant des Cordelières, en laquelle demeure Pierre Poiret).

Digitized by Google

Me Pierre Coquault, chanoine de l'Eglise de Reims, sont chargés de l'exécution de son testament.

Audit Pierre Coquault, dans qui vous avez reconnu l'auteur de l'*Histoire*, elle lègue 900 livres pour « acheter des habits de prestrise, si elle décède avant qu'il chante sa première messe, plus 1200 livres pour l'aider à acheter meubles et faire sa chapelle. »

Raoul Coquault, le marchand dont il vient d'être question, est le père de notre auteur.

La généalogie des Bachelier, conservée par Lacourt, nous apprend qu'il avait épousé Jeanne Bachelier, fille de Oudard Bachelier, dit le marquis, capitaine des arquebusiers, Lieutenant de Ville en 1619, et de Marie Coquebert. Particularité curieuse, Oudard Bachelier, devenu veuf par la mort de Marie Coquebert, épousa en secondes noces Marie Coquault, sœur de Raoul Coquault, dont il fut à la fois le beau-père et le beau-frère.

De Raoul Coquault et de Jeanne Bachelier naquirent : 1° Oudard Coquault, notre auteur ; 2° Simon Coquault, prêtre, chanoine de Notre-Dame, conseiller au Présidial ; 3° Jeanne Coquault, mariée à Jérôme Angier.

Oudard Coquault, épousa en premières noces Barbe Habert, fille de Guillaume Habert, conseiller au Présidial de Reims. D'après le contrat dressé par Jean Regnart (étude Goda) le 20 may 1635, chacun des conjoints apportait en mariage une somme de 6000 l.; Coquault reconnaissait en outre à la future un douaire de 120 liv., plus 800 liv. de bagues et joyaux (1).

(1) Les témoins du mari sont vénérable et scientifique personne Me Pierre Coquault, conseiller du roy, prêtre, cha-

Digitized by Google

Barbe Habert mourut le 20 avril 1640, laissant une fille nommée Jeanne, qui épousa Pierre Tilquin, conseiller de Ville, fils de Jean Tilquin et de Perette Bourgeois.

Deux ans s'écoulent avec quelques mois, et à la date du 16 novembre 1642, nous trouvons en l'étude de Rogier (Me Lemoine), promesse de mariage entre honorable homme Oudard Coquault, marchand bourgeois de Reims, et Marie Rogier, fille de honorable homme Jehan Rogier le moyen, aussi marchand bourgeois, et de Jacqueline Marlot ; demeurans, ledit Coquault sur la paroisse de Saint-Pierre, et lesdits Rogier, paroisse Saint-Symphorien. La future apporte 4,500 livres ; Oudard Coquault lui promet des joyaux d'or jusqu'à concurrence de 500 l., et un douaire préfix de 80 livres.

Cette seconde union paraît avoir été heureuse jusqu'au moment où il plut à Dieu d'appeler à lui Marie Rogier. Sa mort, arrivée le 25 mai 1660, c'est-à-dire après 18 ans de mariage, causa à notre auteur un véritable ébranlement. « Depuis le 19 may 1660, dit-il, je n'ay escript jusques à fin d'octobre, en ayant esté tout à fait diverty par la grande affliction dont le Seigneur m'a touché par la mort de feu ma femme Marie Rogier, âgée de 37 ans, tumbée malade le 21 du mesme mois, par une mauvaise couche, dont l'enfant est aussy décédé en naissant. Quoy que ce

noine de l'Eglise de Reims, son oncle ; Hiérôme Angier, bourgeois de Reims, son beau-frère ; ceux de la femme, Luc Petit, écuyer, sieur de Hurtebize et de Bailleux en partie, président en l'Election de Reims ; Me Charles Charlot, avocat au Parlement, oncles de la demoiselle Habert, et Me Jean Arnoulet, conseiller du roy, élu en ladite Election.

Digitized by Google

mal soit général, et que tous les jours semblable chose arrive, néantmoins, je le dis à ma confusion, ceste prompte séparation m'est si rude que je ne puis prendre de consolation et que je vis toujours depuis ce temps en beaucoup d'affliction, quoy que d'abord le nombre de mes six enfans, deux filz et quatre filles, me consoloit. Mais à présent le mal me semble plus sensible, quoy que plus vieilly. »

Coquault mourut lui-même le 12 février 1672; son testament olographe (1), rédigé le 3 novembre 1669, et auquel il ajouta quelque chose en mars 1671, montre que dès lors il regardait cet événement comme prochain.

Les deux fils dont il vient d'être parlé sont Gérard Coquault, qui lui succéda dans son commerce comme marchand à Reims, et, suivant la généalogie des Bachelier, mourut en octobre 1696, écuyer, conseiller du roy, président trésorier de France et garde scel en la généralité de Soissons, sans alliance (2);

(1) Appendice XXI.

(2) Le testament de Gérard Coquault est au registre des Institutions (Arch. judic. de Reims.) de 1694 à 1697, fol. 57, verso.

Le testateur demande à être inhumé en l'église de St-Symphorien, et règle minutieusement ce que portera la plaque de marbre noir qui sera posée sur sa sépulture, entre deux piliers, savoir : son nom, ses qualités, ses armes, etc.

Entre une foule de legs particuliers ou de charité, nous remarquons ceux qui suivent :

A la fabrique du chapitre de St-Symphorien une tapisserie de haute lisse à personnages, composée de 8 pièces, représentant l'histoire de Judith et d'Holopherne, pour être mise en lad. église derrière le grand autel ; plus deux tapis de panne couleur de pourpre, de soye, la plus belle qui se pourra trouver, de 3 aunes de haut chacun, qui seront bor-

Digitized by Google

Me Simon Coquault le jeune, chanoine de l'Eglise de Reims, et, par résignation de son oncle Me Simon Co-

dez-autour d'une frange d'or de 2 pouces de haut, et au bas desquels seront mis ses armes en broderie d'or et d'argent, avec couronne perlée, et au-dessus un casque en front, pour être mis et posé sur le pulpitre (jubé); et encore 2 livres d'épîtres et d'évangiles de l'année, avec ses armes.

A la fabrique de la paroisse de la même église, 2 tapis et 2 livres pareils à ceux cy-dessus, plus une chasuble de panne de même couleur et même étoffe, pour servir à célébrer la messe de paroisse; 2 dalmatiques pour servir aux diacre et sous-diacre; une chappe pour le choriste, avec les étoles et manipules, etc., de même étoffe, bordée d'un galon d'or d'un pouce ou d'une frange de 2 pouces, le tout doublé de toile fine convenable.

Aux chanoines réguliers de St-Léger de Soissons, 1,000 livres, à charge d'une messe haute, après laquelle une certaine quantité de bougie sera distribuée par leurs soins aux Présidents trésoriers de France de la généralité de Soissons et autres officiers qui y assisteront en robe.

A Me Simon Coquault, son frère, chanoine, Conseiller au Présidial de Reims, 1,000 livres, plus sa plus grande tenture de tapisserie de haute lisse de verdure, composée de 6 pièces, et en usufruit toutes ses vignes de Verzenay, Verzy, Chamery, Marzilly, Fleury-la-Montagne, et une cense à Nanteuil-la-Fosse.

A Marie Coquault, sa sœur, fille, demeurant à Reims, 1,860 livres, de l'argenterie, une petite tapisserie de haute lisse de verdure composée de 6 pièces, et en usufruit le tiers d'une maison sise à Reims, rue de Tambour, où demeure Thierry Châtelain.

Remet à Pierre Tilquin toutes les prétentions qu'il peut avoir contre luy, pour quoy il y a instance devant M. le bailly de Reims et M. le bailly du Chapitre, comme aussi lui remet la 6e partie de la somme de 2,965 liv. qu'il es obligé de rapporter par la sentence arbitrale rendue en 1688, et au moyen de ce il sera tenu de paier les deubs

Digitized by Google

quault l'aîné, conseiller au Présidial de Reims et official (1).

Des quatre filles, nous avons déjà nommé la première ; les trois autres sont : Jeanne Coquault la jeune, fille majeure à l'époque de la mort de son père, qui épousa Guillaume Polonceau, et mourut en 1715 (2) ; Marie Coquault, alors mineure éman-

dudit s^r Coquault, chanoine, ladite Marie Coquault et Jeanne Coquault, femme de Guillaume Polonceau, marchand.

Lègue aud. s^r Coquault, chanoine, tous ses livres et le portrait de M. [Pierre] Coquault, Conseiller.

A Marie Coquault, son habit musque (brun) avec la veste à fleurs d'or, et encore un autre habit de drap couleur de castor, doublé de velour ou panne, avec la veste brodée d'or et sa culotte de pourpre.

A lad. Jeanne Coquault, sa sœur, femme dud. s^r Polonceau, le tableau du défunt s^r Coquault, leur père.

Fait et passé à Reims en la maison dud. s^r testateur l'an 1696, le 4 septembre. Signé Jeunehomme et Adnet, notaires.

Le 14 desd. mois et an, lesdits notaires se transportent en la maison dud. s^r Coquault, qu'ils trouvent couché malade sur un lit.

Suit un codicile par lequel il ajoute 1,100 livres à la somme déjà léguée à Perette Tilquin, épouse de M^e Favart, marchand.

(1) En 1706, Simon Coquault le jeune demeurait rue de la Périère. Par convention faite entre la Ville et lui le 25 août de la même année, sa maison reçut diverses modifications en vue de rendre cette rue plus régulière et plus facile pour les charrois.

(2) Minutes de Lespicier (Lemoine), 22 janvier 1685. Contrat de mariage entre Guillaume Polonceau, bourgeois de Reims, fils de feu Michel Polonceau et de Marie Pauffin ; et demoiselle Jeanne Coquault, fille majeure de défunts Oudard Coquault, vivant bourgeois de Reims, et Marie Rogier, sa femme ;

Guillaume Polonceau a laissé de Jeanne Coquault :

1° Nicaise Polonceau, prêtre, chanoine régulier ; 2° Nicolas Polonceau, prêtre ; 3° Marianne Polonceau, fille.

Digitized by Google

cipée, qui resta fille; Jacqueline Coquault, aussi mineure, femme de Nicolas-Ignace Robin, sr de la Barre et de Taizy, conseiller du roy, contrôleur au grenier à sel de Château-Portien, lequel mourut en septembre 1693, et ladite Jacqueline Coquault en septembre 1713 (1).

Le curateur de Marie et de Jacqueline Coquault

(1) Dans leur contrat de mariage (Min. de Adnet, étude Lemoine, 6 avril 1678), Honoré Robin, père de Nicolas-Ignace Robin, est qualifié seigneur de la Barre et de Taizy, conseiller du roy et son procureur en la capitainerie des chasses de Reims et contrôleur au grenier à sel de Château-Porcien, demeurant en son château de la Barre, sis à Roizy. Il promet à son fils pour son mariage ladite charge de contrôleur franche de toutes dettes, et luy mettre incessamment sa procuration *ad resignandum* de ladite charge. En outre il donne à sondit fils une grande maison audit Taizy, avec écuries, grange, cours, jardins, colombier; la 8e partie en la terre et seigneurie dudit Taizy, relevant de M. le comte de Namptheuil-sur-Aisne; une cense de 240 septiers de terre, au terroir dudit Taizy et voisins, et 6 à 7 septiers de pré, lesquels héritages sont estimés 15,000 livres, et ladite charge 5000, revenant le tout à 20,000 livres. — Bagues et joyaux, 2000 livres; douaire, 400 livres.

Les témoins, d'une part, Gérard Coquault, marchand, Me Simon Coquault, sous-diacre et chanoine de Notre-Dame de Reims, Pierre Tilquin, aussi marchand; de l'autre, Me Henry Fremyn Canelle, conseiller du roy et assesseur au Présidial de Reims, cousin dudit sieur Robin.

Les meubles, linges, habits, argenteries et 20 pièces de vin apportés par ladite Jacqueline Coquault, sont estimés par ledit sieur de la Barre à 1000 livres.

Suivant la généalogie des Bachelier, Nicolas-Ignace Robin, sieur de la Barre, a laissé de Jacqueline Coquault : 1° Pierre Robin de la Barre, prêtre, chanoine de Reims; 2° Marie-Jeanne Robin de la Barre, femme de Pierre Fremyn, con-

Digitized by Google

était Me Simon Coquault l'aisné, prêtre, ci-devant chanoine de l'église Notre-Dame, conseiller au Présidial de Reims, frère du défunt (1).

Malgré la recommandation ou plutôt l'ordre formel contenu dans son testament de s'en rapporter au jugement d'un ami pour le partage de sa succession, les enfants de Coquault durent pour cela recourir à une licitation (2).

seiller au Présidial; 3o Simonne Robin d la Barre, religieuse du Saint-Sépulcre, à Charleville.

Le registre de Saint-Symphorien fait connaître, outre la naissance de *Marie* et de *Jacqueline* Coquault, celle d'un troisième fils nommé *Jean*, qui vivait encore en 1659, et celle d'un quatrième nommé *Raoul*.

1644 31 janvier. Bapt. de Jean, fils de Oudard Coquault et Marie Rogier.

1651 23 décembre. Bapt. de Raolle, fils de M. Oudard Coquault et Marie Rogier.

1653 30 novembre. Bapt. de Marie, fille Gérard (*sic*) Cocquot et Marie Rogier.

1655 12 avril. Bapt. de Jacqueline, fille Oudard Coquault et Marie Rogier.

1659 14 janvier. Bapt. de Antoinette Jobard. Parrain Jean, fils de M. Oudard Coquault et de Marie Rogier.

(1) Par son testament en date du 12 juillet 1675 (Minutes de Rogier, étude Goda), Simon Coquault donna par préciput ses biens meubles aux six enfants de Oudard Coquault son frère.

(2) Soit par suite des divisions de famille, soit pour une autre cause, Jeanne Coquault eut quelque peine à se maintenir dans tous ses droits. La preuve en est dans son testament rédigé peu après la mort de son père (10 août 1672, Min. de Rogier, étude Goda), et par lequel elle lègue ses biens meubles à Pierre Tilquin son mari, pour l'amour singulière qu'elle luy porte et pour les grands frais et peines

Digitized by Google

Les biens à partager que le dossier de cette opération nous fait connaître, avaient une certaine importance (1). Nous y voyons cinq maisons à Reims, dont une située rue de la Grue, paroisse Saint-Symphorien, qui servait d'habitation à notre auteur, et celle que l'on connaît encore sous le nom de Loges Coquault (2) malgré la disparition des arcades qui ont longtemps motivé cette dénomination. On verra dans les *Mémoires* que, lors du sacre de Louis XIV, la reine Anne d'Autriche s'y rendit pour voir passer le roy allant en cavalcade solennelle à S. Remy. Une maison de campagne à Villers-Allerand, avec des vignes au même lieu ; des maisons à Vouziers et à Pontfaverger ; deux censes à Tagnon, une à Attigny, quatre à Heutrégiville, faisaient encore partie de la succession.

Quelques-uns de ces biens provenant du père de Coquault lui étaient communs avec J. Angier, son beau-frère ; d'autres, provenant de la communauté entre sa seconde femme et lui, appartenaient en partie à leurs enfants (3).

qu'il a souffert pour recouvrer et conserver les biens de ladite testateresse depuis qu'ils sont ensemble. En cas de décès de Perette sa fille, et des autres enfants, s'il plaît à Dieu leur en donner, elle lègue la moitié de ses propres à Me Pierre-René Tilquin, curé de Vendière, son beau-frère.

(2) Appendice XXII.

(3) On les appelait précédemment (Conclusion du Conseil, 1590, p. 311.) les loges *des Boules* ou *de la Boule*, à cause d'une maison du voisinage nommée maison de *la Boule*.

(1) En 1674 (Min. de Adnet, 29 janvier), la mort de Jacqueline Marlot, veuve de Jean Rogier, leur ayeule, apporta aux enfants d'Oudard Coquault un nouvel héritage à re-

Digitized by Google

On voit par ses *Mémoires* qu'il avait eu aussi des vignes à Chenay, une maison et des vignes à Chigny, enfin des vignes à Hautvillers. Ces biens, qui ne figurent pas dans l'inventaire de sa succession, avaient été vendus : il parle de quelques-uns dans son testament.

En résumé, Coquault, qui tenait par lui-même ou par sa femme aux familles aisées de Reims, était dans une situation de fortune assurée mais modeste, le commerce qu'il avait reçu de son père et qu'il transmit à l'un de ses fils et au mari de sa fille aînée, Pierre Tilquin (1), paraît s'être soutenu plutôt qu'il n'avait prospéré au milieu des malheurs et des difficultés du temps. Cette profession de marchand, qu'il regardait comme la première et qui l'est encore aujourd'hui qu'elle porte un nom plus ambitieux, celui de négociant, sans avoir changé d'objet, avait pour condition première la possession d'une certaine somme de capitaux ; mais l'intelligence du négoce et l'activité dans les affaires n'étaient pas moins nécessaires pour y réussir. Malgré l'attachement que Coquaut paraît porter à son état, il en parle à peine, et chaque fois il le fait d'une manière générale, comme d'une chose qui le touche médiocrement, à un degré moindre que le produit de ses fermes et de ses vignes, et surtout que la rédaction de ses *Mémoires*. Le commerce, en résumé, ne paraît pas avoir

cueillir, dans lequel la part de chacun d'eux fut d'environ 1880 livres.

(1) Le 5 août 1678 (Min. de Adnet), Gérard Coquault et Pierre Tilquin, son associé, paient à Nicolas-Ignace Robin et à Jacqueline Coquault sa femme, 2000 livres sur ce qu'ils peuvent leur devoir.

Digitized by Google

été son unique préoccupation, ainsi qu'on le remarque chez tous ceux qui se sont mêlés de penser et d'écrire, sans cependant en faire profession.

L'exemple donné par ceux avec lesquels on s'est entretenu de leurs œuvres et des choses qui s'y rapportent est, pour celui que tourmente la démangeaison d'écrire, plus contagieux qu'un autre.

En voyant dans quels termes Coquault parle de Jean Rogier, avec quel respect il fait faire sur l'original et conserve dans sa maison le portrait de l'ancien prévôt de l'échevinage, il est vraisemblable qu'il a été initié par lui aux affaires de la cité et aux questions les plus intéressantes de son histoire. Il se peut même qu'en épousant sa petite-fille, il ait été porté à ce mariage par le sentiment d'admiration que l'aïeul lui avait inspiré. Son oncle le chanoine, ou plutôt le conseiller, comme il l'appelle de préférence, a une part égale à sa vénération. Quand l'occasion se présente de citer le prolixe écrivain, il la saisit avec l'empressement d'un homme qui est fier de lui tenir d'aussi près, et d'avoir pu feuilleter à loisir ses volumineux écrits. A ces exemples si propres à exciter son émulation, joignez l'habitude de s'occuper des affaires publiques, soit en raison de sa situation de fortune et des besoins de son commerce, soit à cause de la part directe qu'il était quelquefois appelé à prendre aux intérêts de la cité, sans appartenir au Conseil de Ville, comme en 1656, qu'il fut l'un des 48 notables chargés de chercher avec le Conseil les moyens de liquider les dettes de la Ville; joignez-y encore des relations avec quelques hommes politiques, tels que le premier président Molé, auteur comme lui de Mémoires sur les événements con-

Digitized by Google

temporains, dont il nous fait connaître les bienfaisants efforts pour organiser la charité à Paris et dans toute la France, dont il a soin de placer le portrait sous les yeux du lecteur ; tels que le conseiller d'Ormesson, ami de son oncle, et qu'il avait vu souvent dans sa maison (1). Enfin, le désir d'être utile à la postérité, à ses enfants en particulier, en leur faisant connaître les désordres qui ont affligé son temps, l'excite à en écrire l'histoire, et le soutient dans l'exécution de ce noble dessein.

Il faut l'entendre exposer ses idées sur le rôle et les devoirs de l'historien, pour connaître avec quel sérieux il entend les remplir.

Plusieurs fois il revient sur cette pensée que la postérité doit être instruite des malheurs et des bouleversements dans lesquels s'agita le monde, afin que l'exemple du passé lui serve de leçon. Cette tâche qu'il s'est imposée devient la plus chère occupation de sa vie ; il ne néglige rien pour l'accomplir. « J'ay toujours dict, écrit-il quelque part, que je ne voulois nullement m'esloigner de ceste ville pour faire ces présents Mémoires. »

Cependant il arrive que les événements se pressent d'une manière désespérante. Il ne sait par quel bout commencer. Il voudrait tout dire et n'en saurait écrire le quart; il faut, dit-il, commencer et finir en même temps.

Ailleurs, son courage est près de défaillir, à la vue des effroyables désastres et des excès criminels

(1) Pierre Coquault habitait la maison faisant le coin vis-à-vis de l'Ecole de médecine.

Digitized by Google

que ramène chaque jour. Le besoin de les faire connaître à la postérité le soutient.

Mais il faut lui faire dire à lui-même comment il comprend ses obligations. Sa théorie du rôle de l'historien est ingénieuse, et si on peut l'attaquer en quelques points, elle offre néanmoins un fond de vérité.

C'est après une suspension de son travail, dont la durée d'un an lui a paru dépasser la mesure permise.

« Plusieurs braves homes tant modernes que anciens, dit-il, blasment par leurs escriptz leurs devanciers d'avoir manqué de dire à la postérité ce qui s'est passé en leurs temps, comme parastres à leurs enfans d'avoir voulu ingrattement ensevelir avec eulx ce qu'ilz avoient veu et recogneu pour les instruire de se faire sages sur leur bonne conduitte, pour la suivre et imiter, ou pour évitter les fautes qu'ilz ont commises.

» Seize centz ans se sont passez de la création du monde jusque au déluge. Peu de choses sont touchées dans ce long temps de la vie des hommes, sinon que *Omnis quippe caro corruperat viam suam*, la cause de cet universel désastre ; et cela escript par Moïse, qui ne l'a sceu que par tradition, l'art d'escripre n'estant lors encore inventé...

» Passons de ces siècles avant le déluge et venons succinctement aux postérieurs où on a commencé d'escripre. Vous voiez fort peu de choses rapportées où les homes sont en repos, et toutes les histoires viennent de l'insolence des homes, de leurs entreprises des fortz contre les foibles, de leurs excez et deffense, de leurs inventions pour assouvir leurs appétitz, et inventions pour se deffendre.

» Tous les livres tant sainctz que profanes nous

Digitized by Google

le montrent. Vous me direz : de quoy escripre d'aultre chose qu'en telles rencontres, et par icelles disant ung histoire, disant les personnes, les lieux, les temps, les causes du bien ou mal que l'on dict, on voit leur genre de vivre. Et point ou peu d'instruction de la façon de vivre sy les excez n'en donnent subject.

» Et par exemple, en nostre France, peu de Mémoires de ce que nos ancestres ont faict et come ilz ont vescu, de l'an 600 ou environ de l'Incarnation jusque fin de la postérité des enfans de Clovis, parce que 200 ans se sont passez paisibles sans guerre ; sy ces rois ont esté sans vertu, aussy le peuple se contentoit de vivre chacun en sa condition ; et point d'escrivain, et pourtant la tradition ; et ce que en voions de reste nous faict bien voir qu'ilz travailloient, et de la bonne manière, tant aux artz libéraulx que mécaniques.

» Mais en la révolution d'estat [faicte] par Charles Martel et Pépin, c'est la guerre : nous avons des escrivains.

» Les derniers de ceste lignée de Martel, Pépin et Charlemagne ont eu repos : ainsy peu ou rien d'escript.

» Le changement de l'estat en Hugues Capet, ce sont guerres : on a escript.

» Le royaume, en ses enfans, soubz les règnes de quatre ou cinq rois, a duré plus de 150 ans. Tout estoit calme et néantmoins la France se fortifioit d'artisantz, nourriciers des estatz : le commerce se faisoit sur les mers. Paris, le miracle de l'Europpe en ce siècle, jettoit les fondementz de ce qu'il est aujourd'huy par les artz et le trafic ; en ce temps il

Digitized by Google

a pris ce blazon d'ung navire que voions aujourd'huy, et voions par là son comerce et par conséquent des provinces adjacentes.

» Et de tout cela rien d'escript, je l'ay appris par tradition ; et pourtant ce que j'en dis est certain, car ce grand monde, ce grand amas de maisons, n'est venu en noz jours.

» Voilà ce que je puis dire de la faulte d'escripre, et me contraignant de parler, j'apporterai ung intervalle au mal naturel. »

Un jour, nous l'avons remarqué, la mort de sa seconde femme vint interrompre son travail. « Cette affliction, dit-il, me rebutoit de plus escripre ; mais j'ai pris courage encore pour ce coup, parce que plusieurs choses mémorables sont arrivées. » Cette douleur qui se contraint, qui cherche une diversion dans l'accomplissement du devoir, n'a-t-elle pas quelque chose de touchant?

Une autre fois, il s'est surpris en flagrant délit de négligence, et il éprouve le besoin d'excuser son silence, de l'expliquer même, s'il se peut.

« Ma condition, dit-il, n'estant pas de cest exercice, effectivement je le néglige. Les guerres, lorsqu'elles sont, apportent journellement subject d'escripre par des cas souvent qui contraignent à cela ceulx mesme qui ne sont nullement de l'estat d'escripre l'histoire. Mais ces profondes paix ne laissantz d'escripvains de la façon que vivent les homes pendant icelle, le monde croit que en ces temps il n'y avoit point d'homes, ou que ceulx qui y estoient estoient stupides et sans esprit. »

Vous le voyez, il s'accuse en se disculpant. Si le retour de la tranquillité justifie le ralentissement de

Digitized by Google

sa plume, il ne dissimule pas que des raisons d'un autre ordre l'incitent à ne pas prolonger cette inaction, et que de ce côté il est en faute : car en dehors des faits de guerre et des agitations de l'Etat, il y a bien des choses qu'un historien ne doit pas négliger de rapporter, et dont la postérité doit faire son profit. Une dernière citation sur ce sujet nous fera connaître mieux le plan qu'il s'est tracé.

« Le but de l'histoire, dit-il, tend à deux fins : l'une, en l'escripvant, d'y remarquer les habiles homes pour leurs belles actions et prendre exemple sur eulx, et c'est ce qui donne forme et beaucoup d'adresse aux sages qui en lisent les gestes ; l'autre et principal but de l'histoire est de faire cognoistre à la postérité la forme de vivre, les mœurs, les vertus et les vices qui régnoient au temps, pour recognoistre par le narré l'estat des homes, leur pente, leur doctrine et oppinion, y recognoistre aussy quelz artz soit des libéraux ou mécaniques estoient en vogue, si ilz estoient en perfection ou grossièrement tenuz et exercez, recognoistre aussy les formes d'habitz d'homes et de femmes de toutes les qualitez, la façon de leur boire et manger, de leurs festins et espargne, de leur commerce et logement; et après touttes, la forme de la religion, comment observée, sy la doctrine évangélique est enseignée en sa pureté.... »

Ainsi se trouve élargi le cadre qu'il doit remplir ; mais ne croyez pas que ses prétentions, en « s'ingérant d'escripre, » comme il le dit, soient bien élevées. « Telz Mémoires que celuy-cy, dit-il encore, les bons autheurs les recueillent, lorsqu'ilz les rencontrent, pour bien dresser une histoire générale, cela les forme en leur entreprise. » Son ambi-

Digitized by Google

tion pour son œuvre ne va pas au-delà de ce rang secondaire. C'est dire que la forme dans laquelle il la présentera lui importe peu. En écrivant, du reste, pour la postérité, il ne s'inquiète pas de ce qu'elle pensera de lui.

Un écrivain de notre temps, qu'on peut placer parmi les plus illustres, a écrit cette phrase en tête de ses Mémoires : « Je voudrais transmettre à ceux qui viendront après moi, et qui auront aussi leurs épreuves, un peu de la lumière qui s'est faite pour moi à travers les miennes. » C'est la pensée, le dessein de Coquault, avec une préoccupation de plus, celle de l'homme qui se donne personnellement en exemple, et qui veut se survivre en laissant de lui quelque chose. L'abnégation qui fait que l'écrivain appelé à parler de son temps, met de côté sa personnalité, est rare aujourd'hui, et c'est se montrer exigeant que de la demander à ceux qui ont joué un rôle de quelque importance en ce monde; il est juste d'ajouter que, naturelle à celui qui écrit au jour le jour et suivant que le commande la suite des événements, elle l'est moins à l'auteur de Mémoires qui prend la plume quand le temps lui paraît venu de jeter sur sa vie un jour nouveau, et de se faire connaître tel qu'il désire être connu. Car, on l'a dit avec raison, si le Journal peut être comparé à un tableau d'histoire, où les personnes et les choses se montrent chacune à son rang, à la place qui lui convient, les Mémoires sont un portrait ; et comme, pour ce portrait, c'est le peintre lui-même qui pose, rien d'étonnant qu'il ait soin de placer l'original dans le jour le plus favorable, d'accuser davantage les traits de sa physionomie qui doivent lui faire honneur, de dé-

Digitized by Google

guiser ou d'affaiblir ceux par lesquels il ne veut pas qu'on le juge.

Mais nous voici loin de Coquault, et à ce tort notre digression joindra peut-être aux yeux du lecteur celui de mettre en parallèle des hommes et des choses qui n'ont qu'un rapport fort éloigné :

.....*Si parva licet componere magnis.*

Après avoir constaté l'absence de toutes prétentions chez notre auteur, il nous reste à dire en quel rang il nous paraît devoir être placé.

La rédaction d'éphémérides dans lesquelles une plume plus ou moins exercée enregistre les événements que chaque jour amène, n'implique pas nécessairement un esprit réfléchi et d'une certaine portée. Il n'en est pas de même, quand l'exposé des faits prend un caractère plus élevé, des allures plus libres, un intérêt plus vif et plus soutenu, quand l'auteur y ajoute les réflexions morales et politiques que la situation lui suggère, ou dont il a recueilli l'écho dans la population. Ce caractère, ces allures, cet intérêt, nous les avons trouvés dans Coquault, et il ne sera pas difficile au lecteur de les saisir et de les démêler au milieu des incorrections, des incohérences même, et des nombreuses preuves d'inexpérience qu'offre naturellement l'œuvre de premier jet, sans tâtonnements ni ratures, d'un homme que l'on peut dire sans lettres, qui écrit comme à bâtons rompus, suivant le cours des événements.

Cela posé, nous ne chercherons pas dans Coquault des modèles de style et de goût, nous ne réclamerons pas pour son journal une place à côté des chefs-d'œuvre du genre. Mais, à titre de document, il a

Digitized by Google

droit de figurer parmi ceux dont on peut tirer profit et qui se lisent volontiers ; en somme, il n'est pas inférieur à beaucoup des écrivains de son temps, soit pour la clarté et la netteté du récit, soit pour les réflexions qui l'accompagnent. Il ne s'en fait pas faute, en manière de repos dans le cours de sa narration ou après un fait marquant. Ses jugements, comme tous ceux que dicte l'impression du moment, sont parfois empreints de passion, d'exagération ; on sent qu'il a un intérêt direct dans les faits qu'il raconte ; qu'il n'en parle pas seulement comme témoin, mais comme y ayant eu sa grande part ; que la cause qu'il défend est la sienne propre, que les ennemis qu'il combat sont ses ennemis. Rien d'étonnant si ce tableau qu'il nous a laissé a la couleur que donne l'actualité, si ses plaintes et ses colères généreuses ont l'éloquence que partois l'indignation communique aux esprits même ordinaires :

Si natura negat, facit indignatio versum.

Mais arrive-t-il qu'en rapportant, comme il le dit, « ce que le peuple croit vray ou non, et sur quoy il repose, » il ait mal jugé des choses et des personnes ou qu'on l'ait induit en erreur, il en convient à la première occasion ; sa sincérité, sa bonne foi font pardonner alors la précipitation dont il n'a pas su se défendre.

Il est un genre de commentaire pour lequel il a une préférence marquée, c'est celui qui consiste à rapprocher les faits du passé qui ont avec ceux dont il parle une ressemblance. Comme toute comparaison, ces rapprochements clochent bien un peu quelquefois ; cependant, il en a de très-justes. Des

Digitized by Google

circonstances semblables donnent, du reste, naturellement de semblables résultats. En général, il fait preuve, dans ces occasions, d'une certaine connaissance de l'histoire, connaissance plus commune alors qu'on ne pense, grâce à l'instruction solide, quoique moins variée et moins étendue, que recevait la classe aisée. Les allusions et les emprunts qu'il fait de temps en temps à Tacite et à nos vieux historiens, tels que Froissart, Nicole Gille et de Serre, prouvent que ces écrivains ne lui sont pas étrangers; il montre enfin par des citations généralement bien appliquées que l'Ecriture sainte lui est familière.

Le fléau qui préoccupe le plus notre auteur comme citoyen d'un état troublé et où tous les pouvoirs sont confondus, comme bourgeois d'une ville exposée, avec les populations environnantes, aux entreprises des partis, c'est la guerre.

Au moment où son récit commence, l'Espagne était maîtresse de toutes les places du Nord ; c'était en Picardie et en Champagne, pays de plaines et sans défenses naturelles, que les armées devaient vivre et combattre, et elles y séjournèrent presque sans interruption de 1635 à 1660. Or, si dès 1648, le premier président Molé, dans des remontrances à la Reine, pouvait dire que la campagne n'était déjà presque plus qu'un désert, on comprend à quelles extrémités les malheureux habitants furent réduits pendant cette longue période de misères.

Un arrêt du Parlement en date du 17 décembre 1648 avait inutilement tenté de mettre un terme aux excès commis par les gens de guerre en ordonnant

Digitized by Google

des poursuites contre toutes les violences et en enjoignant aux troupes de se rendre incontinent dans leurs garnisons sans séjourner au même lieu plus d'une nuit. L'autorité restait sans force au milieu du désordre.

Ces troupes, d'ailleurs, quels moyens de vivre leur offrait-on autres que le pillage, alors que les coffres de l'Etat étaient vides? Mademoiselle, racontant la pénurie où se trouva la cour après sa fuite à Saint-Germain, dit qu'on y manquait de vivres (1). Et ce dénûment n'est pas accidentel ni propre à l'époque de la première retraite du roi. Après le siége de Cambray, d'après la correspondance de d'Erlach, on n'avait pas de quoi faire ferrer les chevaux. Plus tard, Corbinelli, écrivant à Bussy et supputant avec lui les moyens de tirer quelque argent des ministres et du cardinal, disait : « On meurt de faim ici, et depuis la reine jusqu'aux moindres gens, on ne fait qu'emprunter... Il n'y a pas un quart d'écu à l'épargne (2). » Plus loin encore, ce sera Turenne (3) qui, ne sachant comment maintenir ses troupes faute de pouvoir les payer, leur distribuera pour 30,000 l. de sa vaisselle d'argent après l'avoir fait découper en morceaux et marquer d'un poinçon, tandis que lui-même mangera dans du fer blanc.

Coquault, du reste, reconnaît que le désordre des gens de guerre n'est pas sans excuse, quand il dit : « Après tout, de douceur ou de force, il faut que les gens subsistent et à grands frais; » et ailleurs :

(1) Mémoires, t. Ier, éd. in-12, 1746, p. 53.
(2) Lettres de Bussy, 10 février 1652.
(3) A. Feillet, *La Misère au temps de la Fronde*, p. 141.

Digitized by Google

« C'est le style de la guerre que de chercher pays pour vivre. » Paroles de raison qui en disent plus pour l'instruction du lecteur que ses plus grandes colères.

Autres étaient les ressources des Espagnols et autre aussi leur conduite. « Par police, ou religion, ou maxime, dit Coquault, ils n'ont épouvanté le peuple ni fait le mal en comparaison de ce que les gens du roy ont fait : ils paient partout, ne pillent rien, demandent des vivres pour argent. » Mademoiselle leur rend aussi cette justice, et elle ajoute que pour cette raison, la cour craignait qu'ils ne fussent bénis par les peuples et que ceux-ci ne fissent cause commune avec eux (1).

Coquault rejette naturellement sur la régence les incendies, les violences, les meurtres, les pillages, les profanations, les désordres de tout genre qu'il est obligé de rapporter.

« C'est nostre malheur, dit-il, qu'une femme sans esprit et violente, qui est espagnole, et son conseiller principal, qui est italien, l'un et l'autre suivant l'inclination de leur nation, qui sont les maximes de régner en verge de fer, et non par douceur suivant la maxime des rois de France qui n'ont jamais usé de sévérité contre leurs subjets de leur mouvement, et sy en quelque rencontre dans le cours des histoires il s'en trouve, la fin et le temps fait connoistre qu'ils en ont esté touchez de regret et ont toujours plutost agi en père commung de leurs peuples que par sévérité. »

Une pointe d'esprit de révolte perce dans ce lan-

(1) Op. cit. t. Ier, p. 184.

Digitized by Google

gage. Il est en d'autres endroits de la plus grande violence. Coquault n'hésite pas à comparer Anne d'Autriche aux plus funestes femmes de notre histoire ; il déplore en termes amers que « par l'incapacité de la reine les affaires de l'Etat soient déférées à un étranger dont la vie n'est que plaisirs et que luxe. » Ainsi en parlait le peuple, sur qui Coquault s'en excusera plus tard. Et dans ce jugement on retrouve les espérances que les premiers moments de la régence avaient fait concevoir, espérances cruellement déçues, on le croyait du moins, dans la situation violente où se trouvait la France. Les Frondeurs en parlaient de même ; mais ce n'est pas chez eux que notre auteur cherchait ses inspirations ; il le dit quelque part (1654) assez nettement pour qu'il ne soit pas permis de se méprendre sur son opinion à leur égard. Condé, du reste, n'est pas mieux traité par lui que la régente et son ministre. Comparé au diable pour la perfidie, à Néron pour la cruauté, traité de corsaire, de brigand, d'auteur des malheurs de la France, il n'a rien à leur envier. Il est vrai qu'ici c'est de Condé auxiliaire de la régente et de Mazarin que parle Coquault, d'après l'opinion générale qui déjà le regardait comme excitant au désordre les chefs et les soldats. Mais son langage sera le même et ses anathèmes n'auront pas d'expressions moins fortes, quand, reniant la France et sa famille, sans excuse possible et pour un intérêt d'ambition, le prince deviendra, comme il le dit, « l'aveugle instrument de l'Espagne, ou plutôt de la maison d'Autriche, cette ennemie trois fois séculaire de la France. »

Digitized by Google

Un politique de notre temps (1) a écrit que c'était une grande faute dans nos princes que de lever des armées contre la couronne et de la combattre ouvertement par ambition, mais qu'il n'y avait rien de bas, rien de vil dans cette entreprise coupable; qu'on pouvait être un grand homme au milieu d'actions condamnables. Je n'examinerai pas si cette distinction au moyen de laquelle on chercherait à disculper Condé est bien légitime, et surtout si on la faisait alors. Il se peut en effet que nos idées, telles que les révolutions les ont faites, nous empêchent de juger sainement de ces choses; il se peut aussi que, habitués à donner à ce prince le nom de Grand, le souvenir de Rocroy et de tant d'autres victoires nous rende indulgents à son égard et nous fasse oublier que pour comprendre la conduite des hommes célèbres dans plusieurs circonstances de leur vie, il ne faut pas se les figurer par la pensée tels que la renommée les a faits, tels que l'ensemble de leur vie les a livrés à la postérité qui toujours amplifie (2).

On ne peut toutefois dissimuler que cette guerre de la Fronde a quelque chose d'étrange. A beaucoup de ceux qui portaient les armes les uns contre les autres, et je parle des chefs, il eût été difficile de dire pour quels motifs ils se battaient. Celui que l'on avait pour adversaire était la plupart du temps un ami : témoin ce capitaine de l'armée d'Etampes qui, au rapport de Mademoiselle (3), apercevant M. le

(1) *Mémoires du comte de Vaublanc*, p. 75 de l'édit. Didot, in-12.

(2) Bazin, *Hist. de France sous le min. de Mazarin*, t. I. p. 187.

(3) Tom. 2, p. 259 de l'édit de 1746.

Digitized by Google

Prince se précipite à sa rencontre, et lui embrasse les jambes avec les larmes aux yeux ; ou ce jeune comte de Guiche, qui, servant dans l'armée de Turenne et se trouvant pour la première fois en face de Condé, au rapport du baron de Vuoerden, ne se souvient que de l'admiration du maréchal de Grammont, son père, pour le prince, et courant vers lui les bras ouverts, ne revient dans les rangs qu'après l'avoir embrassé, aux applaudissements, pour ainsi dire, des deux armées.

Quand on voit un homme tel que Vauban assiéger en 1652 Sainte-Menehould avec l'armée du prince de Condé, servir l'année suivante dans l'armée du roi qui l'investissait à son tour, et après ce second siége réparer les défenses de la place qu'il avait attaquée, n'est-il pas permis de penser que chacun, dans l'un et l'autre camp, croyait faire son devoir, ou ne savait pas bien de quel côté était le droit?

La mémoire de Condé n'a pas de ces excuses à faire valoir ; il est avéré aujourd'hui que, pour lui, il ne s'agissait pas de savoir si Mazarin garderait ou non le pouvoir sous le nom de la reine-mère, ses visées étaient plus hautes, et ses contemporains ne lui faisaient pas aussi facilement que nous grâce de sa révolte et de son alliance avec les Espagnols. Quant aux suites qu'eut pour le pays cette guerre allumée et prolongée par lui sans souci des populations qui la supportaient, son indifférence à cet égard n'était pas moins connue ; elle avait pour preuve les publications que lui-même encourageait (1), mais celles du parti adverse lui donnent une part plus

(1) Voir Bazin, loco. cit.

Digitized by Google

directe encore dans les désordres commis pour sa cause ; il suffit de citer à ce sujet le *Discours que le roy et la reine régente ont fait lire en leur présence aux députés du Parlement*, le 17 août 1651. « Nous ne pouvons, dit l'organe de la cour, nous empêcher de vous dire toutes les désolations que les gens de guerre commandés par notre dit cousin ont faites et qu'ils continuent de faire entre la Picardie et la Champagne, qu'ils achèvent de ruiner... La liberté que ces troupes prennent de piller fait aussi que plusieurs de nos sujets abandonnent notre camp pour vivre dans la licence qui est dans le sien... »

Le peuple et la bourgeoisie qui se trouvaient particulièrement intéressés dans les violences et les atrocités commises par les soldats de Condé, allaient plus loin ; ils les attribuaient à sa volonté, à son amour du désordre, à son mépris pour les hommes, à ses instincts bas et cruels, et on le chargeait sans hésitation des actes les plus infâmes, des propos les plus sanguinaires.

Les publications populaires du temps sont remplies de récits et d'allégations qui lui donnent un caractère odieux et qui n'ont pas été démentis. L'une d'elles que Coquault avait sous les yeux et qui a pour titre : les *Impiétez sanglantes du prince de Condé*, est à vrai dire un pitoyable pamphlet, comparable pour la forme et pour le fond aux almanachs du plus bas étage ; il n'est pas jusqu'à l'orthographe de cette pièce qui n'en accuse l'origine infime ; elle est l'expression grossière, si l'on veut, mais vraie, du sentiment causé dans la population par la continuité de la guerre et par les excès dont elle était le prétexte.

Digitized by Google

On lit dans d'autres pièces du temps que Condé avait plus du loup que de l'homme. C'est l'idée que donne de lui le seul de ses portraits qui ne le flatte pas, celui de Teniers, peint à l'époque où, ceint de l'écharpe rouge des Espagnols, il ne craignait pas de se montrer à Bruxelles, à côté de l'archiduc Léopold d'Autriche qu'il avait tant de fois vaincu (1) ; c'est aussi l'impression que laissait à ceux qui le connaissaient un physique peu agréable. « C'était, dit Mademoiselle (2), l'homme du monde le plus malpropre. Un jour, comme on lui avait dit que les troupes étrangères trouvaient qu'il ne se distinguait pas des autres, sa barbe était faite, ses cheveux poudrés, et il avait un collet de buffle avec une écharpe bleue, un mouchoir blanc au cou : cette propreté étonna la compagnie et il en fit des excuses comme d'un grand crime. »

A cet air négligé, à ces habitudes débraillées, ajoutez les yeux ardents, les joues creuses et décharnées, le visage osseux et allongé avec une physionomie d'aigle, les cheveux frisés, les dents saillantes et mal rangées, que lui donne Bussy ; et par surcroît, ce qu'il dit de lui, quoique son ami, qu'il était né fourbe, qu'il n'avait de la foi et de la probité que dans les grandes occasions : n'en est-ce pas assez au physique et au moral pour justifier dans une certaine mesure le jugement populaire sur le caractère de cet homme redouté, et par suite les appréciations de Coquault ?

Après avoir dit les causes auxquelles notre auteur

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, 2e série, t. II, p. 332.
(2) T. 2, p. 255, édit. de 1746.

Digitized by Google

attribue principalement les malheurs qu'il raconte, nous devons en suivre rapidement le cours d'après son récit lui-même.

A la fin de 1648, les vols commis par une troupe de passage faillirent être à Reims l'occasion d'une émotion populaire des plus graves. Mais bientôt, en mars 1649, au milieu des agitations causées par la nouvelle de la retraite du roy, par la résistance du Parlement et de Paris aux ordres de la régence, par la Déclaration du roy qui investissait le Présidial du droit de juger en dernier ressort, par les allées et venues des membres influents du Conseil de Ville, enfin par l'arrivée du marquis de la Vieuville comme lieutenant particulier au gouvernement de Reims, Fismes, Rethel, Mézières et Rocroi, l'effervescence populaire, qui n'attendait qu'un signal, éclata. Le prétexte fut l'obstination du gouverneur à ouvrir la valise des dépêches, malgré les réclamations du Conseil. La Vieuville est assiégé dans sa demeure, poursuivi de maison en maison, battu, ignominieusement conduit par les rues, enfin couvert de boue, mis hors de la ville. Puis c'est le tour des fermiers du fisc et des habitants que l'on sait avoir quelque intérêt dans les finances. L'autorité du Lieutenant des habitants, celle du Lieutenant général sont méconnues : des menaces, ces furieux seraient passés au meurtre et au pillage, si les bons citoyens appelés aux armes par le Conseil n'avaient mis un terme au tumulte. Deux des plus remuants, peut-être pas les plus coupables, sont pendus par ordre du Conseil, tandis qu'on envoie en cour et au marquis pour excuser la ville.

Cependant l'archiduc occupe le Laonnois; une

Digitized by Google

armée détachée du siége de Paris, sous les ordres du maréclal du Plessis Praslin, pour lui faire tête, tient la campagne entre Fismes et Pontavert, et elle est bientôt rejointe dans ses positions par un corps d'Allemands. Cette fois, les Rémois en sont quittes pour la peur et pour quelques vivres que les généraux français leur arrachent.

Mais voici qu'un nouveau corps d'Allemands, de Suédois, de Polonais, sous les ordres de d'Erlach, s'établit entre Sainte-Ménehould et Suippe. Ses coureurs viennent jusqu'à Reims, les villages du pays intermédiaire sont dévastés ; en ville, on n'est occupé qu'à garder les portes ou à les ouvrir aux paysans qui cherchent un refuge derrière les remparts.

La paix du 1er avril 1649 ne changea pas beaucoup la situation. Le départ des Espagnols et celui du maréchal du Plessis pour la cour où l'appelait la charge de gouverneur du duc d'Anjou, entraînèrent celui de ses troupes, non pourtant sans quelque désarroi pour nos faubourgs. Quant à d'Erlach, il n'était pas si pressé ; il ne quitte pas les bords de l'Aisne ou ceux de la Vesle : la campagne, de Reims à Rethel et à Attigny, est à sa merci, tandis qu'un autre corps aussi allemand est du côté d'Ay et de Louvois et que les régiments de Conty et de Rumigny ravagent la Montagne.

Après Condé, le chef que Coquault charge le plus est ce baron d'Erlach, ou Arlac, comme on l'appelait vulgairement. Le corps qu'il conduisait, connu sous le nom d'armée Veymarienne, avait d'abord suivi Turenne, et on l'avait détaché de ce chef en le payant largement. D'Erlach en prit alors le commandement au nom du roi.

Digitized by Google

L'un des faits les plus horribles racontés par les *Impiétez sanglantes* est imputé à l'Erlach ; bien d'autres lui sont attribuées dans deux pamphlets du même genre, mais de forme un peu plus relevée. Je veux parler des *Horribles cruautez faites dans les provinces de France par les gens d'Erlach et autres*, et de *la Champagne désolée par l'armée d'Erlach*. L'auteur de la *Misère au temps de la Fronde*, M. Alph. Feillet, a démontré que d'Erlach valait mieux que sa réputation. Néanmoins, la locution encore subsistante : *un Erlach* ou *un Arlach*, pour dire un homme turbulent et dangereux, prouve combien son nom est resté odieux dans notre contrée. On ne s'en étonnera pas quand on lira les publications que nous venons de rappeler et quand on y verra que ce nom était déjà celui de tous les pillards : en parlant des grains à peine murs, on dit dans la *Champagne désolée* que « les herlacs commencent déjà à les manger. » Dans les *Horribles cruautez*, où le désespoir des populations s'exprime dans les termes les plus vifs, les généraux sont considérés comme autant de commis que le diable a chargés d'établir sur la France son règne désastreux ; et dans ces temps de foi profonde et d'habitudes religieuses, cette assimilation n'est pas une plaisanterie, ceux qui la faisaient la croyaient exacte, et l'effroi que leur inspiraient les gens de guerre en devenait plus profond.

L'année suivante, la prison des princes pour lesquels une partie des chefs, Turenne en tête, se déclarent, a pour résultat de réduire sensiblement l'armée royale et de donner contre elle d'habiles auxiliaires aux Espagnols. Celle de Turenne fait contri-

Digitized by Google

buer les villages environnant Reims, Châlons et Rethel, tandis que les Allemands à la solde du roi et que commande le livonien Rosen, depuis la mort de d'Erlach (juin 1650), achèvent de ruiner la Montagne.

En Picardie, en Tiérache, le désordre est le même qu'en Champagne. Guise n'est délivrée des Espagnols que pour être dévastée par les troupes royales. Mais un corps de Suédois, commandé par Fleckenstein, puis l'armée de Senneterre tout entière, sont à nos portes. Les progrès de l'ennemi mettent tout en alarme. Le trouble et l'agitation sont au comble, quand on voit le lieutenant de du Plessis s'établ ir sur les hauteurs de la Housse et que l'on apprend que le Catelet, Château-Portien, puis Rethel sont au pouvoir de l'ennemi. Le maréchal du Plessis, qui attache le plus grand prix à la conservation de Reims, accourt à la tête de son armée, et, connaissant la répugnance de ses habitants pour recevoir une garnison, peu sûr d'ailleurs de leur fidélité, il s'applique à calmer leurs appréhensions. Il est convenu que ses troupes n'entreront en ville que si elles sont trop pressées par l'ennemi. En attendant, les habitants se prêtent à faire par corvée tous les travaux que les généraux demandent d'eux, soit pour fortifier leur position, soit pour mettre en état les défenses de la ville. La crainte que la situation leur inspire les conduit à implorer l'assistance de celui qu'ils ont toujours regardé comme le défenseur de la cité : la translation du corps de S. Remy dans une nouvelle châsse préparée par les soins du grand prieur dom Oudard Bourgeois est l'occasion d'une procession solennelle où sont portées également les plus considérables reliques que possèdent les autres églises.

Digitized by Google

Mais l'ennemi approche de plus en plus ; l'archiduc et Turenne ont dépassé Fismes. Les paysans qui ont essayé de leur résister, fuient devant eux et viennent chercher un asile dans la ville. Bientôt les soldats de du Plessis sont eux-mêmes pris d'épouvante, et la porte de Vesle leur est ouverte. Ils entrent à minuit sans bruit, les habitants faisant la haie en armes le long des rues sur leur passage.

Les soldats, ainsi qu'il était convenu, campèrent dans les rues et sur les places publiques ; mais ils ne tardèrent pas à oublier la consigne de leurs chefs et à pénétrer dans les maisons. Des désordres s'ensuivirent ; toutefois la ferme contenance des habitants finit par mettre leurs hôtes à la raison.

La cavalerie allemande, commandée par Fleckenstein, occupait le parc de Saint-Remy ; celle de Rosen campait dans le faubourg de Vesle. Le faubourg Cérès, mis en état de défense, avait reçu une partie de l'infanterie.

Vous n'attendez pas qu'en rapportant les mesures prises, dans l'intérêt de la tranquillité, par le maréchal de concert avec les principaux de la ville, mesures exposées pareillement par le P. Macheret dans le *Panegyricus Remorum* et par du Plessis dans ses Mémoires, notre auteur les admire autant qu'eux. Le bel ordre qui règne dans la ville l'étonne cependant, et il croit bien que la salutaire influence des protecteurs de la ville, saint Nicaise et saint Remy, n'y est pas étrangère ; mais il constate aussi avec un certain orgueil « que le soldat craint plus la fureur de l'habitant que l'habitant celle du soldat ; que, s'il survient quelque rumeur, si l'habitant prend les armes, le soldat ne dit pas un mot, se tient

Digitized by Google

coy et tout se passe sans bruit. » Le moyen, en effet, que les habitants ne se croient pas les maîtres, quand eux seuls, en présence d'une armée nombreuse, sont chargés de la garde des portes et du maintien de la tranquillité par des patrouilles?

Suivant Coquault donc, « si le soldat n'a pas fait plus de mal, c'est qu'il n'était pas le plus fort; là où il n'a pas éprouvé de résistance, il a tout brisé, tout détruit: le bas peuple s'accommode fort bien avec lui, lui achetant le blé qu'il a volé et lui vendant en échange quelque autre denrée. »

« Mais le soldat ne pille pas seulement pour vivre; aux faubourgs Cérès et de Saint-Eloy, les maisons dépouillées de leurs portes, de leurs fenêtres, de leurs planchers, de leurs charpentes, n'ont plus que les murailles; » il en est de même à Orme, à Tillois, à Bezanne, aux Meneux, et dans beaucoup de localités voisines. D'autres expient par l'incendie une résistance inutile. C'est à des exploits de ce genre que se bornent les expéditions faites par les troupes hors de Reims : jamais elles n'approchèrent de plus de 6 lieues de l'ennemi. Le maréchal du Plessis lui-même ne remporta d'autre honneur de cette campagne que celui de servir de sujet aux chansons du Pont-Neuf, où l'on célébrait ses victoires sur 50,000 vaches et 200,000 moutons.

Le retour de Louis XIV à Paris permit aux troupes de quitter Reims. Il était temps, car à leur départ éclata une épidémie dont les caractères étaient indubitablement ceux du typhus.

Pendant qu'on délibère sur la paix à Munster sans conclure, tout se dispose pour reprendre Rethel à l'ennemi. Mazarin vient à Reims hâter les prépa-

Digitized by Google

ratifs du siége que Turenne essaie vainement d'empêcher. Ici se place naturellement dans Coquault le récit de la bataille de Rethel, ou de Saint-Etienne, comme disent les conclusions de notre Conseil de Ville, de Sommepuy, comme l'écrit Mademoiselle dans ses Mémoires. Le Cardinal, dit-on, voulut qu'on la désignât du premier nom, parce qu'il était dans la ville pendant le combat, c'est-à-dire à 2 lieues environ du lieu où il se donna, mérite assez mince dont on plaisanta dans les vers suivants :

L'on doit au Cardinal rémunération,
Sans cet absent vainqueur l'on n'eût rien fait qui vaille;
Il a mené nos gens à l'expédition,
Ainsi qu'un bedeau fait la prédication.

Quels que fussent à cet égard les droits du ministre, il n'en est pas moins vrai que l'issue favorable de la bataille pour le parti royal fut fêtée par le peuple comme la délivrance d'Israël après la sortie d'Egypte ou le retour de Babylone, et lui-même vint s'en réjouir avec les Rémois, qu'il charma par son affabilité, particulièrement dans la visite qu'il ne craignit pas de faire aux malades de l'Hôtel-Dieu.

La maladie persistait à Reims, accrue dans ses ravages par le séjour d'un grand nombre de prisonniers espagnols et par l'accumulation d'une foule de gens réfugiés des villages d'alentour. Le seul frère Rocq, jésuite, sut y apporter quelque remède. Elle est particulièrement funeste à la paroisse de Saint-Jacques et dans le quartier de la Couture ; ce qui n'empêche pas un grand nombre de morts, pendant les derniers mois de 1650 et les premiers de 1651, sur la paroisse de Saint-Julien, parmi les réfugiés des

Digitized by Google

villages de Courmelois, Bourgogne, Champfleury, Prunay, Lavanne, Cormontreuil, Cernay, Beine, Epoyes, Thil, Prosne, Puisieux, Bernicourt, Montbré, Contreuve et Murigny, ce dernier détruit, comme on sait.

Le paysan resté dans la campagne n'est pas plus heureux ; réduit pendant longtemps à vivre dans les bois et à braver les intempéries des saisons, mal nourri, mal vêtu, la mortalité s'étend également sur lui. Suivant les relations de saint Vincent de Paul, il y avait en Champagne 40 lieues de terres abandonnées. La dépopulation fut heureusement arrêtée par les prêtres de la Mission qui, sous sa direction, organisèrent des hôpitaux, des distributions de vivres et de vêtements.

Il semble que la mise en liberté des Princes, en ôtant tout prétexte à la guerre, devait mettre fin aux tribulations qui affligeaient le pays. Le pillage de la campagne n'a pas cessé pour cela, et les désordres sont d'autant plus graves qu'il n'y a plus de justice, que partout prévaut la volonté des Princes et de ceux qui soutiennent leurs intérêts, que seule elle est une sauvegarde.

Rosen, ce chef des Arlacs, comme on disait des Allemands autrefois commandés par le général dont nous avons parlé, était resté dans notre contrée et sa présence s'y faisait cruellement sentir. Coquault, après avoir reconnu qu'il était de facile accès et abordable à la raison, dit que d'Erlarch n'était si picoreur que lui ; » c'est-à-dire que, comme à d'Erlach, ses troupes lui avaient valu cette réputation. Le malheureux, placé à la tête de ces bandes qu'il ne pouvait payer, était sur le point d'abandonner le

Digitized by Google

service. « Il y a 5 ans, écrivait-il au cardinal le 8 mai 1650, que je n'ai reçu ni gages, ni pensions, de sorte qu'il me faut vivre en gueux. » Les Arlacs qu'il commandait n'avaient pas de ces scrupules. Ces mécréants disaient tout haut « qu'on leur avoit donné la Champagne en paye et en proye (1). » Les villages situés entre l'Aisne et la Marne, Avenay, entre autres, gardèrent longtemps le souvenir de leur séjour. Aucun ordre ne put les en déloger, ils s'y rendirent tellement insupportables que Fabert et les autres généraux se décidèrent l'année suivante (janv. 1651) à les faire charger comme ennemis par leurs troupes.

De leur côté, les paysans de la vallée de Noron s'organisèrent en compagnies, sous la conduite de l'un d'eux, surnommé Machefer, pour la défense des villages et des châteaux menacés par les troupes. Mais, enhardis par le succès et habitués à tenir les chemins, Machefer et sa troupe se mirent à piller pour leur propre compte. On le prit, on l'amena à Reims avec son neveu surnommé Rouge-Meules, et tous deux furent pendus.

En juin de la même année, Souyn, bailly de l'archevêché, avait été député vers la reine avec quelques autres pour la supplier de faire évacuer le pays ou de prendre des mesures contre le brigandage. Le Lieutenant des habitants (2) Audry écrivait lettres sur lettres contenant, en forme de journal, l'exposé des excès commis dans le pays. On les réu-

(1) Lettre de Fabert, citée par M. A. Feillet. — *Relat. vérit.* par le lieutenant Audry.

(2) Et non *Lieutenant général*, c. à d. Président au Présidial, comme l'a écrit M. A. Feillet.

Digitized by Google

nit à Paris et on les imprima (1) ; l'évêque du Puy, qui remplissait près de la reine sa charge de premier aumônier, dut les lui présenter ; mais on ne voit pas quelles mesures utiles s'ensuivirent.

La fin de cette malheureuse année 1651 est encore marquée à Reims par une dyssenterie des plus cruelles ; et bientôt, à la guerre civile rallumée au commencement de 1652 par la révolte de Condé, s'ajoutent une disette extrême et une famine affreuse. La ville et la campagne en sont également atteintes.

« Le nombre des pauvres venant des villages désolés, a tellement accru, dit notre auteur, et ce pauvre peuple demeurant sur le pavé la nuit, criant de faim et de froid, est tel, que Messieurs de la Ville ont été contraincts, pour remédier à un si grand mal, auquel les hôpitaux et bons bourgeois ne peuvent remédier, pour leur donner le couvert la nuit, d'établir des granges publiques pour y conduire ou faire conduire par les habitants tous lesdits pauvres vagabonds.

» Ce désastre dit en gros, s'il n'était rapporté en détail, ne seroit pas croyable. Les pauvres prennent le sang des bêtes tuées par les bouchers pour le faire cuire et le manger, et les posthumes trouvés au ventre des bêtes égorgées sont aussi mangés par eux. Et le 10e du présent mois de février, les pères Minimes faisant quelque aumône, deux pauvres enfants furent étouffés en la presse, tant l'avidité et faim est extrême du pauvre peuple.

» Et grand nombre de pauvres gens, non pas de

(1) *Relation véritable de ce qui s'est passé aux environs de la ville de Reims... et de l'estat déplorable du pays.*

Digitized by Google

ceux qui cherchent leur vie, mais pauvres honteux qui ne mendient, mangent du pain de son, des herbes, troncs de choux, limaçons, chiens et chats; et pour saler leur potage prennent des eaux avec quoy on dessalle les morues; et de tous ces vivres qui ne sont pas pour des chiens, ils n'en ont pas leur saoul. »

Comme il ne restait absolument rien à prendre en Champagne, les armées royales, même le corps de Rozen, l'évitèrent en se concentrant autour de Paris. Il en résulta pour la province une tranquillité momentanée. Elle ne fut pas de longue durée. Dès le mois d'avril, Charles de Lorraine l'envahit avec 20,000 hommes, ou plutôt 20,000 aventuriers, ramassis de toutes les nations. Ce duc, après la conquête de ses états par Louis XIII, disait que les Français lui avaient ôté son vrai nom, mais qu'il se rebaptiserait dans leur sang (1). Il ne tint que trop bien parole. « Fait à la guerre et à la fatigue, dit Coquault, il se gausse du mal, et dit qu'il est ami, mais que ses cavaliers ont chacun un diable dans le corps, et que quand il veut il leur en met deux, trois et quatre, selon l'exigence des rencontres.

Les propos du même genre lui étaient familiers, celui-ci entre autres : que ses soldats ne mangeaient pas seulement les chiens et les chevaux, mais aussi les hommes, qu'ils en avaient mangé plus de dix mille ; qu'un jour ayant trouvé dans un couvent deux vieilles religieuses qui n'étaient pas bonnes à autre chose, ils en avaient fait du bouillon. Et véritablement leur conduite répondait à ce qu'en rap-

(1) Forget, *Hist. ms. de Charles IV*, dans A. Feillet.

Digitized by Google

portait leur maître : leur avidité et leur cruauté froide dépassait tout ce qui s'était vu jusque-là. Aussi, quand le duc les eût amenés à Paris, rien n'égalait, dit Mademoiselle, la réputation qu'ils s'étaient faite auprès des Parisiens : celui qui alors aurait osé se dire Lorrain, courait risque d'être noyé.

Les fermes et les châteaux de la Champagne qui renfermaient encore quelque ressource furent fouillés par eux avec un soin minutieux. Quant au duc, « mal vêtu, mal meublé, dit Coquault, il possédait néanmoins grande finance par ses pirateries. » Le procédé principalement à son usage était de tirer rançon de tous ceux que ses gens arrêtaient, et de donner, moyennant une redevance, aux paysans qu'il parvenait à persuader, des gardes chargés d'assurer leur tranquillité ; ceux qui résistaient ou refusaient ses bons offices étaient impitoyablement tués ou incendiés.

La ville s'exempta d'inquiétude en lui rendant, ainsi qu'à ses lieutenants, les honneurs que demandait leur qualité ; elle leur fournit même des vivres, ne pouvant leur fermer à la fois ses portes et sa bourse.

Mais ces bons rapports entre elle et les Lorrains ne mettaient pas à l'abri ceux des habitants qui s'aventuraient au dehors. Le pauvre Coquault raconte assez piteusement que, revenant de voir à Hautvillers des vins qu'il n'avait pas fait venir en ville « pour éviter aux grands frais, » il fut surpris par un parti de Lorrains, conduit à leur quartier, volé de son manteau, de ses pistolets, de son argent, de son cheval, et finalement rançonné de 60 pistoles que

Digitized by Google

le comte de Roucy voulut bien avancer pour lui. « D'autres, ajoute-t-il, ont été pris le même jour, qui n'ont pas reçu plus mauvais traitement que moy et pas tant de rançon. » Ce dernier article paraît le toucher au moins autant que le déplaisir de s'être laissé prendre.

Ainsi en était-il au voisinage de toutes les villes dont ces soi-disant amis s'approchaient, dans les allées et venues perpétuelles par lesquelles leur chef cherchait à tromper les deux partis et trouvait le moyen de subsister. Il finit par se retirer après s'être accommodé avec la cour.

La Champagne, en le voyant partir, avait pensé qu'il lui serait permis de respirer, et le Parlement avait encouragé cet espoir en accordant surséance pour le paiement des dettes et main-levée des saisies déjà faites aux habitants des villes et villages circonvoisins de Reims, Rethel, Ribemont, Saint-Quentin et Laon. Mais la soumission de Paris ne tarda pas à obliger Condé à s'en éloigner. Il se jette sur la Champagne, et après une vaine tentative sur Reims, s'empare successivement de Rethel, de Château-Porcien et de Sainte-Ménehould. Turenne, qui fait, à la fin de 1652 et au commencement de 1653, des efforts pour l'arrêter, aggrave encore l'état du pays en autorisant le pillage pour faire subsister ses troupes.

« Ses gens, dit notre auteur, font tous les désordres qui se peuvent imaginer; ils ont bu ou dissipé dans le seul lieu d'Hautvillers plus de 600 pièces de vin, et du mien, de ce vin fatal, 6 pièces, brûlé la cuve du logis de mon oncle Bachelier, coupé les arbres et brûlé les portes. Ce ne sont des chiens que

Digitized by Google

le roy envoie pour garder son troupeau, mais des loups. »

Ce récit dans sa brièveté en dit plus que de longs discours, et le cri douloureux qui le termine a quelque chose de poignant qui résume une situation.

Notre auteur avait eu sa large part des calamités publiques ; en présence de la difficulté de tirer quelque chose de ses fermiers, après ses vignes dévastées en 1649, après le pillage de sa maison de Chigny par les paysans en 1650, après le meurtre de son vigneron à Chenay par les Lorrains en 1652, ses plaintes sur les malheurs publics étaient naturellement devenues plus lamentables et plus répétées. Son séjour forcé dans le camp des Lorrains, et bientôt après, le gaspillage de son vin par les soldats de Turenne, de ce vin qui avait été l'occasion pour lui d'une cruelle mésaventure, comblent la mesure.

La position des troupes du marquis de Senneterre n'était pas plus brillante que celle de l'armée de Turenne ; elles enlevaient tous les chevaux et jusqu'aux habits de ceux qui tombaient entre leurs mains. On sait d'ailleurs, par les récits de Mademoiselle, par ceux de la mère Angélique et de bien d'autres, que toutes les armées vivaient de même, que les soldats s'entrevolaient après avoir volé les habitants, et que l'on s'entremassacrait tous les jours avec toutes sortes de cruautés. La guerre en un mot consistait en une suite de scènes de bandits, ainsi que Callot et Téniers l'ont représentée.

Pendant trois ans rien de sérieux ne fut tenté pour mettre un terme en France à cette situation douloureuse, faute d'argent, ainsi qu'on peut le voir

Digitized by Google

par la correspondance de Colbert, alors intendant de Mazarin. La reprise d'une partie des places tombées aux mains de Condé occupa la plus grande partie de l'année 1653, qui manque à peu près totalement dans notre manuscrit, celle de Sainte-Menehould, entre autres, dont le maréchal du Plessis parle dans ses Mémoires comme de son dernier et plus grand exploit ; puis Condé lui-même s'empara de Rocroy, dont il nous fera payer cher l'occupation en lui donnant comme gouverneur Montal, le vaillant et opiniâtre défenseur de Sainte-Menehould.

L'épuisement du pays est tel en 1654, que les troupes qui avaient leurs quartiers en Champagne en sont retirées pour chercher ailleurs leur subsistance.

Toutefois, le 7 juin de la même année, on croit pouvoir célébrer le sacre que le prince de Condé s'était flatté de rendre impossible et que l'on annonçait comme prochain depuis quatre mois. « Plusieurs, dit Coquault, assurent que la reine et le cardinal le divertissent autant qu'ils peuvent, cela leur semblant que le roy étant sacré leur autorité diminueroit. Je ne mets cela en avant que comme discours, les uns tenant le party du prince sous main, qui tachent mettre toujours le cardinal et la reine en mauvaise estime, le prétexte de la frunde ou rébellion étant fondé sur eux. »

En raison des circonstances et par ordre exprès du roi, son entrée en ville fut des plus simples. Ce sacre eut aussi de commun avec celui d'un autre prince obligé, comme Louis XIV, de disputer son royaume à l'ennemi, qu'aucun des pairs qui y figurèrent n'avait droit au titre qu'il portait, personne

Digitized by Google

de ceux qui doivent s'y trouver n'y étant, dit Mademoiselle, qui en plaisante de sa retraite de Saint-Fargeau, tout en soupirant après la cour, à la manière du renard de la fable. « Sy j'avois été fort curieuse, dit-elle, j'aurois pu y aller inconnue pour voir une aussi belle cérémonie que celle-là. Quantité de gens m'en pressèrent. La cérémonie du sacre est fort belle, à ce que je crois ; mais quand on en a vu d'autres en sa vie, que l'on sait comme la cour est faite et tous les gens qui la composent, ou que l'on en a lu les circonstances dans un livre, c'est tout de même que si on l'avoit vu ; on n'en a pas le chaud ni la peine de se lever fort matin pour voir cette cérémonie. »

Pour ceux qui ne l'ont pas vue, Coquault joint à l'une des relations imprimées qu'il insère dans son manuscrit, des détails qui se lisent avec plaisir. Touché de la piété du roi, il l'est encore davantage du bonheur que le peuple de Reims manifeste en cette circonstance, malgré la charge et les ennuis d'une garnison nombreuse. « Lors, dit-il, que les rébellions et factions arrivent, fondées toujours sur des prétextes spécieux, grand nombre s'y laissent aller comme l'eau en sa pente, et particulièrement dans les minoritez des rois comme en celle-cy... Enfin les peuples ayment et honorent le Roy, et particulièrement le nostre ; et tels de ces pauvres gens se consolent de leur perte en ce que pour leur récompense ils ont veu le roy à leur plaisir. »

Les vers et inscriptions placés sur les portes et arcs de triomphe, que Coquault nous a conservés également, et sur lesquels je devais consulter les conclusions du Conseil de Ville, sont de Colletet.

Digitized by Google

S'agit il de Guillaume ou de François ? Je ne sais, et je ne puis ajouter qu'une chose à ce renseignement, c'est que, entre autres beaux esprits, on s'était précédemment adressé au sieur Corneille (lequel encore? je l'ignore également), par l'intermédiaire du P. Cosme, prédicateur du carême à Notre-Dame.

Après quelques mots sur la sainte Ampoule, notre auteur revient aux faits de guerre que cet heureux événement lui avait fait oublier un instant. Ils sont peu nombreux. Avec le siége de Stenay par le roy, celui d'Arras bientôt levé par les Espagnols, la prise de Landrecies, celle de Clermont, il n'aurait eu à mentionner que des passages de troupes et les nouveaux efforts des Rémois pour s'affranchir de garnison, si les hostilités n'étaient entrées dans une nouvelle phase.

Une citation que j'emprunte aux Mémoires du feld-maréchal de Mérode-Westerloo fera comprendre ce qu'étaient devenues les armées et à quoi elles s'occupaient.

« Nous avions aux Pays-Bas dix-huit misérables régiments d'infanterie et quatorze de cavalerie et de dragons, qui tous ensemble ne faisoient pas 6000 gueux ou voleurs, pour lesquels on ne pouvoit jamais trouver d'argent, et qui n'étoient jamais habillés. Ces troupes s'estimoient bien heureuses lorsque, en un an, elles recevoient quatre mois de solde. Le cavalier ne subsistoit qu'en faisant le voleur de grand chemin, par bandes, arrêtant les coches, voitures publiques et particulières, et les passants, pour les dépouiller, ou du moins demander pour boire, le pistolet à la main. Personne ne pouvoit passer d'un lieu

Digitized by Google

à un autre sans faire de ces rencontres, ce qui ruinoit le commerce et le pays. »

Condé qui n'a plus de ressource que son armée, se fait condottiere avec elle ; tantôt de Rocroy, tantôt de la Flandre, il lance des ordres aux villes et aux villages de s'entendre ave c lui par députés pour fixer le chiffre de leur composition, et les villes qui refusent de contribuer sont mises en interdit. Les chefs de corps, à son exemple, n'ont rien de plus pressé que de s'assurer une place d'où ils puissent *courre* le pays, et la *course* devient l'unique affaire de tous ses lieutenants. Les voyageurs, ainsi qu'on peut le voir dans toutes les relations du temps, s'arment et marchent en caravane, à cause du risque de rencontrer quelque parti sur les routes ; témoins les deux jeunes Hollandais dont M. Faugère a publié le curieux Journal de voyage à Paris, et qui sur leur chemin rencontrent à peine un village qui ne paie contribution à Saint-Omer, Graveline ou autre lieu (1) ; témoin Mademoiselle elle-même, qui ne peut aller de Reims à Sedan sans escorte, parce que les coureurs de Rocroy assiégent les chemins et occupent les bois qui s'y trouvent, et dont les risques eussent été bien plus grands si Colbert qui l'accompagnait n'eût connu parfaitement le pays et indiqué les routes qu'il fallait préférer (2).

Le prince, dans le désir de financer, n'épargnait pas ses parents les plus proches. La princesse de Conti venant à Paris en octobre 1657, sans la bonne escorte qu'elle avait, aurait couru risque d'être em-

(1) P. 21 et passim.
(2) Mémoires, édit. Petitot, t. III, p. 186.

Digitized by Google

menée prisonnière à Bruxelles ou à Anvers. On lui avait dressé trois ou quatre embuscades, et ordre avait été donné par son beau-frère, à la garnison de Rocroy de veiller sur les chemins par où elle devait passer (1). On juge par cet exemple si les craintes de Mademoiselle étaient exagérées.

Enfin, chose à peine tolérée de nos jours chez les brigands des Abruzzes ou de la Grèce, et contre laquelle la diplomatie n'a pas de plaintes assez amères, Condé ordonne la traite des hommes. Dans une circulaire datée de son camp de Lillers le 12 juillet 1657, il recommande à ceux de son parti de faire le plus de prisonniers possible, du nombre de ceux qui lui sont contraires, afin de faciliter les représailles. En août 1657, lit-on dans le Journal de voyage que nous citions tout à l'heure (2), trois procureurs, tant du Parlement que du Châtelet, en promenade à Vincennes avec leurs femmes, rencontrent quelques cavaliers qui les prennent et les mettent en croupe pour les conduire à Rocroy ; deux cents pas plus loin, un pauvre gentilhomme a le même sort ; et l'excuse invoquée est qu'on a pris et roué en Grève, comme voleurs de grands chemins, quatre des soldats de Condé.

Le trait suivant montrera à quels abus conduisait cette façon d'entendre la guerre. En novembre 1657, un banquier fut arrêté dans Paris même, au milieu de la rue, en plein jour, et enlevé par de faux archers qui firent mine de le conduire au Châtelet et de là à Rocroy, et ils ne le lachèrent qu'après avoir

(1) *Journal de Voyage* publ. par Faugère, p. 311.
(2) Page 232.

Digitized by Google

obtenu de lui promesse de leur faire compter sur le champ 50,000 livres (1).

Revenons à notre Champagne.

Persan, qui commande à Rethel pour le Prince, imposait un passe-port à qui voulait aller d'un pays à l'autre. « Il fit, dit Coquault, de gros profits à ce manége, le passeport pour une personne coûtant 13 livres et ne devant durer qu'un mois. » De Sainte-Menehould, « Montal fait prendre 10 des principaux de Châlons, puis 19 autres, dans l'espace de 8 jours, et s'entretient d'argent par leurs rançons. »

Châlons compose pour 10,000 livres, afin de se délivrer des courses de Sainte-Menehould et de Stenay.

Mais les villes occupées ne sont pas mieux traitées. Ceux de Sainte-Menehould, dont Montal avait rendu la sitation intolérable, s'échappent sous divers déguisements. S'il faut en croire une correspondance de la *Gazette*, elle se trouva réduite à 53 habitants. Rethel n'est pas plus heureuse avec Persan ; Reims, son refuge ordinaire, est encore une fois inondée de ses habitants, dont Coquault déplore le malheur, tout en montrant peu d'estime pour leur caractère. « Mazarin, petite ville, grands coquins, disait-on alors. » Nos voisins, j'aime à le croire, se sont lavés des torts qu'on leur prêtait. Coquault, du reste, a soin de remarquer à leur propos, « qu'il faut sobrement parler de l'affligé et regarder à nous-mêmes ; que peut-être Dieu nous réserve à de plus grands châtiments ; » langage plein de sagesse chrétienne et de perspicacité, que nous trouvons encore plus

(1) Op. cit., p. 315.

Digitized by Google

bas, quand il déplore l'aveuglement des partis. « Les pertes, ruines, défaites des armées de part et d'autre, ne les font point rentrer à eux ; ains s'opiniastrent à leur revanche, imputant non de la justice de Dieu, mais des cas de fortune, tous les désastres qui leur arrivent... Du chef de la guerre jusqu'au dernier picoreur, tous ont pareil sentiment ; et il va aussy à tous les habitans des villes et villages, qui, lorsqu'ils voient ung advantage, se réjouissent, et aveuglés ne sentent pas que c'est ung feu pour les brusler. L'expérience de 20 ans passez ne faict personne sage ou bien peu, et ceulx qui le deviennent sont sans puissance ; en fin tout le monde suit le mesme bransle. »

Au lieu de s'entendre pour une commune résistance, Châlons, Fismes, et tous les lieux situés au-delà ont acheté la liberté de leur commerce en payant à Montal, devenu gouverneur de Rocroy, la contribution qu'il lui a plu d'imposer. Un instant Reims, « qui se targue du service du roy, » espère échapper au sort commun. A cet effet, tandis que les passages de l'Aisne sont surveillés par le comte de Grandpré, on fait rompre les ponts et les gués de la Vesle ; des gardes sont placés sur les points dangereux, avec ordre d'obéir au signal que le canon de la ville doit leur donner. Vaines précautions : l'ennemi ne tarde pas à paraître. Devenu maître du passage de Septsaulx, il l'est bientôt de toute la Montagne, et nous brave jusqu'aux premières maisons de St-Eloy. On fait procession à St-Remy pour en être délivré, et la vendange qui est abondante et que seconde un beau temps, s'achève sans en être troublée. Mais la cour n'accordant pas le secours es-

Digitized by Google

péré, l'on perd confiance et l'on finit par *s'abonner* avec Rocroy, comme on disait. La contribution convenue est de 6,000 livres par an.

Libre de ses mouvements, Montal n'hésita pas à venir lui-même exiger le tribut des villages qui nous environnent. Cette confiance le perdit : à peine a-t-il établi, comme le dit Coquault, son *bureau* pour lever plus aisément ses contributions, que Grandpré, instruit de sa présence par les Rémois, fond sur lui entre la Pompelle et Sillery, taille en pièce une partie de sa cavalerie, et lui fait de nombreux prisonniers. Montal put s'échapper avec un petit nombre et regagner Rocroy.

La Bastille et Vincennes reçurent les prisonniers après un court séjour fait, tant au Mont-Dieu ou aux Cordeliers de Reims qu'à Rethel. Notre auteur parle de ces pauvres gens avec un sentiment de pitié qui lui fait honneur. Il y est porté par la chétive nourriture qu'on leur distribue ; mais ce qui le révolte principalement c'est de les voir passés en revue soir et matin, et remis en compte régulier par le commandant des habitants de garde à celui qui le remplace. « Voyez quelle injure, dit-il, à des hommes, mais renégats à leur patry, de se voir tous les jours compter deux fois comme l'on compte des brebis sortant ou rentrant en leur estable ! » Ce sentiment de la dignité de l'homme et de ce qu'il vaut, ne quitte jamais Coquault. Il lui fait déplorer, pendant la guerre civile, la multiplicité des meurtres, que la misère explique sans l'excuser. Et plus tard, quand un ordre sévère viendra réformer les armées, en voyant les déserteurs condamnés à mort, il déplorera des rigueurs que la prison remplaçait autrefois. « Il n'y

Digitized by Google

a rien de plus cher que les hommes, » dira-t-il. Les économistes de nos jours ne parleraient pas mieux.

La *Gazette* et le *Journal de voyage* que j'ai déjà cité (1), célébrèrent l'exploit du comte de Grandpré comme un grand avantage, tant le nom de Montal avait imprimé de terreur à la cour et dans Paris. Coquault, qui précédemment avait traité le comte de brigand, de chef et fauteur des voleurs, et s'était montré peu sensible à sa mésaventure lorsqu'il fut dépouillé par des Croates dans le Luxembourg, oublia promptement le service qu'il venait de nous rendre, et perdant de vue les circonstances qui, d'après lui-même, excusaient un chef d'armée de permettre le pillage à ses soldats, il disait de lui après la guerre, « qu'il picorait encore avec quelque régiment et attirail d'artillerie. »

C'est évidemment le sentiment des maux qu'entraîne la guerre qui le fait parler, sentiment que tous partageaient et que justifiaient trop les faits.

Vers la fin de 1653, lorsque Condé, ne pouvant entrer dans Guise qu'il convoitait, se jeta dans Rocroy, les troupes royales, au lieu de secourir cette place, comme il semblait naturel de le faire, s'amusèrent à reprendre Mouzon (2). Dans quel but? Coquault, et beaucoup de gens avec lui, ne le voyaient guère. Ce va et vient perpétuel des troupes sans plan déterminé, cette espèce de chassé-croisé lui fait dire

(1) Voir les pages 252, 296 de ce Journal.

(2) Le comte de Grandpré, d'après Mademoiselle (p. 119, éd. Petitot), en était le gouverneur en 1657. En 1656, lors du siége de Valenciennes, il servait sous M. de La Ferté, et fut fait prisonnier avec lui, d'Estrées, Moret et quantité d'autres officiers.

Digitized by Google

que la guerre est un jeu pour les chefs. « De cette campagne, dit-il, trois gouverneurs sortent de place, d'autres y rentrent : bonne mine, faut faire valoir le métier. » On imputerait volontiers cette réflexion à la mauvaise humeur. Elle n'est que juste et répond à celle-ci du *Journal de voyage* auquel nous avons fait déjà quelques emprunts : « Je crois qu'on fait à présent la guerre à dessein de la faire durer plutôt que de la finir (1). »

Bussy, parlant de ses services désintéressés dans cette année, « où il ne toucha pas un sou de ses appointements ni de sa pension, ne dit-il pas que la cour même consentait qu'en la servant on fît ses affaires (2) ? »

Ce spectacle, avouons-le, était bien propre à effacer des esprits, ou du moins à faire oublier le prestige que les princes et les nobles devaient à la naissance et à la fortune. Nous ne nous étonnerons pas d'entendre notre auteur dire, à l'occasion de la naissance d'un fils du duc d'Orléans : « Il n'y a pas lieu de se réjouir pour la naissance des princes d'aujourd'hui, car ce sont tous fléaux aux peuples ; et dans le temps qui court, telle mine qu'ils fassent, ils sont tous attachez à leur intérest et ambition, et en fin toujours se trouvent estre contre le peuple. »

Ailleurs, il flétrit la conduite d'un sieur d'Aspremont, gouverneur de Rethel, qui avait livré cette place à l'archiduc, et vint se cacher à Reims, où sa honte s'accrut de la mauvaise réputation de sa sœur. « Voilà, dit-il, l'estat, la vie et condition de ces mes-

(1) P. 17.
(2) Mémoires, t. 1er, p. 339 de l'édit. Charpentier 1857.

Digitized by Google

sieurs les gentilshommes qui se dient de grande race... Sans comparaison, les honorables bourgeois des villes et bons marchands sont plus nobles qu'eulx tous. »

Ces derniers mots de Coquault peuvent servir de commentaire à notre première citation. Pour lui, le vrai peuple, le seul peuple qui mérite considération, c'est la bourgeoisie. Un bourgeois pouvait-il parler autrement ?

Mais que penser des paroles que je vais rapporter ? Après avoir passé en revue les malheurs entraînés aux diverses époques de notre histoire par la régence des femmes, et reconnu que, pour tirer par exemple Charles VII et Henri IV d'une situation désespérée, « Dieu a fait des miracles, » Coquault ajoute : « Il n'importe pas aux peuples qui ou de quelle maison ayt domination sur eulx, pourvu que ce soient des princes sages et aymant la justice. Le changement des maisons n'est leur dommage, mais auparavant la désolation entière de touttes les familles arrive dans les provinces, par touttes voies de brigandage, de fer et de feu : c'est en quoy consiste l'intérest des peuples. »

La royauté élective est en germe dans cette théorie de l'intérêt des peuples, consacrée dans deux circonstances solennelles de notre histoire, l'avénement de la dynastie carlovingienne et plus tard son remplacement par la maison de France, résumée d'un mot par Jean Juvénal des Ursins dans son Mémoire sur le différend entre la France et l'Angleterre : « Royaulme n'est pas hérédité, mais dignité pertinente à la chose publique. »

Ces vues politiques sont, je le crois, trop élevées

Digitized by Google

pour Coquault. Les intérêts dont il a particulièrement souci en tenant ce langage, sont ceux que nous avons vus tant de fois menacés dans le cours de son récit, sa tranquillité personnelle, la sûreté de son bien et la prospérité de son commerce.

Nous avons vu toutefois comment, vers l'époque du sacre, il revint à d'autres idées sur le roi, sur la régente et sur Mazarin lui-même.

A plusieurs reprises il vante la prudence du jeune roi, sa sagesse, son affabilité, sa vaillance, le discernement avec lequel il choisit ses conseillers et place ses bienfaits, la simplicité qu'il impose à tous par son exemple, alors que, pour soutenir la majesté royale, il fait déjà travailler à l'achèvement du Louvre. Tout lui semble annoncer dans le jeune prince un grand monarque. Les étrangers de passage en France n'en jugeaient pas autrement (1) ; nous sommes, du reste, arrivés à l'époque brillante du règne où, libre enfin de gouverner par lui-même, Louis XIV s'inspirera des conseils de Colbert pour la réforme des abus et l'établissement des institutions utiles.

Au reste, dès le moment où la paix fut conclue, le calme se faisant dans l'esprit de notre auteur comme dans la société qui commençait à se rasseoir, la réflexion lui avait apporté de nouvelles lumières ; à ses yeux la tranquillité des populations qui heureusement n'est plus en péril a cédé le pas à l'idée de l'action de la Providence dans la conduite des événements et de ceux qui y ont un rôle : écoutons-le.

(1) *Journal de voyage* déjà cité, p. 103.

Digitized by Google

« On a tant dict durant ces 25 ans, les uns, c'est la faulte au roy, à ses ministres ; les autres, à l'Espagne ! Mais les sages ont dict : nos péchez en sont la cause, et non point celui-là, ny cest autre. Le Seigneur dict : En ma fureur je vous donnerai des princes qui seront des lions, au lieu de pères. »

Mais ces princes envoyés pour être les fléaux de la terre ne sont pas moins responsables, selon lui, des guerres qui affligent les peuples. Les autres, et c'est au roi que s'appliquent ces paroles, sont tenus d'assurer, par la douceur et l'équité de leur gouvernement, la perpétuité de l'amour et de la fidélité de leurs sujets. Du reste, ainsi qu'il le dit avec raison dans un autre endroit, « la garde et forteresse du roy, c'est l'amour de son peuple. » Aussi voit-il avec peine en 1666 que Louis XIV, en défiance vis-à-vis de ses sujets, s'entoure de gens armés pour traverser Paris ; et quand les réformes financières sous lesquelles il avait cru (1662) entrevoir de grands desseins, ne lui paraissent plus favoriser que des dissipations fastueuses, il déplore « qu'on puisse dire que, si le roy fait rendre gorge aux financiers, c'est pour entretenir des femmes ; » il conclut « en priant Dieu qu'il inspire au roy de faire justice à son peuple et de fuir le vice pour ôter tout sujet de murmure, qu'il lui donne plutôt toute sagesse, afin que le même peuple aime son roy et le roy son peuple, qui est le vray moyen d'une paix perpétuelle en nos jours. »

Le sentiment de la responsabilité des princes et des nobles dans les malheurs publics n'empêche pas Coquault d'y voir clairement aussi quelquefois la la main d'un peuple « facile à émouvoir, d'un peuple avide de nouveautés, de troubles, de pillages et de

Digitized by Google

violences. » Ce peuple, vous le comprenez, c'est celui de Paris. Arrêtons-nous un instant sur ce qu'en dit Coquault.

Nous avons vu son enthousiasme pour les étonnants développements que devait aux arts et au commerce ce Paris « le miracle de l'Europe en ce siècle. » Mais il s'en faut que tout dans cette ville lui semble mériter l'admiration.

« Tous nos maux, écrivait-il en 1652, prennent leur origine du cerveau. Paris est le donjon du royaume où toutes les mauvaises humeurs s'accumulent. » Ceci ne rappelle-t-il pas un mot dont on a abusé en ce temps dans une certaine école, à savoir que Paris est le *cœur* de la France ; de même hélas ! que le massacre porté en juillet 1652 à l'Hôtel de Ville de Paris par la populace que Condé soudoyait et que Gaston d'Orléans laissait faire, peut être considéré comme la répétition des grands drames auxquels notre âge assistera ?

Ecartez-vous vos regards de ce côté redoutable du caractère parisien pour en étudier d'autres, les couleurs seront moins sombres, elles seront également vraies.

En juillet 1658, le roi, malade à Compiègne, avait donné de vives inquiétudes : son prompt retour à la santé fut l'objet d'une joie universelle. « Les François, dit Coquault, sont ils dans les commoditez, ils ne pensent plus à rien. Mais dès que l'apparence du mal les approche, ils s'inquiètent, et surtout les Parisiens sont de cette trempe... parce que, pour ainsi parler, ils ne vivent que au jour la journée. Le manque de vente, ils l'imputent à l'absence du roy de leur ville, et pour le ravoir, cette grande popu-

Digitized by Google

lace faict des veux, exclamations, et acclamations pour le recevoir. La pluspart travaillent pour le pain : il leur fault pardonner. Je dis tout cecy pour les subitz changements que on voit en ce peuple plus que en tous autres. »

Que de fois, de nos jours, n'a-t-on pas mis en avant le commerce et la nécessité pour l'entretenir de conserver à Paris le siége du gouvernement, avec le mouvement et les fêtes qui l'accompagnent!

De nos jours aussi la changeante humeur de la population parisienne est devenue proverbiale, l'engouement est regardé comme une de ses maladies. Ses enthousiasmes pour certains hommes, pour certaines modes, pour d'inexplicables niaiseries, durent aussi peu qu'ils sont subits et puérils. Ecoutez Coquault sur ce sujet, et dites si le Parisien de 1875 diffère de celui de 1666.

« Il y a tousjours, écrit notre auteur, des peuples ridicules, particulièrement les Parisiens, pour quoy par toutte la France on dict : *Badauds de Paris* ; et cela de temps immémorial. Et ung Parisien naturel, qui n'a point d'aultre nourriture, est le plus sot de tous les peuples et provinces du royaume.

» La reine mère est décédée, le roy porte dueille, et partant toutte sa maison, et ensuitte touttes gens qui ont affaire chez le roy, tous gouverneurs de province, ville, lieutenants d'iceulx, touttes ces personnes sont en habits de dueille ; c'est leur condition, et y doibvent estre pour estre bien venuz.

» Mais ce qui donne subject de rire, plusieurs homes et femes, personnes privées, riches et pensantz paroistre, portent aussy le dueille, qui n'ont rien à faire ni à démesler à la cour...

Digitized by Google

» Les gens de cour s'en gaussent ; pour quoy ung comédien fameux en a joué une pièce bien faicte, que le roy a approuvée, et en rit avec ceulx ausquelz il se communique. »

A quel auteur comique, à quelle pièce du répertoire d'alors Coquault fait-il allusion? je n'ai pu le découvrir ; d'autres peut-être seront plus heureux dans cette recherche.

Quant à la badauderie du Parisien, Coquault n'invente rien. Longtemps avant lui, Rabelais traitait ce peuple de *gobe-mouches ;* et de son temps, Mademoiselle s'en amusait dans ses courses à travers les rues de Paris après son équipée de la porte St-Antoine (1) ; enfin, l'auteur du *Journal de voyage* publié par M. Faugère, racontant l'arrivée d'un yacht de plaisance que le ministre Servien avait fait venir à Paris pour le mener à son château de Meudon, semble parler du vaisseau-école ou de quelque autre embarcation mise d'hier à l'ancre sur la Seine... « Il n'en faut pas tant, dit-il, pour faire accourir ce peuple qui s'attroupe aysément et en vrays *badaux*, d'où ils portent le nom (2). »

Cette mobilité de caractère que notre auteur, avant d'en accuser le Parisien, signalait dans la nation tout entière, lui avait donné occasion de reconnaître le généreux élan avec lequel elle se reprenait à la vie après tant d'années malheureuses. Il revient sur ce sujet à propos d'un fait de médiocre importance.

« Le calme du royaume, dit-il, après que le roy

(1) P. 211, tome 2, édit. de 1746, in-12.
(2) P. 143.

Digitized by Google

fut sorti de la minorité, et quoique la guerre durât encore et que le roy fût occupé au siége de Dunkerque, avoit permis à Messieurs de Soissons de proposer un prix de l'arquebuse dans leur ville, et d'y inviter les chevaliers de 180 villes de la Picardie, de la Champagne, de l'Ile de France, de la Normandie, de la Touraine et de l'Orléanois. 38 villes seulement répondirent à leur appel. La réunion fut de bien 800 hommes, dont 45 de Reims, outre plusieurs gens de loisir qui s'y rendirent également et qui ne manquèrent pas d'y paroistre en dépense et en habits. La fête dura 15 jours. » Coquault ajoute :

« C'est une merveilleuse gloire à la France que, le roy tenant ses ennemis sur cul au coin de la Picardie, son peuple, en pleine guerre, ayt la puissance et la volonté de faire une telle dépense ! »

Avec quel enthousiasme il eût assisté au réveil de la France après la plus funeste guerre qu'elle eût jamais éprouvée ! avec quel bonheur il eût dit les forces nouvelles et les ressources imprévues que la patrie saura trouver dans le sein généreux que l'ennemi croyait avoir épuisé ! Il eût plus admiré encore assurément, mais il n'eût pas mieux dit, mieux exprimé son enthousiasme.

Il suffit de tourner le feuillet pour trouver la même justesse de vues, le même bonheur d'expression.

« Les Anglois sont superbes, » dit-il en 1666, lors de l'établissement du commerce des Indes, avant que la guerre ne fût engagée avec eux ; « ils croient que la France leur appartient et que les François leur sont subjectz. Ilz prétendent estre les dominateurs de la mer, que le roy n'y doibt aller ailleurs que sur ses costes... »

Digitized by Google

Peut-on mieux peindre en deux mots l'orgueil de nos voisins et leur prétention à l'empire absolu de la mer?

Ce ne sont là que des aperçus, des traits de lumière, si l'on veut, indiquant un sens droit, qui sait démêler le vrai mot de la situation et le dire aussi nettement.

Il y a d'autres endroits qui révèlent chez Coquault un sens politique assez élevé, celui-ci, par exemple, où le secours offert par les Espagnols au prince de Condé après la majorité du roy, l'amène à parler des divisions entretenues en France par la maison d'Autriche. « En cela, dit-il, l'Espagnol tient la vraye maxime de ces politiques de Rome; et se voit que, lorsqu'ilz ont pris Cartage et l'ont détruit, plus de cent ans auparavant leur conseil secret estoit d'avoir Cartage, n'y ayant que ceste espine en leur pied qui les empeschoit de courir tout le monde, ce que depuis ilz ont faict. Ainsy de ces sourcilleux Castillans, qui n'ont aultre obstacle bien puissant que la France; car aussy tost que quelque ville, communaulté, république ou royaume, est par eux oppressé, aussy tost le secours ou protection de France intervient, qui rompt ou du moins trouble puissamment leurs desseins. »

A part le langage qui est vieux, on croit lire un journaliste d'hier, exaltant l'influence de la France sur le monde civilisé, la puissance des idées dont la propagande lui appartient, l'appui que comptent trouver en elle les nations opprimées.

Ecoutez-le maintenant parler des siècles du moyen-âge : « Le peuple, dit-il, croit qu'en ces temps il n'y avoit ny arts ny science : mais les monuments et les

Digitized by Google

belles églises qu'ilz ont laissez par toute la France, montrent bien l'esprit de ceux qui les ont batyes, qui les ont dessynées, et qui en ont faict la despense ; et les regardez de près, vous y remarquerez aux statues et images les habits de ce temps là, les estoffes dont ilz sont vestuz, quoyque le nom que l'on leur donnoit soit oublié. » Le disciple le plus convaincu des Montalembert et des de Caumont ne désavouerait pas ces paroles de Coquault ; elles révèlent chez lui un esprit vraiment observateur et le montrent en ce point supérieur à son siècle.

Une des premières mesures commandées par le rétablissement de l'ordre après la conclusion de la paix et le raccommodement de Condé avec la cour, avait été la création d'une armée permanente. Coquault s'étonne qu'on en ait besoin alors qu'il n'y a plus de guerre, sinon sur mer entre la Hollande et l'Angleterre. Mais il est plus étonné encore de voir cette troupe qui fait garnison tantôt dans une place, tantôt dans une autre, changer de résidence sans bruit ni désordre, bien vêtue, bien équipée, bien nourrie, bien payée, par conséquent moins à charge aux habitants. A la vérité on accordait beaucoup au désir du roi, qui voulait qu'on traitât bien ses soldats ; et ceux-ci, comme Coquault le dit dans un autre endroit, savaient écumer la marmitte de leur hôte sans trop de bruit, ou, suivant un proverbe qu'il nous a transmis et que nous connaissons aussi par le titre d'un petit volume d'origine probablement rémoise : « *Plumer la poule sans la faire crier* (1), » art dans lequel il y a des maîtres

(1) A ces expressions proverbiales nous pouvons ajouter

Digitized by Google

en tous pays, même en Chine, où l'on dit dans le même sens : « plumer la dinde. »

L'admiration de Coquault pour les mesures financières du temps est beaucoup moindre, nous l'avons dit : l'établissement de nouveaux impôts l'inquiète par-dessus tout et à bon droit, s'il doit faire, « en altérant le peuple d'argent, que le négoce par toute la France sera moindre, et s'il apporte beaucoup d'abbaissement à toutes sortes de marchands, aussi bien qu'à toutes les villes qui travaillent aux manufactures. »

Le fâcheux état du pays pendant la minorité avait rendu le commerce de vin presque nul et réduit à la gêne ceux qui vivaient du produit de leurs terres. Mais la fabrique de serge s'était seutenue et les autres métiers s'étaient ressentis de sa prospérité, la classe ouvrière y avait trouvé des ressources suffisantes,

les locutions suivantes aussi recueillies dans Coquault :

Sauver le moule du pourpoint (à propos des soldats de Turenne inondés près de Valenciennes en 1656) ;

Donner le bonjour et bon vespre à la Vierge, en terme que l'on parle à Reims, *par un Ave Maria* (18 août 1658) ;

Laqueter sa cour (juin 1649) ;

Il se rend du nécessaire (12 août 1650) ;

Bagues sauves (13 août 1650) ;

Faire le trictrac (20 may 1652) ;

Faire vire volte (6 juin 1651) ;

Bouttes pour *fantaisies* (may 1649) ;

Appas pour *pas* (encore usité en Champagne) ;

Imbure pour *instruire, persuader* (mars 1649) ;

Banqueter pour *ravager* (octobre 1655) ;

Embler une ville (21 septembre et 21 octobre 1650) ;

Le mal rengregea (21 janvier 1651) ;

En tout pour *absolument* (30 septembre 1650) ;

A fait que pour *à mesure que* (16 décembre 1650).

Digitized by Google

le sacre lui-même en avait reçu un éclat inespéré.

Coquault, qui en convient et paraît en ressentir un certain orgueil pour sa ville natale, n'a peut-être pas le droit de se plaindre de ce que le roy, dont les finances, il le sait, sont peu prospères, n'a fait aucune grâce à la ville à l'occasion du sacre, pas même celle de l'affranchir du *maubouge*. Ainsi s'appelait, du nom de son inventeur, un impôt de récente création qui devait particulièrement peser sur les propriétaires de vignes. Comme tel, Coquault l'a naturellement en horreur, et ce sentiment est partagé à Reims par tous ceux que menace cette charge nouvelle. Vainement ils avaient tiré du cardinal la promesse d'en être exempts. Pendant que de nouveaux impôts sont décrétés, remarque notre auteur, des victoires, des prises de villes sont l'occasion de *Te Deum* ; mais ces réjouissances ne se font que par obéissance, parce que le roy le mande; et, le mécontentement aidant, il fait réflexion « qu'après tout c'est se réjouir du malheur de ses voisins, dont au contraire il faut avoir compassion ; » charité vraiment ingénieuse et presque parfaite, si elle ne couvre pas un intérêt particulier.

Une première fois (1655), les maltotiers venus après la vendange pour percevoir l'impôt « sont harcelés par quelque poignée de petites gens, » ils en prennent l'épouvante et s'en retournent à Paris. Mais bientôt ils sont de retour avec de nouveaux arrêts, précédés d'un maître des requêtes et de quelques huissiers du grand prévôt qui les publient par les carrefours. « Chacun, dit Coquault, voudroit qu'une bonne résolution de rébellion en tel cas arrivât, mais personne ne veult rien faire. Enfin voilà de nos

Digitized by Google

brebis de Champagne..... à qui Dieu oste l'esprit et la force de bien faire quand il le faut. »

C'est pousser bien loin les choses. Le moyen indiqué par notre auteur aurait-il eu le succès qu'il en attendait ? Les Rémois en doutèrent, ils préférèrent user de malice, ainsi qu'ils l'avaient fait souvent, pour s'affranchir de charges qui leur étaient odieuses.

Cinq ans après (1660), « ung commissaire de grande qualité, maître des requêtes, M. de Machault, vient encore pour établir le maubouge. On l'entretient, on discute, plusieurs jours se passent ainsi, et finalement on lui offre une somme pour satisfaire le fisc. Machault fait le difficile, puis refuse ; le Lieutenant des habitants part pour aller en cour, et ce pendant, dit Coquault, nostre abondance de vin entre toujours. » Le tour est joué.

Comme, en toute affaire d'impôt, on a lieu de suspecter ceux qui ont un intérêt quelconque à sa perception, les partisans, les gens de finance et les Elus eux-mêmes chargés de la répartition et que l'on soupçonne de s'entendre avec eux, sont, à cette occasion, l'objet d'un *tolle* général. Bien mieux, c'est un peu leur faute, à en croire Coquault, si la ville s'est endettée sous Louis XIII de plus de 400,000 livres, et sous le présent règne de plus de 500,000, sans compter 100,000 « que les créanciers ont bien voulu joindre au fond » ; c'est leur faute surtout, alors qu'il faut sans retard vingt-trois mille livres de rente et que « chacun se regarde pour payer, » si l'on n'a rien trouvé de mieux pour y arriver qu'un nouvel impôt sur la farine (avril 1656).

« Ce désordre des partisans, dit Coquault, s'est

Digitized by Google

glissé en France et en toutes villes depuis trente ans. Messieurs de Chalons l'ont introduit puissamment en leur ville, et ont commencé cette farine, et en avons pris l'exemple d'eux.

» Toutes gens de finance dans cette ville....., et depuis 40 ans, les riches y ont vescu avec tant de luxe et d'avarice, et d'oppression des pauvres et mespris de tous ceulx qui sont au-dessoubz d'eulx, que par ce mauvais exemple ilz ont induict ceulx qui sont de qualité à les imiter et le peuple à les mespriser.

« Ils ont bien su depuis 15 à 16 ans faire lever exactement le droit de 40 sols pour setier de froment, mais point paier les dettes; en telle sorte qu'ils ont encore, au préjudice du pauvre, voulu établir 10 sols par pièce de serge. »

La population irritée court en armes au logis du sieur Clausier, ci-devant leur Lieutenant, et comme il essaie de parlementer et de les apaiser, ces furieux l'assomment (septembre 1657). Ce meurtre fut puni sévèrement; mais n'était-il pas préférable de ne pas donner de prétexte à de semblables émotions? « Le premier remède, dit Coquault, étoit de payer ses dettes et de ne pas les faire payer au pauvre peuple. Mais ils sont tellement affriolés de ne rien payer qu'ils sont devenus aveugles du sac même de leur ville. »

Le *Journal de voyage* publié par M. Faugère (1), qui raconte les mêmes événements, en impute pareillement la faute aux riches marchands qui ne voulaient rien payer. Cette conformité des deux ré-

(1) Page 274.

Digitized by Google

cits est une nouvelle preuve de la sûreté des informations de Coquault et de l'exactitude de ses jugements.

Le désordre de la guerre avait amené à faire des dimanches comme des autres jours, et la nécessité des uns, le prétexte des autres l'avaient fait tolérer. L'observance en fut rétablie à Reims par les soins du bailly ducal (1655).

Il en fut mal récompensé comme on va le voir.

Dès le temps de Philippe-le-Bel, l'échevinage s'était prévalu de la charte de sa fondation pour maintenir sa juridiction à l'encontre de celle du bailly de l'archevêché. En 1654, les échevins ayant eu maille à partir avec ce dernier, firent une ordonnance « portant défense aux habitants d'agir en première instance ailleurs que devant eux; et s'ils sont appelés, de demander leur renvoi, comme à leur procureur de se trouver aux audiences du bailliage de Reims pour plaider les causes qu'il prétendra lui appartenir. » Il advint de là que toutes les causes s'y portaient tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire. La justice s'y rendait promptement, même à toute heure par requête, outre les audiences ; et de plus, sans aucun frais que ceux de l'exploit : rien au juge, rien au greffier, sinon la lévée des actes pour lesquels il ne prend qu'un salaire insignifiant, de même que le procureur pour sa comparution.

C'était de bonne guerre, en un temps où les procureurs tiraient les affaires en longueur, et où les frais de justice étaient fort élevés. Le malheureux bailly voyait son office aller à sa ruine. De là, procès en Parlement soutenu par les habitants, d'où sortit (23 décembre 1655 et mars 1656) un arrêt

Digitized by Google

favorable à l'échevinage, et ensuite de quoi, dit Coquault, il n'y avoit plus une cause par-devant le bailly.

Toutes les villes n'avaient pas une semblable ressource pour résister au nombre et à l'avidité des officiers de justice et de finance. A Reims même, les Elus qui semblaient fortement menacés dans leur existence depuis qu'au sacre le roi avait plaisanté d'eux, avaient failli rattacher à leur juridiction l'impôt de la farine dont il était question tout à l'heure.

« Le fond des offices de France, dit Coquault, excède tout l'argent et tous les meubles et marchandises qu'il y a en France ; la puissance des officiers de justice et de finance excède le reste de celle de tout le tiers estat.

» Et en telle affaire que ce soit, civile ou criminelle, dans les parlements comme dans les bailliages, on peult dire que *incidit inter latrones*. Enfin c'est une guerre de plume qui ruyne plus ceulx qui s'y trouvent que celle de l'espée.

» Cela est une aposthume qui doibt crever ; et plus elle prolongera plus elle attirera les bonnes humeurs, et plus fera de mal, et plus sera difficile à guérir.

» Sans doubte que toutte révolution apporte trouble, pour bonne qu'elle puisse estre dans sa suitte ; et pour cela les choses preignent ung pied tel qu'elles demeureront en nostre siècle en l'estat qu'elles sont. »

Comme pour justifier cette révolution qu'entrevoit Coquault et qui dépassera ses prévisions par sa violence comme par sa portée, l'édit de décembre

Digitized by Google

1663 portant suppression de quelques offices restera lui-même sans application malgré la volonté du roi.

Voulez-vous savoir ce qu'était alors à cet égard une ville de mince importance, lisez dans Coquault ce qu'il dit d'Epernay, le tableau est curieux, et rien n'y manque.

A côté de la foule mêlée des officiers de justice et de finance, si à charge à l'Etat et encore plus aux populations, le corps de Ville ne peut manquer d'avoir dans Coquault sa part de blâme et d'éloge. Le premier prévaut souvent sur le second, on s'en est aperçu déjà dans cette étude. En eût-il été de même si notre auteur eût été du petit nombre des élus de l'Hôtel-de-Ville ? Il est permis d'en douter ; et cependant quel autre jugement porter d'une politique qui consiste invariablement « à être bien avec tout le monde, à flatter le plus fort, à réserver les compliments, les présents de vin et autres politesses pour ceux que l'on redoute, qu'il faut supporter ou dont on espère quelque chose ; » un jour pour les princes, le lendemain pour le cardinal, pour le duc de Lorraine ensuite, suivant l'intérêt du moment, et encore faut-il entendre ici l'avantage des particuliers ou plutôt de quelques-uns, de ceux qui sont en place ou qui tiennent un rang par leur fortune : il suffit pour en être convaincu de se rappeler comment l'affaire des dettes de la Ville fut conduite. « Vainement, dit Coquault, on répète à chaque élection, que il ne faut pas que ceulx qui ont authorité demeurent trop longtemps en charge, pour les inconvénients qui arrivent de l'entreprise de ceulx qui tiennent les affaires : les places sont

Digitized by Google

comme attachées à certaines familles, et tous ceulx qui voient jour d'y entrer par voies de brigue, se servent de l'authorité à leur descharge et à celle de leurs proches (1654). »

Ainsi en est-il des charges de capitaine de Ville « que briguent les plus riches pour estre en conséquence de leur charge exempts de loger des soldats.... »

D'autres (1664) « aiment le repos et ne demandent les charges que pour l'honneur et point de travail; et aulcuns les briguent et y entrent qui ne sont capables d'y servir le public. » « En faict d'élection, ajoute Coquault, cela est assez ordinaire. »

Une des grandes difficultés du temps était la multiplication des pauvres et des vagabonds, suite inévitable de plusieurs années de guerre et de misère. Ce fut une des grandes préoccupations du Conseil.

« Depuis 80 ans, dit Coquault, la ville a commencé à lever environ 2000 liv. par an pour nourrir les pauvres appelés invalides qui n'estoient capables de gagner leur vie. »

Ces sacrifices et d'autres encore n'ont pas diminué le nombre des mendiants aux portes des églises et dans les rues. Toutes les grandes villes, du reste, en sont accablées. « Il y a plus, grand nombre de friponaille ne tenant ni feu ni lieu vont perpétuellement tracassant par le royaume, tantôt prenant qualité de pélerins de S^t^ Jacques, de Lorette ou autre lieu de dévotion, tantôt de marchands volés, de laboureurs ruinés par la guerre ou brûlés en leurs maisons, d'autres faisant les estropiés... Tout le cours de ma vie je n'ai vu que murmure contre telle racaille par les gens de bien et prudents, et tout ce

Digitized by Google

murmure sans remède. Or, par la grâce de Dieu, je crois que en nos jours nous sommes arrivés à la fin de cet abus..... En cette ville on en tenta les voies en l'année 1632 lorsque la Charité commença ; mais tout effort fut inutile en présence de la guerre et de la cherté des vivres. »

A l'exemple de Paris, de Lyon, de Rouen, on se mit en 1657 à renfermer les pauvres, à chasser les vagabonds et à donner de l'emploi à ceux qui pouvaient travailler.

Telle fut l'origine de l'Hôpital-Général et de la Renfermerie qui y était jointe. Pour assurer la perpétuité de l'œuvre, le Conseil de ville obtint d'y réunir en partie l'hôpital Saint-Antoine, institution depuis longtemps sans objet.

Peu après (1662) s'organisait par les soins de la veuve Varlet l'hospice des Orphelins destiné à recevoir les enfants pauvres. Coquault n'est pas tendre à l'endroit des gens du peuple qui ne travaillent pas ; il craint que ces enfants ne tombent à la charge du public. Mais évidemment ce dernier ne pouvait rester indifférent à leur sort, et il valait mieux en définitive les empêcher de mendier et vagabonder comme leurs parents. On ne voit donc pas volontiers Coquault s'associer aux répugnances du Conseil pour venir en aide à l'établissement de la Ve Varlet.

Mais le Conseil avait d'autres soucis que ceux dont il vient d'être question.

L'hiver de 1657-58 fut long et rigoureux, de grands débordements vinrent à la suite, et cette dernière année fut marquée en outre par la prise de Dunkerque. Le *Te Deum* qui suivit fut l'occasion d'une brouille complète entre le Chapitre et la Ville.

Digitized by Google

Déjà en 1650, après la prise de Rethel, le Conseil de ville avait fait acte d'indépendance en demandant un *Te Deum* aux Cordeliers, et il avait fallu recommencer la cérémonie à la cathédrale. Cette fois le Conseil attendit l'invitation du Chapitre, mais il se rendit à la cathédrale avec les archers en armes, contrairement à l'usage qui réservait ce droit au roi et aux princes de sa famille. L'office fut interrompu et Messieurs de la Ville forcés de se retirer. Eux partis, les chanoines reprirent l'office où ils l'avaient laissé et chantèrent le *Te Deum*.

Peu après, le Roi pour qui on avait fait des prières publiques, revint à la santé : nouveau *Te Deum*, annoncé cette fois par le Chapitre comme devant avoir lieu à la suite d'une procession matinale. « Or, à la procession, il n'y a point lieu de séance, chacun marche en son lieu accoutumé ; il ne faut point de hallebardes pour faire la parade. » Les remontrances du Conseil de Ville à cette occasion furent inutiles. « Vous êtes mandés, lui répondit-on, venez si bon » vous semble. » Il dut plier, tout en protestant par écrit que l'exemple ne préjudiciera pas à sa prétention. Un peu plus tard, à la prise de Gravelines, le Chapitre fit de même et la Ville dut s'y prêter encore.

« Depuis plus de 200 ans, dit Coquault, par ung conseil secret, ou plutôt par une tradition de père en filz, le corps de Ville ne vise que à abaisser l'archevesque et le Clergé..... Mais une entreprise trop haute met hors de crédit l'entrepreneur, et plus, ruine ses desseins ou du moins les recule. Il n'estoit point temps, le Clergé est trop puissant. »

Ainsi, cela est clair, aujourd'hui que heureusement on est délivré de la crainte des gens de guerre,

Digitized by Google

l'ennemi à combattre et à vaincre, s'il se peut, c'est le clergé, en tant que corps privilégié et se refusant la plupart du temps à supporter les charges communes, investi en outre, comme seigneur des diverses parties de la ville, de droits gênants pour les habitants. La querelle de l'Échevinage et des officiers de l'archevêque, dont nous avons parlé plus haut, n'était elle-même qu'un des épisodes de cette lutte ; la dispute du Chapitre et du corps de Ville, à propos d'un fait de mince importance, que je qualifierai presque de ridicule, en est un autre.

Ce que nous lisons ailleurs au sujet de l'abbesse de St-Pierre montre à quel point s'est affaibli le prestige attaché aux dignités de ce genre. Mme de Longueville, qui a succédé à la sœur et à la nièce du cardinal de Lorraine, n'a pas hérité, il s'en faut, de leur influence sur la population. Suspectée de travailler dans l'intérêt des Princes, elle est exilée à Coulommiers, et Coquault remarque avec satisfaction que « cela n'a fait aucun bruit le même jour, et le lendemain, et depuis, comme de chose non arrivée. »

Peut-on exprimer avec plus de malice que telles personnes sont désormais sans autorité dans la ville ? Mais ce motif n'est pas le seul qui fait parler notre auteur. Ecoutez-le, toujours à propos de la même abbesse :

« Ce sont des religieuses du temps, qui pour l'agrandissement des maisons reçoivent nos filles en prenant de bonnes sommes et de grosses pensions ; elles-mêmes ne vivent en religieuses, elles n'en ont que le nom, l'habit et la closture que l'on rompt lorsqu'il leur plaist : car il y a table, jardin, chambre et cuisine de madame, religieuses pour la com-

Digitized by Google

pagnye de madame ou pour sa cour, le parloir ou grille de madame. »

Le tableau n'est pas flatté ; celui de la multiplication des religieuses en cette ville et des moyens employés dans ce but ne l'est pas davantage. Coquault constate, non seulement que de nouvelles maisons se sont établies malgré les efforts du conseil de Ville, mais aussi que là où il n'y avait autrefois qu'une trentaine de filles, comme à S.-Pierre et à Ste-Claire, on en compte à présent 80. La faute en est moins évidemment à ces couvents eux-mêmes qu'à la population ; Coquault ne le dissimule pas, il blâme en traits de feu la folie des parents qui introduisent dans les couvents des enfants de 10 à 12 ans et leur font faire profession à 16 ou 17, supputant l'avantage qui résultera de ces vocations supposées pour le reste de leur famille. Le nombre en est tel que les couvents de Reims ne suffisent pas à les recevoir ; ceux de Laon, de Châlons, d'Épernay, de Charleville, de Rethel, d'Avenay, d'Argensolles, d'Orbais, du Charme et même de Noyer en Bourgogne, ont tous des filles de Reims qui ont dit adieu pour jamais à leurs familles.

Coquault nous apprend qu'il avait laissé un mémoire touchant sa sœur dont on avait fait une religieuse. Cet écrit nous manque, et nous ne connaissons pas les circonstances qui le firent naître, mais la verve indignée avec laquelle il s'occupe à un point de vue général de cette question prouve qu'il avait à cœur de combattre l'abus qu'on faisait ici des choses de la religion.

On trouvera la même vivacité passionnée dans ce qu'il dit des religieux en général et des moines men-

Digitized by Google

diants en particulier. Souvent la guerre qu'il leur fait dépasse les bornes ; avant de l'en blâmer, nous n'hésiterons pas à lui accorder des circonstances atténuantes. Cette guerre s'était allumée en chaire, et le public avait été appelé à juger des coups : rien d'étonnant que l'historien eût pris parti en rapportant ce qui s'était dit de part et d'autre. Un prédicateur séculier prêchant le carême à la cathédrale avait blâmé ceux qui « désertent leur paroisse pour courir aux confrairies et indulgences » offertes dans les églises des réguliers (1). Ceux-ci l'avaient traité d'hérétique ; et, le mardi de Pâques, en faisant ses adieux à son auditoire, il était revenu sur ce chapitre, et avait signalé l'abus que les réguliers commettaient en enlevant les fidèles à la direction des curés, déclinant pour ce qui le regardait le jugement d'hommes placés en dehors de la hiérarchie et s'en rapportant à celui des docteurs et en particulier du vicaire général. Le dimanche d'après, réponse des Jésuites, soutenant « qu'ils tiennent du pape le pouvoir de diriger les consciences et que les séculiers n'ont l'esprit de Dieu pour ce faire ou n'en ont pas le temps. »

Que dire à cela ? Coquault ne se range-t-il pas lui-même à cet avis, quand il écrit en septembre 1664

(1) Cette guerre de paroles ne s'en tint pas là. Sept ans après, en 1658, le cathédral de Notre-Dame, ou théologal, annonçant en chaire les fêtes qui devaient se célébrer prochainement dans plusieurs églises de réguliers, disait ironiquement : Il y a indulgence partout ; puis il tonnait contre les dévotions extérieures qui détournaient une foule de gens de leurs devoirs ; et les réguliers ripostaient avec la même véhémence.

Digitized by Google

que peu des prêtres ayant charge d'âmes sont de bon exemple ? Vainement ensuite il distingue entre les moines ceux qui vivent sur des fondations, sur les biens qui leur ont été donnés, et ceux qui ont recours à la charité pour vivre ; il n'en ressort pas que les premiers soient plus utiles que les seconds, ni ceux-ci plus à charge à la société.

Ce qu'il dit de la direction des religieuses par les religieux est plus juste. Elle ouvre évidemment la porte à de graves abus, semblables à ceux dont se plaignirent les religieuses de Ste-Catherine de Provins en demandant de rentrer sous la juridiction de l'archevêque de Sens.

Mais, si d'après Coquault lui-même, les chanoines, les bénédictins, les curés étaient exempts d'un pareil blâme, ne peut-on dire aussi que le zèle leur manquait et que c'était là la cause de leur abstention? Comment croire d'ailleurs que les ordres mendiants fussent si mal vus, quand tout ce que Reims comptait de personnes d'un certain rang, le Conseil de Ville en tête, prenait part aux fêtes qu'ils célèbraient à l'occasion des canonisations des saints de l'ordre ou de la tenue des chapitres?

Pour les Cordeliers, la faveur du Conseil de Ville et des habitants n'est pas douteuse. C'est chez eux qu'on tient les assemblées générales, chez eux qu'on fait les élections, chez eux que l'on prie pour les conseillers défunts, que parfois même on chante le *Te Deum*.

Plus que d'autres les Capucins eurent quelque peine à s'établir, on n'en voulait pas dans l'origine; mais que de fois le Conseil ne choisit-il pas parmi eux le prédicateur de S.-Pierre, paroisse de l'Hôtel-de-Ville ? Le

Digitized by Google

Lieutenant des habitants invité en 1649 à poser la première pierre de leur église, n'y est-il pas suivi de tout le Conseil ? et combien ne sera-t-on pas heureux de les avoir en 1668, lorsqu'une peste redoutable pèsera sur la population, que presque seuls avec le généreux chirurgien Colin et le curé de Rilly, ils s'enfermeront avec les malades pour leur donner les secours nécessaires, tandis que prêtres et médecins auront généralement déserté le poste dangereux où les appelle leur devoir professionnel ?

Coquault s'élève encore contre les Augustins, parce que les corps de métiers à qui ils prêtaient leur maison pour y tenir leurs assemblées, avaient dû les aider de quelques deniers en diverses circonstances. Ce service qu'ils rendaient valait certainement sa récompense. Mais rien n'obligeait sans doute le Conseil de ville à leur faire présent du dais du sacre et à assister à leur feu d'artifice à l'occasion de la canonisation de S. Thomas de Villeneuve, sinon le désir d'honorer dans la personne de l'un d'eux des religieux généralement exemplaires et instruits, sans prévoir cependant que leurs relations habituelles avec ce que l'on comptait à Reims d'amis des lettres et des sciences les porteront plus tard à ouvrir des conférences scientifiques qui ne prendront fin qu'à la fermeture du monastère, à l'époque de la Révolution.

Quant aux Pères de la Mission, voici ce qu'écrivait Coquault lui-même : « Nostre peuple estoit désolé, ruiné, mourant de faim, les maisons fondues, espars çà et là, nudz, les terres sans labeur, sans chevaulx, sans bestail. Ilz y sont venuz les mains plaines, ont donné du pain, des habitz et des grains

Digitized by Google

pour restablir la terre et la semer. Avec cela ilz ont presché, le peuple a escouté leurs prédications, leur zèle et leur charité. »

Et pourtant, le Corps de Ville ne veut pas qu'ils s'établissent à Reims, et de fait, ils n'y restèrent pas. *Latet anguis in herba,* dit Coquault, qui soupçonne leur conduite pieuse et charitable de couvrir quelque noir dessein, comme « de confesser et attirer les femmes curieuses et coureuses d'églises, jeter nouveaux scrupules, puis les purger et avoir ces bonnes gens pour ainsy dire penduz à leur ceinture... »

Quels hommes prudents que MM. du Conseil de Ville, et Coquault avec eux!

Mais les Jésuites! Que dire de cet ordre entreprenant?

Coquault les accuse de bien des choses. Dans son aveuglement à frapper autour de lui, à droite et à gauche, il les met au nombre des moines fainéants qui ne s'établissent dans les villes que par cupidité.

Le reproche me paraît singulier, adressé à des hommes dont la vie se partageait entre l'éducation de la jeunesse et la prédication, et qui y trouvaient leur principale ressource.

« Ils ont des jours d'indulgence, comme celle des quarante heures, et c'est par-là qu'ils attirent. » — D'autres religieux, antipathiques aux Jésuites, les Genovefains, par exemple, n'en ont-ils pas aussi, et Coquault n'avoue-t-il pas que au carnaval le temps donné à ces dévotions n'est pas mal employé? Aussi bien les curés des paroisses ne tardent-ils pas à suivre sur ce point leur exemple.

« Les Jésuites ont deux congrégations, une pour

Digitized by Google

les riches, une pour les gens moins aisés. » — Blâmerait-on, de nos jours, le clergé de favoriser des réunions séparées de l'office public pour les dames, pour les jeunes filles, pour les ouvriers, pour les filles domestiques, pour les pauvres assistés, afin de donner à chacune de ces catégories l'instruction qui lui convient? Et si, à l'époque où écrivait Coquault, les religieux seuls, et en particulier les Jésuites, s'occupaient de ces œuvres ou de semblables, c'est évidemment, nous pouvons le répéter, que le zèle manquait aux séculiers pour cela. Qui donc devait en être blâmé, des séculiers ou des réguliers?

La querelle relative à l'incorporation des Jésuites à l'Université, est racontée fort au long, sinon très-clairement. C'est, du reste, un sujet qu'on ne peut traiter comme incidemment et sans de longs développements : on nous permettra de ne pas nous y arrêter, non plus que sur l'accusation d'être opposés aux opinions gallicanes, d'être intrigants..., de faire peur au roi, qui « dans la crainte qu'ilz ne troublent le royaume comme ilz ont faict tant de fois, les entretient, simule leur estre ami et les aimer, les a tousjours à sa cour. » De semblables suppositions se réfutent d'elles-mêmes. Coquault n'est pas plus heureux quand il raconte que le P. Coton refusa l'évêché que Henri IV lui offrait, uniquement pour ne pas quitter la cour, où « il faisoit bien mieux leur besogne... que de se retirer dans un diocèse. »

Coquault, arrivant à parler du deuxième établissement projeté par les Jésuites, avoue que depuis plus de 30 ans le collége des Bons-Enfants ne bat que d'une aile, non pas seulement à cause de la concurrence que lui ont faite jusqu'ici les Jésuites, mais

Digitized by Google

aussi (c'est lui qui parle) « parce qu'il est mal soutenu, mal conduit par les principaux et suppots de l'Université, et que la Ville endormie ne veille à ce désordre qui est de grave conséquence. » Nous le savions bien, et les doléances adressées en 1646 par les professeurs à l'Archevêque et l'enquête faite à la suite montrent trop dans quel état de désorganisation ce pauvre collége était tombé; enfin, si en 1660 le recteur Mercier dut apporter à la réforme demandée une main vigoureuse, c'est que les choses ne s'étaient pas sensiblement améliorées.

« Depuis ce restablissement, dit Coquault, pour avoir l'applaudissement du peuple, il a fallu se servir de l'invention des Jésuites, qui est de faire composer les enfants ès classes, depuis la sixiesme jusques à la première, tant en grec que latin, prose et poésie, selon la portée des classes, et donner des prix en livres, à ceulx qui font le mieulx. Ces messieurs les Jésuistes gouvernantz tout le monde ont tousjours trouvé tous les ans et en tous leurs colléges quelques seigneurs puissantz pour donner ces prix et en faire la despence qui va à quatre ou cinq centz livres d'argent... Il a donc fallu que nostre colége fist le mesme pas. Jusques à présent il n'y a que six années, le Chappitre, le Présidial et quelques puissantz ont faict ceste despence chacune année.

» Ceste année 1666 il ne s'est présenté personne à cest effect ; nostre Corps de Ville l'a faict. »

Après ce récit d'une chose toute simple et profitable aux études, dont en définitive on eût dû remercier les Jésuites, puisqu'il eût fallu l'inventer s'ils ne l'avaient trouvée les premiers, on s'étonnera d'entendre Coquault prendre solennellement

Digitized by Google

à témoin la postérité du zéle des Rémois « à destruire ceux qui les destruiroient s'ilz pouvoient, pour faire curée d'eulx et s'en gorger pour leur ambition. » Ce ton d'ogre en colère ne lui sied pas plus qu'il ne convient au sujet ; et sa mauvaise humeur tombée, il finit heureusement par une conclusion plus raisonnable, ou mieux par un souhait auquel tous s'associeront sans réserve. « Dieu veuille, dit-il, continuer bon esprit à toutte la ville pour tousjours, bonne institution à la jeunesse de bien faire, bien vivre, selon Dieu et raison, pour estre escoliers du colége des Bons-Enfans et l'estre par effect, et devenantz homes estre tous bons politiques, craignantz et aimantz Dieu. »

C'est ainsi qu'après s'être élevé, soit contre les malheurs du temps, soit contre les abus, ou ce qu'il regarde comme tel, Coquault finit toujours par se tourner vers la Providence à laquelle appartient le pouvoir de disposer les choses de ce monde pour le bien de l'humanité, surtout en ce qui touche l'ordre surnaturel. La province ou la Ville est-elle aux écoutes, craignant des événements que des symptômes effrayants font prévoir ? le temps menace-t-il ? ces malheurs, il s'empresse de le dire, sont ordonnés de Dieu pour notre punition ; le remède, s'il en est, dépend du Tout-Puissant, « qui conduit tout en sapience. » Quand l'abondance arrive, il en redoute les suites ; « Dieu veuille, dit-il, qu'elle ne fasse oublier le peuple de son devoir. » Se réjouit-on de la paix ? « Gare, dit-il, que ce bien-être n'aveugle le peuple en débauche, excez et vanitez, pour rappeler encore l'ire de Dieu sur nous. » Cet esprit éminemment chrétien tempère chez lui toutes les amer-

Digitized by Google

tumes, toutes les révoltes du cœur et de l'esprit.

Le peu qu'il lui est permis d'écrire au sujet du cardinal Barberin, en offre encore une preuve. Installé enfin en 1667, après une vacance de près de 10 ans et l'épiscopat nominal d'un prélat sans bulles qui n'exerçait aucune fonction, le cardinal Barberin avait été blâmé d'abord par Coquault de se livrer beaucoup aux ordres mendiants, et surtout aux Jésuites ; notre auteur rit même de ceux qui avaient suivi cet exemple pour « complaire » au nouvel archevêque, « soleil levant, dit-il, que chacun adore. » Mais le cardinal a bientôt conquis son estime comme « faisant l'office d'un prélat pieux. » Qui sait si les mendiants et les Jésuites n'eussent pas fini par obtenir aussi une meilleure place dans son esprit? Le temps est un grand remède, dit-on ; il est aussi un grand maître, il éclaire sur bien des choses ; par lui souvent les préjugés tombent, les animosités s'apaisent.

Est-ce à la lumière de ses leçons que Coquault a écrit son testament? Nous reproduisons cette pièce dans un Appendice aux Mémoires. Elle leur est inférieure du côté de la rédaction, et n'offre rien de très-saillant (1), mais elle complète l'idée que l'on

(1) Quelques particularités touchantes et curieuses sont cependant à noter. Il donne à l'une de ses filles une douzaine de serviettes dont le fil avait été filé par Marie Rogier, sa femme. Plus loin, il lègue à son frère, comme il la lui avait laissée pendant sa vie, une aiguière d'argent, qu'il paraissait avoir pour agréable. Ailleurs, il fait le partage des perles tirées des parures de Marie Rogier, de quelques objets provenant de son aïeule et achetés des héritiers de son oncle le chanoine, de quelques armes à son usage, de ses

Digitized by Google

avait pu se faire de notre auteur. Au fonds de foi, de piété, de justice, de confiance en Dieu, que l'on rencontre si souvent dans ses Mémoires, s'ajoute une vertu qui lui semblait moins naturelle peut-être, je veux dire l'humilité, le détachement de son propre jugement, apparemment développé chez lui par la maturité de l'âge, par l'expérience et le désenchantement qu'elle amène. Il est toutefois des points sur lesquels il n'a pas varié : ses idées sur l'autorité du père de famille, sur le danger des couvents pour les jeunes filles, par exemple, sont toujours les mêmes, et aussi les habitudes un peu minutieuses que nous lui connaissons.

Le lecteur qui nous a suivi dans cette étude sur les Mémoires de Coquault, a pu remarquer qu'on peut y faire deux parts. La première est proprement l'histoire de Reims et de la province, de 1649 à 1652. A partir de cette dernière année, et plus encore à partir du sacre, l'attention de l'auteur, entraînée hors de Reims, qui n'a plus la même part dans les événements, se porte là où l'appelle l'intérêt du moment. Il mentionne alors les faits qui ont le plus marqué dans les esprits, sans s'arrêter à aucun en particulier, et sans chercher non plus à faire un exposé fidèle et complet. De plus, son récit, dans cette partie, est souvent suspendu, et parfois il arrive, quand il se remet à écrire, que les pensées

portraits, dont aucun ne nous est parvenu, enfin de quelques monnaies et antiquités qu'il a recueillies ou achetées ; et pour ce fait, les numismates voudront bien inscrire son nom sur les rôles de leur illustre confrérie.

Digitized by Google

qui le préoccupent lui font perdre de vue l'enchaînement des événements ou leur importance relative.

Si l'histoire générale tire peu de profit d'un coup d'œil aussi distrait, il n'en est pas de même, peut-être à l'insu de l'auteur, de celle de Reims, qu'il paraissait avoir abandonnée. A chaque pas, en effet, s'ouvrent des perspectives imprévues sur la vie intime de la cité, sur le jeu de ses institutions, sur les abus qui s'y sont glissés, sur les personnages qui y ont occupé l'attention, de même que sur les idées ayant cours en France, sur les réformes tentées par le gouvernement, sur les travers et les habitudes des populations, sur les costumes eux-mêmes et les modes. Ces détails offrent d'autant plus d'intérêt que l'auteur s'y complait davantage, et qu'aucune entrave ne l'empêche de donner à leur sujet toute sa pensée.

On sait combien sont rares les documents particuliers sur la Fronde et son temps dans les villes de province. Reims avait bien le discours du P. Macheret, intitulé : *Panegyricus Remorum ;* mais dans cette lourde amplification on chercherait vainement des faits, ce ne sont que des paroles et des phrases, paroles et phrases amphigouriques, verbiage pour ne rien dire.

La première partie est une dissertation sur les malheurs qu'entraînent dans un Etat des soulèvements comme celui de la Fronde ; la seconde, un éloge de la conduite des Rémois dans cette circonstance : la sage politique, la droiture et l'honnêteté qui les ont retenus dans la fidélité, la bonne administration et la bienveillance pour tous ont été leur sauvegarde et leur ont rendu sans périls, non-seulement le soulèvement populaire à la suite duquel

Digitized by Google

le marquis de La Vieuville dut quitter la ville, mais aussi l'invasion des populations que la dévastation des campagnes refoula dans leurs murs, enfin l'occupation des armées amies ou ennemies aux mains desquelles ils se trouvèrent pour ainsi dire abandonnés, et parmi lesquelles ils surent maintenir l'ordre.

Cette harangue, purement académique, doit être conservée comme un souvenir de ces événements, mais elle n'est pas une source de renseignements.

Le seul Marlot est entré dans quelques détails sur les effets causés par la Fronde dans le pays de Reims. Mais son récit, naturellement renfermé dans les bornes qu'un plan plus général lui imposait, ne fit pas perdre de vue l'écrit qui nous occupe.

Lacourt, à qui rien de ce qui intéressait notre histoire n'était inconnu, en avait si bien senti l'importance, qu'il en avait fait un extrait, afin de s'en servir pour l'histoire qu'il se proposait d'écrire un jour, et pour laquelle il accumulait les matériaux. Cet extrait fait partie de l'un des volumes des manuscrits de Lacourt, qui, vraisemblablement prêtés au moment de sa mort, n'ont pas été recueillis par sa succession et sont arrivés, on ne sait par quelle voie, à la Bibliothèque royale, au préjudice de la ville de Reims, ou plutôt de l'Hôtel-Dieu de cette ville, que le savant chanoine avait fait son héritier.

Passés des mains de la famille Coquault dans celles de M. Fremyn, chanoine de la cathédrale, les Mémoires d'Oudard Coquault n'ont pas cessé d'être à Reims l'objet de l'attention des savants.

De nos jours ils ont été remis en lumière par le travail de M. Feillet, intitulé : *La misère au temps de la Fronde*, paru en 1862, et dont le haut inté-

Digitized by Google

rét est dû principalement aux extraits de Coquault. Enfin, il y a quelques années, ils ont été en partie publiés par M. Ed. de Barthélemy dans le *Courrier de Reims*.

Mais, nous nous empressons de le dire, M. Feillet et M. de Barthélemy n'ont connu de Coquault que l'extrait que Lacourt en avait fait, extrait rendu plus lisible à certains égards, c'est-à-dire, arrangé et mis en bon style, à la mode du XVIII^e^ siècle, dépouillé par suite de sa saveur primitive, de la naïveté et de la verdeur qui font le charme de sa rédaction originale, privé en même temps d'une foule de détails et de réflexions que le chanoine n'avait pas jugé nécessaire de conserver pour son propre travail. Coquault ainsi rogné, raccourci et remis en forme, ne se serait pas reconnu certainement, s'il eût été appelé à se lire. Rien d'étonnant que l'un des écrivains que j'ai nommés, M. de Barthélemy, n'ait pu démêler les vrais sentiments de Coquault dans son œuvre ainsi travestie, et qu'il l'ait traité depuis de *frondeur* (1), méprise inconcevable si elle n'avait une autre excuse que la rapidité avec laquelle paraît avoir été faite la publication dont nous parlons.

Nous n'avons pas besoin d'assurer que notre manuscrit est bien l'original ; la comparaison de l'écriture avec celle du testament de Coquault dont nous parlerons plus bas, ne laisse aucun doute à cet égard,

(1) *Champagne* du 9 oct. 1874, article sur Colbert. La citation de Coquault rapportée par M. de Barthélemy est empruntée au volume de la Société des Bibliophiles, publié par les soins de M. L. Paris.

Digitized by Google

mais nous avions acquis la même certitude avant de connaître cette pièce.

Les notes marginales le prouvent surabondamment, tant à cause de la manière dont elles ont été rédigées et placées à côté du texte que parce qu'elles lui sont évidemment contemporaines. Il y a d'autres indices encore, celui-ci par exemple. Au folio 156, Coquault renonce à couvrir le verso de sa feuille, parce que, dit-il, le papier flue, c'est-à-dire est de mauvaise qualité.

Quelques mots compléteront ce que nous avons à dire du manuscrit de Coquault et des conditions matérielles dans lesquelles il se présente à nous. C'est un très-petit in-f° sur papier, dit *raisin aux grains ronds*, puis de *couronne* pliée in-4°, comprenant un premier tome dont les folios sont numérotés de 1 à 220 ; puis un second, numéroté de 5 à 33.

Au premier manquent les folios 5, 46, 97 à 107 inclusivement, 135 à 145, 189 à 200 ; enfin, après 220, une suite de pages correspondant aux folios 189 à 200.

Quant au second, outre qu'il manque des folios 1 à 4, et de leurs correspondants les folios 20 à 23, il s'étendait évidemment au-delà du folio 33, qui est le dernier ; mais rien n'indique quelle en était l'étendue. Coquault, que nous avons vu souvent détourné d'écrire, aura-t-il été pris sur sa fin d'un zèle imperturbable et d'une exactitude contraire à ses habitudes des années 1664 à 1668 ? Il est permis d'en douter. Entre le 10 mai 1668 où finit ce que nous avons et la date de sa mort, il s'écoula 3 ans et 8 mois : mais dès le 3 novembre 1669, date de son testament, il regardait sa fin comme pro-

Digitized by Google

chaine, préoccupation très-propre à lui faire oublier le rôle d'historien qu'autrefois il avait pris au sérieux. Rien ne prouve d'ailleurs que ce qu'il appelait son second volume n'ait été grossi des pièces imprimées qu'il voulait conserver.

Lacourt ne paraît pas avoir eu le manuscrit plus complet sur certains points. Sur d'autres, il nous offrait de quoi remplacer le texte primitif absent ; nous en avons profité : nous avons fait ailleurs quelques emprunts aux excellents *Mémoires* de Dallier et aux conclusions du Conseil de Ville, en distinguant avec soin ce qui n'appartenait pas en propre à Coquault.

Enfin, et on nous saura gré de ce petit travail, nous donnons en note le sommaire des conclusions qui se rapportent aux faits dont le texte fait mention (1).

Quant à celui-ci, nous l'avons respecté scrupuleusement, avec son orthographe, malgré le peu de fixité de cette dernière, dû beaucoup plus au temps où Coquault écrivait qu'à son propre caprice (2). Les

(1) Les délibérations n'étant pas écrites sur des registres, mais en feuilles volantes que l'on renfermait dans des sacs, beaucoup ont disparu. La négligence de ceux qui étaient chargés de veiller au bon ordre des archives suffirait pour expliquer ces lacunes ; mais ici, comme pour l'époque de la Ligue, il y a une autre raison. Personne ne voulant être compromis pour ses actes antérieurs et pour ses opinions, tous les intéressés ont recherché dans les délibérations celles qui pouvaient devenir contre eux un document et les ont fait disparaître. C'est ainsi que, du 23 février au 20 mars 1649, nous n'avons pas une conclusion.

(2) Parfois, à côté d'un participe ou d'un adjectif finissant au pluriel en *ez*, vous trouverez la terminaison *és*. Quant

Digitized by Google

seuls changements que nous nous sommes permis portent sur des erreurs évidentes ou se trouvaient réclamés par la clarté.

Pour le reste, il nous a semblé qu'on ne devait pas y toucher, de même qu'on laissait à Coquault son style, ses idées, sa manière d'être et de voir.

Le motif de la clarté nous a contraint également à admettre, avec sobriété toutefois, les signes ordinaires de ponctuation, au lieu des signes élémentaires de la barre et du point alors en usage.

Avec le testament et l'état abrégé de la succession de Coquault, l'Appendice devait comprendre naturellement les pièces que Coquault avait réunies à son manuscrit. Mais toutes en ont été séparées et nous n'avons pu nous en procurer qu'un petit nombre, celles qui portent les nos 13, 14, 18, 19, 20. D'autres nous ont paru de nature à contrôler son récit ou à l'éclairer, et à ce titre nous les avons jointes aux premières. De ce nombre sont, sur le prince de Condé, le pamphlet intitulé : *Les Impiétez sanglantes* (N. XV) ; sur le sacre, le *Véritable journal* (N. XVII), avec la critique manuscrite que possède la Bibliothèque de Reims ; sur l'émeute qui mit fin au commandement de La Vieuville à Reims, les pièces I à X, qui composaient le dossier de cette curieuse affaire. M. L. Paris a

aux finales du pluriel des substantifs et adjectifs en *ant*, ils sont généralement écrits *antz*, excepté dans *habitans* ; ce dernier étant d'un usage plus commun, avait déjà subi le changement généralisé depuis.

On remarquera aussi qu'alors on ne consentait pas facilement à mettre un *s* à *leur* adjectif pluriel, ou à *quelque*, non plus qu'un *e* à *meilleur* féminin.

Digitized by Google

publié plusieurs de ces dernières dans l'un des volumes de la Société des Bibliophiles de Reims ; nous avons pu déterrer les autres dans les papiers déposés au Palais de Justice de la même ville.

FIN DU CINQUANTE-CINQUIÈME VOLUME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

SÉANCE PUBLIQUE.

	Pages.
Discours d'ouverture prononcé par M. Piéton, président.	1
Compte-rendu de l'année 1873-1874, par M. Ch. Loriquet, secrétaire général.	11
Commission d'histoire. — *Rapport de M.* Fanart, membre titulaire	29
Commission d'archéologie. — *Rapport de M.* Givelet, membre titulaire	24
Commission d'industrie. — *Rapport de M.* Bouty, membre titulaire	36 bis.
Rapport de M. Soullié, membre titulaire, sur le concours de poésie	37
Concours de l'année 1874. *Prix et médailles.*	43
Programme des concours ouverts pour les années 1875 et 1876	44
Tableau des membres composant l'Académie nationale de Reims au 30 juillet 1874	51
Liste des ouvrages adressées à l'Académie nationale de Reims pendant l'année 1873-1874.	55

NÉCROLOGIE.

Discours prononcé par M. Piéton, président annuel de l'Académie aux obsèques de Mgr Landriot, archevêque de Reims.	61

LITTÉRATURE.

Le goût des livres, lecture faite par M. Diancourt, membre titulaire, à la séance publique du 30 juillet 1874	65

Digitized by Google

Étude sur Mithridate de Racine, par M. Pr. Soullié, membre titulaire 86

Étude sur Iphigénie en Aulide, par le même . 105

POÉSIE.

Psaume XIII, par M. Clicquot, membre titulaire 145

Le Sanglier, fable, par le même 147

L'homme comparé au papillon, par M. P. Soullié, membre titulaire 149

Le but de la vie, par le même. 150

HISTOIRE.

Découverte d'une habitation lacustre en France, lecture de M. l'abbé Gainet, membre correspondant 153

Un Gouverneur de province au XVIIe siècle. — Le comte de Soissons à Reims, par M. Ch. Loriquet, secrétaire général 169

Le Bureau des incendiés et les autres établissements de Charité de M. de Talleyrand, archevêque de Reims, par le même 199

Lettre de Linguet au comte de Merci Argenteau, ministre de l'empereur à la cour de France, relativement à l'ouverture de l'Escaut, communiquée par le même 226

Rapport de M. Remy, membre correspondant, sur les annales de la société académique de Nantes (2e semestre). 238

Mémoires de Oudard Coquault. — Introduction, par M. Ch. Loriquet 249

Imprimerie coopérative de Reims, rue Pluche, 24.
(E. Gény, directeur.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 105 517 163